

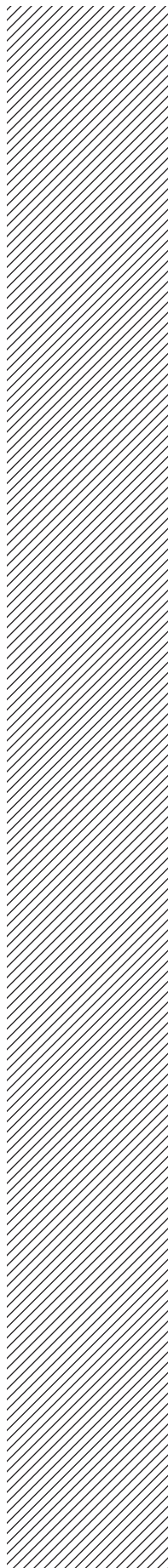


 ÉTUDE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

DÉMOGRAPHIE ÉTUDIANTE, NOUVELLES GÉOGRAPHIES
DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE ET POIDS
ÉCONOMIQUE DE CE SECTEUR À PARIS

FÉVRIER 2024



Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Adèle LEPAGE, Sophie RENOUVEL, Sandra ROGER**

Sous la direction de : **Stéphanie JANKEL**

Avec le concours de : **Yarol GOMEZ PERILLA**

Avec la contribution de : **David BOURLA, Directeur Études & Recherche,**
Annabelle VAVASSEUR, Chargée d'études senior
au sein du cabinet **Knight Frank**



Traitement statistique : **Alain BEAUREGARD, Grégoire CATINEAU, Morad KHALOUA,**
Frédérique LATOURNERIE, Gustavo VELA-BARRON

Cartographie : **Chloé LANCHON, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur** sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

Photo de couverture : Campus Nation, université Sorbonne Nouvelle, Paris 12^e © Apur - JC Bonijol

www.apur.org

24T000330

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. LES ÉTUDIANTS À PARIS ET DANS LE GRAND PARIS	7
La démographie étudiante : un éclairage par les données académiques	8
La démographie étudiante : un éclairage par les données du recensement	12
Une décélération récente de la croissance étudiante au lieu d'études et au lieu de résidence à Paris, au profit de la première couronne	12
Un découplage de plus en plus fort entre lieux de résidences et d'études	16
Les lieux de résidence des étudiants	22
9 % des Parisiens sont des étudiants	22
Une relative stabilité des profils étudiants, mais des évolutions en matière de logement et d'activité	25
Des effectifs en augmentation au lieu d'études et au lieu de résidence	28
Évolution des lieux de résidence des étudiants : un arc nord/nord-est particulièrement dynamique	28
Une augmentation du nombre d'étudiants au lieu de résidence depuis 1999 comme dans les autres grandes métropoles françaises	31
Un accroissement général des effectifs au lieu d'études qui se traduit par des mouvements géographiques	33
Un contexte de crise du logement étudiant malgré un effort de production	38
2. LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLICS ET PRIVÉS	57
Les implantations du supérieur	58
Paris concentre la moitié des établissements d'enseignement supérieur	58
Des polarités franciliennes qui évoluent	62
Un secteur public qui reste fort et évolue	66
Quatre exemples illustratifs des objectifs soutenus par l'État et les collectivités locales	70
Un secteur privé agile, absorbant une partie du choc de croissance démographique des étudiants	78
Un essor particulièrement marqué depuis 2015-2016	78
Contribution de Knight Frank sur l'immobilier d'enseignement supérieur : une classe d'actifs en plein essor	80
Des stratégies foncières et de localisation particulières	85
3. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LOCALEMENT	89
Des retombées monétaires directes estimées à 594 millions d'euros par an	92
Des retombées monétaires indirectes estimées à 146 millions d'euros par an	94
Des retombées induites par la présence des étudiants et salariés estimées à 2,9 milliards d'euros par an	96
Au total, les retombées monétaires liées à l'enseignement supérieur s'établiraient à 3,6 milliards d'euros par an	100
4. UNIVERSITÉ ET RECHERCHE : UN BINÔME FONDAMENTAL	105
La recherche publique et privée à Paris et en Île-de-France, éléments de cadrage	106
Une analyse des lieux de la recherche	108
Une analyse des emplois dans la recherche	118
ANNEXE - FICHES PAR ARRONDISSEMENT	121
BIBLIOGRAPHIE	156

INTRODUCTION

À Paris, l'université s'est historiquement logée, dès le Moyen-Âge, dans un territoire constitué par la Sorbonne, le quartier latin et la Montagne Sainte-Genève, au plus proche du tissu intellectuel, culturel, artistique et productif. Si Paris constitue toujours le centre de gravité du savoir académique avec ses 960 lieux d'enseignement supérieur proposant des formations initiales postbac (universités, classes préparatoires, grands établissements, écoles d'art...), les académies de Créteil et Versailles, ainsi que les territoires hors Île-de-France, ont consolidé leurs capacités d'accueil. On compte désormais près de 500 implantations du supérieur dans le Grand Paris hors Paris et 400 en grande couronne. Paris concentre la moitié des lieux d'enseignement implantés en Île-de-France. L'académie de Paris rassemble également la moitié des effectifs inscrits en Île-de-France avec 392 000 étudiants (2022-2023), et 13,5 % des effectifs dénombrés en France métropolitaine, alors que Paris représente 1 % de la surface de l'Île-de-France et y accueille 17 % de la population et 31 % des emplois.

Le renforcement des capacités d'accueil et de l'éventail d'offre de formations hors Paris n'a pas entamé le pouvoir d'attraction de la capitale, si l'on en juge par le nombre d'inscriptions, toujours orienté à la hausse.

Les établissements parisiens du supérieur ont en effet accueilli **près de 105 000 inscrits supplémentaires entre 2001 et 2022**, dont 30 000 entre 2019 et 2021. Le choc de croissance démographique des étudiants reste structurellement élevé, malgré des fluctuations annuelles. Néanmoins, cette croissance repose aux

trois quarts (76 %) sur la dynamique de l'offre privée (+ 80 000 inscrits versus + 25 000 pour le public).

Le poids croissant du secteur privé, qui regroupe 36 % des effectifs inscrits à Paris en 2022-2023 (21 % en 2001-2002), 32 % en Île-de-France (16 % en 2001-2002) et 26 % en France métropolitaine (14 % en 2001-2002), nécessite un examen attentif des mutations à l'œuvre et des raisons à l'origine de cette montée en puissance. L'étude sera l'occasion de s'interroger sur le lien éventuel entre la dynamique de l'enseignement supérieur privé et la mise en place des dispositifs APB puis Parcoursup, ainsi que de la réforme de l'apprentissage intervenue en 2018.

Cette progression du secteur privé se double d'une question autour de sa plus forte concentration à Paris : près de 19 % des étudiants du privé recensés en France métropolitaine sont inscrits à Paris, pour moins de 12 % des inscrits du secteur public. Mais cette part régresse, sous l'influence d'une montée plus rapide du secteur privé dans le reste du territoire (21 % en 2001-2002). Ce double mouvement : **nouvelle géographie de l'offre publique et pénétration rapide du secteur privé** dans le paysage de l'enseignement supérieur, invite à examiner leurs implications sur le plan spatial et disciplinaire.

L'institution universitaire affronte plusieurs défis : accueillir de plus en plus d'étudiants, rénover et adapter son patrimoine, modifier ses pratiques en prenant en compte les nouvelles réalités (distanciel, numérisation...). Pour accompagner l'explosion démo-

*Les établissements parisiens du supérieur ont accueilli près de **105 000** inscrits supplémentaires entre 2001 et 2022.*

graphique étudiante, l'éclatement des moyens, la réorganisation spatiale, la création, le regroupement, ont alternativement ou simultanément constitué les matrices des politiques publiques. Ces politiques, conduites à partir des années 1960, continuent de modifier la carte des implantations avec, parmi les exemples les plus récents : la création du campus Condorcet à Aubervilliers, prolongée par la construction du site de la porte de la Chapelle, la création et l'extension du pôle de Saclay, l'extension de la Cité Descartes à Noisy-le-Grand, le déménagement de la Sorbonne Nouvelle du site de Cen-

sier (du 5^e vers le 12^e arrondissement), ou encore la dynamique de croissance de polarités telles que Cergy, Fontainebleau, Pantin, La Défense.

L'étude dresse un état des lieux du nombre d'étudiants et des établissements d'enseignement supérieur à Paris. Elle analyse l'impact de la montée en puissance des polarités franciliennes. Elle donne la mesure du poids économique de ce secteur pour Paris. Elle apporte enfin des éléments de description des activités de recherche à Paris, activité très liée à la présence d'établissements d'enseignement supérieur.



Étudiants en pause déjeuner sur le campus de l'Université Paris Cité, Esplanade Pierre Vidal-Naquet, Paris 13^e

© Apur - David Boureau



Le campus Pierre-et-Marie-Curie (Jussieu), faculté des sciences et ingénierie de Sorbonne Université, Paris 5^e



1. LES ÉTUDIANTS À PARIS ET DANS LE GRAND PARIS

1.1

La démographie étudiante : un éclairage par les données académiques

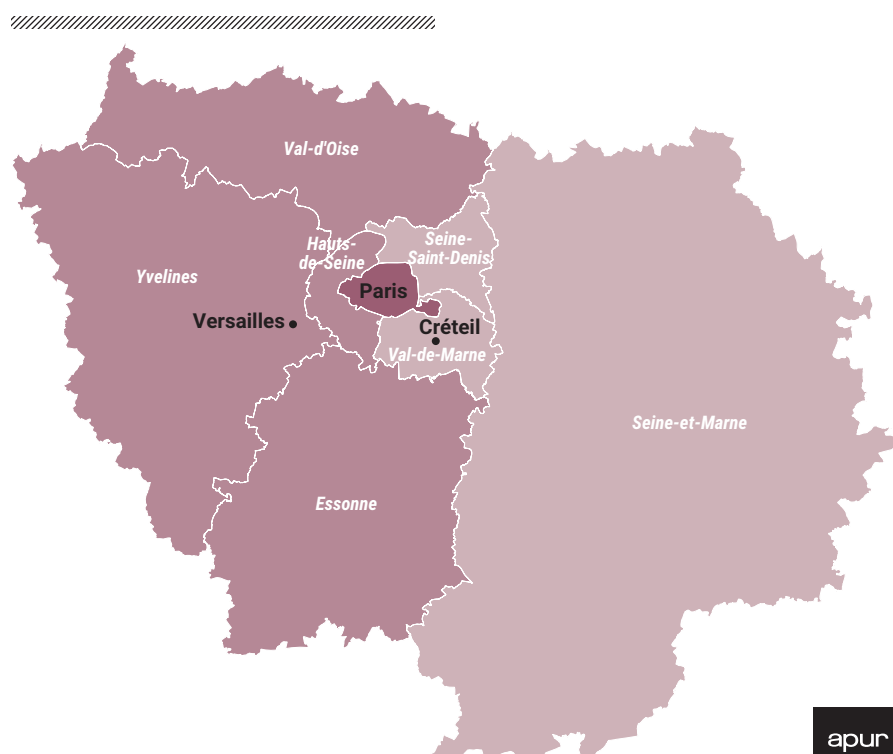
392 230 étudiants sont inscrits dans l'académie de Paris en 2022-2023, c'est **36 %** de plus qu'en 2001-2002.

392 230 étudiants sont inscrits dans l'académie de Paris en 2022-2023.

C'est 36 % de plus qu'en 2001-2002 (287 550). À l'échelle francilienne, les effectifs atteignent 793 820 étudiants, soit une progression de 40 % depuis 2001-2002. La part de Paris dans les 3 académies reste globalement

constante, variant selon les années entre 49 % et 52 %. Elle est de 49 % des effectifs lors de cette dernière rentrée. Cette stabilité de l'offre parisienne masque néanmoins une réalité qui a beaucoup évolué, notamment dans l'équilibre entre établissements publics et privés (cf. partie 2).

DÉCOUPAGE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE



LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2022
Universités	215 000	661 000	858 000	1 160 000	1 397 000	1 437 000	1 649 000	1 654 000
STS	8 000	27 000	68 000	199 000	239 000	242 000	377 000	405 000
CPGE	21 000	33 000	40 000	64 000	70 000	80 000	85 000	81 000
Autres établissements d'enseignement supérieur	66 000	130 000	215 000	293 000	454 000	560 000	784 000	854 000
Ensemble	310 000	851 000	1 181 000	1 716 000	2 160 000	2 319 000	2 895 000	2 994 000
Part de l'université (en %)	69%	78%	73%	68%	65%	62%	57%	55%

Source: MESRI/SIES

13,5 % des effectifs étudiants nationaux sont inscrits à Paris, soit 4 fois plus que la part de Paris dans la population française totale (3,3 %).

Près de 3 millions d'étudiants inscrits en France en 2022, 10 fois plus qu'en 1960

Paris conserve un haut niveau de sollicitation et d'attractivité. Son poids reste constant à l'échelle nationale (13,5 % des effectifs étudiants nationaux sont inscrits à Paris). Ce poids de Paris est 4 fois plus élevé que la part de Paris dans la population française totale (3,3 %), démontrant ainsi que l'enseignement supérieur reste une spécificité forte du territoire.

Le poids de Paris reste stable en dépit des efforts d'investissement importants alloués par la puissance publique pour rééquilibrer géographiquement l'offre (Loi Édgar Faure, Université 2000, U3M). L'enseignement supérieur en France accueillait 310 000 étudiants en 1960, 851 000 en 1970, 2,9 millions aujourd'hui. Ce choc de croissance démographique imposait de dégager des moyens pour absorber l'augmentation des néo-bacheliers (11 % de bacheliers en 1960, 83 % en 2021), et pour accompagner la hausse du taux de poursuite des études par la création de nouvelles universités (62 créations entre 1969 et 1973). La création d'équipements structurants à des échelons territoriaux plus fins n'a pas suffi à répondre à cette demande, conduisant nombre d'établissements à relocaliser certains de leurs enseignements vers des locaux extérieurs à l'entité principale, la plupart du temps pris à bail. Cette politique publique de multiplication des implantations a entraîné une dispersion des sites, qui s'est poursuivie jusqu'en 1990 environ, avant que l'État décide d'encourager les regroupements pour atténuer cette fragmentation territoriale et optimiser ses moyens¹.

mographique imposait de dégager des moyens pour absorber l'augmentation des néo-bacheliers (11 % de bacheliers en 1960, 83 % en 2021), et pour accompagner la hausse du taux de poursuite des études par la création de nouvelles universités (62 créations entre 1969 et 1973). La création d'équipements structurants à des échelons territoriaux plus fins n'a pas suffi à répondre à cette demande, conduisant nombre d'établissements à relocaliser certains de leurs enseignements vers des locaux extérieurs à l'entité principale, la plupart du temps pris à bail. Cette politique publique de multiplication des implantations a entraîné une dispersion des sites, qui s'est poursuivie jusqu'en 1990 environ, avant que l'État décide d'encourager les regroupements pour atténuer cette fragmentation territoriale et optimiser ses moyens¹.

1 — « Développement universitaire et logiques territoriales : entre cadrage national et arrangements locaux », Gilles Ferréol, Éducation et sociétés, 2010

2 — « L'optimisation de la gestion de l'immobilier universitaire à l'heure de la transition écologique et du déploiement de l'enseignement à distance », Rapport du Sénat, Vanina Paoli-Gagin, septembre 2021

3 — « L'immobilier universitaire : Du défi de la croissance à celui du transfert de propriété », Rapport de la Cour des Comptes, octobre 2022

Quelques éléments sur le parc immobilier universitaire de l'État :

- 18,75 millions de m² de surface hors œuvre nette (SHON), soit 20 % du patrimoine immobilier de l'État - 6 300 biens relevant de 138 établissements sur un foncier total de 5 300 hectares².
- 15,5 millions de m² de surface utile brute, 19,8 % de cette surface utile située en Île-de-France, soit 3 millions environ.
- Un patrimoine bâti dont la surface a été augmentée de 50 % entre 1995 et 2010
- Une stagnation de la surface depuis 2010³.

À Paris en moyenne, 5 000 étudiants supplémentaires chaque année depuis 20 ans

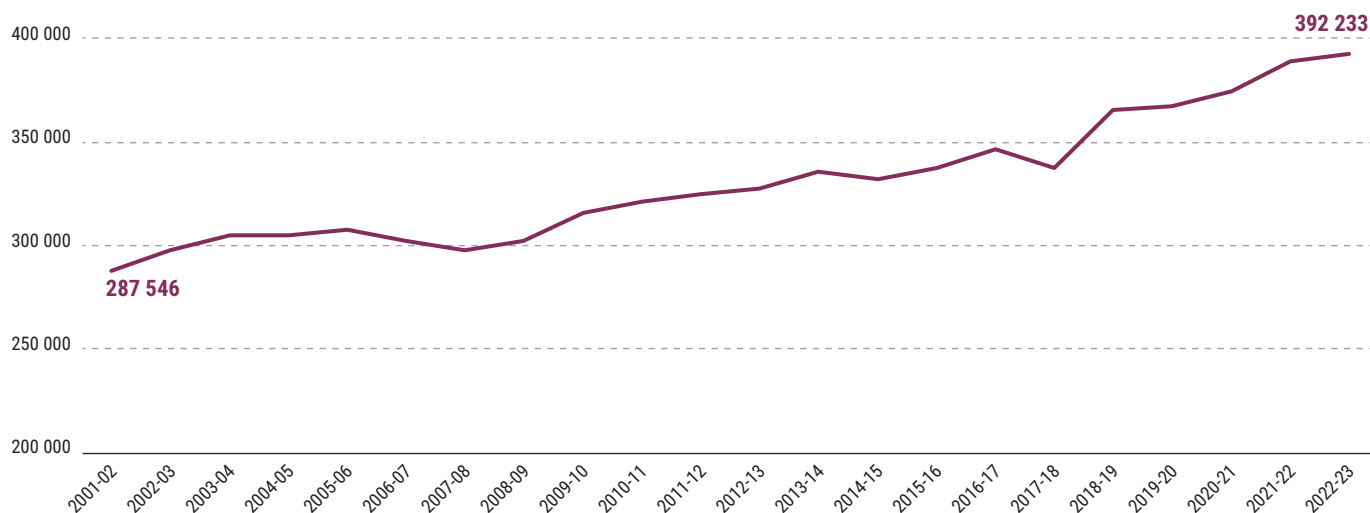
À Paris, les effectifs inscrits dans le supérieur ont augmenté de près de 105 000 depuis 2001, soit 5 000 étudiants supplémentaires par an en moyenne depuis 20 ans, l'équivalent d'une nouvelle université tous les 6 ans⁴.

Près de 3 millions d'étudiants poursuivent des études post-bac en France en 2022, soit une croissance de 38 % depuis 2001. Cette croissance est par-

tagée à toutes les échelles observées et la croissance constatée en Île-de-France hors Paris n'affaiblit pas l'attractivité parisienne.

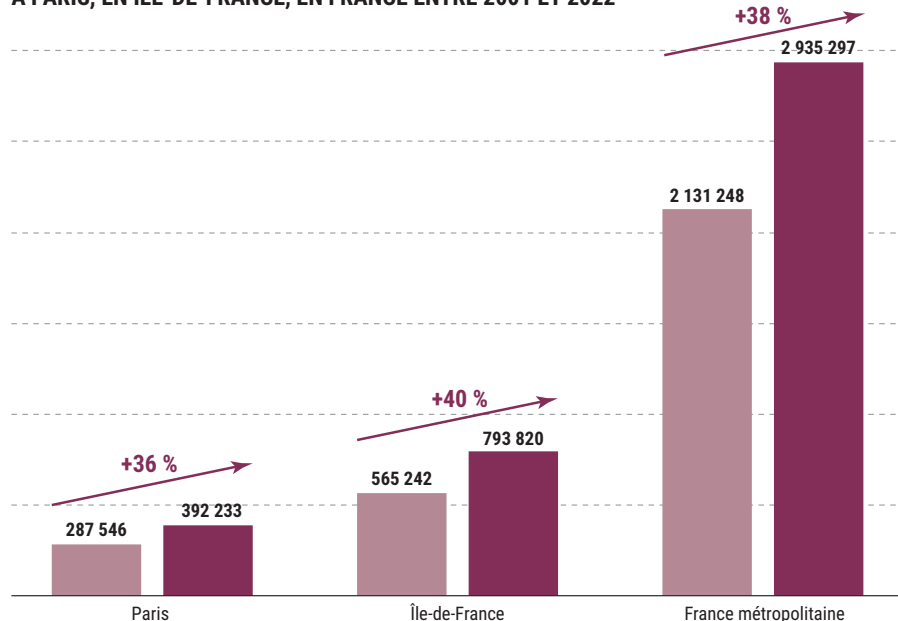
Les moteurs de cette croissance s'appuient essentiellement sur le prolongement de la durée des études, sur le nombre de plus en plus élevé de néo-bacheliers (11 % en 1960, 83 % aujourd'hui) et sur un taux de poursuite post-bac qui augmente parmi les bacheliers.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ACADÉMIE DE PARIS ENTRE 2001 ET 2022



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, traitement Apur

ÉVOLUTION ET TAUX D'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À PARIS, EN ÎLE-DE-FRANCE, EN FRANCE ENTRE 2001 ET 2022



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, traitement Apur

■ 2001-2002 ■ 2022-2023

⁴ — En prenant en compte une taille moyenne de 30 000 étudiants. Voir : « La taille des universités », Gaïa Universitas, janvier 2015. C'est plutôt une moyenne haute si l'on regarde les productions immobilières les plus récentes (16 000 étudiants à Sorbonne Nouvelle Campus Nation, par exemple).

⁵ — « L'immobilier universitaire : Du défi de la croissance à celui du transfert de propriété », Rapport de la Cour des Comptes, octobre 2022

Le bilan des plans universitaires les plus récents ⁵

Université 2000 (programme cofinancé par l'État et les collectivités locales entre 1991 et 1994, puis inscrit aux contrats de plan État – Région (CPER) entre 1994 et 1998) : 3,5 millions de m² de locaux neufs destinés à l'enseignement et à la recherche, 8 universités nouvelles, dont 4 en Île-de-France. Dans l'académie de Créteil : 178 700 m² de surfaces ont été créées dans le cadre de ce plan, dans l'académie de Versailles : 257 000 m², et dans l'académie de Paris : 61 900 m².

U3M : ce plan, qui porte sur la période 2000 à 2006, intervient dans un contexte de stabilité des effectifs étudiants. Plutôt qu'une création de surfaces d'enseignement supplémentaires, sa traduction concrète s'inscrit dans l'augmentation du nombre de logements et de restaurants étudiants, dans le développement des bibliothèques universitaires, dans la création de pôles de compétences en matière de recherche. C'est au cours de cette période que Paris VII est transférée de Jussieu à Paris Rive Gauche, dans le 13^e arrondissement (les premiers cours seront dispensés en 2007 et la livraison finale de l'ensemble des bâtiments intervient en 2012). Cette opération a occasionné la création de surfaces supplémentaires grâce à la maîtrise foncière du site par la Ville de Paris.

Plan Campus : lancé en 2008, avec un achèvement prévu en 2023, ce plan met l'accent sur des opérations de réhabilitation de bâtiments des années 1960. 21 sites sont sélectionnés en deux vagues pour faire l'objet de financements adaptés. À Paris, qui constitue un site, 13 opérations sont retenues et ont permis la réalisation de restaurants universitaires, la création de l'institut des civilisations du Collège de France (rue Cardinal Lemoine), ainsi que de Sorbonne Nouvelle à Nation/Picpus et de Lourcine. Le plan Campus accompagne également la création de Paris-Est Marne-la-Vallée. Des projets parisiens validés ont également bénéficié de cette opération (Paris-Dauphine, Paris-Condorcet, rénovation de la faculté de médecine de Necker Paris-Descartes, secteur Est du campus de Jussieu, opération îlot Champollion...).



Travaux devant l'université Paris Dauphine-PSL en vue de l'arrivée du Tramway T3b prévue au printemps 2024, Paris 16^e

© Apur - M. Khaloua



Travaux de rénovation et d'agrandissement de l'université Paris Dauphine-PSL, Paris 16^e

© Apur - M. Khaloua

1.2

La démographie étudiante : un éclairage par les données du recensement

Une décélération récente de la croissance étudiante au lieu d'études et au lieu de résidence à Paris, au profit de la première couronne

Les données du recensement permettent d'analyser le nombre d'étudiants en fonction de leur lieu de résidence et de leur lieu d'études et de décrire le profil des étudiants.

550 000 étudiants déclarent poursuivre des études post-bac dans un établissement situé dans la Métropole du Grand Paris, dont 334 000 à Paris en 2019 (61 %) ⁶.

Leur nombre, au lieu d'études, a progressé de +146 000 depuis 1999, soit une évolution de +36 %, dont +77 000 pour Paris (+30 %), qui assure ainsi 53 % de la croissance des effectifs étudiants du Grand Paris.

En moyenne annuelle, sur cette période de 20 ans, **Paris accueille 3 900 étudiants supplémentaires chaque année, et la métropole hors Paris, 3 400, soit**

Des écarts assez réduits entre les deux sources et des apports différents

Deux sources permettent d'examiner les effectifs d'étudiants : les données académiques et les données du recensement. Elles sont complémentaires, la première délivrant des informations récentes, par statut d'établissement, issues des remontées d'inscriptions centralisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). La deuxième livre des informations plus anciennes basées sur les déclarations des individus, mais permet de croiser lieu d'étude et lieu de résidence, ainsi que profil étudiant.

La comparaison entre les deux sources montre que les écarts d'effectifs au lieu d'étude étaient proches de 10 % en 1999, puis se sont significativement réduits en 2008 et 2013, avant de se creuser légèrement en 2019. En termes d'évolution, le gain d'étudiants à Paris est sensiblement le même pour les deux sources (0,1 % d'écart). Il est plus important à l'échelle de l'Île-de-France (+ 180 200 vs + 198 100, soit près de 10 % de différence).

7 300 étudiants supplémentaires par an pour l'ensemble du Grand Paris.

L'augmentation des étudiants dans les établissements du supérieur à Paris et dans le Grand Paris s'accompagne également d'une croissance du nombre d'étudiants au lieu de résidence. On en dénombre 470 000 en 2019, soit +134 300 par rapport à 1999 (+40 %). Dans le même temps le gain à Paris a été de 30 000 (+18 %) (cf. tableau p. 17).

Le découpage de la période 1999-2019 en trois périodes intermédiaires, permet de comprendre que ces dernières années se caractérisent par une inflexion de la courbe d'évolution du nombre d'étudiants.

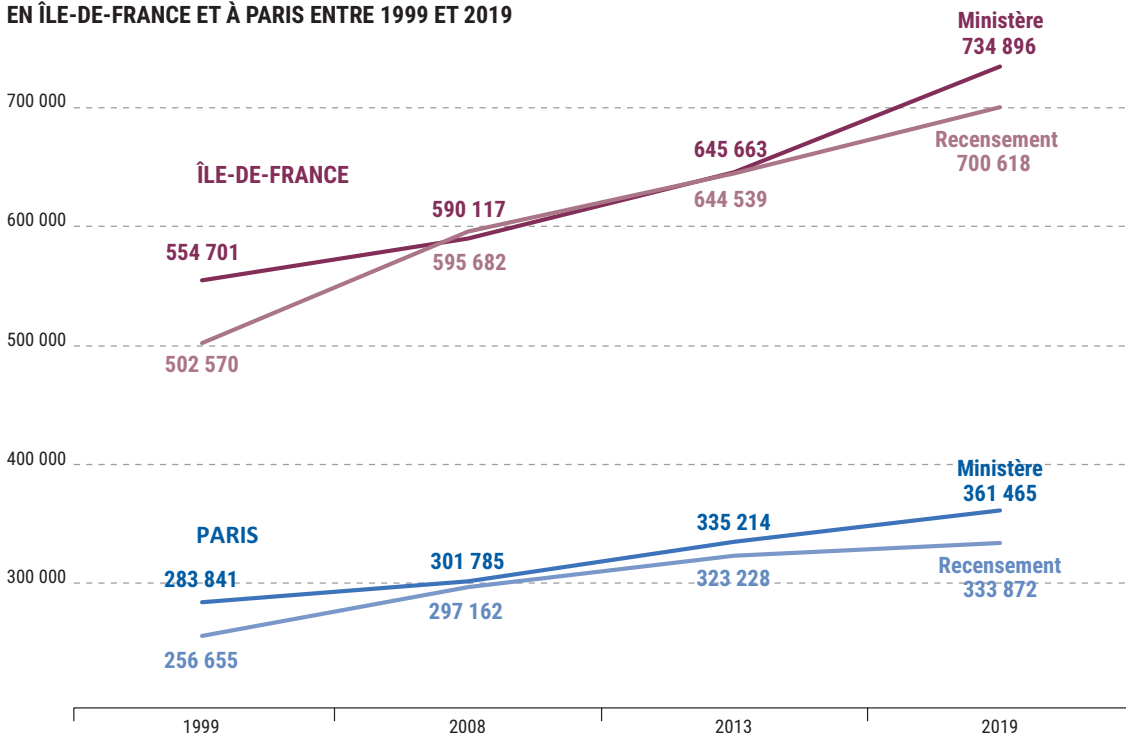
- Entre 1999 et 2013, à Paris, la croissance annuelle moyenne du nombre d'étudiants au lieu d'études était forte et analogue, en taux, à celle de la métropole hors Paris (+4 760 étudiants supplémentaires par an, soit +1,6 % par an). L'année 2013 constitue un point de bascule, avec une croissance annuelle moyenne du nombre d'étudiants inscrits dans un établissement

du supérieur à Paris, qui se réduit fortement : +1 770 par an. Et en ce qui concerne le nombre d'étudiants au lieu de résidence à Paris, pour la première fois, il est en léger recul (-1 351 étudiants entre 2013 et 2019). Ce recul de la population étudiante s'inscrit dans un contexte de recul général de la population parisienne et reste beaucoup plus modeste que celui de la population prise dans son ensemble.

- À l'inverse, les étudiants déclarant étudiant dans un établissement situé dans le Grand Paris hors Paris sont de plus en plus nombreux, passant de +2 810 par an entre 1999 et 2013, à +4 840 par an entre 2013 et 2019. Dans le même temps, les communes du Grand Paris hors Paris recensent +34 300 étudiants supplémentaires entre 2013 et 2019 au lieu de résidence.

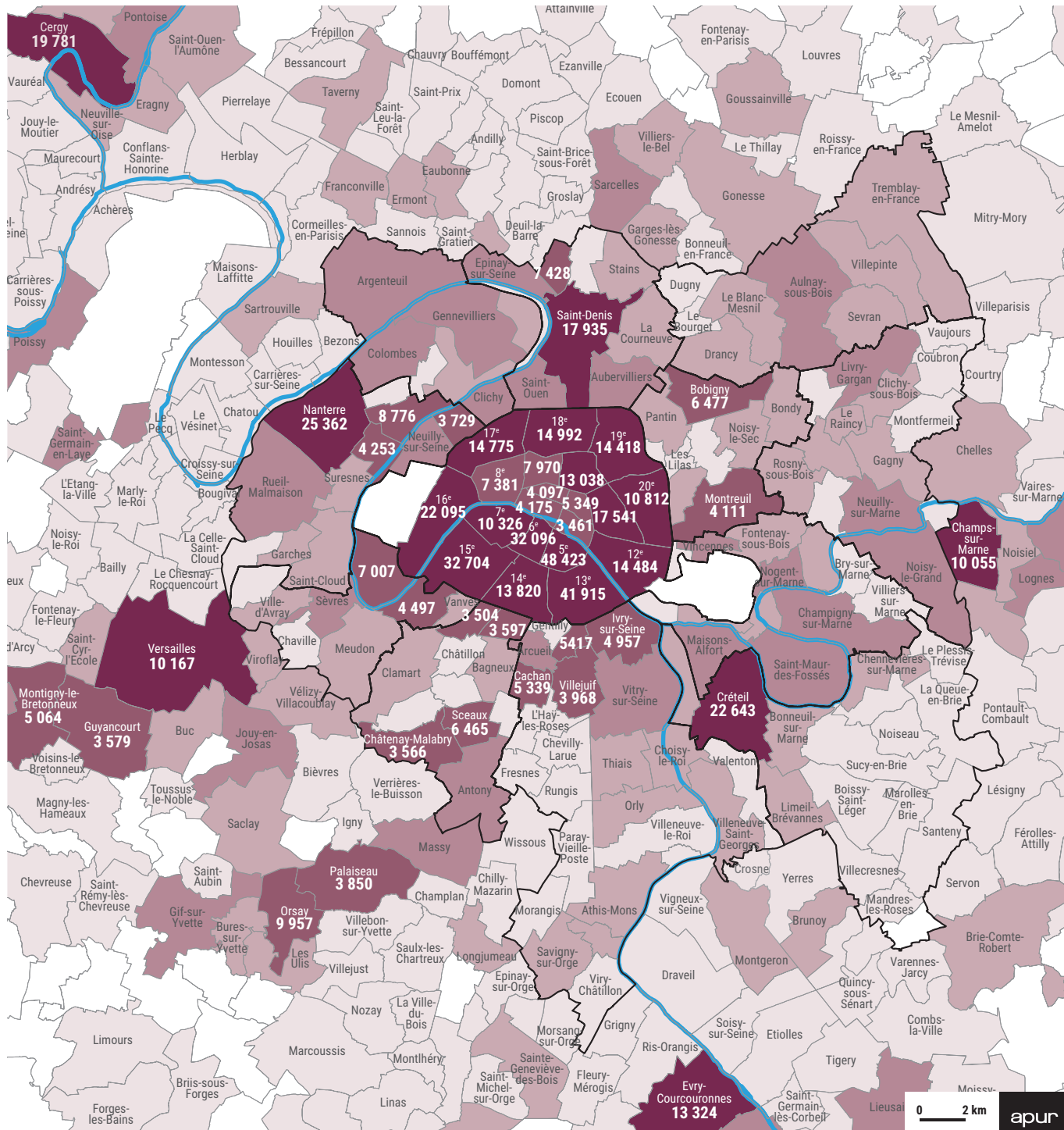
Ces paliers de décélération pour Paris et d'accélération dans les communes du Grand Paris constituent des signaux pour la capitale, en particulier sur la question du logement étudiant.

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN ÎLE-DE-FRANCE ET À PARIS ENTRE 1999 ET 2019

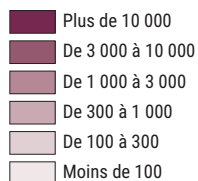


Sources : MESRI et Insee, recensements de la population, traitement Apur

LIEUX D'ÉTUDE DES ÉTUDIANTS



Nombre d'étudiants (*) au lieu d'étude



(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac
 Source : Mobsco (Insee), Recensement de la Population (Insee) - 2019, Traitement Apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE ET AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Lieu d'enseignement des étudiants du supérieur				Évolution annuelle moyenne			Lieu de résidence des étudiants du supérieur				Évolution annuelle moyenne		
	1999	2008	2013	2019	1999/2008	2008/2013	2013/2019	1999	2008	2013	2019	1999/2008	2008/2013	2013/2019
Paris	256 655	297 162	323 228	333 872	1,6%	1,7%	0,5%	165 430	184 899	196 671	195 320	1,2%	1,2%	-0,1%
Métropole du Grand Paris hors Paris	147 713	171 915	187 054	216 091	1,7%	1,7%	2,4%	167 290	211 688	237 353	271 695	2,6%	2,3%	2,4%
Métropole du Grand Paris	404 368	469 078	510 281	549 962	1,7%	1,7%	1,3%	332 720	396 587	434 024	467 015	2,0%	1,8%	1,3%
Île-de-France	503 837	595 682	644 539	700 618	1,9%	1,6%	1,4%	495 710	586 146	642 788	700 227	1,9%	1,9%	1,4%

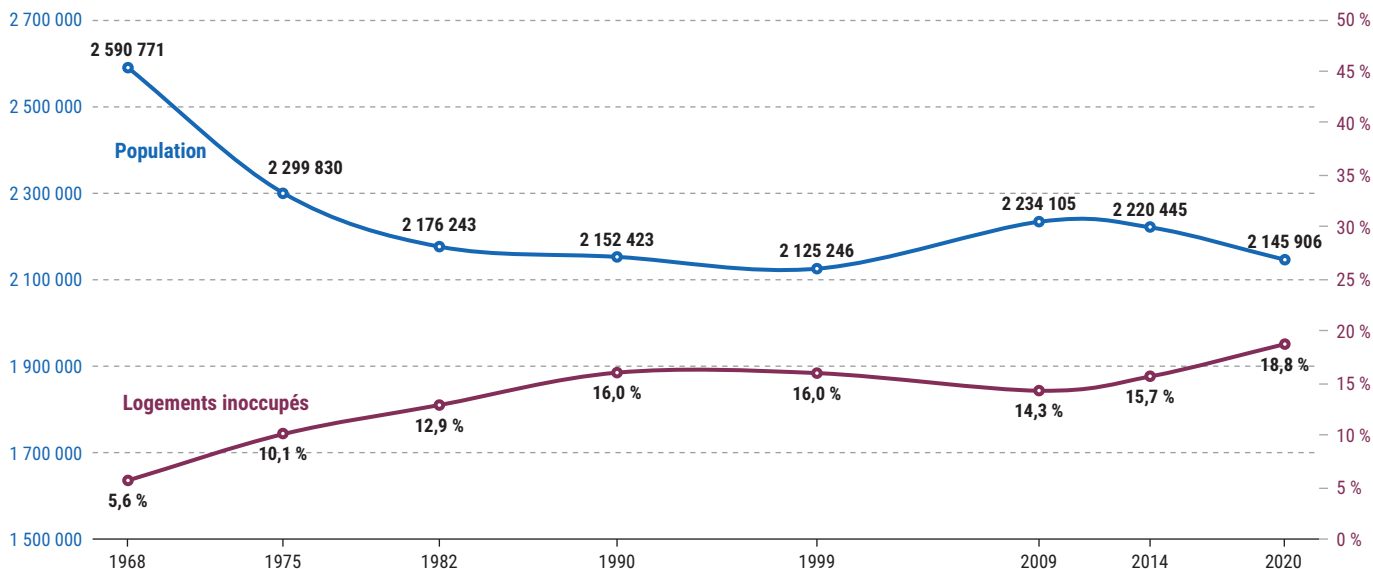
Source : Insee, recensements de la population

ÉVOLUTIONS RESPECTIVES DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION ÉTUDIANTE À PARIS

	2013	2019	Évolution absolue	Évolution relative
Population totale	2 229 621	2 165 423	-64 198	-2,9%
Population étudiante	196 671	195 320	-1 351	-0,1%

Source : Insee, recensements de la population

PARIS – ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION ET DE LA PART DE LOGEMENTS INOCCUPÉS DE 1968 À 2020



Source : Insee, recensements de la population, traitement Apur

Entre 1999 et 2019, l'augmentation du nombre d'étudiants habitant la capitale représente 81 % de l'augmentation de la population totale (+32 960 étudiants vs +40 680 habitants).

Ce ratio montre à quel point Paris est une ville attractive pour ce segment de population, et, à l'inverse, combien ce segment de population est important pour la ville de Paris.

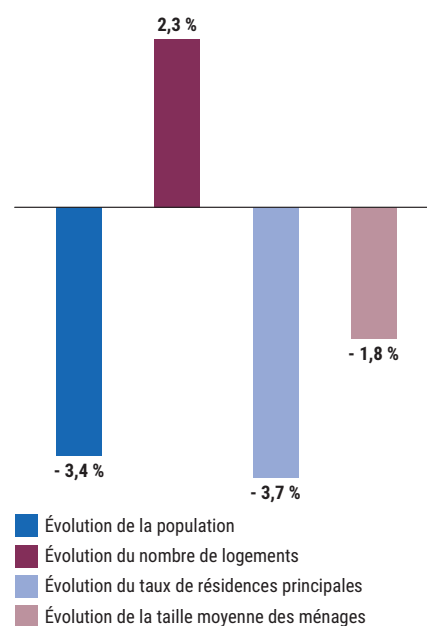
Néanmoins, la dernière période quinquennale montre une baisse de la population vivant à Paris. Cette baisse tendancielle est corrélée à plusieurs facteurs⁷ :

- Une forte progression du nombre de

logements inoccupés (résidences secondaires⁸ + logements vacants + logements occasionnels) : entre 2014 et 2020, Paris compte 32 000 logements supplémentaires dans son parc total, mais dans le même temps, 16 000 résidences principales en moins. Dans 4 arrondissements (1^{er}, 6^e, 7^e et 8^e arrondissements), la part de logements inoccupés dépasse même les 30 %.

- Dans le même temps, le déficit migratoire s'accroît. Il n'est pas tant le fait de départs plus nombreux, que d'arrivées en baisse, en particulier chez les jeunes de 20 à 24 ans (-2 700 arrivées chaque année entre 2012 et 2018).

PARIS – ÉVOLUTION DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2014 ET 2020



Source : Insee, recensements 2014 et 2020, traitement Apur

Un découplage de plus en plus fort entre lieux de résidences et d'études

44 % seulement des étudiants inscrits à Paris y résident

56 % des étudiants suivent une formation du supérieur à Paris sans y résider (187 000 sur 334 000). Ce pourcentage connaît une montée significative depuis 1999. À cette date, il s'établissait à 50 % (127 000 sur 256 000). **Néanmoins à Paris, le ratio d'étudiants « navetteurs », c'est-à-dire qui chaque jour viennent y étudier sans y habiter, est moins élevé que celui des actifs en emploi (60 %)** ce qui peut constituer un indicateur de réussite de la politique du logement en faveur des étudiants.

Ce taux n'est que de 24 % pour le Grand Paris considéré dans son ensemble : un quart des 550 000 étudiants dont le lieu d'études est situé dans la métropole n'y habitent pas, soit 132 600.

Ces évolutions s'expliquent à la fois par une augmentation du stock de logements étudiants et de l'offre en formations hors Paris et de difficultés d'accès au logement dans Paris.

Elles s'expliquent probablement aussi par la création de la région académique

d'Île-de-France en 2019. Le but de cette création est de permettre un plus grand brassage des publics étudiants, ce qui s'est traduit par un accès facilité aux établissements parisiens à l'ensemble des Franciliens. En levant le principe de la sectorisation académique, qui était jusqu'alors en vigueur, le système permet à des néo-bacheliers des académies de Créteil et Versailles de bénéficier, à égalité avec ceux de l'académie de Paris, de l'accès aux établissements parisiens du supérieur⁹. En revanche, les quotas géographiques sont maintenus pour les lycéens ressortissant d'académies hors Île-de-France.

Selon les dernières données exploitables du recensement, près d'un quart des étudiants inscrits dans un établissement du supérieur de la Métropole du Grand Paris réside hors de ses limites, soit 132 600 jeunes qui empruntent quotidiennement des moyens de transport pour se rendre dans leur établissement.

En termes de déplacements entre domicile et lieu d'étude, leur nombre s'est fortement accru depuis 1999, montrant que

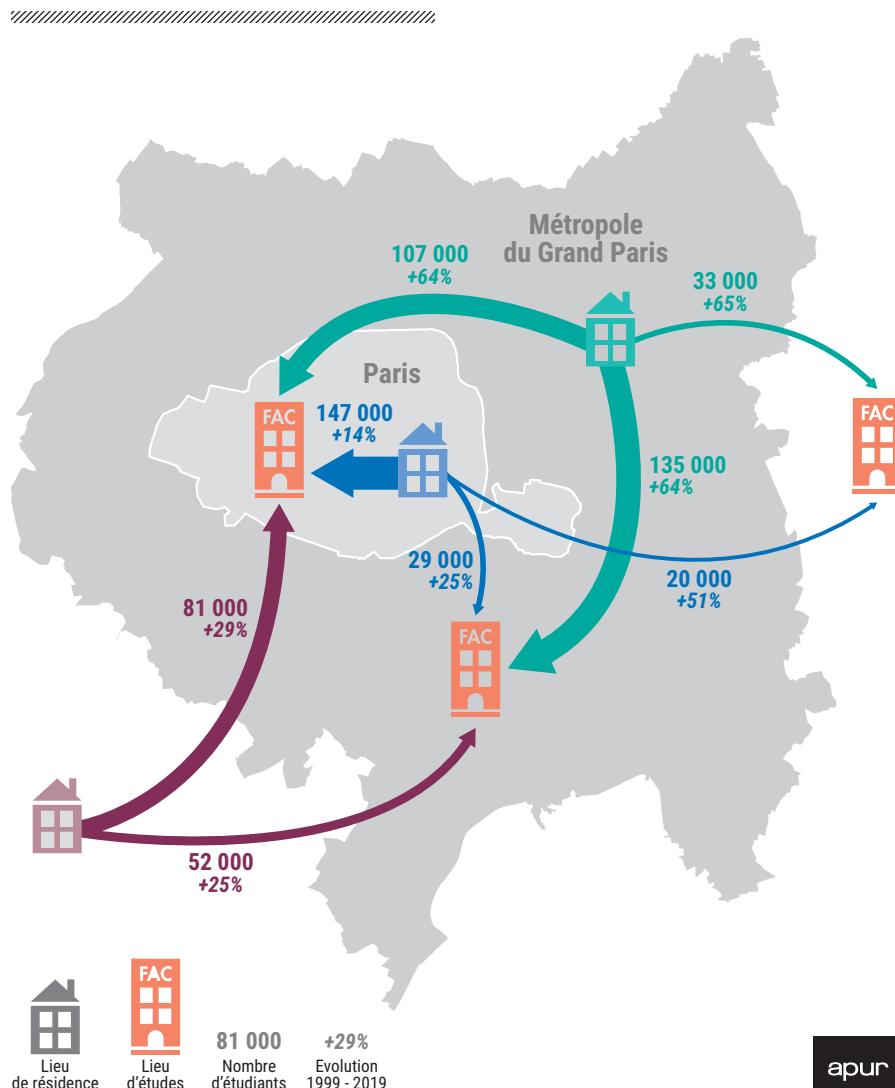
Entre 1999 et 2019, l'augmentation du nombre d'étudiants habitant la capitale représente **81 %** de l'augmentation de la population totale (+32 960 étudiants vs +40 680 habitants).

À Paris, le ratio d'étudiants « navetteurs », c'est-à-dire qui chaque jour viennent y étudier sans y habiter, est moins élevé que celui des actifs en emploi (60 %).

l'augmentation du nombre d'étudiants se double d'un renforcement du découplage entre lieu d'études et lieu de résidence. Ainsi, on recensait un total de 436 600 mouvements d'étudiants d'un territoire de résidence à un territoire d'étude différent (entrants et sortants)¹⁰. Ce volume a atteint 602 600 en 2019. Compte tenu de la hausse conjointe du nombre d'étudiants résident, le nombre de mouvements d'un territoire à l'autre s'est légèrement amplifié en pourcentage. Les plus fortes évolutions de déplacements interterritoriaux concernent les étudiants qui étudient à Paris mais n'y résident pas (+59 700 individus depuis

1999, +47 %), et les étudiants qui étudient au sein d'un établissement de la Métropole du Grand Paris, mais n'y résident pas (+ 28 700, +28 %). Les migrations domicile-études augmentent plus rapidement que celles du nombre d'étudiants. Les déplacements d'étudiants résident dans le Grand Paris et se rendant vers un lieu d'enseignement situé hors Grand Paris ont été multipliés par 1,6 entre 1999 et 2019. Bien que restant minoritaires, ce sont ceux qui augmentent le plus rapidement, montrant ainsi l'enrichissement progressif de l'offre en enseignement du supérieur en grande couronne.

MOUVEMENTS DES ÉTUDIANTS DE LEUR LIEU DE RÉSIDENCE À LEUR LIEU D'ÉTUDES



7 – « 7 086 619 habitants dans la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2020 », Apur, note n° 222, février 2023.

www.apur.org/fr/nos-travaux/7086619-habitants-metropole-grand-paris-1er-janvier-2020

8 – Les locations meublées touristiques relèvent de cette catégorie.

9 – « Sur Parcoursup, la fin de la sectorisation académique en Île-de-France dès 2019 », Natacha Lefauconnier, Le Monde, 16 janvier 2019.

10 – Il s'agit des étudiants domiciliés à Paris dont le lieu d'études se situe en petite couronne ou en grande couronne, des étudiants domiciliés en petite couronne et dont le lieu d'études est implanté à Paris ou en grande couronne, et des étudiants résident en grande couronne dont le lieu d'études est localisé à Paris ou en petite couronne.

Des déplacements quotidiens plus nombreux et un peu plus longs

Grâce à l'Étude Globale Transports¹¹, il est possible de caractériser les déplacements des étudiants. Une comparaison entre les millésimes 2010 et 2020 de l'enquête permet d'observer une augmentation du volume de déplacements étudiants (+16 %) et un allongement léger de leur durée.

Des déplacements étudiants pour des motifs variés

Les déplacements des étudiants se caractérisent par la diversité de leurs motifs. La part la plus importante des déplacements concerne la liaison domicile-étude mais elle ne représente qu'un tiers des déplacements. Une part non négligeable des déplacements concernent les loisirs (19 %). 11 % sont à destination du travail. Ces déplacements sont en forte augmentation.

Les étudiants sont nombreux à avoir une activité salariée en parallèle de leurs études en Île-de-France : l'enquête Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire de la vie étudiante en 2016 estime à 55 % la proportion d'étudiants franciliens ayant exercé au moins une activité rémunérée au cours de l'année universitaire.

Des déplacements franciliens centrés sur Paris mais qui tendent à s'équilibrer

Pour d'autres motifs que les études, notamment les loisirs, Paris est au cœur des déplacements.

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS SUR UNE JOURNÉE TYPE

	2020	2010	% d'évolution
Nombre total de déplacements sur une journée	2 028 980	1 704 612	16%

Source : EGT 2010, EGT 2020

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS PAR MOTIFS

	2020	2010
1- Domicile <-> Travail	11%	5%
2- Domicile <-> Études	33%	36%
3- Domicile <-> Achats	4%	8%
4- Domicile <-> Affaires personnelles	5%	4%
5- Domicile <-> Accompagnement	3%	4%
6- Domicile <-> Loisirs	19%	17%
7- Domicile <-> Autres	0%	0%
8- Secondaire lié au travail	7%	3%
9- Secondaire non lié au travail	17%	22%

Source : EGT 2020

DESTINATION DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS POUR MOTIFS DOMICILE-ÉTUDES

Grande couronne	Paris	Petite couronne
28%	35%	37%

Source : EGT 2020

DESTINATION DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS POUR MOTIFS LOISIRS

Paris	Petite couronne	Grande couronne
49%	26%	25%

Source : EGT 2020

11 – L'Étude Globale Transport modélise les déplacements en Île-de-France sur une journée type de semaine. L'analyse aux échelles petite couronne, grande couronne et Paris a été choisie ici pour plus de robustesse des résultats. En effet, aller à une échelle territoriale plus fine ne permettait pas d'avoir un échantillonnage satisfaisant pour empêcher un biais statistique.

MODES DE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS TOUS MOTIFS CONFONDUS

	Transports en commun	Voiture	2 roues motorisées	Vélo	Autres	Marche
2020	50%	17%	1%	2%	1%	29%
2010	50%	18%	1%	2%	0%	28%

Source : EGT 2020

RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDES

	2020	2010
Transports en commun	76%	76%
Voiture	11%	11%
2 roues motorisées	0%	0%
Vélo	1%	1%
Autres	0%	1%
Marche	11%	11%

Source : EGT 2010, EGT 2020

La moitié des déplacements sont faits en transports en commun

Tous motifs confondus, les transports en commun sont structurants dans les mobilités étudiantes puisqu'ils représentent 50 % des déplacements. La marche représente 29 % des déplacements réalisés par des étudiants. La voiture arrive ensuite en troisième position pour 17 % des déplacements étudiants. Le vélo, les deux-roues motorisés et les autres modes de transport ne sont que marginalement utilisés par les étudiants.

Lorsqu'on isole les déplacements pour le motif domicile-étude, 76 % des déplacements domicile-étude sont faits en transports en commun. Les déplacements vers un lieu d'études se situant à Paris sont effectués à 87 % en transports en commun.

Lorsque le lieu d'études se situe en grande couronne, les transports en commun sont majoritaires mais à seulement 58 %, avec une part certaine de déplacements faits en voiture (28 % des déplacements). Au global, la voiture et la marche ne représentent chacun que 11 % des déplacements des étudiants vers un lieu d'étude.

RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDES PAR LIEU DE DESTINATION EN 2020

Répartition modale	Lieu de destination			Total général
	Grande couronne	Paris	Petite couronne	
Transports en commun	58%	87%	78%	76%
Voiture	28%	0%	8%	11%
2 roues motorisées	0%	1%	0%	0%
Vélo	2%	0%	1%	1%
Autres	3%	0%	0%	1%
Marche	9%	12%	13%	11%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : EGT 2020

RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDES PAR LIEU DE DESTINATION EN 2010

Répartition modale	Lieu de destination			Total général
	Grande couronne	Paris	Petite couronne	
Transports en commun	53%	83%	81%	76%
Voiture	33%	1%	12%	11%
2 roues motorisées	1%	0%	0%	0%
Vélo	0%	2%	1%	1%
Autres	0%	0%	0%	0%
Marche	13%	14%	5%	11%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : EGT 2010

87 % des étudiants franciliens ont un abonnement de transport en commun

87 % des étudiants franciliens détient un abonnement de transport en commun contre 43 % de la population globale d'Île-de-France. Les étudiants parisiens sont 90 % à avoir un abonnement contre 57 % des Parisiens dans leur globalité.

L'abonnement aux transports en commun, notamment Imagine'R, est aidé par certains départements¹². La question de l'élargissement de ces aides peut se poser au vu du poids considérable des transports dans les mobilités étudiantes.

Les durées des trajets domicile-études

C'est vers Paris que les trajets sont les plus longs du domicile au lieu d'études. C'est particulièrement le cas depuis la grande couronne vers Paris, avec un trajet moyen d'une durée de 77 minutes.

C'est au départ de Paris que les trajets sont en moyenne les moins longs (40 minutes contre 51 minutes en moyenne depuis la petite couronne et 55 minutes depuis la grande couronne).

La liaison la plus courte est celle qui s'effectue dans Paris intra-muros, avec 33 minutes de trajet en moyenne du domicile au lieu d'étude.

En comparaison, les déplacements infraterritoriaux en petite et grande couronne sont plus longs : 38 minutes en grande couronne et 44 minutes en petite couronne.

Entre 2010 et 2020, on note un allongement notable du temps de transport domicile-études sur certains segments notamment depuis Paris et vers Paris.

PART DES ÉTUDIANTS AYANT UN ABONNEMENT AUX TRANSPORTS EN COMMUN PAR DÉPARTEMENT

Lieu de résidence	2020	2010
75	90%	87%
77	78%	73%
78	77%	82%
91	90%	84%
92	90%	83%
93	84%	93%
94	90%	79%
95	87%	82%
Île-de-France	87%	84%

Source : EGT 2010, EGT 2020

DURÉE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS DOMICILE-ÉTUDES EN 2020

Durée moyenne (minutes)	Vers grande couronne	Vers Paris	Vers petite couronne	Total général
Au départ de grande couronne	38	77	65	55
Au départ de Paris	70	33	63	40
Au départ de petite couronne	69	57	44	51
Total général	45	53	52	50

Source : EGT 2020

DURÉE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIANTS DOMICILE-ÉTUDES EN 2010

Durée moyenne (minutes)	Vers grande couronne	Vers Paris	Vers petite couronne	Total général
Au départ de grande couronne	39	71	76	57
Au départ de Paris	54	28	44	32
Au départ de petite couronne	50	48	44	47
Total général	42	43	52	46

Source : EGT 2010

12 – Le Val-de-Marne prend en charge 50 % du prix de l'abonnement Imagine'R étudiant pour les étudiants de moins de 26 ans résidant dans le département, sans conditions de ressources. Dans le cas de Paris, les pass Imagine'R des étudiants de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AEEH sont remboursés. La plupart des autres départements en revanche ne proposent des aides que pour les collégiens et les lycéens boursiers, et non pour les étudiants du supérieur.

DISTANCES MOYENNES DES TRAJETS DOMICILE-ÉTUDES EN 2010 ET EN 2020

	2020				2010			
	Vers la grande couronne	Vers Paris	Vers la petite couronne	Total général	Vers la grande couronne	Vers Paris	Vers la petite couronne	Total général
Au départ de grande couronne	9,5	23,9	17,6	15,2	9,5	24,1	20,1	16,5
Au départ de Paris	21,2	3,5	12	5,9	17,2	3,5	7,1	4,8
Au départ de petite couronne	18,5	12,8	7,2	10,1	13,2	8,4	6,4	7,9
Total général	11,6	12,3	10,6	11,5	10,7	9,4	9,7	9,8

Source : EGT 2010 et EGT 2020

Les distances moyennes des trajets domicile-études

En 2020, c'est au départ de la grande couronne que les trajets sont en moyenne les plus longs (15,2 km), notamment jusqu'à Paris (23,9 km).

Les distances ont globalement légèrement toutes augmenté depuis 2010, particulièrement de Paris à la petite couronne (+5 km). La distance la plus courte est parcourue par les Parisiens vivant et étudiant à Paris (3,5 km). C'est désormais à destination de Paris que les trajets sont les plus longs.



Le pôle universitaire Léonard de Vinci abrite 6 500 étudiants, en limite du quartier d'affaires de La Défense à Courbevoie

© Apur - Maud Charasson

1.3 | Les lieux de résidence des étudiants

En 2019, **470 000** étudiants résident dans la Métropole du Grand Paris. Près de 200 000 d'entre eux, soit **42 %**, vivent à Paris.

9 % des Parisiens sont des étudiants

En 2019, 470 000 étudiants résident dans la Métropole du Grand Paris. Près de 200 000 d'entre eux, soit 42 %, vivent à Paris (contre 50 % en 1999).

La carte des étudiants au lieu de résidence témoigne à la fois de leur concentration dans Paris mais aussi de leur présence importante dans l'ensemble des territoires du Grand Paris. Plusieurs communes de grande couronne accueillent également des établissements proposant une formation post-bac.

Globalement, Paris accueille 1,7 étudiant dans ses établissements du supérieur pour 1 étudiant résident, quand les communes de la Métropole du Grand Paris hors Paris accueillent 0,8 étudiant dans un établissement du supérieur pour 1 étudiant résident. Ce ratio augmente à Paris ces dernières années, ce qui reflète une consolidation de la vocation académique du territoire. En revanche, le ratio diminue légèrement en métropole hors Paris, montrant une accentuation de la dimension résidentielle des territoires.

Trois territoires partagent avec Paris cette surreprésentation d'étudiants au lieu d'étude par rapport aux étudiants présents au lieu de résidence :

- **Grand Paris Sud-Est Avenir**, territoire d'implantation de l'université de Paris-Est Créteil Val de Marne (1,5

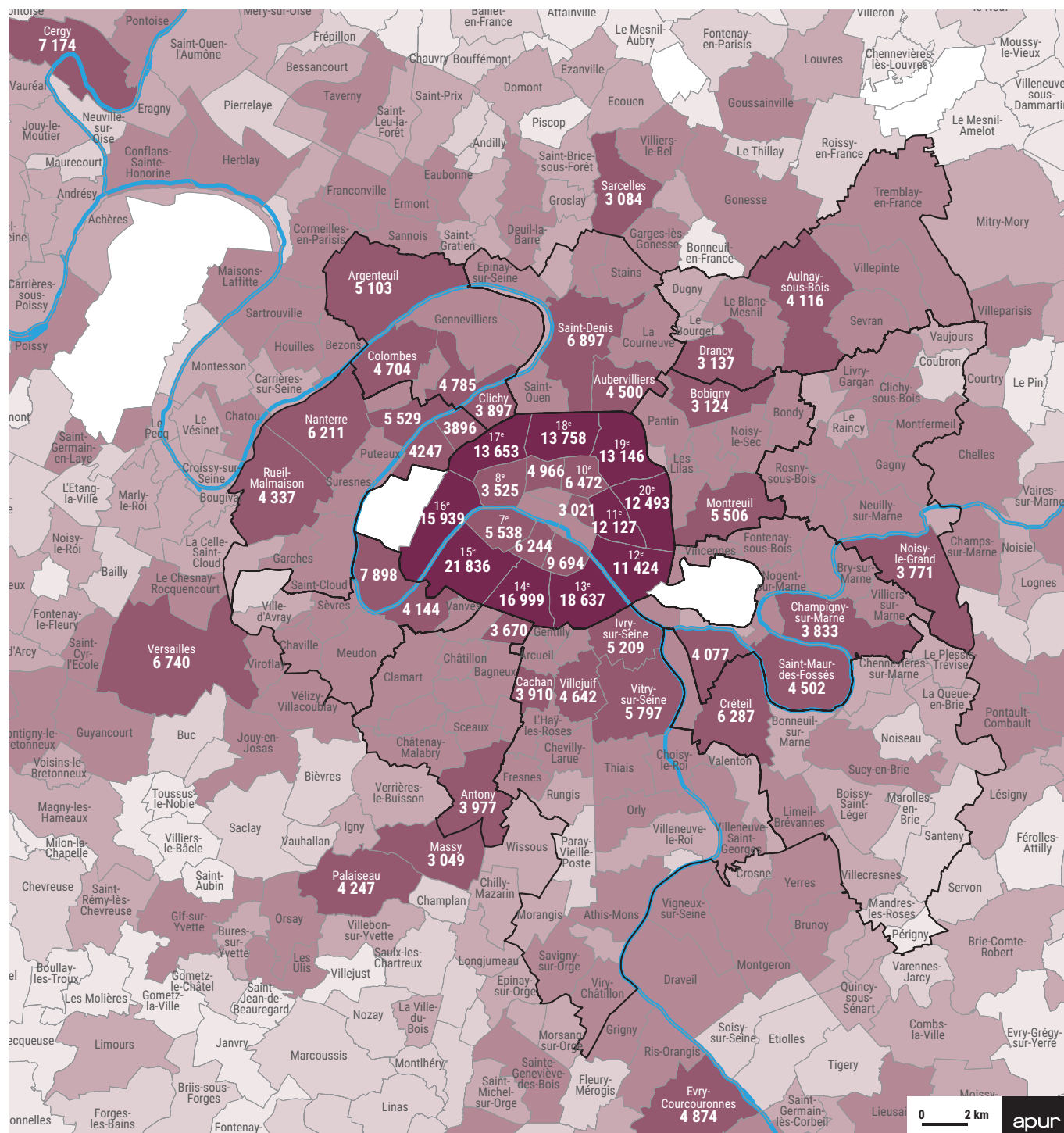
étudiant pour un étudiant résident),

- **Plaine Commune**, qui héberge une partie des implantations de l'université Sorbonne Paris Nord (Villetaneuse), le site principal de l'université Paris 8 à Saint-Denis, et désormais le site d'Aubervilliers du campus Condorcet. Au total, les 9 communes qui composent le territoire de Plaine Commune accueillent 1,4 étudiant au lieu d'étude pour 1 étudiant au lieu de résidence.
- Enfin, **Paris Ouest La Défense** reçoit également plus d'étudiants dans ses établissements d'enseignement supérieur qu'il n'en héberge (1,4 pour 1), avec l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense, mais aussi l'Essec business school, le campus Omnes, le campus Cesi et les multiples implantations du Pôle Léonard de Vinci.

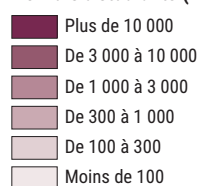
Les autres territoires de la Métropole du Grand Paris constituent globalement des espaces à forte vocation résidentielle : c'est en particulier le cas de Paris Terres d'Envol (0,3 étudiant au lieu d'études pour 1 étudiant résident) et du territoire Boucle Nord de Seine (0,3).

Trois territoires contigus, compris dans le cadran nord-est à est de la métropole, comptent parmi les moins « dotés » en étudiants au lieu d'étude. Ils cumulent ensemble 24 100 étudiants venant étudier sur place pour 63 200 étudiants résident (0,4). Il s'agit de Paris Terres

LIEUX DE RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS



Nombre d'étudiants (*) au lieu de résidence



(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac

Source : Mobsco (Insee), Recensement de la Population (Insee) - 2019, Traitement Apur

d'Envol, Grand Paris Grand Est et Paris Est Marne & Bois.

Si la Métropole du Grand Paris dans son ensemble affiche un nombre d'étudiants au lieu d'études légèrement excédentaire par rapport au nombre d'étudiants au lieu de résidence (1,2 pour 1), ce n'est pas le cas des territoires franciliens hors Grand Paris qui, à l'inverse, accueillent 0,7 étudiants au lieu d'étude pour 1 étudiant hébergé. Ce résultat est le produit d'une moyenne sur un espace très vaste (1 140 communes), et plusieurs com-

munes, regroupant des établissements supérieurs d'envergure, s'éloignent de cette moyenne: Orsay, Champs-sur-Marne et Lognes, Cergy et Pontoise, Évry, l'ensemble Versailles – Guyancourt – Montigny-le-Bretonneux – Jouy-en-Josas, ou encore Fontainebleau.

Ces écarts renseignent à la fois sur les déséquilibres territoriaux en matière d'offres en enseignement supérieur, et en creux, sur les vocations dominantes des communes composant le territoire du Grand Paris.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE ET AU LIEU DE RÉSIDENCE EN 2019

	Étudiants au lieu d'étude	Étudiants résidents	Population totale	% d'étudiants résidents dans la population totale	Ratio étudiants au lieu d'étude/étudiants résidents
T1 -Paris	333 872	195 320	2 165 423	9%	1,7
T2- Vallée Sud - Grand Paris	20 025	25 431	403 229	6%	0,8
T3- Grand Paris Seine Ouest	14 924	19 679	320 461	6%	0,8
T4- Paris Ouest La Défense	48 027	34 402	562 433	6%	1,4
T5- Boucle Nord de Seine	8 309	23 812	449 272	5%	0,3
T6- Plaine Commune	32 540	23 794	443 169	5%	1,4
T7- Paris Terres d'Envol	5 425	16 266	369 729	4%	0,3
T8- Est Ensemble	14 193	20 822	431 444	5%	0,7
T9- Grand Paris Grand Est	7 961	17 996	400 561	4%	0,4
T10- Paris Est Marne & Bois	10 761	28 969	510 395	6%	0,4
T11- Grand Paris Sud-Est Avenir	25 564	16 524	321 066	5%	1,5
T12- Grand-Orly Seine Bièvre	28 360	44 002	717 467	6%	0,6
Métropole du Grand Paris	549 962	467 015	7 094 649	7%	1,2
Île-de-France	700 618	700 227	12 262 544	6%	1,0

Source : Insee (recensement de la population 2019)

*Paris accueille **1,7** étudiant dans ses établissements du supérieur pour 1 étudiant résident*

Une relative stabilité des profils étudiants, mais des évolutions en matière de logement et d'activité

Qui sont les étudiants résident dans la Métropole du Grand Paris et comment évolue leur profil ? C'est à ces questions que permet de répondre le recensement de la population. Ses résultats mettent en évidence les singularités socio-démographiques de cette population et leurs évolutions sur deux décennies.

Le genre féminin est surreprésenté parmi les étudiants par rapport à son poids dans la population générale : 58 % des étudiants sont des femmes en 2019 à Paris (vs 53 % dans la population totale). Ce poids se renforce depuis 1999, où il s'établissait à 56 %. Il est également supérieur à l'évaluation établie par l'Observatoire de la Vie Étudiante au plan national (55 % en 2020)¹³. Cette proportion plus élevée est également observable dans la Métropole du Grand Paris hors Paris (54 %), mais l'écart avec la population de sexe féminin présente dans ces territoires est plus faible (52 %).

La moitié des étudiants résident dans la Métropole a moins de 22 ans (53 %), et ce ratio grimpe à 58 % pour les territoires du Grand Paris hors Paris. Ce niveau est moins élevé à Paris (47 %), mais a augmenté depuis 1999, où il s'établissait à 42 %. Ces augmentations sont à mettre à l'actif de la hausse croissante du nombre de bacheliers (+ 33 000 entre 2010 et 2021 dans la Métropole du Grand Paris, soit + 32 %)¹⁴, et de la progression des taux de poursuite d'étude post-bac pour les néo-bacheliers : parmi les 33 000 bacheliers supplémentaires, 29 000 ont poursuivi des études post-bac.

À l'inverse, 2 étudiants sur 10 vivant à Paris sont âgés de 25 ans et plus, un poids en baisse (22 % en 1999), mais des effectifs stables depuis 1999 (37 000 individus).

13 % des étudiants habitant la Métropole du Grand Paris sont de nationalité étrangère et 16 % sont immigrés. À Paris, ces proportions sont analogues, avec respectivement 14 % d'étrangers et 16 % d'immigrés. La part des étrangers et des immigrés parmi les étudiants est inférieure à leur poids dans la population générale (respectivement 17 % et 23 % dans le Grand Paris).

Ces parts se sont accrues légèrement entre 1999 et 2019 : passant de 13 à 14 % d'étrangers parmi les étudiants résident à Paris et de 9 à 12 % dans la Métropole du Grand Paris hors Paris.

Dans la Métropole du Grand Paris, **plus d'un quart des étudiants (27 %) occupe un emploi parallèlement aux études**, qu'il s'agisse d'un stage, d'un contrat d'apprentissage ou encore d'un contrat de travail classique (CDD, CDI). Cette proportion atteint près de 30 % à Paris et connaît une forte augmentation depuis 1999 (20 %).

L'explosion du nombre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (alternance) depuis 1999 alimente en grande partie cette hausse de l'activité des étudiants. Les stages rémunérés en entreprise, CDD et CDI pèsent également dans l'évolution à la hausse de l'activité étudiante.

Rendu possible dès 1987 dans le cadre de la loi Seguin, le recours à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur a connu un véritable engouement à partir de 2018, lors de la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage. De façon plus modeste, la création du régime de « l'auto-entrepreneur », entrée en vigueur en 2019, a pu favoriser la hausse du nombre de non-salariés chez les étudiants.

Plus d'un quart des étudiants (27 %) occupe un emploi parallèlement aux études.

13 — « Conditions de vie des étudiants 2020, données académiques et sociodémographiques », Observatoire National de la Vie Étudiante.

14 — + 158 000 au niveau national, soit + 30 % : « État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France », n° 15.

L'enquête menée à l'échelle nationale par l'Observatoire National de la Vie Étudiante, montre, en 2020, que pour 60 % des étudiants exerçant une activité rémunérée pendant leurs études, cette activité est concurrente voire très concurrente des études (nombre d'heures travaillées supérieur à un mi-temps). Un rapport du Sénat¹⁵ révèle que ce sont les étudiants les plus défavorisés socialement qui travaillent le plus, ce que confirment les travaux de Vanessa Pinto, maître de conférences en sociologie à l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA), auteure de « À l'École du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots » (2015) » : « parmi les enfants de cadres, les emplois occasionnels, tels que le baby-sitting ou les cours particuliers, prédominent dans les premières années d'études. Puis, ils sont remplacés par les stages rémunérés et les activités liées aux études. À l'opposé, chez les enfants d'ouvriers prédominent les stages de premier cycle – peu rémunérés –

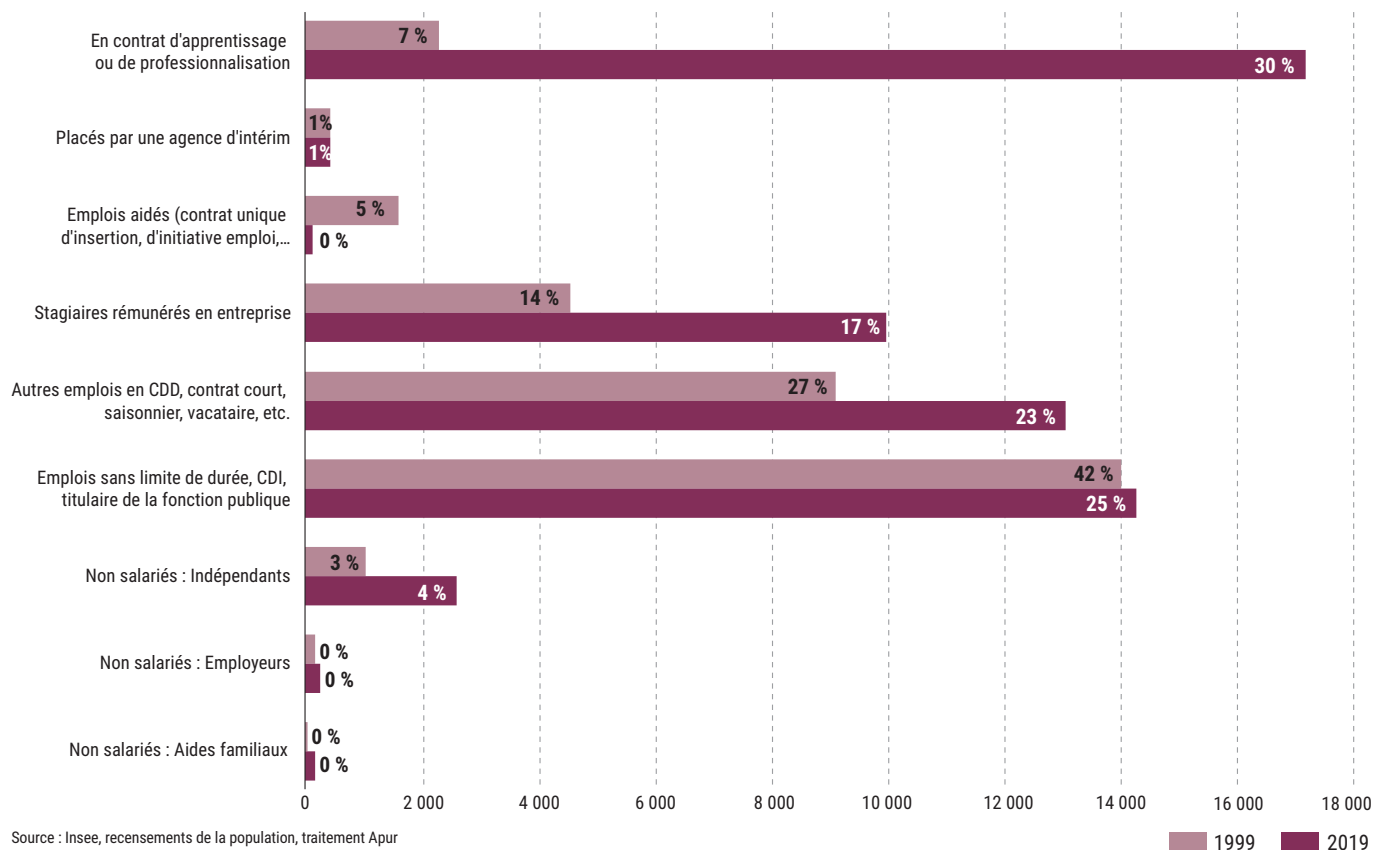
et les activités non liées aux études – tels que vendeur ou caissière dans la grande distribution »¹⁶.

Les modes de cohabitation des étudiants varient selon les territoires de résidence : à Paris, les étudiants vivent majoritairement (57 %) dans un logement autonome. Dans le Grand Paris hors Paris, les étudiants résident dans une large majorité (66 %) chez leurs parents. L'autonomie de logement à Paris s'explique en partie par l'arrivée de néo-bacheliers de province, mais elle n'est qu'une des clés d'interprétation. Le coût du loyer pour un logement autonome à Paris nécessite de disposer de ressources et/ou d'occuper un emploi à côté des études. Néanmoins, les modes de résidence évoluent rapidement, comme le montrent les résultats du recensement sur un temps long : la part d'étudiants vivant chez leur(s) parent(s) est en augmentation à Paris, passant de 32 % en 1999 à 37 % en 2019.

15 – « Rapport du Sénat sur l'accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour l'État et les collectivités », Laurent Lafon, juillet 2021.

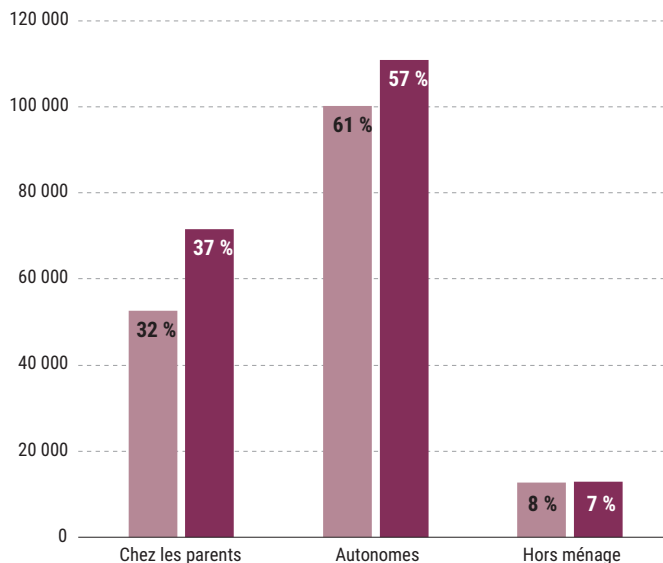
16 – Phrase citée dans le rapport du Sénat précédemment mentionné

TYPE D'EMPLOIS EXERCÉS PAR LES ÉTUDIANTS À PARIS



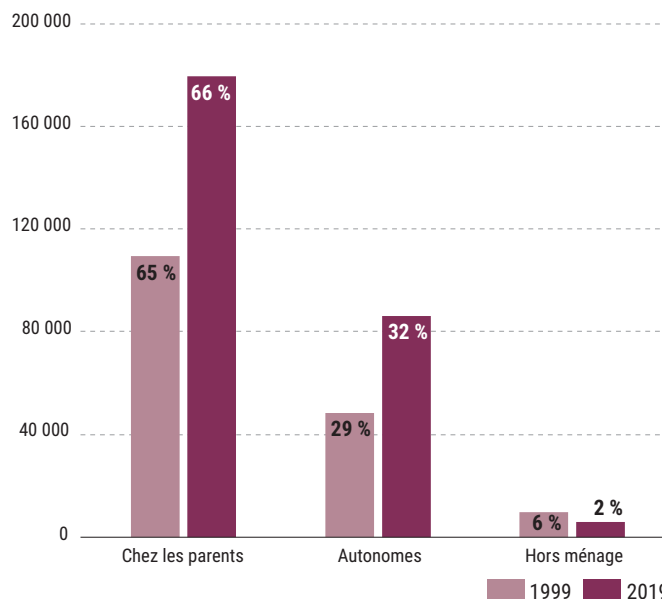
ÉVOLUTION DES MODES DE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

À PARIS



Source : Insee, recensements de la population, traitement Apur

DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (HORS PARIS)



1999 2019

LES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES
DES ÉTUDIANTS RÉSIDENTS

		Paris		MGP (hors Paris)		Métropole du Grand Paris	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'étudiants		195 320		271 696		467 015	
Sexe	Homme	82 734	42%	125 334	46%	208 068	45%
	Femme	112 585	58%	146 362	54%	258 948	55%
Âge	16-21 ans	91 621	47%	157 472	58%	249 093	53%
	22-24 ans	66 379	34%	77 352	28%	143 731	31%
	25-29 ans	37 319	19%	36 872	14%	74 192	16%
Nationalité	Étrangers	27 895	14%	33 049	12%	60 945	13%
	Français	167 424	86%	238 647	88%	406 071	87%
Statut d'immigration	Immigré	31 539	16%	41 249	15%	72 788	16%
	Non immigré	163 780	84%	230 447	85%	394 227	84%
Mode de cohabitation	Chez les parents	71 617	37%	179 770	66%	251 387	54%
	Autonomes	110 900	57%	86 213	32%	197 113	42%
	...dont colocation	26 109	13%	24 567	9%	50 676	11%
	...dont personne seule	64 832	33%	41 418	15%	106 251	23%
	Hors ménage	12 802	7%	5 713	2%	18 515	4%
Migration	Vivant en province 1 an auparavant	27 616	14%	17 718	7%	45 334	10%
Ayant un emploi	Apprentissage, stage, contrat (CDD, CDI)	54 969	28%	68 100	25%	123 070	26%

Source : Insee, recensement de la population 2019

1.4

Des effectifs en augmentation au lieu d'études et au lieu de résidence

Boucle Nord de Seine, Plaine Commune et Est Ensemble concentrent, avec le territoire de Grand Orly Seine Bièvre, les hausses les plus conséquentes du nombre d'étudiants au lieu de résidence.

Évolution des lieux de résidence des étudiants : un arc nord/nord-est particulièrement dynamique

Les territoires situés dans un cadran nord / nord-est de la métropole, **Boucle Nord de Seine, Plaine Commune et Est Ensemble concentrent, avec le territoire de Grand Orly Seine Bièvre, les hausses les plus conséquentes du nombre d'étudiants au lieu de résidence entre 1999 et 2019.**

Plus précisément, plusieurs communes conjuguent une forte augmentation du nombre d'étudiants au lieu de résidence (supérieure ou égale à 50 %) et un volume d'étudiants en 2019 supérieur à la moyenne des communes de la Métropole du Grand Paris (supérieur ou égal à 3 200 étudiants pour une moyenne de 3 110 étudiants par commune) :

- **Au nord-ouest**, un continuum de communes composé d'Argenteuil, Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, Asnières-sur-Seine, Colombes, Courbevoie et Nanterre. Ces 7 communes, situées dans ou autour de la boucle nord de la Seine, gagnent 15 200 étudiants au lieu de résidence (+ 81 %).

- **Au sud-ouest**, en limite de Paris, 3 communes émergent : Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Montrouge. Ensemble, elles comptent 15 700 étudiants parmi leur population, soit une hausse de 6 100 depuis 1999 (+ 64 %).

- **Au sud-est**, Grand Orly Seine-Bièvre connaît une augmentation importante du nombre d'étudiants au lieu de résidence, une hausse portée par 4 communes limitrophes : Ivry-sur-Seine, Cachan, Villejuif, Vitry-sur-Seine. Elles accueillent près de 10 000 étudiants supplémentaires sur leur sol, soit une augmentation de 103 %.

- **À l'est de Paris**, l'accroissement est beaucoup plus diffus, hormis pour le bloc « Créteil – Maisons-Alfort ». Les 3 communes de Champigny-sur-Marne, Montreuil et Aulnay-sous-Bois, assez éloignées géographiquement, totalisent près de 23 800 étudiants en 2019 contre 13 800 en 1999, soit un accroissement relatif de + 73 %. La poussée la plus importante concerne Montreuil, avec + 2 800 étudiants (+ 101 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE PAR TERRITOIRE

	Nombre d'étudiants au lieu de résidence		Évolution 1999-2019		
	1999	2019	Valeur absolue	%	Variation annuelle moyenne
T1 -Paris	165 431	195 320	29 889	18,1%	0,8%
T2- Vallée Sud - Grand Paris	19 675	25 431	5 756	29,3%	1,3%
T3- Grand Paris Seine Ouest	12 824	19 679	6 855	53,5%	2,2%
T4- Paris Ouest La Défense	22 730	34 402	11 672	51,3%	2,1%
T5- Boucle Nord de Seine	12 223	23 812	11 589	94,8%	3,4%
T6- Plaine Commune	11 373	23 794	12 421	109,2%	3,8%
T7- Paris Terres d'Envol	9 801	16 266	6 465	66,0%	2,6%
T8- Est Ensemble	11 562	20 822	9 260	80,1%	3,0%
T9- Grand Paris Grand Est	11 884	17 996	6 112	51,4%	2,1%
T10- Paris Est Marne & Bois	19 866	28 969	9 103	45,8%	1,9%
T11- Grand Paris Sud-Est Avenir	11 662	16 524	4 862	41,7%	1,8%
T12- Grand-Orly Seine Bièvre	23 686	44 002	20 316	85,8%	3,1%
Métropole du Grand Paris	332 717	467 015	134 298	40,4%	1,7%
Île-de-France	495 710	700 227	204 517	41,8%	1,8%

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2019

• Enfin, **au nord de Paris**, le 19^e arrondissement, Aubervilliers et Saint-Denis composent le dernier ensemble de communes attenantes présentant une évolution du nombre d'étudiants supérieure à la moyenne métropolitaine. Ces 3 communes accueillent 10 800 étudiants additionnels (+ 78 %). Si la plus grosse évolution en valeur absolue revient au 19^e arrondissement, avec 4 600 étudiants supplémentaires, la hausse relative la plus forte concerne Aubervilliers (+ 171 %).

Regardée à une échelle plus large, la hausse du nombre d'étudiants par commune montre que cette tendance reste polarisée, à l'exception de quelques communes particulières, dont la plupart sont le siège d'implantations d'établissements du supérieur : Versailles, Palaiseau, Massy, Bussy-Saint-Georges, ou encore Sarcelles et Évry.

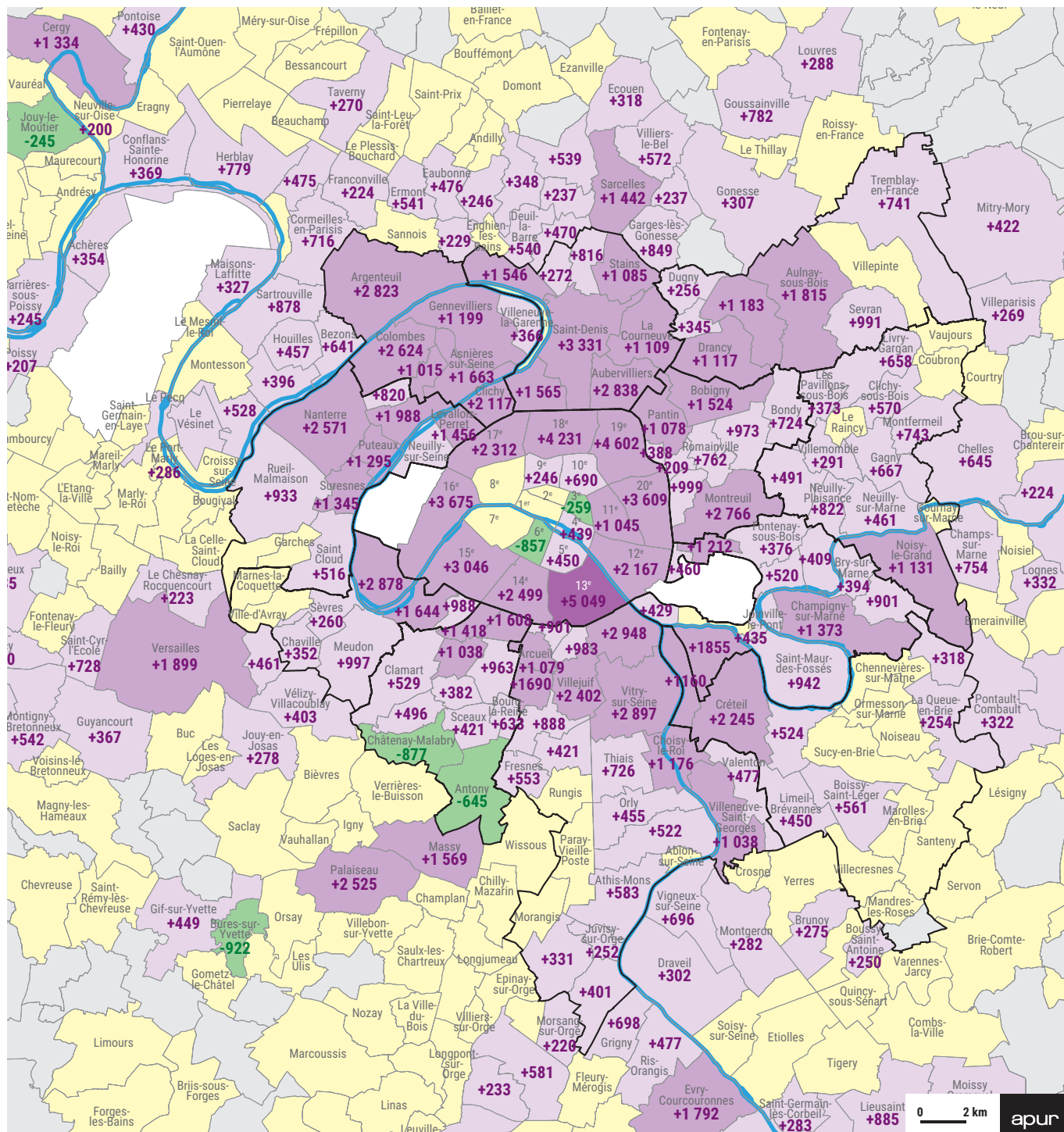
Les 22 communes que nous venons de citer cumulent ensemble 52 000 étu-

dants supplémentaires entre 1999 et 2019 au lieu de résidence, soit 39 % de la croissance enregistrée dans l'ensemble de la métropole pour 15 % des communes la composant. Dans ces communes dynamiques, l'augmentation du nombre d'étudiants est sensiblement plus rapide que celle de la population générale (+ 79 % contre + 18 %).

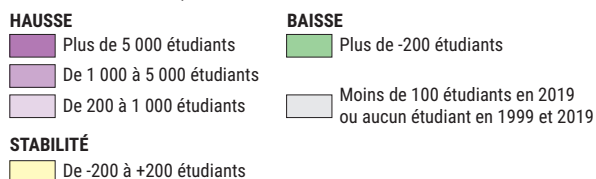
L'élévation du taux de poursuite d'études post-bac mais aussi et surtout les dynamiques de production de logements étudiants importantes expliquent ces augmentations.

Dans Paris, les 3 premiers arrondissements ainsi que les 6^e, 7^e et 8^e arrondissements connaissent un fléchissement ou une stagnation du nombre d'étudiants au lieu de résidence. En revanche, les arrondissements périphériques enregistrent des croissances importantes du nombre d'étudiants au lieu de résidence.

ÉVOLUTION DES ÉTUDIANTS, AU LIEU DE RÉSIDENCE, ENTRE 1999 ET 2019



Évolution du nombre d'étudiants (*) au lieu de résidence, entre 1999 et 2019



(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac

Source : Mobsco (Insee), Recensement de la Population (Insee) - 1999 et 2019, Traitement Apur

Une augmentation du nombre d'étudiants au lieu de résidence depuis 1999 comme dans les autres grandes métropoles françaises

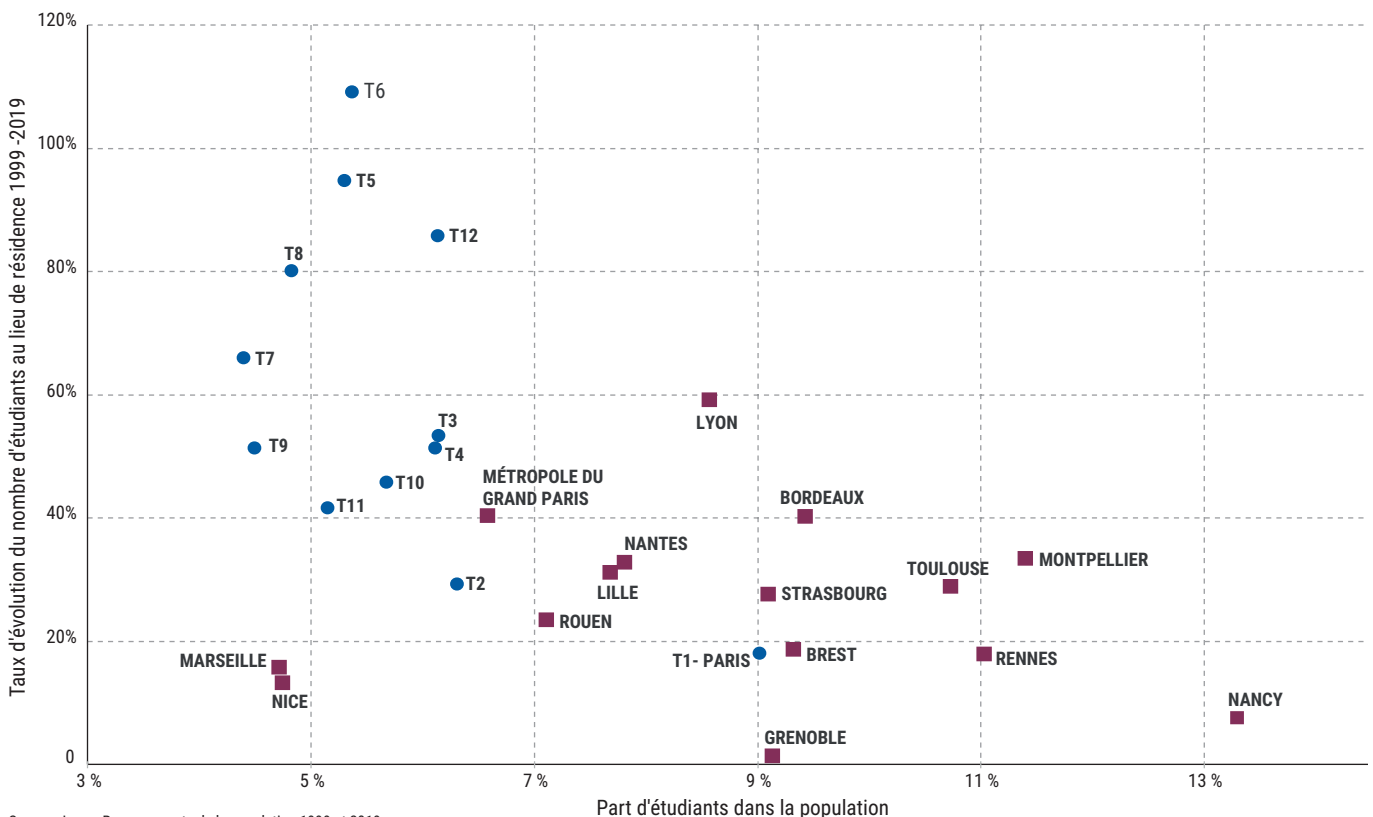
La hausse du nombre d'étudiants est un invariant de toutes les grandes métropoles françaises, à des degrés d'intensité divers. L'augmentation moyenne du nombre d'étudiants au lieu de résidence est de +33 % dans ces métropoles, avec des écarts sensibles entre les métropoles de Lyon, du Grand Paris et de Bordeaux (respectivement +59 %, +40 %, +40 %), et celles d'Aix-Marseille, de Nice, de Nancy et de Grenoble (respectivement +16 %, +13 %, +8 % et +1 %).

Ces métropoles totalisent ensemble 1,26 millions d'étudiants en 2019, un effectif en hausse de +314 500 depuis 1999.

La part moyenne des étudiants dans la population générale atteint 7 % pour l'ensemble des métropoles. Ce niveau est largement franchi dans les métropoles de Nancy (13 %), Toulouse, Montpellier, Rennes (11 % chacune). Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Grenoble et Brest partagent un taux d'étudiants dans la population totale supérieur (de 9 %).

À Paris, les étudiants constituent le moteur essentiel de la croissance démographique de la population. Ils pèsent pour 81 % dans l'accroissement de la population générale.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE DANS LES GRANDES MÉTROPOLIS RÉGIONALES ET DANS LES TERRITOIRES DU GRAND PARIS (*)

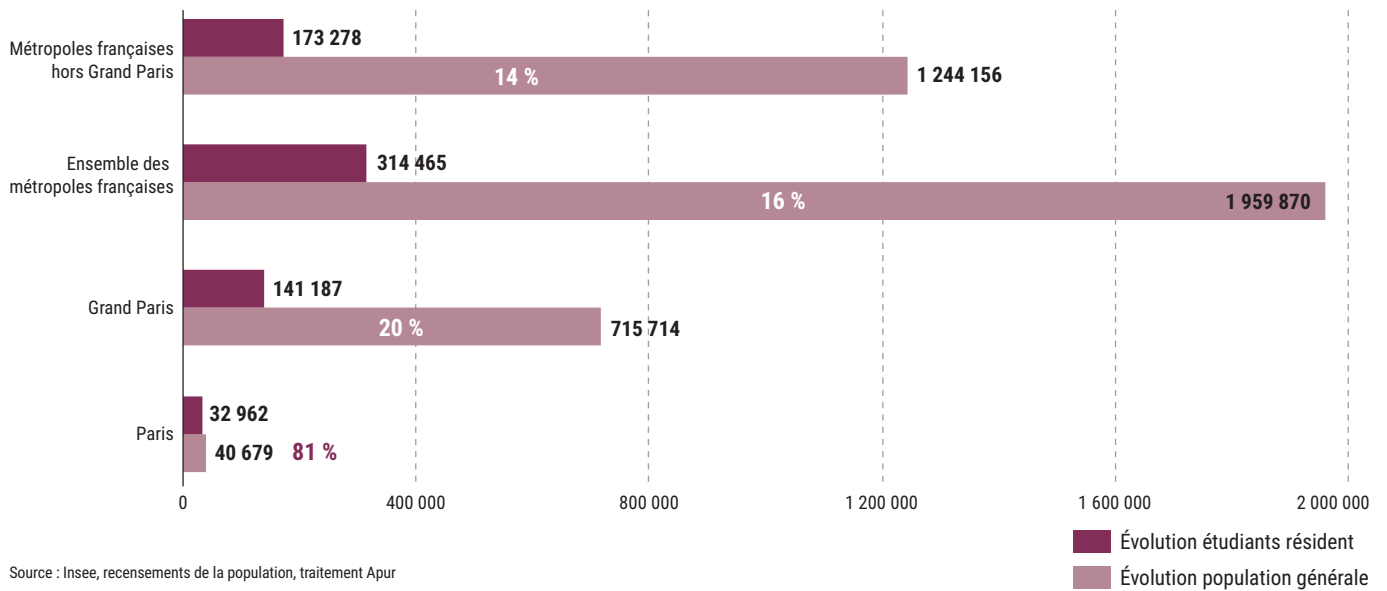


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2019

Aide à la lecture : Les étudiants représentent près de 7 % de l'ensemble de la population de la Métropole du Grand Paris. Entre 1999 et 2019, le nombre d'étudiants dans la MGP a augmenté de près de 40 %.

(*) : On parle ici des métropoles au sens de la loi du 16 décembre 2010, modifiée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles : 12 métropoles de droit commun, 2 métropoles à statut particulier et 1 collectivité territoriale à statut particulier dotée des compétences d'une métropole et d'un département.

LES CONTRIBUTIONS RESPECTIVES DES ÉTUDIANTS À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION GÉNÉRALE DANS LES GRANDES MÉTROPOLIS FRANÇAISES



Étudiants devant la bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, quartier Latin, Paris 5^e

© Apur - David Boureau

Un accroissement général des effectifs au lieu d'études qui se traduit par des mouvements géographiques

En 30 ans, l'augmentation du nombre d'étudiants au lieu d'étude observée en Île-de-France est bien plus rapide que l'augmentation moyenne de la population générale (+ 39,4 % vs + 12,0 %).

Dans le périmètre du Grand Paris, la croissance du nombre d'étudiants atteint +146 000 personnes (+ 36 %), dont plus de la moitié à Paris (+ 77 000, + 30 %). Paris continue de gagner des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur présents sur son périmètre, mais les territoires du Grand Paris hors Paris progressent plus rapidement.

Deux territoires se détachent par le nombre d'étudiants accueillis au lieu d'études : Paris Ouest La Défense et Plaine Commune, qui réunissent ensemble 80 600 étudiants en 2019 (37 % des effectifs étudiants de la métropole hors Paris).

En termes d'évolutions, plusieurs territoires réalisent des gains conséquents :

- Grand-Orly Seine Bièvre, avec un solde positif de 16 600 étudiants au lieu d'études (+ 143 %)
- Grand Paris Seine Ouest accueille 8 800 étudiants supplémentaires dans ses établissements du supérieur (+ 145 %)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE PAR TERRITOIRE

	Nombre d'étudiants au lieu d'étude				Évolution 1999-2019		
	1999	2008	2013	2019	Valeur absolue	%	Variation annuelle moyenne
T1 - Paris	256 655	297 162	323 228	333 872	77 217	30,2%	1,3%
T2- Vallée Sud - Grand Paris	18 704	18 661	19 426	20 025	1 321	7,3%	0,4%
T3- Grand Paris Seine Ouest	6 103	9 698	10 901	14 924	8 821	145,3%	4,6%
T4- Paris Ouest La Défense	35 908	38 317	41 035	48 027	12 119	34,1%	1,5%
T5- Boucle Nord de Seine	4 802	6 898	7 968	8 309	3 507	73,8%	2,8%
T6- Plaine Commune	30 490	27 957	27 509	32 540	2 050	6,9%	0,3%
T7- Paris Terres d'Envol	2 341	4 191	4 703	5 425	3 084	137,8%	4,3%
T8- Est Ensemble	5 762	10 028	12 383	14 193	8 431	147,2%	4,6%
T9- Grand Paris Grand Est	4 360	6 482	6 915	7 961	3 601	82,6%	3,1%
T10- Paris Est Marne & Bois	10 026	9 480	10 181	10 761	735	7,8%	0,4%
T11- Grand Paris Sud-Est Avenir	17 461	20 409	22 273	25 564	8 103	47,1%	1,9%
T12- Grand-Orly Seine Bièvre	11 756	19 793	23 759	28 360	16 604	142,5%	4,5%
Métropole du Grand Paris	404 368	469 078	510 281	549 962	145 594	36,3%	1,5%
Île-de-France	502 570	595 682	644 539	700 618	198 048	39,4%	1,7%

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2019

- Est Ensemble accueille 8 500 étudiants supplémentaires entre 1999 et 2019 (+147 %)

La hausse du nombre d'étudiants est observable dans tous les territoires du Grand Paris, mais les rythmes de croissance sont variables et expliquent une modification structurelle des concentrations étudiantes.

Paris accueille 48 % des étudiants franciliens au lieu d'études, contre 51 % en 1999. Les territoires du Grand Paris, hors Paris, passent de 29 % à 31 % en structure, et l'Île-de-France hors Métropole du Grand Paris accueille désormais 22 % des étudiants franciliens (20 % en 1999). Les mouvements sont lents, mais ce très progressif rééquilibrage est la traduction d'une meilleure répartition géographique de l'offre en formations post-bac, et mécaniquement, d'une dépoliarisation graduelle des effectifs étudiants.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE, ÉVOLUTION DES POIDS RESPECTIFS

	1999	2019
Paris	51,0%	47,7%
Métropole du Grand Paris, hors Paris	29,3%	30,8%
Île-de-France, hors Métropole du Grand Paris	19,7%	21,5%
	100%	100%

Source : Insee, recensements de la population

Le desserrement des universités, engagé depuis les années 1960, a contribué à doter de nombreux territoires hors Paris de capacités d'accueil étudiantes. Trois pôles ont les premiers tiré parti de ce déploiement : Nanterre (25 400 étudiants), Créteil (22 700 étudiants), puis Saint-Denis (17 900 étudiants). En grande couronne, les villes nouvelles accueillent également des effectifs étudiants importants : Cergy (19 800 étudiants), et dans une mesure plus modeste, Évry (13 300 étudiants) et Champs-sur-Marne (10 100 étudiants). Elles sont complétées par des campus historiques : Versailles (10 200

étudiants), dans les Yvelines, et Orsay (10 000 étudiants), dans l'Essonne.

Hormis ces concentrations désormais bien ancrées et visibilisées par leur offre disciplinaire, on assiste à une fabrique très localisée de l'offre d'enseignement supérieur, soit en lien avec des délocalisations de formations publiques, soit en lien avec l'émergence d'établissements privés souvent au plus près d'un écosystème composé de grands groupes économiques, soit en lien avec la volonté d'élus de conserver une vocation étudiante à un secteur après le départ d'écoles.

Plusieurs communes concentrent une forte augmentation du nombre d'étudiants entre 1999 et 2019 :

- Les pôles déjà constitués de Cergy, Créteil, Champs-sur-Marne, Versailles-Saint-Quentin et Bobigny, accueillent 24 000 nouveaux étudiants, confortant ainsi des positions déjà bien établies.
- En deux décennies, les communes voisines de Puteaux et Courbevoie accueillent 10 000 étudiants supplémentaires dans ce qui constitue, désormais, un territoire de choix pour les établissements du supérieur, en particulier du secteur privé. Cette effervescence est reliée en grande partie à la volonté d'affilier l'offre de formations au tissu économique du plus grand quartier d'affaires d'Europe, et des grands comptes qui y ont élu domicile.
- Les villes de Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, limitrophes, conjuguent également une hausse importante du nombre de leurs étudiants (+ 9 400) avec l'arrivée de nouveaux établissements.
- Le dynamisme du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre se mesure en particulier à l'évolution du nombre d'étudiants dans les communes limitrophes d'Ivry-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre, ainsi que de Cachan. Ces trois communes attirent 9 300 étudiants supplémentaires entre 1999 et 2019, soit 56 % de la croissance enregistrée par le territoire.

*Paris accueille
48 % des étudiants
franciliens au lieu
d'études, contre
51 % en 1999.*

Entre 2008 et 2019 Paris accueille près de **+37 000** étudiants supplémentaires.

17 — « Du désamiantage à la rénovation du campus de Jussieu », rapport de la Cour des Comptes.

- Montreuil accueille près de 3 000 étudiants supplémentaires, principalement dans des lycées proposant des formations post-bac, et également dans des établissements tournés vers le multimédia, la création et la communication.
- Dans Paris intra-muros, plusieurs arrondissements, essentiellement périphériques, connaissent un accroissement significatif de leur nombre d'étudiants au lieu d'études. Les établissements les accueillant sont plutôt situés dans un large croissant est-sud allant du 18^e au 13^e arrondissement. Plus centraux, les 2^e, 10^e et 11^e arrondissements, amplifient également leur capacité d'attraction auprès des étudiants. Dix arrondissements (2^e, 10^e,

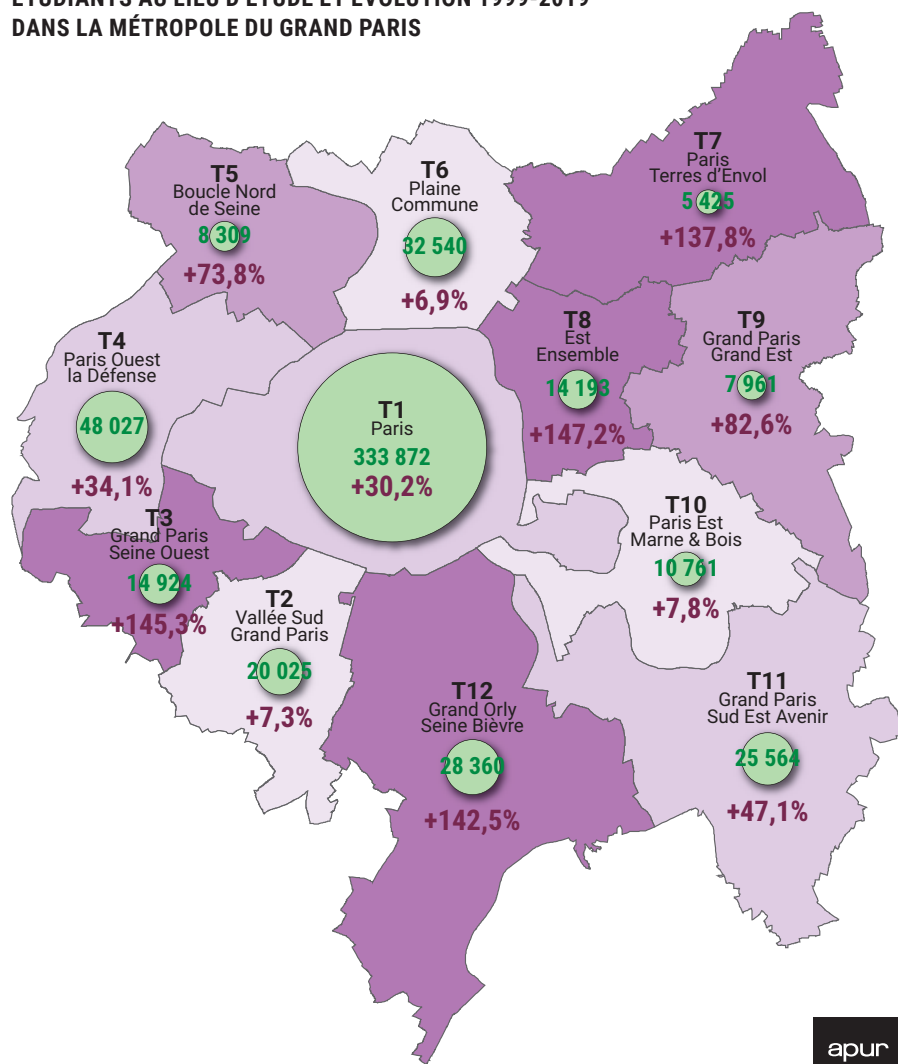
11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e) attirent 75 000 étudiants supplémentaires en 20 ans, quand le reste de la capitale accueille seulement 2 600 étudiants de plus.

Entre 2008 et 2019 Paris accueille près de +37 000 étudiants supplémentaires, essentiellement au cours de la période 2008-2013. Le grand quartier latin (5^e, 6^e et 13^e arrondissements) absorbe 80 % de la hausse des effectifs parisiens réalisée entre 2008 et 2019, renforçant son identité historique de « centre du savoir ». Le pôle universitaire de l'université Paris-Cité, inauguré en 2007 et déployé depuis, compte pour beaucoup dans cette augmentation des effectifs étudiants.

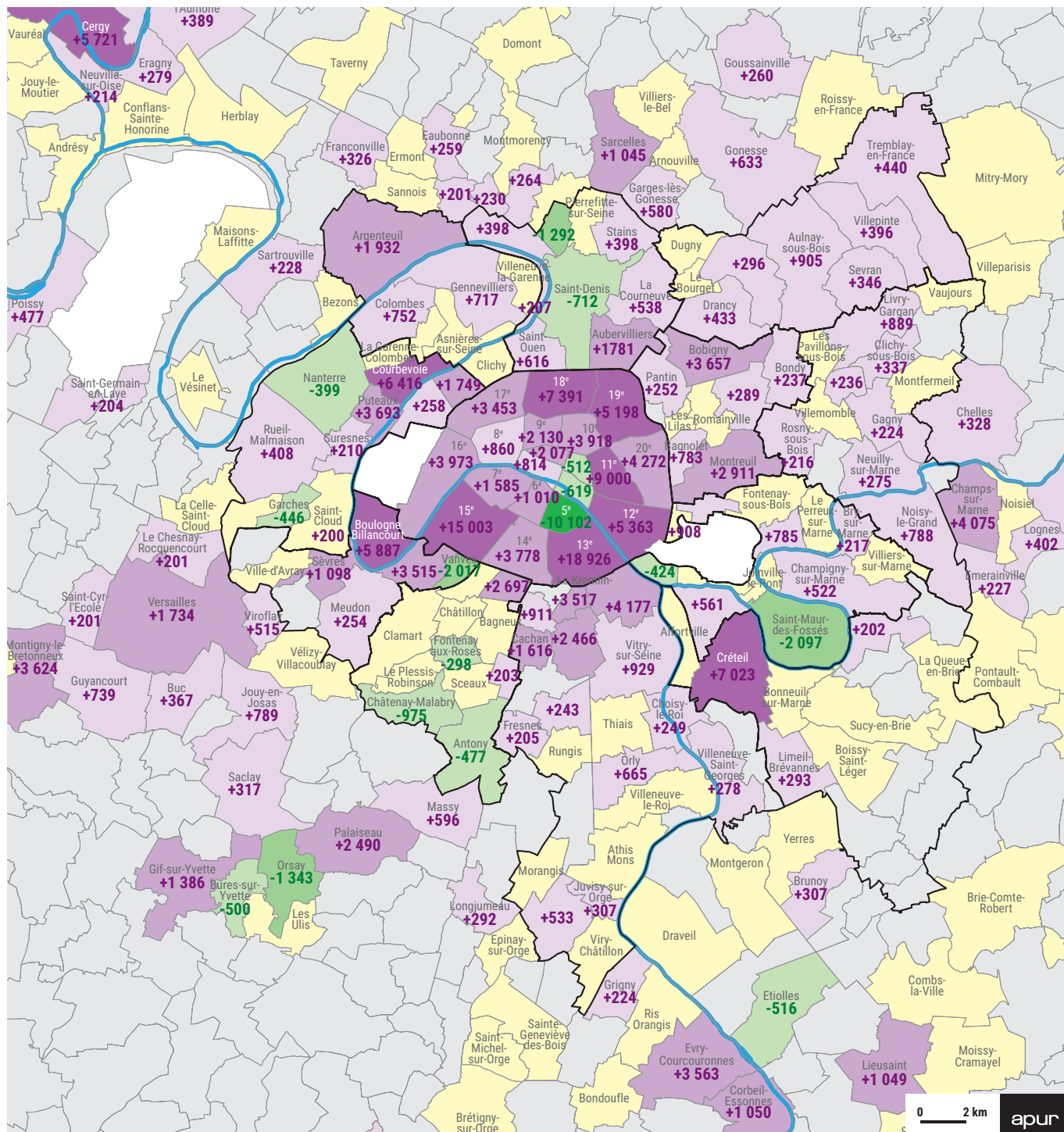
Le campus de Jussieu (Sorbonne Université), dont le chantier de désamiantage s'est étalé entre 1996 et 2015 et a nécessité des délocalisations d'enseignement sur 9 sites tampons à Paris et en proche banlieue¹⁷, a retrouvé sa pleine capacité opérationnelle en 2016.

C'est également au cours de cette période resserrée que les communes accueillant les établissements de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, le campus Saclay, le campus Condorcet, les communes de la Défense, mais également les communes de Saint-Denis, Argenteuil ou encore Sarcelles, ont connu un afflux d'étudiants important.

ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE ET ÉVOLUTION 1999-2019 DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



ÉVOLUTION DES ÉTUDIANTS, AU LIEU D'ÉTUDE, ENTRE 1999 ET 2019



Évolution du nombre d'étudiants (*) au lieu d'étude, entre 1999 et 2019

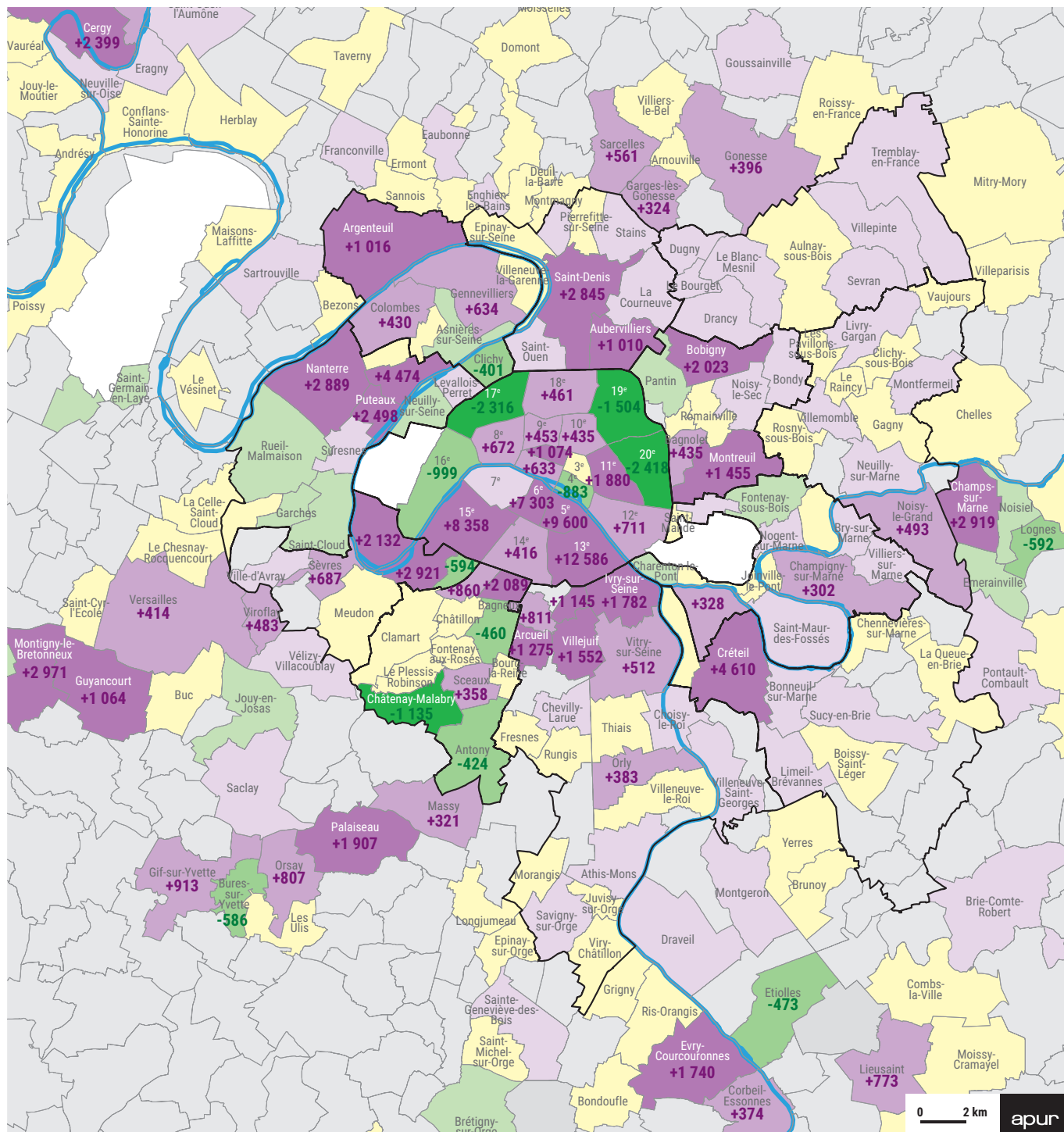
HAUSSE		BAISSE	
	Plus de 5 000 étudiants		Plus de -5 000 étudiants
	De 1 000 à 5 000 étudiants		De -1 000 à -5 000 étudiants
	De 200 à 1 000 étudiants		De -200 à -1 000 étudiants

STABILITÉ	
	De -200 à +200 étudiants
	Moins de 100 étudiants en 2019 ou aucun étudiant en 1999 et 2019

(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac

Source : Mobsco (Insee), Recensements de la Population (Insee) - 1999 et 2019, Traitement Apur

ÉVOLUTION DES ÉTUDIANTS, AU LIEU D'ÉTUDE, ENTRE 2008 ET 2019



Évolution du nombre d'étudiants (*) au lieu d'étude, entre 2008 et 2019

HAUSSE	BAISSE
 Plus de 1 000 étudiants	 Plus de -1 000 étudiants
 De 300 à 1 000 étudiants	 De -300 à -1 000 étudiants
 De 100 à 300 étudiants	 De -100 à -300 étudiants

STABILITÉ	 Moins de 100 étudiants en 2019 ou aucun étudiant en 2008 et 2019
 De -100 à +100 étudiants	

(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac
Source : Mobsco (Insee), Recensements de la Population (Insee) - 2008 et 2019, Traitement Apur

Un contexte de crise du logement étudiant malgré un effort de production

En Île-de-France, avec l'accroissement du nombre d'étudiants et une offre insuffisante pour répondre à la demande, le logement étudiant est en crise malgré des efforts de production importants. Cette crise du logement étudiant est à inscrire dans un contexte national plus global de manque de logements abordables dû à l'augmentation des prix de vente et des loyers au cours des 30 dernières années¹⁸.

Depuis 20 ans, la production de logements étudiant n'a pas été au niveau des objectifs ni des besoins, créant une crise de l'offre abordable. Elle a cependant largement augmenté ces dernières années grâce aux efforts conjugués de l'État, la Région et la Ville de Paris, ainsi que de l'implication grandissante des bailleurs sociaux et des promoteurs dans la production de logement étudiant. L'offre a progressé de +89 % tous types de logements étudiants confondus, et a plus que doublé en 10 ans pour la seule offre sociale (+119 %)¹⁹.

Selon la Base constituée par l'Apur²⁰, le ratio de places sociales pour 100 étudiants est de 7,5 places en Île-de-France²¹ contre 8 places pour 100 à l'échelle nationale. La Métropole du Grand Paris compte 7,1 places sociales pour 100 étudiants²² (hors places dans la Cité Universitaire Internationale et places gérées directement par des écoles).

Ainsi, **l'offre de logements dédiés spécifiquement aux étudiants, privée ou publique, ne loge qu'environ 10 % des étudiants d'Île-de-France**²³, la très large majorité des étudiants vivant chez leurs parents ou dans un logement autonome du parc locatif libre. Par ailleurs, une des spécificités du logement étudiant est d'être un objet statisti-

quement peu connu dont il est difficile d'avoir une vision exhaustive²⁴.

Le logement étudiant est donc constitué d'une offre sociale saturée, d'une offre dédiée privée qui se développe à des prix élevés et d'une offre non dédiée dans le parc libre qui subit de plein fouet la hausse des loyers. L'accès au logement des étudiants est difficile, c'est un facteur majeur de précarité ce qui impacte directement la réussite de leurs études²⁵.

Un sujet à l'agenda national

Les différents acteurs sont impliqués dans leur production et la gestion des logements étudiants.

Le logement étudiant est historiquement assuré par les CROUS (CNOUS et CROUS ont été créés en 1955) et les bailleurs sociaux. À l'échelle nationale, le CNOUS indique mettre à disposition 173 430 places, dont 2 990 ont été créées en 2022. À Paris, on recense 7 694 logements²⁶ et 8 125 lits²⁷, 5 623 dans l'académie de Créteil en 2022 et 9 296 lits dans l'académie de Versailles en 2022.

À partir des années 1990, et grâce à des dispositifs d'abattements fiscaux, les promoteurs privés entrent dans le champ de la production de résidences étudiantes et les particuliers peuvent investir en contrepartie d'avantages fiscaux qui ont été encadrés par les lois Perissol (1996), Besson (1999), De Robien (2003), Scellier (2008), Censi-Bouvard (2009), Duflot (2013), Pinel (2015).

Les mécanismes Censi-Bouvard et Pinel ont conduit à un accroissement du parc des logements meublés à destination des jeunes et des résidences étudiantes²⁸.

18 – « *Le logement, qui constitue le premier poste de dépense des jeunes, contribue de plus en plus à leur précarisation* » extrait du Rapport Corceiro-Logier, décembre 2021

19 – Rapport Institut Paris Région, « *Logements étudiants et jeunes actifs : vers une territorialisation des besoins en Île-de-France* », p. 27, novembre 2020.

20 – Base constituée en compilant la base consolidée lors de l'étude « [Les équipements de l'enseignement supérieur dans le Grand Paris](#) » Apur février 2020, RPLS 2022, CLEF extraction 2023, CROUS données 2023.

21 – En prenant le nombre d'étudiants franciliens à la rentrée 2022 selon le MESRI soit 793 820 étudiants.

22 – Le nombre d'étudiants de la Métropole est ici évalué à 550 000 étudiants, chiffres du recensement 2019.

23 – Enquête Conditions de vie des étudiant.e.s - OVE 2016.

24 – Guide rédigé par la FNAU, l'AVUF, ACDF, France Urbaine et la CPU « *Logement étudiant : observer pour décider* », septembre 2017.

25 – Rapport Corceiro-Logier, décembre 2021.

26 – Base de données CROUS de Paris 2023, traitement Apur.

27 – Rapport d'activité 2022 du CNOUS, rapport d'activité 2020-2021 du CROUS de Paris, rapport d'activité 2022 du CROUS de Versailles.

28 – Rapport du Sénat, *Mission d'information sur les conditions de la vie étudiante, contribution de l'Association interprofessionnelle des résidences étudiants et services (AIRES)*, mars 2021.

L'offre de logements dédiés spécifiquement aux étudiants, privée ou publique, ne loge qu'environ **10 %** des étudiants d'Île-de-France.

Les bailleurs sociaux sont eux aussi de plus en plus impliqués dans le secteur et fournissent une grande partie des nouvelles résidences, souvent avec des montages privilégiant la mixité des publics et la cohabitation intergénérationnelle. Les lois Égalité et Citoyenneté (2017) et ELAN (2018) ont également permis de renforcer les capacités de gestion des organismes de logement social dans ce domaine²⁸. La frontière entre public et privé s'efface progressivement à mesure que l'interdépendance

entre promotion privée et logement social augmente dans le montage d'opération de logement étudiant²⁸.

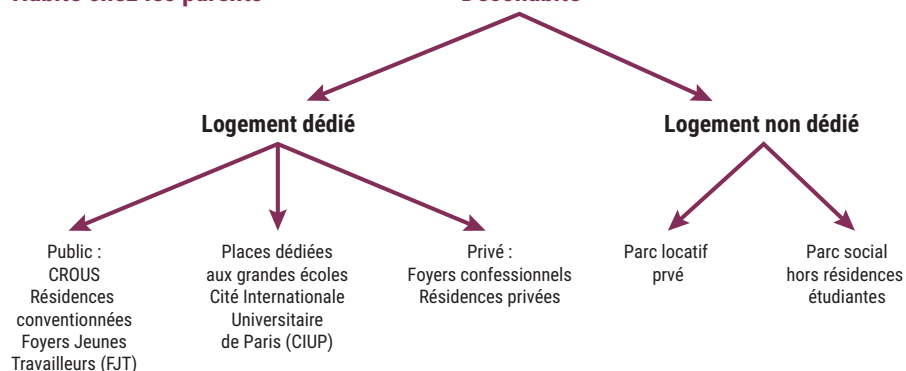
Le logement des étudiants correspond à plusieurs types d'offres :

- La cohabitation chez les parents ;
- Le parc locatif privé qui se répartit en logement autonome ou colocations ;
- Les résidences conventionnées à caractère social ;
- Les résidences privées ;
- Le parc social non dédié.

LES MODES D'HABITER ÉTUDIANTS

Habite chez les parents

Décohabite



Quelles sources pour connaître le stock de logement étudiant ?

Pour reconstituer une photographie de l'offre en logement étudiant dédié, l'Apur a créé pour cette étude une base issue du recollage de plusieurs sources : une base de données réalisée par l'Apur en 2019²⁹, une extraction de la plateforme CLEF, des données du CROUS 2023, le fichier RPLS 2022 sur le logement social. Pour la plupart des sources, les chiffres étaient exprimés en logements et non en places. Ce terme a donc été préféré. La base est une photo du parc et de sa répartition géographique en 2023. La Base de l'Apur prend également en compte, parmi les résidences privées dédiées aux étudiants, les foyers confessionnels, principalement présents à Paris.

En l'absence de sources accessibles sur le logement étudiant, la base peut comporter des erreurs sur les nombres de logements par catégories et par département.

Pour les agréments en logements sociaux étudiants en revanche, la base de données SISAL de l'état fait figure de référence et permet une analyse précise des dynamiques de production de logements sociaux étudiants depuis 2007.

29 — Apur, Note n° 171, « Les équipements de l'Enseignement Supérieur dans le Grand Paris », février 2020. www.apur.org/sites/default/files/8p171_equipements_enseignement_superieur_grand_paris.

Les modes d'habiter étudiants

À partir du recensement de la population de l'Insee, il est possible de décrire le type de logement occupé par les étudiants qui habitent à Paris et dans le Grand Paris. Ces données font apparaître que la situation des étudiants Parisiens diffère sensiblement de celle des étudiants habitant dans le reste de la métropole, qui sont plus nombreux à faire le choix (ou à être contraints pour des raisons financières) de rester habiter chez leurs parents.

La cohabitation chez les parents : une situation majoritaire dans la métropole mais pas à Paris.

À l'échelle de la métropole hors Paris, le logement chez les parents reste majoritaire et représente la solution de logement de 66 % (179 800) des étudiants résidant sur ce territoire. À Paris, les étudiants habitant chez les parents sont beaucoup moins nombreux en volume comme en structure (71 600, soit 37 % des étudiants résident). Symétriquement, les étudiants vivant dans un logement autonome sont minoritaires en métropole hors Paris (32 %), et majoritaires à Paris (63 %).

Le nombre d'étudiants résidant chez leurs parents a fortement augmenté entre les recensements de 1999 et 2019 : + 49 % pour l'Île-de-France, + 64 % pour la Métropole du Grand Paris hors Paris et + 36 % pour Paris. À Paris, cette augmentation est deux fois plus importante que celle des étudiants au lieu de résidence (+ 18 %).

La décohabitation se fait de plus en plus difficilement et intervient plus tardivement pour les étudiants en Île-de-France. Cette situation résulte d'une carence d'offre abordable dans un marché très compétitif. Malgré des efforts puissants de construction de résidences à caractère social, l'offre reste très en deçà des besoins réels.

Pour ceux qui n'habitent plus chez leurs parents, les logements locatifs privés (hors résidence) constituent le principal parc d'accueil des étudiants. Les étudiants décohabitants composent

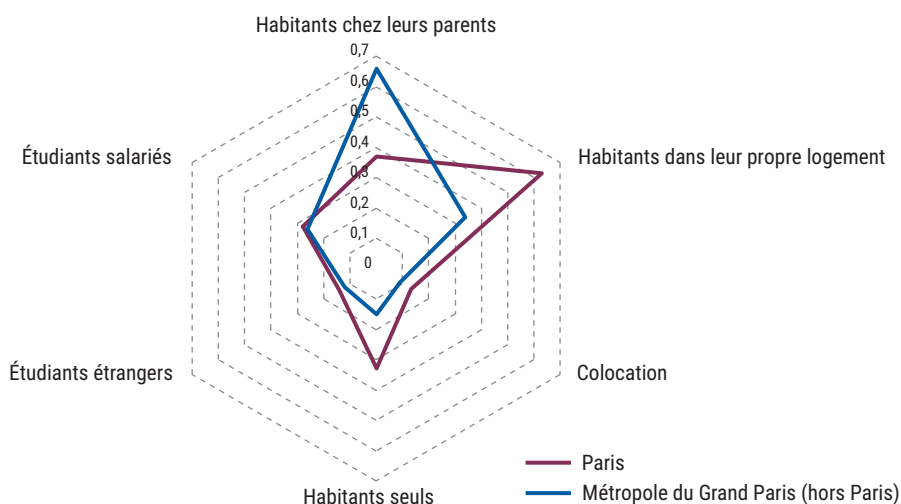
63 % des étudiants résidant à Paris en 2019 (123 700) et 34 % de ceux résidant dans le Grand Paris hors Paris (92 900)³⁰. La majorité d'entre eux sont logés dans le parc locatif privé (90 % des étudiants emménagés récents)³¹. Si on exclut les étudiants habitant encore chez leurs parents pour n'analyser que les étudiants « décohabitants », le constat est le même : 37 % sont logés dans des logements privés non meublés, 35 % dans des meublés et 3 % seulement dans un HLM.

Le nombre d'étudiants locataires dans le parc privé dans un logement non meublé a baissé de près de 20 % à Paris. À l'inverse, dans le Grand Paris hors Paris, il a augmenté de 52 % entre 1999 et 2019. Les locataires du parc HLM ont baissé de 22 % à Paris. L'augmentation la plus forte concerne les locataires des meublés dans le parc privé ; dont la part a considérablement augmenté à Paris (+ 180 %) et dans la Métropole hors Paris (+410 %). La part d'étudiants logés gratuitement a baissé de façon généralisée.

Les étudiants subissent donc de plein fouet les augmentations de loyers, particulièrement fortes dans les centralités où se concentre la demande des jeunes. Les loyers ne cessent d'augmenter et la part de logements affichant un prix inférieur à 15 euros/mètre tend à disparaître. De grandes disparités existent néanmoins entre Paris et les zones moins tendues de petite et grande couronne.

Le nombre d'étudiants résidant chez leurs parents a fortement augmenté entre 1999 et 2019 : + 49 % pour l'Île-de-France, + 64 % pour la Métropole du Grand Paris (hors Paris) et + 36 % pour Paris.

PROFILS D'ÉTUDIANTS À PARIS ET DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS



Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DÉCOHABITANTS PAR STATUTS D'OCCUPATION (2019) ET ÉVOLUTION (1999 ET 2019)

		Propriétaire	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HL'	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HL'	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	Logé gratuitement	Hors logement ordinaire	Total
Paris	Nombre d'étudiants ne résidant plus chez leurs parents	8 127	45 807	3 544	43 334	10 089	12 802	123 702
	Évolution 1999/2019	-14%	-19%	-22%	181%	-31%	1%	10%
	Répartition par structure	7%	37%	3%	35%	8%	10%	100%
Métropole du Grand Paris hors Paris	Nombre d'étudiants ne résidant plus chez leurs parents	9 249	35 135	8 203	29 761	3 865	5 713	91 926
	Évolution 1999/2019	40%	52%	0%	410%	-12%	-41%	59%
	Répartition par structure	10%	38%	9%	32%	4%	6%	100%
Métropole du Grand Paris	Nombre d'étudiants ne résidant plus chez leurs parents	17 375	80 941	11 747	73 096	13 954	18 515	215 628
	Évolution 1999/2019	8%	2%	-8%	244%	-26%	-17%	26%
	Répartition par structure	8%	38%	5%	34%	6%	9%	100%
Île-de-France	Nombre d'étudiants ne résidant plus chez leurs parents	25 088	99 833	17 231	89 020	15 922	27 451	274 545
	Évolution 1999/2019	9%	7%	-2%	262%	-25%	-12%	30%
	Répartition par structure	9%	36%	6%	32%	6%	10%	100%

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2019, Traitement Apur

Note de lecture : Le total des étudiants parisiens a augmenté de 10 %. Parmi les Parisiens, la part des propriétaires a baissé de 14 %. En valeur absolue en 2019, cela ne représente que 8 127 personnes soit 7 % du total.

L'évolution des loyers moyens sur longue période met en avant une hausse importante des loyers sur l'ensemble des territoires, mais plus marquée en petite couronne (+19 % dans les Hauts-de-Seine et 18 % en Seine-Saint-Denis) et plus encore à Paris (+ 20 % en 11 ans).

30 — Recensement Général de la Population, 2019. Les étudiants décohabitants peuvent être « autonomes » et vivre soit seuls, soit en colocation, ils peuvent aussi être hébergés hors ménage (résidences universitaires, foyers...)

31 — Rapport Institut Paris Région, « Logements étudiants et jeunes actifs : vers une territorialisation des besoins en Île-de-France », p. 40, novembre 2020. **32** — Diagnostic du PMHH.

33 — L'Enquête nationale Conditions de vie des étudiants, réalisée entre le 12 mars et le 25 mai 2020, a permis l'exploitation de 60 000 réponses au niveau national :

www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020-janvier-2022.pdf

Selon les données de la dernière Enquête Nationale Logement disponible (2013), à Paris et dans les départements de la petite couronne, les moins de 35 ans locataires du parc privé, qu'ils soient étudiants ou non, consacrent 26,3 % de leur revenu mensuel moyen au paiement de leur loyer en 2013, contre 24,4 % en 2006. En comparaison, le taux d'effort brut de l'ensemble de la population de Paris et de la petite couronne est légèrement inférieur à celui des moins de 35 ans : il s'élevait à 22,4 % en 2006 contre 25,0 % en 2013. Les diverses aides au logement permettent d'abaisser quelque peu le taux d'effort des moins de 35 ans.

Ces taux d'effort élevés montrent que si les jeunes continuent à se loger en majorité dans le parc locatif privé, l'accès au logement se fait à un coût de moins en moins soutenable ³².

L'enquête menée par l'Observatoire de la Vie étudiante ³³ montre, au niveau national, que l'effort consenti par les étudiants pour ceux d'entre eux qui sont locataires, représente 61 % du poste de dépenses mensuelles. Si l'on y ajoute les frais liés au logement, cette part atteint 76 %, quel que soit le territoire d'étude.

C'est notamment pour répondre à cette problématique que la Ville de Paris s'est saisie de la possibilité offerte par la loi ELAN en 2018 d'encadrer les loyers dans le parc privé à Paris.

En janvier 2023, une étape importante a été franchie car la Ville de Paris recueille désormais elle-même les signalements de dépassement du loyer plafond (loyer de référence majoré) effectués par les locataires. Cette démarche permet de mettre en demeure le propriétaire de régulariser le bail et de reverser les loyers trop-perçus au locataire.

ÉVOLUTION DES LOYERS MOYENS POUR UN LOGEMENT PRIVÉ DE 1 PIÈCE (EN €/M²) DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

	janvier 2022	janvier 2021	janvier 2020	janvier 2019	janvier 2018	janvier 2017	janvier 2016	janvier 2015	janvier 2012	janvier 2011	Variation 2011-2022
Paris	27,5	27,4	27,4	26,8	26,2	26,2	26,3	25,9	23,8	23,0	+ 20%
Hauts-de-Seine	23,5	23,0	23,2	22,4	22,4	22,2	22,3	21,7	20,3	19,7	+ 19%
Seine-Saint-Denis	19,9	19,7	19,8	19,4	18,6	18,9	19,7	19,2	17,4	16,8	+ 18%
Val-de-Marne	20,4	21,9	20,6	20,0	20,0	20,0	21,3	19,9	18,3	17,4	+ 17%
Seine-et-Marne	18,6	19,0	16,8	18,1	NS	16,8	16,7	17,0	15,7	16,0	+ 16%
Yvelines	19,8	20,4	20,2	19,8	20,0	19,4	19,9	19,9	18,2	18,3	+ 8%
Essonne	19,4	18,6	18,2	19,0	18,0	17,4	18,7	18,3	17,4	16,9	+ 15%
Val-d'Oise	21,0	21,1	19,9	20,7	18,2	18,8	19,2	18,3	17,7	17,7	+ 19%

Source : OLAP (à noter que les communes des départements de grande couronne situées hors agglomération Insee ne sont pas prises en compte).

Les colocations, un mode d'habiter encore mineur mais en progression

Sur le total des étudiants, 13 % des étudiants vivent en colocation à Paris, 11 % dans la Métropole et 9 % en Île-de-France. Si le développement de ce mode de cohabitation peut être lié au goût pour la vie en communauté, il est sans doute également lié à la volonté de partager le poids d'un loyer et de mutualiser les frais fixes.

Le nombre d'étudiants en colocation à Paris a augmenté de 29 % entre 1999 et 2019, de 65 % dans le Métropole et de 66 % en Île-de-France (le nombre d'étudiants n'y ayant augmenté « que » de 40 %) ³⁴. Cet essor peut s'expliquer par une offre de grands logements plus importante hors de Paris qui se prêtent plus facilement à la colocation.

Il existe aussi une offre de location de chambres chez l'habitant, qui constitue une autre solution de logement pour les étudiants. En l'absence de données et de recensement de cette offre, il est difficile d'évaluer quelle est son ampleur. On trouve ce type d'annonces sur les plateformes de locations étudiantes, particulièrement à Paris et dans les arrondissements centraux ³⁵. Il existe également des associations qui mettent en relation étudiants et personnes âgées souhaitant louer une chambre, dans une logique de solidarité intergénérationnelle. Le site

« ensemble2générations » rassemble par exemple, un gisement de propositions de logements intergénérationnels.

Les résidences conventionnées ³⁶ : le segment social de l'offre de logement étudiant

La base constituée par l'Apur en 2023 fait état de 24700 logements gérés par le CROUS en Île-de-France, 35000 en résidences conventionnées à caractère social (gérés par des bailleurs ou associations) et 6800 logements à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). À cela s'ajoutent 3860 places gérées directement par des écoles qui peuvent être privées ou publiques.

À la différence du parc social classique, ces logements étudiants ne sont financés qu'en PLS (Prêt Locatif Social) ou PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et font l'objet d'un processus d'attribution spécifique, distinct du reste du parc social, effectué par l'organisme gestionnaire (par exemple le CROUS). L'attribution d'un logement conventionné est soumise à condition de ressources. Les baux sont différents de ceux du logement social classique : ils portent sur une durée d'un an renouvelable, mais sans le droit au « maintien dans les lieux » qui caractérise les baux du logement social.

Au sein de l'offre sociale en résidence,

13 % des étudiants vivent en colocation à Paris, 11 % dans la Métropole et 9 % en Île-de-France.

³⁴ – Recensement de la population 2019.

³⁵ – Sur Studapart, 25 chambres chez l'habitant disponibles le 15/06/23, 11 sur Lokaviz.

³⁶ – La catégorie des résidences conventionnées regroupe les logements gérés par le CROUS, les résidences étudiantes conventionnées mais non gérées par le CROUS (c'est notamment le cas de la Cité Internationale Universitaire de Paris - CIUP) et les logements sociaux pour étudiants.

On compte près de **38 000** logements étudiants en résidences privées et **6 100** en foyers confessionnels.

37 — Selon l'URHAJ, les résidences pour jeunes actifs représentent 21 500 places en Île-De-France dont les 2/3 en FJT.

38 — Habitat Jeunes Île-de-France : Observatoire régional Habitat Jeunes 2022, Observatoire départemental 2022 Paris.

39 — C'est le cas de Science Po Paris, qui propose sur son site internet, 4 studios dans une résidence située à Boulogne-Billancourt gérée par l'association pour le logement des jeunes travailleurs.

40 — Rapport Sénat 2021.

les foyers de jeunes travailleurs (FJT), bien que ce ne soit pas leur vocation première, accueillent des étudiants³⁷. Selon l'URHAJ, en 2022, le réseau de FJT de Paris compte 41 résidences comptant 3483 logements (128 en Île-de-France) dont deux ont été ouvertes en 2022³⁸. Les FJT parisiens accueillent 18 % d'étudiants et de scolaires non-apprentis (12 % en Île-de-France), 33 % de jeunes en apprentissage (30 % en Île-de-France) et 9 % de stagiaires de la formation professionnelle (6 % en Île-de-France). Certaines écoles ont développé également des partenariats avec des FJT, ce qui leur permet de réserver quelques places à destination de leurs étudiants boursiers³⁹.

Les résidences privées : une hausse récente de l'offre

La catégorie des résidences privées non conventionnées regroupe des résidences étudiantes privées ainsi que des foyers étudiants privés. Selon la base de données consolidée par l'Apur pour cette étude, on compte près de 38000 logements étudiants en résidences privées et 6 100 en foyers confessionnels. Les résidences ont des gestionnaires aussi divers que des investisseurs institutionnels (Nexity, BNP Paribas, Gecina...)

ou encore d'acteurs confessionnels ou caritatifs (Foyer de la Visitation, Foyer Saint-André...) et proposent des niveaux de prestation très divers. Les résidences Uxco et Ecla par exemple offrent des niveaux de service proches de l'hôtellerie (zone chill, zone coworking, cuisine commune, local vélo, voire service petit-déjeuner, zone fitness...).

De grandes écoles développent également une offre privée en prenant directement des logements à bail par la création de sociétés gestionnaires propres, comme c'est le cas de l'université Paris Dauphine avec sa société Dauphine Housing par exemple (147 logements gérés en direct en plus des places réservées auprès des CROUS)⁴⁰. L'institut Polytechnique de Paris dispose également de logements en propre (2000 selon le site de l'école), ainsi que les Mines de Paris, l'école des Ponts ParisTech et l'ENSTA avec la Maison des Mines et des Ponts (432 lits à Paris). Le Studéa Paris Vivaldi, situé dans le 12^e arrondissement, affecte prioritairement ses capacités aux étudiants de l'ESCP (École Supérieure de Commerce de Paris), de même que le Studélites Porte d'Orléans, à Montrouge, qui réserve ses places aux étudiants de l'ESCP (École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle).



Résidence étudiante de 4000 m² avec 130 chambres, boulevard d'Indochine, Paris 19^e (Moussafir Architectes Associés)



La résidence étudiante Docteur Yersin, Le Tétris, compte 54 chambres, Paris 13^e (architectes C. Ouhayoun et N. Ziesel de l'agence d'architecture Koz)

Le parc de logements dédiés : répartition entre résidences publiques et privées

Grâce à un travail de compilation de données issues de travaux précédents de l'Apur, de données du CROUS, du fichier RPLS 2022 et d'une extraction de la base CLEF, on peut recenser 114856 logements étudiants en Île-de-France.

À l'échelle régionale, la part du privé (résidences privées, foyers confessionnels) représente 38 % de l'offre en résidences dédiées et l'offre à caractère social (CROUS et résidences conventionnées) représente 52 %. La CIUP (Cité Internationale Universitaire de Paris) compte pour 6 % du total de

l'offre régionale, les résidences dédiées aux grandes écoles 3 %.

La Métropole du Grand Paris compte 82 144 places, soit 72 % des capacités dédiées toutes catégories confondues en Île-de-France. Elle représente également 66 % des places sociales.

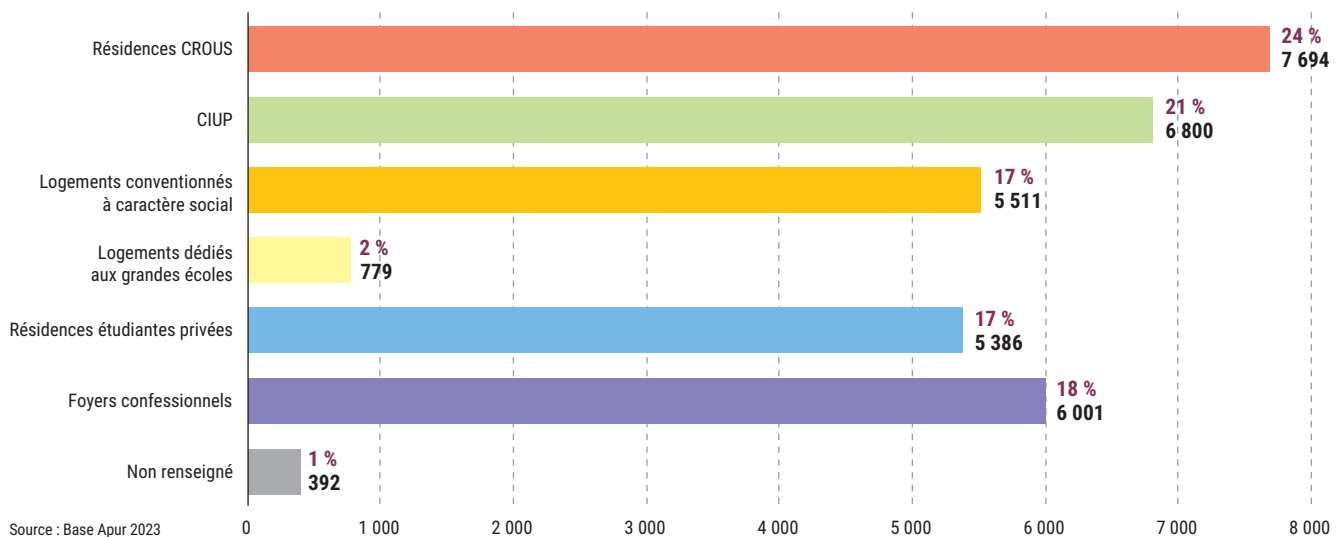
Une analyse départementale montre que les situations sont assez variables selon les départements.

À Paris, les résidences dédiées privées et publiques représentent 32 560 places, soit 28 % du total régional. Si on exclut la CIUP et les résidences dédiées aux grandes écoles dont les statuts sont particuliers, le privé compte pour 47 % de l'offre et le public pour 53 %.

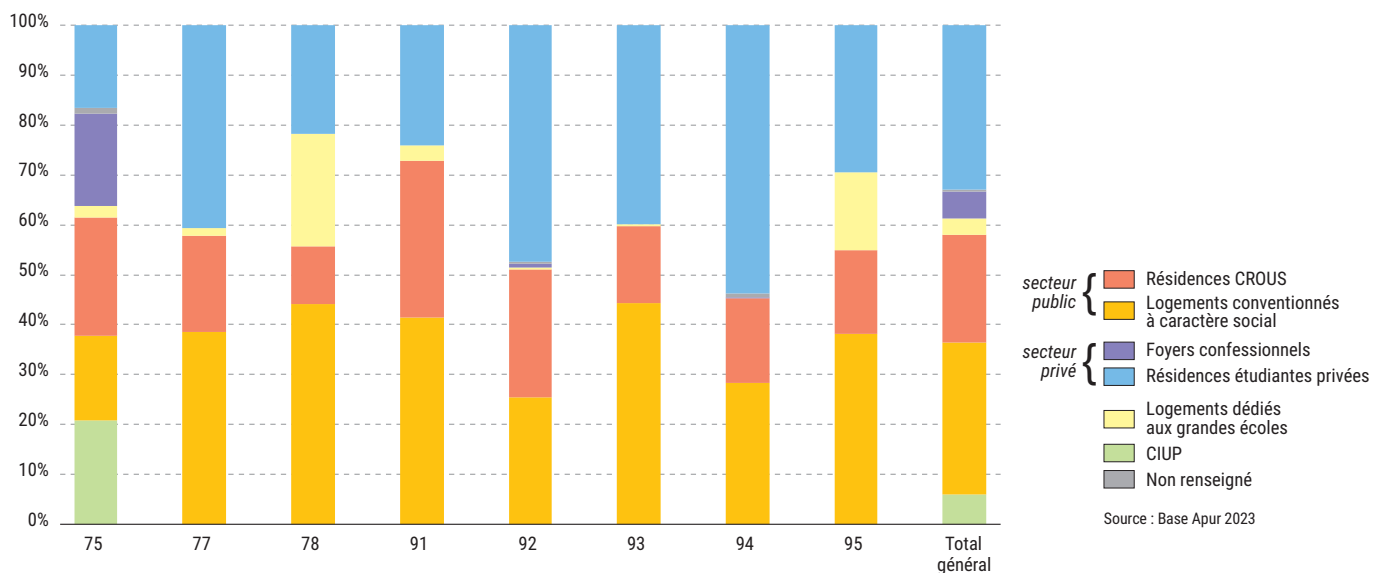
Le CROUS, acteur historique du logement étudiant à Paris pèse pour 24 % de l'offre, suivi par la CIUP dont le poids demeure considérable (21 %). Viennent ensuite les foyers confessionnels (18 %) puis l'offre privée (17 %).

En Seine-Saint-Denis, dans l'Essonne et en Seine-et-Marne, la part de logements étudiants publics est majoritaire. À l'inverse, dans le Val-de-Marne, c'est l'offre de logements en résidences privées qui domine. Les Hauts-de-Seine est le département qui compte le nombre de logements en résidences privées le plus important. Cela s'explique notamment par la présence des écoles privées qui s'implantent à la Défense.

RÉPARTITION DU LOGEMENT ÉTUDIANT DÉDIÉ À PARIS



RÉPARTITION DU LOGEMENT ÉTUDIANT PAR TYPE DE PRODUITS EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2023



NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPE DE PRODUITS EN ÎLE-DE-FRANCE

		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Secteur public	Résidences CROUS	7 694	1 153	797	4 362	4 638	2 518	2 611	940	24 713
	Logements conventionnés à caractère social	5 511	2 297	3 026	5 758	4 600	7 309	4 349	2 148	34 998
Secteur privé	Foyers confessionnels	6 001				138		30		6 169
	Résidences étudiantes privées	5 386	2 430	1 490	3 344	8 582	6 581	8 264	1 656	37 733
Logements dédiés aux grandes écoles		779	89	1 544	430	70	63		884	3 859
Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)		6 800								6 800
Non renseigné		392				60		132		584
Total		32 563	5 969	6 857	13 894	18 088	16 471	15 386	5 628	114 856

Source : Base Apur 2023

La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

En 2012, l'État, la Ville de Paris, la chancellerie des universités de Paris et la Cité internationale ont signé un protocole d'échange foncier entériné en 2015 et ayant permis d'aboutir à un nouveau Plan d'Aménagement de la Cité internationale.

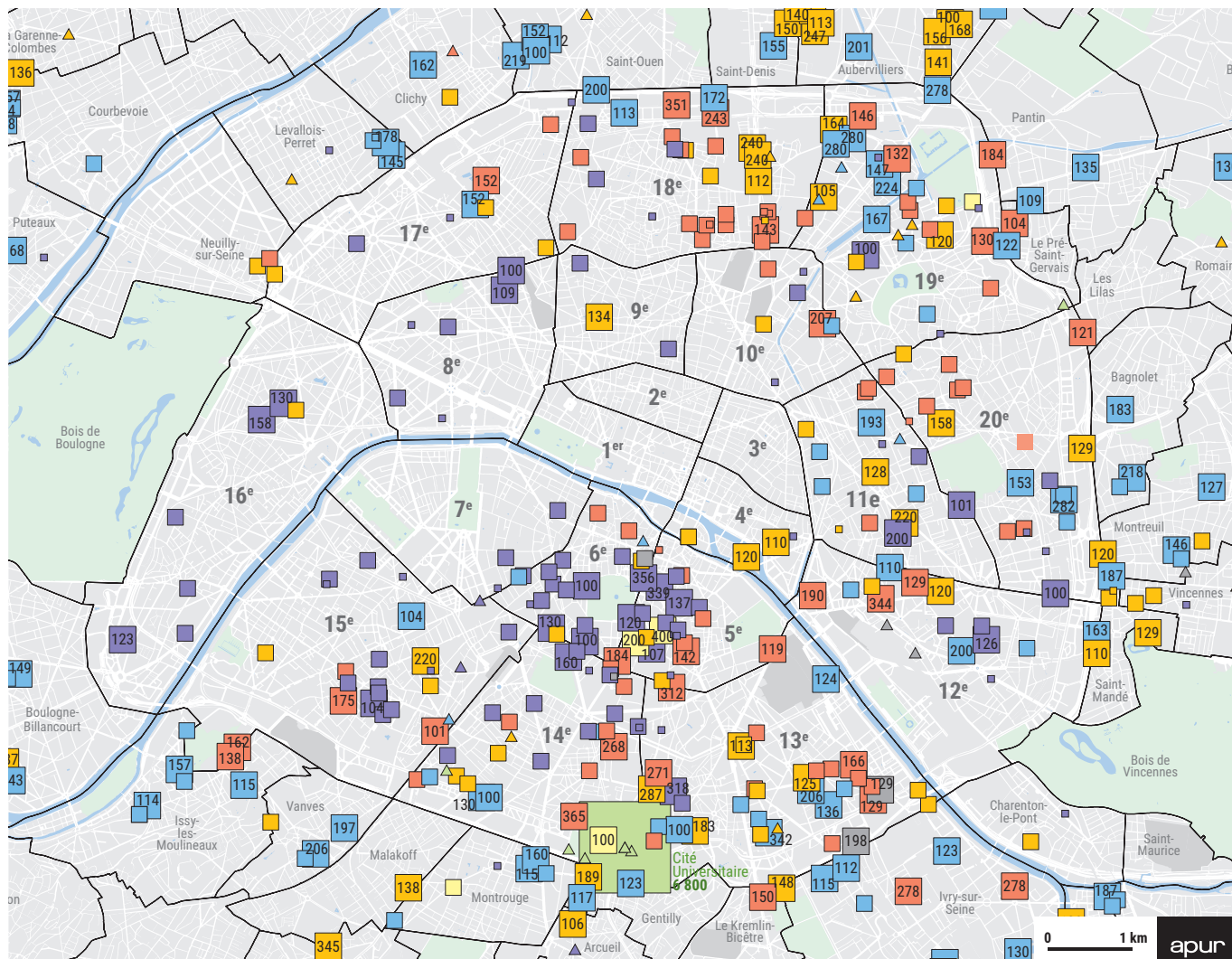
Le maillage foncier complexe de la Cité Internationale, dont les terrains appartiennent à la fois à la Ville, à la Chancellerie des Universités et à l'État, empêchait depuis plus de 40 ans d'y construire de nouvelles résidences.

En cédant en pleine propriété à l'État des terrains d'une superficie totale de 16 000 m², la Ville de Paris a permis d'engager une nouvelle phase de développement de la Cité Internationale avec la construction d'une dizaine de nouvelles maisons représentant près de 2 000 logements étudiants et chercheurs.

Parmi celles-ci, des résidences ont été directement soutenues par la Ville de Paris à hauteur de 24 millions d'euros de subventions et 23 millions de garanties d'emprunt : le pavillon Victor Lyon accueillant les chercheurs invités de l'Institut d'Études Avancées de Paris et leurs familles, mais également, et il s'agissait d'une première dans l'emprise de la Cité Internationale, environ 850 logements conventionnés (logement social) accueillis dans la maison des élèves-ingénieurs arts et métiers, la résidence Julie-Victoire Daubié ainsi que la résidence Simon Weil située de l'autre côté du périphérique. En 2024, la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP, opérateur de la ville de Paris mobilisé pour porter les investissements et construire ces résidences à l'exception de la maison des élèves-ingénieurs arts et métiers) complétera cette liste avec la livraison de la Fondation Avicenne.

Parallèlement, dès 2015, la Ville de Paris a apporté son soutien financier en garantissant près de 26 millions d'euros d'emprunts permettant la rénovation de plusieurs maisons de la Cité Internationale : Collège Franco-Britannique, Maison du Maroc, Fondation Deutsche de la Meurthe, Maison des Étudiants de l'Asie du Sud-Est, Maison du Cambodge, Maison de l'Institut National Agronomique, Collège Néerlandais.

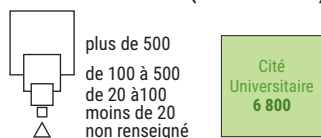
RÉSIDENCES ÉTUDIANTES À PARIS EN 2023



Types de résidences

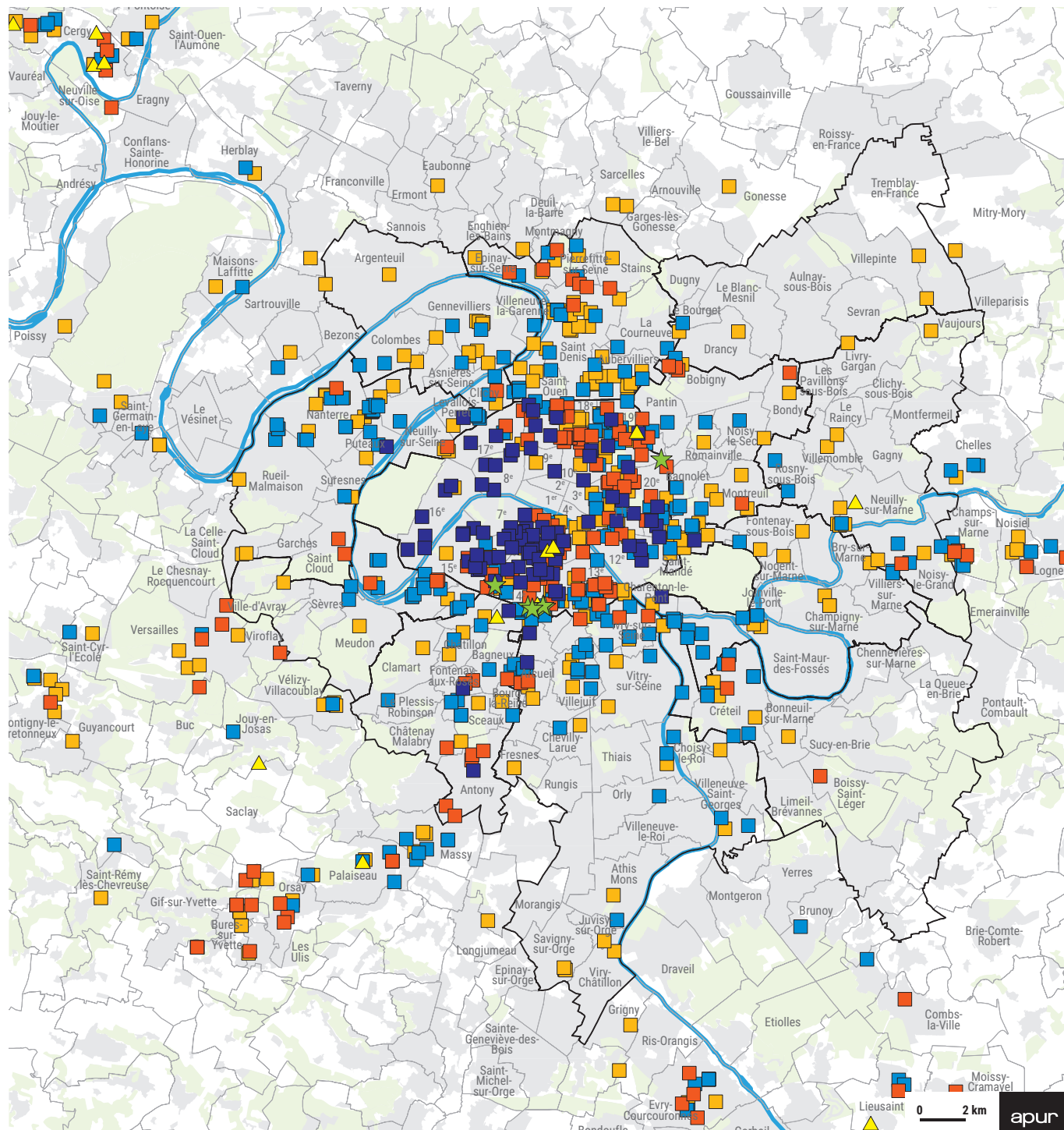
- | | |
|----------------|--|
| secteur public | ■ Résidences CROUS |
| | ■ Logements conventionnés à caractère social |
| secteur privé | ■ Foyers confessionnels |
| | ■ Résidences étudiantes privées |
| | ■ Logements dédiés aux grandes écoles |
| | ■ CIUP |
| | ■ Non renseigné |

Taille de la structure (nombre de lits)



Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) - 2023

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2023



Frise des jalons du cadre réglementaire

- 1991** : Lionel Jospin lance le **Plan Social Étudiant** qui met à l'agenda les conditions de vie étudiante, la revalorisation des bourses et la question de l'augmentation de la production de logements étudiants.
- 1999** : La **Loi SRU** rend obligatoire la production de logement social pour toutes communes de plus de 5 000 habitants. Le logement social étudiant peut être compté pour atteindre les objectifs fixés par la loi. Ce n'est pas le cas des CROUS et des résidences privées.
- 2003** : Un **rapport parlementaire** remis par Jean-Paul Anciaux, député de Saône-et-Loire, préconise de créer et/ou rénover 120 000 lits Crous sur dix ans. Cet objectif se double d'une exigence de logement de 30 % des boursiers et 10 % des étudiants d'ici à 2014 dans le parc Crous. Ces recommandations servent de feuille de route sous les quinquennats de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy.
- Selon le **rapport annuel de la Cour des comptes** de 2015, seules 76 000 places, sur les 120 000 ambitionnées, ont été créées et/ou réhabilitées en résidences universitaires CROUS entre 2004 et 2013.
- 2009** : Promulgation de la **Loi Censi Bouvard** permettant la défiscalisation des résidences avec services pendant 9 années, pour encourager l'investissement locatif. Ce dispositif participe à la dynamique de production de résidences étudiantes privées.
- 2012** : Le **Plan 40 000** est entériné dès le début du quinquennat de François Hollande, l'objectif quantitatif devant être atteint à la fin de l'année 2017.
- 2014** : La **Loi ALUR** crée le statut de la résidence universitaire et précise les critères d'attributions des logements étudiants.
- 2017** : La **Loi Égalité Citoyenneté** ouvre aux bailleurs sociaux la possibilité de construire et gérer des résidences étudiantes.
- Le **Plan 60 000** est ratifié au début du premier quinquennat d'Emmanuel Macron.
- 2018** : **Action Logement x CNOUS** pour le logement étudiant pour étendre VISALE.
- La **Loi ELAN** intègre de nouvelles dispositions pour faciliter le logement étudiant : réservation de programmes locatifs sociaux à des moins de 30 ans, bail mobilité, cohabitation intergénérationnelle, colocation HLM et autres innovations réglementaires. La loi ELAN offre aussi la possibilité aux collectivités locales de mettre en place un encadrement des loyers dans le parc locatif privé.
- 2020** : Signature d'un **protocole en faveur du logement des étudiants et des jeunes** sous l'égide des ministres chargés de l'enseignement supérieur et du logement, l'Union sociale pour l'habitat, la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) et le CNOUS. Ces acteurs s'engagent à favoriser la croissance de l'offre de logements étudiants et destinés aux jeunes.
- 2022** : Possibilité pour les gestionnaires de résidences de **louer pour une durée de moins de 3 mois des chambres étudiantes** de résidences libres au 31 décembre de l'année (Loi 3DS)⁴¹.
- 2023** : Circulaire « **Poursuivre la dynamique de construction de logements étudiants** » à destination des préfets de région, sans objectifs chiffrés.
- Encadrement des loyers à Paris** : jusqu'ici assuré par le Préfet, le recueil des signalements de dépassement du loyer plafond effectués par les locataires est désormais assuré par la Ville de Paris.

Avec plus de **9 000** agréments délivrés, Paris est le territoire le plus dynamique en termes de production de logements sociaux étudiants entre 2007 et 2022.

Une offre de logements sociaux étudiants en forte augmentation depuis 2001

La production de logements sociaux étudiants a connu une lente montée en puissance dans la région entre 2007 et 2012, avec 1 750 agréments délivrés par an en moyenne. Le plan 40 000, lancé en 2007 sous le quinquennat Hollande, a dynamisé la réalisation de logements sociaux. Courant sur les années 2007 à 2014, il a permis de produire 3 590 logements sociaux par an en moyenne, soit un doublement des agréments par rapport à la période antérieure. Le Plan 60 000, entériné en 2015 pour une durée de 5 ans, n'a pas permis d'améliorer cette moyenne. Le nombre moyen annuel de logements agréés est passé de 3 590 à 2 110 (-41 %). Selon les bilans réalisés par les services de l'État, **12 602 logements auront été livrés en Île-de-France, alors que la contribution attendue était de 30 000**⁴². Au total sur la période, les logements sociaux étudiants représentent 11 % de l'ensemble des logements sociaux agréés en Île-de-France, 12 % à l'échelle métropolitaine.

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ÉTUDIANTS AGRÉÉS PAR L'ÉTAT EN ÎLE-DE-FRANCE

2017	2018	2019	2020	2021	2022
3 777	1 920	2 077	2 217	1 813	2 531

Source : SISAL 2023

Malgré un rebond de la production en 2022, l'Île-de-France reste loin des niveaux d'avant crise, ainsi que des objectifs de production de 4 000 logements par an définis par le Schéma Régional du Logement Étudiant (SRLE)⁴³ de 2015, repris dans le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH).

64 % de l'effort de construction régional concentré dans la métropole

De 2007 à 2022, 39 000 logements sociaux étudiants ont été agréés en Île-de-France.

La Métropole en concentre environ 24 800, soit 64 % de l'évolution régionale. L'analyse de cette offre à la commune et au territoire permet de faire état d'un développement du logement dédié en petite et grande couronne, en lien avec la création et le desserrement des lieux d'études.

Le poids de Paris sur la période est majeur

Plus de 9 000 agréments ont été délivrés pour des projets parisiens, ce qui fait de Paris le territoire le plus dynamique en termes de production de logements sociaux étudiants entre 2007 et 2022. Cela représente 11 % du total des agréments de logements sociaux à Paris sur la période (81 645).

Parmi les 10 communes qui totalisent le plus haut niveau d'agréments délivrés au cours de la période, 6 sont des arrondissements parisiens. Quand on regarde le cumul progressif sur la période 2007-2022, Paris pèse considérablement dans la production de logements sociaux étudiants.

À Paris, on constate que les années 2009 (842 agréments) et 2013 (899 agréments) ont été très dynamiques et suivies par des années plus creuses. Les années 2016 et 2017 représentent le pic d'agréments de logements sociaux étudiants à Paris (autour de 1 170 logements financés) avant un recul manifeste. Cependant, une reprise notable des agréments intervient en 2022 avec 500 logements agréés contre 95 en 2021.

L'offre en dehors de Paris se développe

Sur le graphique, qui montre le nombre de logements sociaux étudiants agréés en valeurs cumulées, dans la métropole hors Paris, se distinguent les deux territoires de Plaine Commune (plus de 3 750 logements étudiants sur la période 2007-2022) et celui de Grand Orly Seine-Bièvre (2 778 logements).

La construction de logements sociaux étudiants a donc été mieux répartie géographiquement à partir de 2011.

⁴¹ — Selon le rapport AIRES de 2021 pour le Sénat, la location de courte durée des chambres vides a permis d'augmenter le taux d'occupation des résidences de 6,7 % en 2022 en France.

⁴² — *Situation de l'habitat et de l'hébergement au 31 décembre 2022*, Préfecture de la Région Île-de-France, DRIHL : www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/situation-de-l-habitat-et-de-l-hebergement-au-31-12-2022.html

⁴³ — Le premier Schéma Régional du Logement Étudiant est adopté en 2009 et porte l'ambition de créer 3 000 places par an en offre sociale. Le suivant est approuvé en 2015 et projette de produire 4 000 logements sociaux étudiants par an.

Le rebond du nombre d'agrèments enregistrés à Paris en 2022 fait passer son poids dans la production francilienne de 5 % en 2021 à 20 % en 2022.

À Paris, les 13^e, 14^e et 19^e sont les arrondissements qui ont agréé le plus grand nombre de logements sociaux étudiants au cours de la période 2007-2022. Ils cumulent 55 % de la production autorisée à Paris, mais également 31 % des étudiants supplémentaires au lieu d'études et 64 % des étudiants supplémentaires au lieu de résidence. Les communes limitrophes des quarts nord-est (Saint-Denis, Aubervilliers, Villetaneuse) et sud-est (Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt) de la métropole ont aussi vu leur population d'étudiants au lieu d'études et au lieu de résidence augmenter. Il s'agit des communes à proximité du Campus Condorcet au nord et des sites universitaires du sud du Paris.

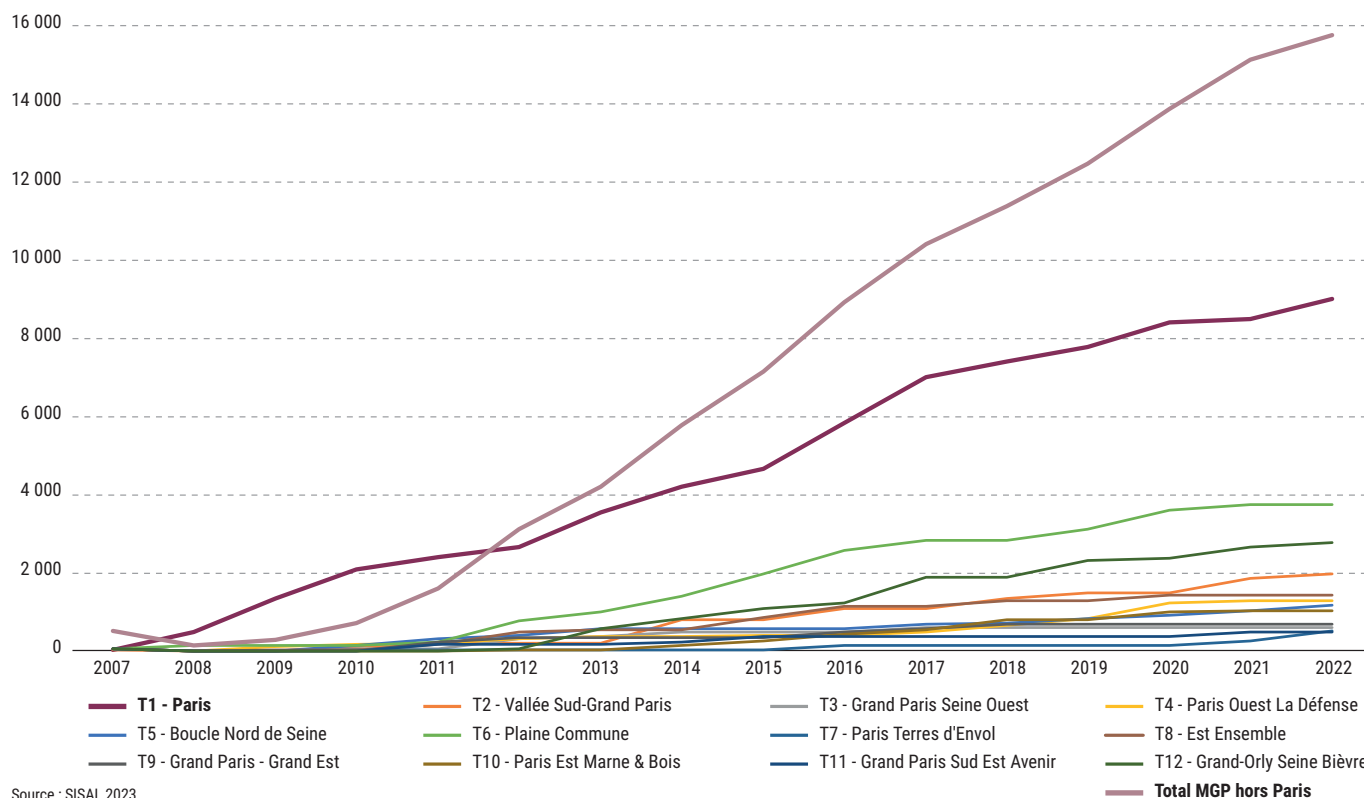
Les communes d'Aubervilliers (1 580 logements agréés) et de Saint-Denis (1 300) ont regroupé 18 % des agrè-

ments délivrés dans la métropole hors Paris et 77 % des agrèments de Plaine Commune. Cette dynamique est majorée par la présence, dans ces deux communes, de lieux d'enseignement du supérieur d'envergure: l'université de Saint-Denis (Paris 8), et le pôle en pleine croissance du campus Condorcet (EPHP, EHESS, INED, École Nationale des Chartes, des unités de formation de Paris 1, Paris 8 et Paris 13, des unités de recherche du CNRS). Au terme de sa phase de réalisation, le campus Condorcet d'Aubervilliers se déploiera sur 158 000 m² de SHON, dont 100 500 seront consacrées à l'enseignement supérieur et la recherche.

Hors métropole, ce sont les communes du Plateau de Saclay ⁴⁴ qui regroupent le plus grand nombre d'agrèments: 7 400 logements sociaux étudiants au cours de la période, ce qui représente 47 % des agrèments délivrés en Île-de-France hors Grand Paris. Les communes les plus dynamiques sont Palaiseau, Gif-sur-Yvette, Orsay ou encore Jouy-en-Josas.

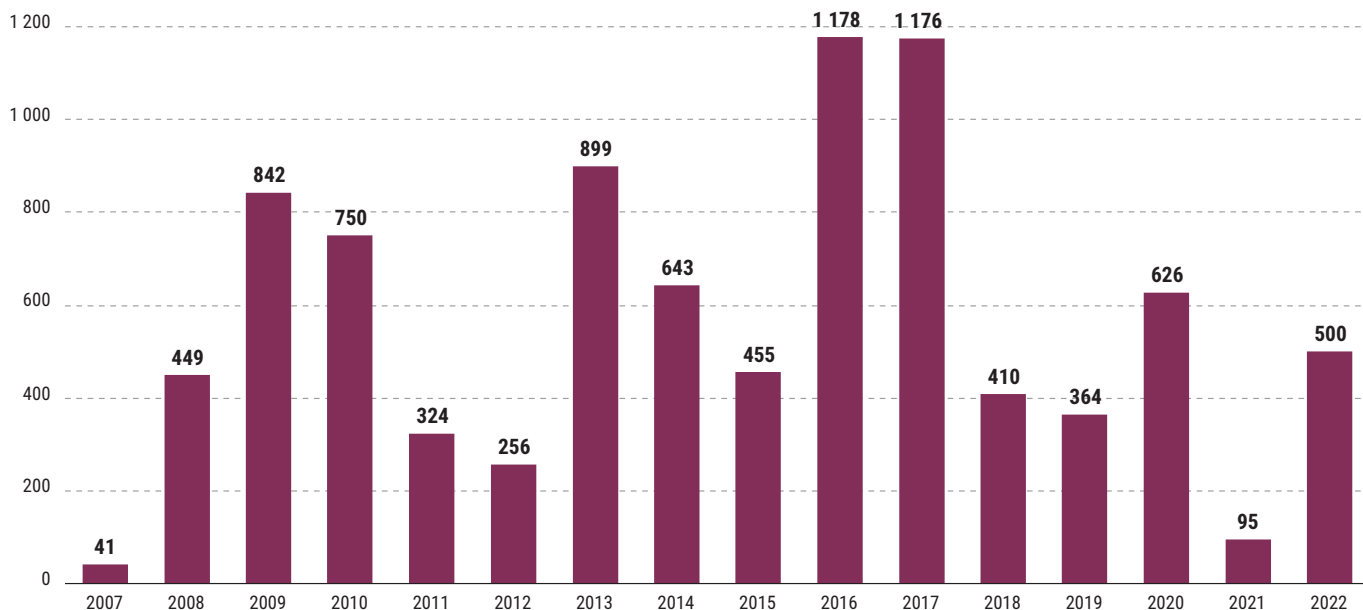
44 – Le plateau de Saclay couvre 27 communes dont la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

CUMUL PROGRESSIF DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS SOCIAUX AGRÉÉS DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS (2007 ET 2022)



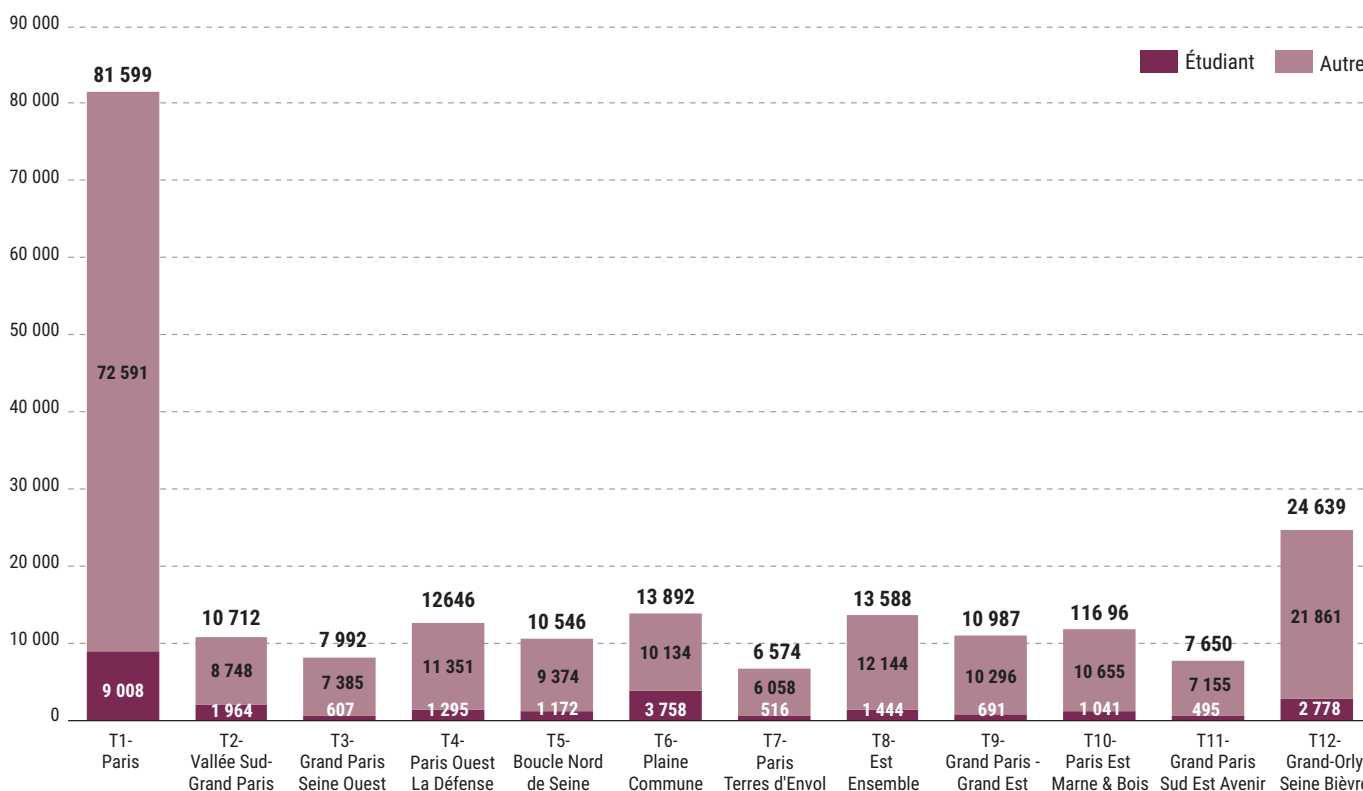
Source : SISAL 2023

PARIS - NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ÉTUDIANTS AGRÉÉS PAR ANNÉE



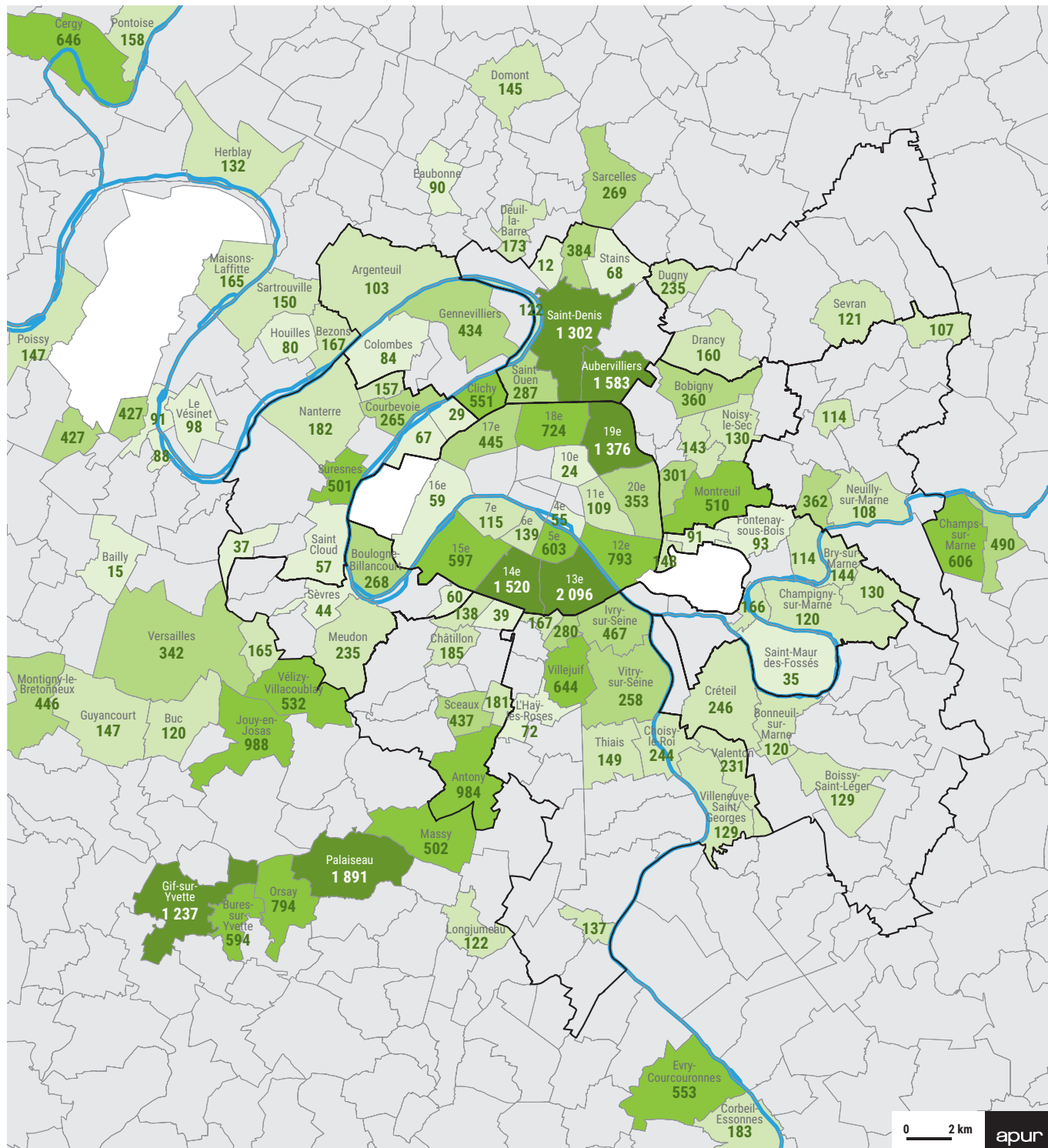
Source : SISAL 2023

PART DU LOGEMENT POUR ÉTUDIANT PARMIS LES LOGEMENTS SOCIAUX FINANÇÉS DE 2007 À 2022



Source : SISAL 2023

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AGRÉÉS ET FINANÇÉS PAR L'ÉTAT (2007-2022) POUR LES ÉTUDIANTS



Nombre de logements locatifs sociaux agréés et financés par l'état (entre 2007 et 2022) pour les étudiants

- Plus de 1 000 logements
- De 500 à 1 000 logements
- De 250 à 500 logements
- De 100 à 250 logements
- Moins de 100 logements

Source : DRIHL-IdF - mai 2022, Traitement Apur

À Paris, on constate une baisse du nombre d'étudiants résidant dans les arrondissements centraux au profit des autres arrondissements.

Dans Paris, une offre qui s'est particulièrement développée dans les 13^e, 14^e et 19^e arrondissements

La carte qui croise le nombre de logements sociaux agréés et le nombre d'étudiants au lieu de résidence permet de comprendre les grandes dynamiques à l'œuvre, même si dans le Grand Paris, le réseau de transports en commun dense et efficace permet de séparer la production de logements sociaux étudiants des lieux d'études parisiens sans pour autant affecter la qualité de vie des étudiants.

Tout d'abord, à l'échelle de Paris, on constate une baisse du nombre d'étudiants résidant dans les arrondissements centraux au profit des autres arrondissements. À l'exception du 15^e, tous les arrondissements de la couronne périphérique ont en effet vu leur population étudiante augmenter entre 2008 et 2019, avec des hausses particulièrement importantes dans les 12^e, 13^e, 14^e, 18^e et 19^e.

Ces arrondissements sont également ceux dont la production de logements sociaux a été la plus élevée: ils accueillent près de 64 % des logements parisiens agréés au cours de la période. Les 13^e, 18^e et 19^e arrondissements ont respectivement produit 2096, 724 et 1376 logements sociaux étudiants.

À noter que le 15^e a produit près de 600 logements sans augmentation significative de sa population étudiante au lieu de résidence. Le 5^e a également créé près de 600 logements tout en perdant près de 500 étudiants au lieu de résidence. En plus de la montée des loyers, cela peut s'expliquer par la raréfaction de l'offre, du fait de la concurrence des locations de meublés touristiques, notamment dans le 5^e.

Dans les autres arrondissements, l'offre de logement social étudiant s'est peu développée, ce qui explique une baisse du nombre d'étudiants au lieu de résidence. C'est le cas des arrondissements centraux, du 2^e au 7^e (sauf le 4^e), ainsi que les 9^e, 10^e et surtout du 11^e arrondissement.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE ET AU LIEU DE RÉSIDENCE DES 10 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE ET ARRONDISSEMENTS PARISIENS AYANT AGRÉÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ÉTUDIANTS ENTRE 2007 ET 2022

Communes de la Métropole du Grand Paris par ordre décroissant d'agrément	Nombre de logements agréés (2007-2022)	Évolution du nombre d'étudiants au lieu d'études (2008-2019)	Évolution du nombre d'étudiants au lieu de résidence (2008-2019)
Paris 13 ^e arrondissement	2 100	+ 12 590	+ 2 480
Aubervilliers	1 580	+ 1 010	+ 1 610
Paris 14 ^e arrondissement	1 520	+ 420	+ 1 080
Paris 19 ^e arrondissement	1 380	- 1 500	+ 2 430
Saint-Denis	1 300	+ 2 850	+ 2 000
Antony*	980	- 420	- 940
Paris 12 ^e arrondissement	790	+ 710	+ 640
Paris 18 ^e arrondissement	720	+ 460	+ 1 600
Villejuif	640	+ 1 550	+ 1 370
Paris 5 ^e arrondissement	600	+ 9 600	- 430

Source : Base SISAL 2023 et recensement 2019

(*) : Pour le cas d'Antony, on note une baisse du nombre d'étudiants au lieu de résidence malgré une production de logements qui résulte de la fermeture de la cité étudiante Jean Zay pour travaux en 2017.

ZAC ou grandes opérations d'aménagement

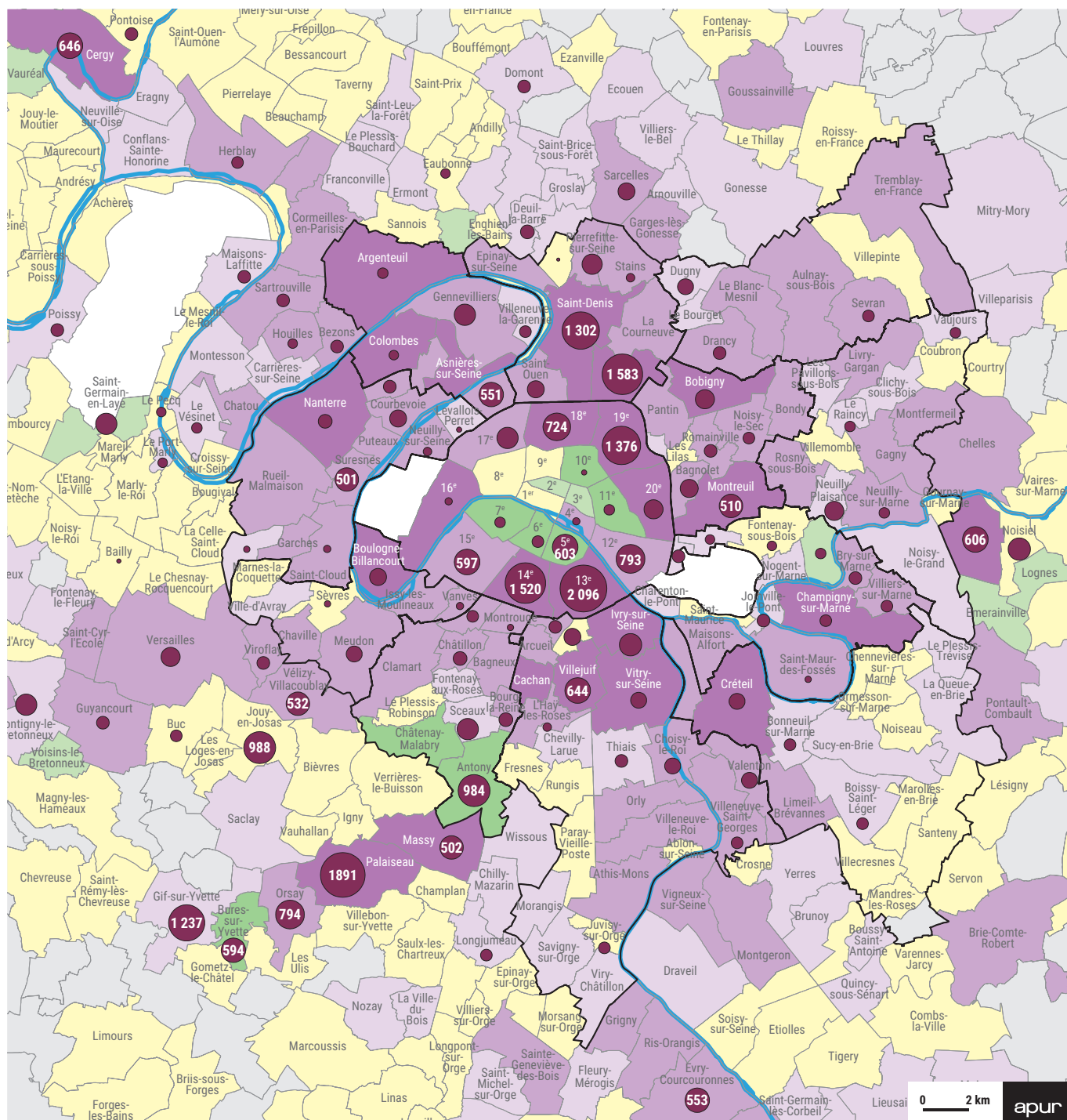
Depuis 10 ans (2011-2022), la création de logements sociaux étudiants, systématique dans les ZAC ou les grandes opérations d'aménagement, traduit la volonté de la Ville de Paris de produire du logement social étudiant autant que possible, malgré la cherté et la rareté du foncier :

- Agréé en 2020, le **projet de transformation de l'une des barres de Cassan de Jussieu**, dans le 5^e arrondissement, pour réaliser 565 logements sociaux étudiants, est l'une des entreprises les plus emblématiques de ce début de décennie.
- La **réhabilitation de l'ancien site de l'école Télécom Paristech décidée en 2016**, permettra d'accueillir 320 logements sociaux étudiants agréés et qui seront gérés par le Crous de Paris.
- La **Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) intègre 300 logements supplémentaires** (agréés en 2017) dans le cadre du projet Cité 2025. La **Maison des Arts et Métiers** a été fermée pour entreprendre des travaux afin d'abriter, notamment, 257 logements, réservés aux Gadzarts (élèves de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers). Une deuxième vague d'agréments a permis d'ouvrir 257 logements sociaux étudiants dans une **nouvelle Maison des Arts et Métiers**, située boulevard Jourdan.
- Dans le cadre de la **ZAC Paris Rive Gauche**, ce sont au total 692 logements qui ont été agréés entre 2013 et 2019. Dans le cadre de cette opération, la plus grosse résidence appelée « Tour Commune » et agréée en 2019, comprend 210 logements et devrait voir le jour en 2025 dans ce quartier étudiant (Université Paris Cité, école d'architecture Paris-Val de Seine, INALCO et BULAC). Les logements seront destinés prioritairement aux doctorants et jeunes chercheurs. Une autre résidence étudiante de 154 logements sociaux devrait être édifiée sur le parvis de la Halle Freyssinet, en lisière ouest de Station F. Trois autres programmes viendront ajouter 236 logements à ces opérations, en plus des 92 logements sociaux livrés en 2019 par la RIVP sur la ZAC.
- Grâce à un agrément délivré en 2017, le **périmètre « Triangle Éole Évangile »**, accueille l'opération « **Îlot Fertile** », désignée lauréate du concours « Réinventer Paris » pour créer un nouveau morceau de ville au nord de Paris. Une résidence étudiante de 164 logements sociaux, gérée par Arpej, a été ouverte en juillet 2022.
- Dans le cadre de la **ZAC Clichy Batignolles**, au total 240 logements ont été agréés sur la période.
- Dans la **ZAC Bédier Boutroux (13^e)** ce sont 198 logements qui ont été agréés. Dans le même arrondissement, 75 logements sortiront de terre en 2024 dans la **ZAC Paul Bourget**.
- À la **Chapelle International**, ce sont 240 logements qui ont été livrés.
- Enfin, dans le cadre d'une opération d'aménagement **Porte de Vincennes**, 150 logements sociaux étudiants ont été agréés.



Le campus Pierre-et-Marie-Curie (Jussieu), Sorbonne Université, Paris 5^e

ÉVOLUTION DES ÉTUDIANTS (AU LIEU DE RÉSIDENCE) ENTRE 2008 ET 2019 ET NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AGRÉÉS ET FINANCÉS PAR L'ÉTAT POUR LES ÉTUDIANTS (2007-2022)



Évolution du nombre d'étudiants (*) au lieu de résidence, entre 2008 et 2019

HAUSSE

- Plus de 1 000 étudiants
- De 300 à 1 000 étudiants
- De 100 à 300 étudiants

BAISSE

- De -300 à -1 000 étudiants
- De -100 à -300 étudiants

STABILITÉ

- De -100 à +100 étudiants
- Moins de 100 étudiants en 2019 ou aucun étudiant en 2008 et 2019

Nombre de logements locatifs sociaux agréés et financés par l'état (entre 2007 et 2022) pour les étudiants

- 2 100
- 1 000
- 100
- 10

(*) Jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un niveau supérieur au bac

Source : Mobsco (Insee), Recensements de la Population (Insee) - 2008 et 2019, DRIHL-IDF - mai 2022, Traitement Apur



Campus de l'université Paris Nanterre, cour Nicole Dreyfus à Nanterre



2. LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLICS ET PRIVÉS

2.1 | Les implantations du supérieur

L'Île-de-France compte près de **1 900 établissements** délivrant un diplôme du supérieur, dont plus de la moitié sont situés à Paris (960).

Paris concentre la moitié des établissements d'enseignement supérieur

Réalisée à partir des données du recensement, l'analyse de la géographie des lieux d'enseignement supérieur peut être complétée par celle de l'inventaire des établissements du supérieur. Cet inventaire résulte de l'appariement de plusieurs fichiers : le fichier des principaux établissements publics publié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation, la base de données des établissements constituée par l'Apur pour l'étude « Enseignement supérieur et Grand Paris Express », les écoles recensées dans la BBCom 2023 par l'Apur, les sites appartenant à la Ville de Paris, le fichier Fabert et les établissements d'enseignement privés identifiés par Knight Frank.

L'Île-de-France compte près de 1 900 établissements délivrant un diplôme du supérieur, dont plus de la moitié sont situés à Paris (960).

25 % des établissements relèvent du champ universitaire au sens large : université et grand établissement. 17 % sont des lycées assurant des formations post-bac, que ce soit des prépas et/ou des BTS. Et un quart des établissements concerne les champs des formations du secteur sanitaire, social, métiers de la formation, des écoles prépas, des centres de formation des apprentis (CFA), des écoles proposant des formations liées au tourisme, aux loisirs, au luxe, à la mode, et

des écoles de commerces, comptabilité, gestion, finances, assurances.

Cette analyse ne présume pas du poids des établissements, différent selon qu'il s'agit d'une université accueillant 30 000 étudiants (site de Nanterre par exemple), ou d'une école d'art accueillant 340 étudiants (Parsons Paris par exemple).

À Paris, 4 arrondissements regroupent 43 % des 960 établissements recensés :

- Le quartier latin avec, à parts égales, 12 % d'établissements dans les 5^e et 6^e arrondissements (240 au total)
- L'extension vers le sud du quartier latin, avec près de 100 établissements dans le 13^e arrondissement (10 % du total parisien)
- Et le 15^e arrondissement qui, avec 90 établissements du supérieur, pèse pour 9 % dans le total de l'offre de formation.

Le quartier latin élargi, ou grand quartier latin, reste le cœur de l'enseignement supérieur parisien.

Parmi les 1 860 établissements d'enseignement supérieur privés, 890 sont publics (48 %) et 970 relèvent de la sphère privée (52 %). La comparaison de la répartition public-privé en termes de nombre d'établissements (48 % public – 52 % privé) et de nombre d'étudiants (64 % public – 36 % privé) montre que

les établissements publics sont de plus grande taille que les établissements privés. Les écoles publiques sont en moyenne 2,5 fois plus grandes que les écoles privées.

Paris accueille presque la moitié des établissements d'enseignement supérieur situés en Île-de-France et 60 % des établissements privés.

PREMIER ÉTAT DES LIEUX DES ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE

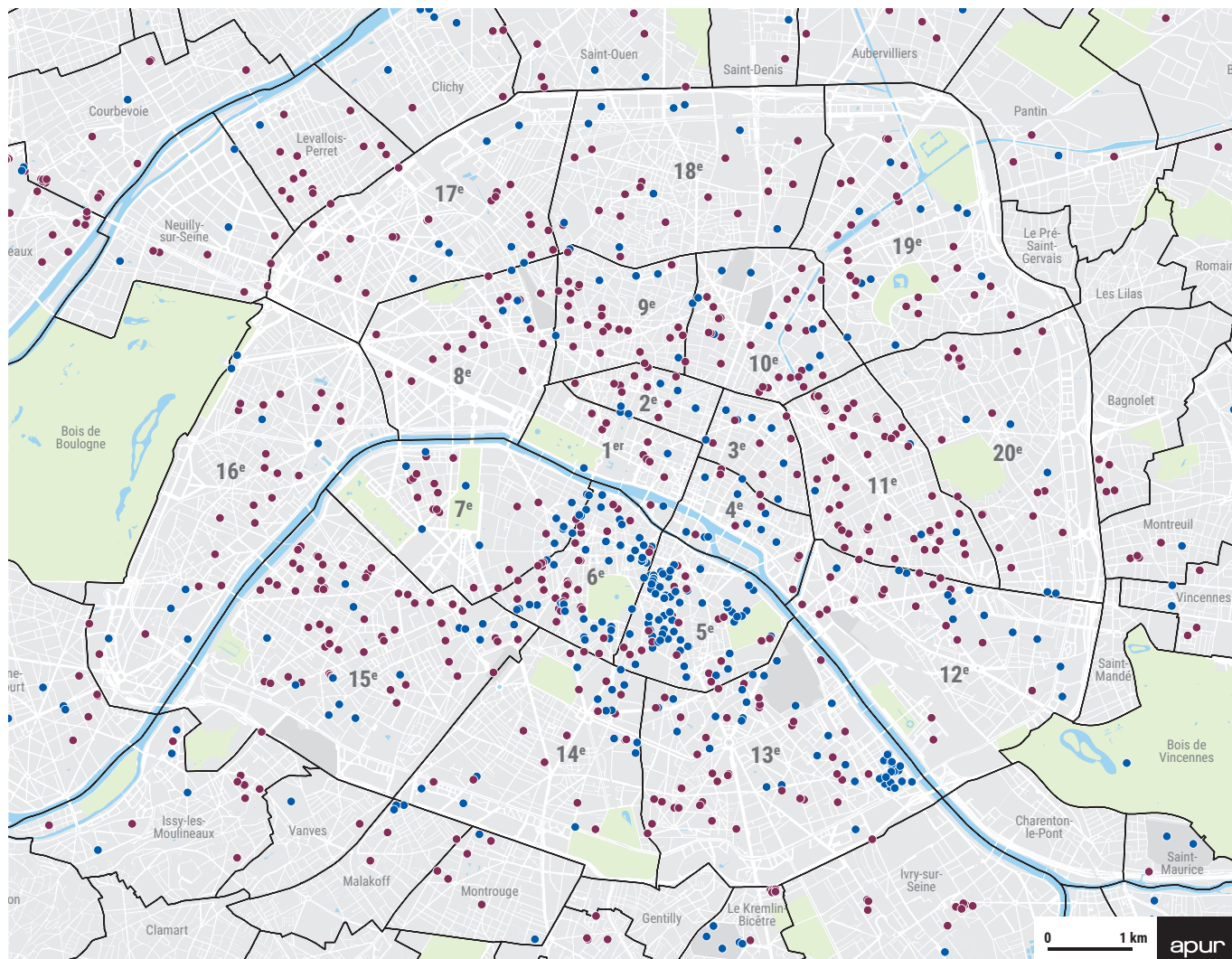
	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Total
Nombre d'établissements en 2023	960	500	400	1 860
Dont art et architecture	130	25	10	165
Dont commerce et management	100	25	25	150
Dont ingénieurs	30	35	30	95
Dont universités	280	100	90	470
Dont lycées, IUT	100	90	90	280
Autres	290	90	90	470
Non défini	25	130	45	200
Nombre d'établissements privés	570	250	145	965
Poids du privé	59 %	51 %	36 %	52 %

Sources : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédits d'impôt Innovation 2023, traitement Apur



Campus Port-Royal - Centre Lourcine (ancienne caserne), Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris 13^e

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ET PRIVÉ À PARIS EN 2023



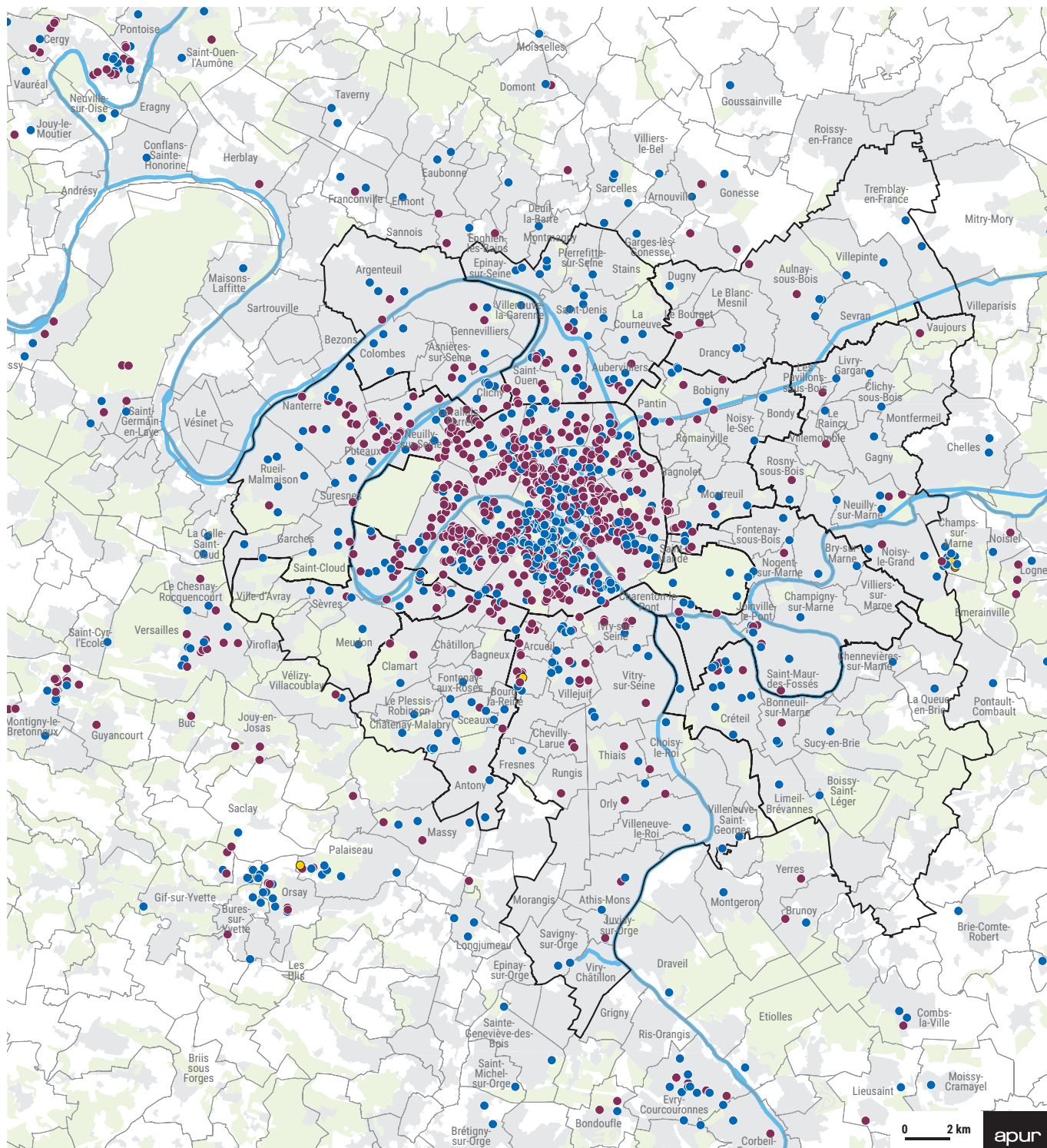
Statut de l'établissement

- Privé
- Public
- Non renseigné

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ET PRIVÉ EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2023



Statut de l'établissement

- Privé
- Public
- Non renseigné

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Des polarités franciliennes qui évoluent

La cartographie des lieux d'études déclarés par les 700 000 étudiants recensés sur le territoire francilien met en évidence les dix grandes polarités influentes, constituées au fil des politiques d'aménagement du territoire et des grands plans en faveur de l'université :

- Paris et ses 334 000 étudiants reste le territoire étudiant par excellence, avec 4 arrondissements de la rive gauche concentrant près de la moitié des effectifs (46 %).
- En proche couronne, Créteil, Nanterre et Saint-Denis constituent également des polarités historiques, formées au cours des années 1960 et 70.
- Plus proches dans le temps, mais plus éloignées du cœur de la métropole, les villes nouvelles, créées par le Schéma directeur régional de 1965, hébergent, pour la plupart d'entre elles, des centres universitaires : Marne-la-Vallée, Évry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy. Les communes composant l'ex-ville nouvelle de Melun-Sénart, connaissent un destin étudiant plus modeste. Elles réunissent, à 8, près de 2 800 étudiants en 2019.
- Le campus de Saclay, au sud de Paris, accueillait déjà de nombreux organismes de recherche lorsque l'établissement public a été créé en 2015, avec l'ambition de réunir des entités d'enseignement supérieur sur ce territoire.

Toutes ces créations en dehors de Paris sont le fruit d'une volonté d'administration et de planification, visant à maîtriser la croissance démographique de la région, dans un souci de meilleure répartition géographique et d'atténuation du poids de la zone centrale.

Plus récemment, plusieurs projets ont modifié la géographie des polarités universitaires dans le Grand Paris.

- **La réalisation du campus Condorcet**

a été confiée à un établissement public dédié créé en 2017. Le campus Condorcet est organisé sur deux sites. Le chantier du site parisien a été lancé en 2022 et créera 22 700 m² de surface de plancher. Il accueillera ses premiers étudiants à la rentrée 2025. Le site d'Aubervilliers, dont les premiers ouvrages ont été livrés en 2019, accueille environ 8 000 étudiants et doctorants, 3 500 chercheurs. La montée en puissance des effectifs étudiants sur le campus d'Aubervilliers ne se traduit pas dans les données 2019 du recensement, mais les éléments communiqués dans le dernier rapport d'activité de l'établissement public, résumant ce mouvement de hausse ². Une nouvelle phase de croissance est attendue à Aubervilliers, avec la construction de surfaces de planchers supplémentaires pour accueillir le futur bâtiment de l'École Pratique des Hautes Études, ainsi que les sièges de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et la Fondation Maison des sciences de l'homme. Ces implantations contribueront à former une communauté de chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants sur un espace compact de 6,4 hectares. L'objectif est de créer un campus en sciences humaines et sociales, en donnant aux établissements qui le composent des locaux adaptés. Le Campus de la Porte de la Chapelle permet à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de regrouper plusieurs implantations et de desserrer l'occupation de ses sites parisiens.

- **Le campus urbain de Saclay** poursuit son extension avec l'édification du pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (85 000 m² inaugurés en avril 2023) abritant la faculté de pharmacie et l'institut de chimie moléculaire, l'installation d'AgroParisTech et de l'IN-

*Paris et ses **334 000** étudiants reste le territoire étudiant par excellence, avec 4 arrondissements de la rive gauche concentrant près de la moitié des effectifs (46 %).*

² – Rapport d'activité 2022, Campus Condorcet : www.campus-condorcet.fr/fr/actualites/decouvrez-le-rapport-dactivites-2022-du-campus-condorcet

RAE en 2021 (66 000 m² pour le campus Agro Paris-Saclay), l'arrivée de l'École normale supérieure en 2020, de Télécom Paris en 2019. À terme, le plateau de Saclay devrait accueillir près de 25 000 étudiants sur les sites Polytechnique, Moulon et Corbeville. Ce campus consolide sa spécificité disciplinaire dans les domaines de la recherche et des sciences dites « dures » (physique, chimie, biologie...).

- **L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**, dont les implantations se situent à Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet et Mantes, connaît également une croissance importante de ses effectifs au cours de la période 2008-2019. L'installation récente de l'École Supérieure d'Agricultures (ESA) à Guyancourt, le campus des services de l'automobile et de la mobilité (ouverture 2018, site Guyancourt), l'Estaca-Saclay à Montigny-le-Bretonneux en 2015. Cet ensemble d'établissements est dédié aux formations scientifiques liées à l'aéronautique, aux transports, à l'agronomie, aux sciences de l'atmosphère. À la rentrée 2023, l'École supérieure du bois de Nantes a rejoint le campus de Versailles, proposant des formations dans les métiers du patrimoine et de l'artisanat d'art. Installée dans une aile de la Grande Écurie du Château de Versailles, elle sera rejointe par d'autres formations en lien avec la labélisation du site de Versailles au titre du PIA 3 « Campus des métiers et des qualifications d'excellence ».
- **L'université Paris-Est-Créteil** connaît également une phase de croissance. Accueillant, sur ses 16 sites d'implantation, 39 000 étudiants, elle prévoit d'en compter 45 000 à l'horizon 2030³. L'offre de formations s'est élargie autour de nouveaux diplômés sur son campus central, situé à Créteil. Mais, soumise à une tension sur l'occupation de ses locaux historiques, l'UPEC dé-

veloppe à son tour des projets d'enseignement supérieur dans le Sud Seine-et-Marne, notamment à Fontainebleau, Sénart, Torcy mais aussi à Vitry-sur-Seine et Saint-Denis.

- **Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand**, communes d'accueil de la **Cité Descartes**, ont vu se développer des formations reliées aux thèmes de la ville, des territoires durables et des transports. De nombreux diplômés sont délivrés par l'École d'Urbanisme de Paris, l'École des Ponts et Chaussées, l'école d'architecture de la ville et des territoires. La croissance du nombre d'étudiants dans ces deux communes est élevée.
- **Le campus de Cergy** constitue l'implantation principale de CY Université. Fondée en 1991, elle connaît une accélération de croissance importante depuis sa création. L'installation de la prestigieuse école de commerce « ESSEC », à Cergy, en 1973, a joué un rôle de locomotive dans le développement du campus. Elle a été suivie quelques années plus tard par l'arrivée de l'ENSEA (École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications). La création de l'université a bénéficié d'un portage local très fort et les ambitions de développement du site sont assumées par une stratégie partagée entre l'Université, l'ESSEC, le département, ainsi que les élus locaux et les élus de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Plusieurs opérations ou projets formalisent ces ambitions : le nouveau campus ESSEC 2020, qui prévoit l'extension et la rénovation du campus actuel (courant 2023), le projet de relocalisation de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy dans un bâtiment neuf de 6 200 m² (horizon 2026), et l'objectif de porter le nombre total d'étudiants du campus de 30 000 actuellement à 40 000 d'ici 2030. L'extension de l'IUT sur le site de Neuville-sur-Oise est également engagée.

3 — Rapport de la Cour des Comptes, février 2023 :

www.ccomptes.fr/system/files/2023-03/20230330-Universite-Paris-Est-Creteil-Val-de-Marne-UPEC.pdf

• **En limite sud de Paris, plusieurs communes présentent une augmentation marquée du nombre d'étudiants au cours de la dernière décennie** : c'est le cas des communes composant la Vallée Scientifique de la Bièvre, qui enregistrent une hausse d'étudiants, en lien avec plusieurs opérations. Après le départ de l'École Normale Supérieure (ENS) en 2018, **Cachan** reforme un campus sur l'emprise libérée, elle-même intégrée à un espace plus vaste, déjà occupé par des établissements de formation. À terme, le pôle devrait passer de 1 700 à 4 500 étudiants à l'horizon 2025⁴. Une première école privée, Aivancity, s'est installée en 2021 dans d'anciens locaux libérés, suivie en 2022, par l'EPF Paris-Cachan, école d'ingénieurs, et en 2023 par Excelia business School. Le centre de formation EGIM-AFORP, dont les travaux ont démarré, renforcera ce pôle. À **Villejuif**, le projet de campus Grand Parc, voisin de l'Institut Gustave Roussy, devrait prolonger les activités de recherche dans le domaine de la santé (ouverture prévue en 2025).

• **Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux** hébergent également de nouvelles écoles entre 2008 et 2019 : l'ESSCA Business School s'est installée en 2010 à Boulogne, après avoir quitté le pôle Léonard de Vinci.

L'IA School (2019) et l'IPAC bachelor factory ont également ouvert des établissements à Boulogne-Billancourt. L'Institut Supérieur d'Electronique a créé son deuxième campus francilien à Issy-les-Moulineaux en 2014.

• **La Défense** constitue un autre exemple de développement d'une offre d'enseignement supérieur en pleine explosion. L'établissement public de Paris La Défense estime que le nombre d'étudiants du territoire a augmenté de 55 % en 5 ans, accueillant environ 70 000 étudiants dans 30 établissements du supérieur⁵. En 2019, les communes de Puteaux et Courbevoie recensent 10 000 étudiants de plus qu'en 1999. Les implantations d'écoles sont nombreuses, et se poursuivront dans les prochaines années au vu des transactions en cours.

• **Fontainebleau**, dont le nombre d'étudiants est encore très modeste, accueillera dans son ancienne caserne militaire des établissements reliés à l'Université Paris-Est Créteil - Val-de-Marne (UPEC) et notamment le dernier Institut d'études politiques (IEP) créé en Île-de-France. Un campus international devrait également s'installer dans le château de Fontainebleau. Accueillant moins de 1 500 étudiants en 2019, la ville pourrait en recevoir près de 9 000 à l'horizon 2025⁶.

4 – Le projet d'aménagement du campus de Cachan : www.ville-cachan.fr/grands-projets/ens/496-le-projet-ens

5 – « Paris La Défense : + 55 % d'étudiants en 5 ans ! », 12 mai 2023, communiqué de presse : parisladefense.com/fr/download/pdf/pld-focusecoles-11052023.pdf

6 – À Fontainebleau, l'arrivée de milliers d'étudiants bouscule la « gentille ville bourgeoise », Le Monde, 27 mai 2022.

PRINCIPALES POLARITÉS UNIVERSITAIRES FRANCILIENNES, EFFECTIFS ET ÉVOLUTIONS PROJÉTÉES DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS

	Effectifs d'étudiants	Effectifs projetés (2025-2030)	Évolutions projetées
Fontainebleau	1 500	9 000	+ 7 500
Cachan	1 700	4 500	+ 2 800
Cergy	30 000	40 000	+ 10 000
Saclay (Moulon, Polytechnique, Corbeville)	12 000	25 000	+13 000
Condorcet Aubervilliers	-	8 200	-
Condorcet Paris	0	3 500	+ 3 500



© ph. guignard@air-images.net

Le Campus Condorcet, rue des Fillettes, rue du Pilier, à Aubervilliers et Saint-Denis



© Apur - David Bourreau

Occupation temporaire du campus historique de Censier par Plateau Urbain, 13 rue Santeuil, Paris 5^e



© Anticlic

Vue aérienne du campus de Paris-Saclay, quartier de Moulon à Gif-sur Yvette, Orsay et Saint-Aubin

2.2 | Un secteur public qui reste fort et évolue

Une concentration des établissements rive gauche, dans le quartier latin, et plus récemment dans le 13^e arrondissement, dans le 12^e autour de la place de la Nation et dans le 18^e arrondissement.

Malgré la pénétration rapide du secteur privé dans le champ de l'enseignement supérieur, le secteur public résiste et évolue. Il le fait de plusieurs façons :

- En gérant et en optimisant son patrimoine bâti par la libération de sites pris à bail, par la constitution de pôles cohérents, par la rénovation, l'extension et la mise aux normes de ses bâtiments. Ces chantiers nécessitent souvent des opérations tiroirs complexes, d'autant que les bâtiments universitaires franciliens sont souvent vétustes. Rappelons que le parc immobilier universitaire représente 20 % des surfaces de plancher appartenant à l'État.
- En construisant des établissements neufs.
- En adaptant son offre de formations aux enjeux actuels, tout en maintenant ses cursus académiques (lettres, littérature, langues, philosophie, sciences humaines...).
- En regroupant des formations éclatées géographiquement sur un même site.
- En se regroupant avec d'autres entités pour créer un effet de seuil : stratégies pour changer d'échelle et gagner en visibilité.
- En construisant des propositions innovantes dans le cadre des différents Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA), Initiatives d'excellence (IDEX, I-SITE), afin de créer les conditions d'avantages comparatifs.
- En utilisant du patrimoine vacant pour agrandir son offre.
- En desserrant certaines formations : Condorcet, Saclay, pour constituer des ensembles disciplinaires homogènes.

- Hors Paris, plusieurs universités développent des formations ou déplacent des formations à distance de leur localisation d'origine, faute de places (UPEC Créteil / Fontainebleau).

Tous ces objectifs contribuent à conserver des capacités en les améliorant, à développer de nouvelles capacités dans et hors Paris.

Plusieurs opérations illustrent ces évolutions :

- **La Caserne Lourcine**, livrée en 2019, symbolise cette stratégie de reconquête de surfaces libérées de leur usage initial (caserne militaire), pour désaturer des sites universitaires vétustes et opérer un regroupement. À proximité du centre René-Cassin, l'ensemble doit donner naissance au campus Port-Royal, dont l'objectif est de regrouper plusieurs sites dédiés aux disciplines juridiques. L'École de droit de la Sorbonne, l'Institut de recherche en droit international et européen, l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne y sont désormais implantés.
- **Le regroupement, rue des Grands Moulins, de l'ensemble des missions d'enseignement de l'INALCO**, a permis de réaliser un bâtiment neuf, moderne, et d'une superficie suffisante pour accueillir des formations dispensées dans des sites distants les uns des autres, à Dauphine, à Clichy, ou encore à Asnières. Livré en 2011, le bâtiment couvre une surface de plancher de 27 000 m² et a permis de libérer les surfaces de 6 implantations dispersées. Seul le site historique de la rue de Lille (2 300 m²) a été conservé

et accueille des activités de recherche. Il a été rénové en 2018-2019.

- **L'opération Sorbonne Nouvelle** entendait réunir, sur un nouveau site, et dans un bâtiment neuf, 6 des 12 implantations de l'université, en particulier du site historique, situé à Censier, et concerné par la présence d'amiante. D'autres implantations ont été libérées (à Dauphine, rue des Bernardins, ou encore rue de l'École de Médecine). Le nouveau bâtiment permet de regrouper et de déployer ces enseignements sur 7 200 m² de surfaces de plancher supplémentaires par rapport aux superficies occupées précédemment.
- **L'opération menée sur Dauphine** correspond à un exemple de formalisation de plusieurs ambitions : une mise aux normes du site (60 000 m²), un regroupement de plusieurs entités dispersées géographiquement et une densification par la création d'une aile supplémentaire, qui permettra de gagner 4 000 m².
- **Le site parisien du campus Condorcet, situé à la Porte de la Chapelle**, accueillera plus de 3 500 personnes sur 13 000 m² de surfaces de plancher. Ce site aura vocation à former un pôle universitaire avec le site d'Aubervilliers. Il accueillera des locaux d'enseignement de Paris Panthéon-Sorbonne.

Toutes ces opérations répondent à des objectifs assignés pour rallier les grands enjeux définis par l'État et/ou les collectivités locales : optimisation du foncier,

économies d'échelles, mutualisation de services, rénovation thermique, maîtrise du patrimoine, nouveaux usages...

L'enjeu de l'occupation des locaux est soumis à des feuilles de route liant l'État à chaque université dans le cadre de contrats pluriannuels. Des objectifs d'amélioration des taux d'utilisation des salles et amphithéâtres sont fixés aux établissements.

Plusieurs opérations, récentes ou en cours, illustrent ces évolutions. **Quatre fiches, réalisées par l'Établissement Public d'Aménagement de la Région Île-de-France**, témoignent à la fois de ces stratégies, et en même temps de leur complexité, en particulier quand elles interviennent en milieu urbain dense.

On peut mentionner d'autres exemples d'opérations complexes, :

- **Le centre Hospitalo-Universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord**, abritera une partie de la formation et de la recherche en santé de l'université Paris-Cité, aujourd'hui dispensée dans une dizaine de sites à Paris et en petite couronne.
- **Censier**, dont le bâtiment contient de l'amiante, a été libéré par l'université Sorbonne Nouvelle depuis son transfert vers le pôle Nation. Après désamiantage et réhabilitation, le site pourrait accueillir des formations en sciences humaines et sociales dispensées par les Université Paris-Panthéon-Assas et Sorbonne Université.



Campus Nation, université Sorbonne Nouvelle, avenue de Saint-Mandé, Paris 12^e

© Apur - JC Bonijoi



Campus Port-Royal/Centre Lourcine, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris 13^e

© Fabrice Cicard

500 000 m² de foncier, propriété de la Ville de Paris, mis à disposition des établissements supérieurs de l'État.

Depuis le début du XIX^e siècle, la Ville de Paris met à disposition gratuitement ou dans des conditions très avantageuses du foncier ou des constructions à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'État.

Dès le début du XIX^e siècle, la Ville met ainsi à disposition des universités :

- un ensemble de bâtiments dédiés à la médecine autour de la rue de l'École de Médecine (6^e) : le campus des Cordeliers, accueillant notamment le centre de recherche des Cordeliers, et en vis-à-vis, le siège de l'Université Paris Cité ainsi qu'au 89 rue d'Assas (6^e), le pavillon Tarnier bientôt entièrement rénové avec le soutien financier de la Ville pour accueillir l'Institut pour la Santé des Femmes ;
- le centre Panthéon-Sorbonne place du Panthéon (5^e), dédié à l'enseignement du droit ;
- la Sorbonne (5^e) qui accueille également le siège du Rectorat et ses salons d'apparat.

Ce patrimoine sera complété ultérieurement par des pavillons situés dans le bois de Vincennes dédiés notamment à l'agronomie et la biologie (ensemble constitué autour du Jardin d'Agronomie Tropicale).

Au début du XX^e siècle, ce patrimoine municipal se développe avec la construc-

tion d'un Institut de Chimie (aujourd'hui Chimie Paris Tech) dans le campus Curie de la Montagne Sainte-Geneviève (5^e) et la construction du site parisien de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) boulevard de l'Hôpital (13^e). Ce patrimoine historique représente autour de 200 000 m² de locaux.

C'est au début des années 2000, dans le cadre de la convention Université du 3^e Millénaire (U3M) signée avec l'État, que la Ville apporte une nouvelle contribution majeure au maintien et au développement de l'enseignement supérieur à Paris :

- En développant un pôle universitaire dans le secteur en développement Paris Rive Gauche en mettant plus de 200 000 m² à disposition, notamment de l'ancienne Université Paris Diderot (Paris 7, aujourd'hui fusionnée dans l'Université Paris Cité) qui devait quitter le campus de Jussieu attribué à l'ancienne Université Pierre et Marie Curie (Paris 6, aujourd'hui fusionnée dans l'université Sorbonne Université) ainsi qu'à l'école d'architecture Paris Val de Seine et à l'INALCO.
- En dessinant les bases d'un pôle universitaire au nord de Paris avec la mise à disposition de la halle Pajol (18^e) à l'IUT de Paris et de terrains pour la réalisation du centre Clignancourt (18^e).

En 2025, le site parisien du campus Condorcet viendra compléter ce patrimoine développant près de 500 000 m².

*La Ville de Paris est propriétaire de **41** sites d'enseignement supérieur. Ils représentent près de **515 000** m².*

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE PARIS

Arrondissement parisien	Nombre de sites	Surface utile (m ²)
2 ^e	1	950
3 ^e	1	4 280
4 ^e	3	7 387
5 ^e	6	92 510
6 ^e	4	61 433
11 ^e	1	6 098
12 ^e	3	27 429
13 ^e	14	241 580
14 ^e	1	2 214
17 ^e	2	18 554
18 ^e	4	48 011
19 ^e	1	4 339
Total Paris	41	514 785

Le Plan local d'urbanisme, un outil pour pérenniser la vocation de certains sites d'enseignement supérieur

Prévu par le L151-41 du code de l'urbanisme, le PLU de Paris délimite des terrains ou parties de terrains sur lesquels est prévue la réalisation d'équipements, ouvrages, espace verts publics ou d'installations d'intérêt général. Parmi ces périmètres de localisation d'équipements, on distingue des équipements d'enseignement supérieurs et de recherche.

En 2012, 5 périmètres ont été introduits pour la première fois dans le PLU afin de compenser le départ des établissements scientifiques et techniques vers le plateau de Saclay. Parmi ceux-ci, les sites de Télécom Paris (rue Barrault, 13^e) qui déménage à l'automne 2019 et d'Agro Paris Tech (rue Claude Bernard, 5^e) qui déménage au printemps 2022 ; la présence de ces périmètres de localisation a permis l'implantation de nouveaux établissements, respectivement l'INRIA, dont l'eménagement s'achèvera début 2024, et des établissements du groupe privé Galileo Global Education à la rentrée 2024.

En 2016, 8 nouveaux périmètres pour compenser de nouveaux départs (Censier qui accueillera des enseignements de Sorbonne Université et de Panthéon-Assas Université ainsi que le 69 quai d'Orsay qui accueille désormais l'AUP) ou assoir de nouveaux projets (Caserne Lourcine, site de la Porte de la Chapelle du Campus Condorcet).

Le projet de PLU bioclimatique prévoit 10 nouveaux périmètres, dont, pour la première fois 2 sites dont les propriétaires ne sont pas des institutions publiques : l'hôtel Scipion (5^e) ancienne propriété de l'APHP dont la restructuration en campus d'enseignement supérieur est en cours et les anciens locaux de la DCNS rue Sextius Michel (15^e) qui accueillent des écoles du groupe privé Omnes Education.

Il a longtemps été supposé que la présence de ces périmètres de localisation limitait la valeur des sites et n'incitait pas l'État à envisager des mutations. Mais l'appétence des groupes d'enseignement privé – dont une partie du modèle économique peut reposer sur l'immobilier – et leur capacité à supporter des prix élevés pour des emplacements bien placés a démontré le contraire. En effet, dans le quartier Latin élargi, la médiane des loyers atteint 572 €/m² tandis que celle des bureaux s'élève à 450 €/m² (même si elle est moins représentative) ; quant aux cessions, elles ne dépassent pas 9 500 €/m² en moyenne pour les bureaux alors qu'elle s'établit à plus de 13 000 €/m² pour l'enseignement supérieur (source : VIF Expertise, octobre 2023).

De plus, le quartier Latin est intégré dans le « secteur de protection de l'habitation » du PLU, dans lequel il n'est pas possible de développer de bureaux, et où seuls des logements ou des CINASPIC (qui incluent les établissements d'enseignement supérieur privé) peuvent donc y être développés. Si les prix de vente des logements semblent similaires ou supérieurs à ceux évoqués ci-dessus pour l'enseignement supérieur, les loyers des logements sont inférieurs à ceux pouvant être supportés par les établissements d'enseignement puisque le loyer majoré s'établit à 360 €/m² pour un appartement familial dans le quartier. Les établissements d'enseignement supérieur privé apparaissant comme les seuls CINASPIC étant en capacité de s'acquitter des prix élevés, les dispositions du PLU peuvent ainsi inciter à leur développement notamment en cas d'investissement locatif.

Enfin, au titre du PLU, les CINASPIC situés en rez-de-chaussée ou en sous-sol sont dispensés d'espaces libres ; cette disposition permet donc aux promoteurs de construire plus de surface pour un établissement d'enseignement que pour du bureau ou du logement.

Arrondissement parisien	Nombre d'emplacements réservés ayant pour destination « Équipement d'enseignement supérieur et de recherche » dans le futur PLU bioclimatique
5 ^e	6
6 ^e	5
7 ^e	1
13 ^e	4
15 ^e	2
16 ^e	3
17 ^e	1
18 ^e	1
Total Paris	23

Quatre exemples illustratifs des objectifs soutenus par l'État et les collectivités locales

AgroParisTech, un transfert sur le campus de Saclay et un regroupement de plusieurs sites

AgroParisTech, 22, place de l'Agronomie, Palaiseau

Description du projet : Construction du nouveau site partagé entre AgroParisTech et l'INRAE sur le plateau de Saclay au sein de la ZAC du quartier de l'École Polytechnique. Regroupements des sites franciliens de l'école ainsi que des laboratoires associés de l'INRAE sur un seul site.

Nature du projet

Nom : regroupement des sites franciliens d'AgroParisTech et des laboratoires associés de l'INRAE sur un nouveau site

Propriétaire foncier : AgroParisTech

Gestionnaire futur du bâtiment : AgroParisTech et INRAE

Nombre de structures à terme : 2

Noms des structures : AgroParisTech, INRAE

Surfaces de plancher totales : 47 000 m² SU (66 000 m² SdP), dont :

enseignement - 10 500 m² SU, recherche - 25 500 m² SU, administratif - 3 500 m² SU, centre de documentation 1 800 m² SU, centre de conférence 2 250 m² SU, logistique et stockage 1 500 m² SU et autres espaces 1 100 m² SU.

Maître d'œuvre : Marc Mimram / Patriarche - Lacoudre

Contrat CREM : GTM Bâtiment mandataire, CBC constructeur, Engie maintenance

Date de délivrance du PC : 9 octobre 2018

Date de livraison : 13 avril 2022

Coût de l'opération : 200 M€ HT (investissement), 75 M€ HT exploitation (sur 25,5 ans)

Effectif étudiants : 2 100

Effectif chercheurs et enseignants-chercheurs : 408

Effectif BIATSS : 575

Effectif salariés du privé : 0

Effectif autre (précisez) : 210 doctorants

Capacité d'accueil totale : environ 4000 (nombre total d'utilisateurs), chacun des 7 bâtiments du site a une capacité d'accueil différente.

Écosystème local

Implantations d'enseignement supérieur dans le périmètre (environ 800 mètres) : Institut Mines Télécom, Institut d'optique Graduate School.

Si le périmètre est étendu au-delà de 800 mètres, il est possible d'ajouter l'École Polytechnique ainsi qu'une partie importante de l'université Paris Saclay sur le plateau.

Implantations de recherche dans le périmètre : Institut Mines Télécom, Institut d'optique Graduate School, Centre de nanosciences et de nanotechnologies (CNRS, Université Paris Saclay, Université Paris Cité).

R&D : Centre d'intégration Nano-Innov (CEA), EDF Lab Paris Saclay, Thalès Research & Technology, Horiba, Lynred.

Partenariats ou fusions connues entre les futurs occupants et l'écosystème local : Food'InnLab : tiers lieux d'innovation pour l'accompagnement et le développement de projets innovants autour des thématiques de l'alimentation impliquant étudiants, enseignants-chercheurs et acteurs socio-économiques.



Avenir des anciens sites

Localisation : AgroParisTech

Claude Bernard : 16, rue Claude Bernard, 75005 Paris

Massy : 1, avenue des Olympiades, 91300 Massy

Grignon : avenue Lucien Brétignières, 78850 Thiverval

Maine : 19, avenue du Maine, 75015 Paris

INRAE

Ivry-sur-Seine : 65, boulevard de Brandebourg, 92400 Ivry-sur-Seine

Versailles : route de Saint-Cyr, 78000 Versailles

Jouy-en-Josas : domaine de Vilvert, 78350 Jouy-en-Josas

M² occupés : 54 100 m² SU

Claude Bernard : 19 000 m² SU

Massy : 11 800 m² SU

Grignon : 17 550 m² SU

Maine : 5 750 m² SU

Ivry-sur-Seine, Versailles et Jouy-en-Josas : locaux INRAE dont certains équipements/laboratoires sont extraits, pas de libération de site (environ 1 500 m² de libérés entre Ivry-sur-Seine et Versailles)

Solde de m² : -8 600 m² SU

Future occupation des locaux :

Claude Bernard : Cession – ESR privé

Massy : Cession à la collectivité territoriale (projet urbain)

Grignon : la cession relève d'une mission IGF/CGAAER - la ferme de Grignon, dispositif expérimental, est conservé par AgroParisTech.

Maine : Restitution au Ministère de l'Agriculture

Ivry-sur-Seine, Versailles et Jouy-en-Josas : le site d'Ivry est libéré et cédé. Des activités sont réimplantées dans le site de Versailles. À Jouy-en-Josas, les surfaces concernées sont négligeables.

Éléments d'environnement

Accessibilité ancienne :

Claude Bernard : Censier Daubenton (M7), Port-Royal (RER B)

Massy : Les Baconnets (RER B)

Grignon : bus depuis la gare de Plaisir-Grignon (transilien N)

Maine : Montparnasse (M4, M6, M12, M13, transilien N)

Ivry-sur-Seine : Ivry-sur-Seine (RER C)

Versailles : bus depuis Versailles Rive Gauche (RER C) ou Saint-Cyr (RER C, transiliens N et U)

Jouy-en-Josas : Jouy-en-Josas (RER C)

Accessibilité actuelle :

Plusieurs bus depuis Massy (RER B & C) ou arrêt Le Guichet (RER B puis 20 min de marche).

Accessibilité future : Palaiseau (GPE 18) à l'horizon 2026

Parking vélo sécurisé : 400 places.

Réhabilitation, sécurisation et réaménagement du site Necker

Necker, 156, rue de Vaugirard, Paris 15^e

Description du projet : désamiantage, mise en sécurité incendie et réaménagement de la faculté de médecine de Necker pour l'Université Paris Descartes (aujourd'hui Université Paris Cité).

Nature du projet

Nom : Réhabilitation du site de Necker

Propriétaire foncier : État

Gestionnaire futur du bâtiment : Université Paris Cité

Nombre de structures à terme : 3

Noms des structures : Faculté de Médecine UPC, Institut Necker Enfants Malades (INSERM/UPC), Structure Fédérative de Recherche (INSERM/UPC)

Surfaces de plancher totales : 13 796 m² SU – 19 993 m² SdP, dont :

- Enseignement : 1 540 m² SU
- Recherche : 5 758 m² SU
- Administratif : 634 m² SU
- Logement : 0
- Activités du secteur privé : 0
- Autres (précisez) : restaurant CROUS 470 m² SU, animalerie 2 231 m² SU, bibliothèque 1 085 m² SU, logistique 2 068 m² SU (dont stockages mutualisés recherche et magasin)

Maître d'œuvre : Henn architecte mandataire

Date de délivrance du PC : 21 mars 2013

Date de livraison : 28 février 2019 (certains locaux ont dû faire l'objet de reprise qui sont en cours, animalerie notamment)

Coût de l'opération : 57,95 M€ TDC

Effectif étudiants : 450

Effectif chercheurs et enseignants-chercheurs : 400

Effectif BIATSS : 50

Effectif salariés du privé : 0

Effectif autre (précisez) : 0

Capacité d'accueil totale : 990 (nombre total d'usagers)

Équipements complémentaires : bibliothèque (environ 300 places, 700 ml), restaurant CROUS (environ 450 couverts prévus), animalerie.

Écosystème local

Implantations d'enseignement supérieur dans le périmètre (environ 800 mètres) : Université Panthéon-Assas centre Vaugirard.

Implantations de recherche dans le périmètre : Institut IMAGINE, Institut Pasteur, hôpital Necker

Partenariats ou fusions connues entre les futurs occupants et l'écosystème local.

La recherche sur le site de Necker fonctionne de manière transversale avec le bâtiment IMAGINE (APHP/INSERM) situé sur le site de l'hôpital Necker voisin. Des plateformes techniques sont réparties entre les deux bâtiments pour une utilisation commune.



Avenir des anciens sites

Localisation :

Broussais : 96, rue Didot, 75014 Paris

Necker (APHP) : 149, rue de Sèvres, 75015 Paris

M² occupés :

Broussais : 6 000 m² SU

Necker (APHP) : 2 400 m² SU

Solde de m² : -5 396 m² SU

Le site de Necker a une première fois été vidé pour travaux et les équipes l'occupant ont été réparties sur les sites Broussais et Necker de l'APHP. Le retour sur le site de Necker une fois les travaux réalisés a été l'occasion de réunir plusieurs équipes de recherche sur le site dont certaines n'étaient pas initialement issues de Necker et qui se sont réunies en institut (l'INEM).

Future occupation des locaux :

Broussais : restitution des locaux à l'APHP

Necker (APHP) : restitution des locaux à l'APHP.

Éléments d'environnement

Accessibilité ancienne :

Broussais : Plaisance (M13), Porte de Vanves (M13, T3a)

Necker (APHP) : Pasteur (M6, M12), Duroc (M10, M13), Sèvres Lecourbe (M6), Falguière (M12)

Accessibilité Actuelle : Pasteur (M6, M12)

Parking vélo sécurisé : non.

Restructuration et extension de l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles

ESPCI, 10, rue Vauquelin, Paris 5^e

Description du projet : Restructuration et extension de l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI). Le projet consiste en une démolition-reconstruction sur site pour augmenter les surfaces disponibles tout en libérant une emprise foncière destinée à être valorisée pour constituer un espace vert. Le contexte urbain étant très contraint, le projet est découpé en 3 phases : démolition du cœur d'îlot, construction du nouveau bâtiment en cœur d'îlot, transformation et extension du bâtiment en couronne.

Nature du projet

Nom : Extension et restructuration de l'ESPCI

Propriétaire foncier : Ville de Paris

Gestionnaire futur du bâtiment : ESPCI

Nombre de structures à terme : 1

Noms des structures : ESPCI

Surfaces de plancher totales : 23 875 m² SU 38 000 m² SDO, dont :

- Enseignement : 3 860 m² SU
- Recherche : 13 665 m² SU
- Administratif : 1 420 m² SU
- Logement : 175 m²
- Activités du secteur privé : 0
- Autres (précisez).

Accueil : 825 m² SU

Bibliothèque : 645 m² SU

Logistique : 2 570 m² SU

Vie étudiante : 715 m² SU

Maître d'œuvre : Architecture Anne Demians

Date de délivrance du PC : 12 février 2018

Date prévue de livraison : fin 2023 (phase 1), début 2026 (phase 2)

Coût estimatif de l'opération : 235,40 M€ TDC

Effectif étudiants : 400

Effectif chercheurs et enseignants-chercheurs : 180

Effectif BIATSS : 100

Effectif salariés du privé : 0

Effectif autre (précisez) : 250 doctorants, 100 postdoctorants

Capacité d'accueil totale : 1 030 (nombre total d'utilisateurs) 1 446 (maximum selon déclaratif notice de sécurité)

Équipements complémentaires : bibliothèque (500 ml à disposition), animalerie (600 cages), logements (3), cafétéria.

Écosystème local

Implantations d'enseignement supérieur dans le périmètre (environ 800 mètres) : ENSCP, ENSAD, Université Panthéon-Assas, CNAM, Collège de France, ENS, Université Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université, Université Paris-Cité, MNHM, Université PSL.

Implantations de recherche dans le périmètre : ENSCP, ENSAD, Université Panthéon-Assas, Collège de France, ENS, Université Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université, Université Paris-Cité, MNHM, Institut Curie, IBPC, Maison des Irlandais, ESIEA, Institut océanographique, Inria, Université PSL.

Partenariats ou fusions connues entre les futurs occupants et l'écosystème local : l'établissement est membre de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL), grand établissement rassemblant différentes écoles principalement situées dans le 5^e arrondissement.



Avenir des anciens sites

Localisation :

10, rue Vauquelin, 75005 Paris

M² occupés : 29 000 m² SDO

Solde de m² : 9 000 m² SDO

Future occupation des locaux :

Le projet vise une augmentation des surfaces occupées sur site en densifiant le cœur d'îlot pour libérer des surfaces en extérieur, environ 5 000 m² d'espace verts doivent être créés qui seront au moins en partie cédés à la Ville de Paris.

Le découpage du projet en 2 phases permet d'éviter des mouvements d'équipes. Néanmoins deux équipes ont dû être relogées temporairement d'ici la fin des travaux dans des locaux en locations à Jus-sieu et l'IPGP pour environ 3 300 m². L'école loue ces locaux temporaires.

Éléments d'environnement

Accessibilité Actuelle : Actuelle : Port Royal (RER B), Censier-Daubenton (M7)

Accessibilité Future : Port Royal (RER B), Censier-Daubenton (M7)

Parking vélo sécurisé : non prévu au programme.

PariSanté Campus

74-78 boulevard de Port-Royal, Paris 5^e

Description du projet :

Restructuration et extension de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, avec programmation d'un campus de recherche, de formation et d'innovation dans le domaine du numérique pour la santé. Il rassemblera plusieurs opérateurs publics et privés tout en y associant les industriels et en favorisant l'entrepreneuriat, dans un bâtiment qui offrira environ 70 000 m² de surface de plancher.

Nature du projet

Nom : Restructuration et extension de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce pour y développer un campus de formation, de recherche et d'innovation

Propriétaire foncier : État

Gestionnaire futur du bâtiment :

Concessionnaire sélectionné à l'issue de la procédure de mise en concurrence

Nombre de structures à terme : 5 opérateurs publics et des entités privées non connues à ce jour

Noms des structures : INSERM, PSL, Inria, Health Data Hub, ANS

Surfaces de plancher totales : environ 70 000 m² SDP, dont :

- 34 000 m² dédiés à l'enseignement et à la recherche dans le cadre du PLOC
- 49 % de la surface totale sera dédiée aux opérateurs publics, le reste étant dévolu à un hôtel d'entreprises exploité par le concessionnaire dans le cadre du programme scientifique.

Maître d'œuvre : en cours de recrutement au sein du groupement concessionnaire

Date prévue de délivrance du PC : Début 2027

Date prévue de livraison : 2030

Coût estimatif de l'opération : 432 M€ TDC

Environ 3 500 personnes accueillies

(étudiants, chercheurs, enseignants, entrepreneurs, personnels administratifs...)

Capacité d'accueil totale :

environ 3 000 personnes (sans être toutes présentes de manière concomitante)

Équipements complémentaires :

équipements collectifs dont restauration, auditorium et salles de réunion partagées.

Écosystème local

Implantations d'enseignement supérieur dans le périmètre (environ 800 mètres) : ESPCI, École Normale Supérieure, CNAM, Collège de France, Panthéon Sorbonne, Panthéon Assas, Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Paris-Cité, ENSCP, ENSAD.

Implantations de recherche dans le périmètre : Institut Curie, Paris Biotech, Institut Cochin, Agro Paris Tech.

Partenariats ou fusions connues entre les futurs occupants et l'écosystème local : non connu à ce stade.



Avenir des anciens sites

Localisation :

PSC : 2-10, rue d'Oradour sur Glane, 75015 Paris

Tour Olympie : 101, rue de Tolbiac, 75013 Paris

Biopark : 8, rue de la Croix Jarry, 75013 Paris

Mazarine (Siège PSL) : 60, rue Mazarine, 75006 Paris

Trio Daumesnil : 2, rue Simone Iff, 75012 Paris

Tour Pitard (HDH) et Tour Pitard (ANS) : 9 rue Georges Pitard, 75015 Paris

M² occupés :

PSC : 20 000 m² SUB

Tour Olympie : 7 500 m² SUB

Biopark : 2 500 m² SUB

Mazarine (Siège PSL) : 615 m² SUB

Trio Daumesnil : 9 385 m² SUB

Tour Pitard (HDH) : 810 m² SUB

Tour Pitard (ANS) : 3 675 m² SUB

Solde de m² : environ 20 000 m² SUB

Le solde positif entre la surface future et la surface actuelle s'explique par la programmation du futur projet qui comprendra des surfaces tertiaires allouées à des entités privées. D'autre part, les surfaces dédiées aux structures publiques vont faire l'objet d'une optimisation dans l'objectif de prendre en compte l'évolution des effectifs et des pratiques de télétravail.

Future occupation des locaux :

La future occupation des locaux n'est pas connue à ce jour.

Éléments d'environnement

Accessibilité Actuelle : Port Royal (RER B) ; Les Gobelins (Métro 7) ; Saint Jacques

Accessibilité Future : identique

Parking vélo sécurisé : oui.

2.3

Un secteur privé agile, absorbant une partie du choc de croissance démographique des étudiants

Un essor particulièrement marqué depuis 2015-2016

L'enseignement supérieur privé, relativement marginal il y a encore 30 ans, et principalement dominé par les institutions consulaires et confessionnelles, fait une percée significative depuis une bonne quinzaine d'années.

Dans l'académie de Paris, les effectifs d'étudiants inscrits dans une formation supérieure privée ont plus que doublé en 20 ans, quand les effectifs inscrits dans le secteur public connaissent une croissance faible. C'est ce que résume le graphique ci-contre, établi en base 100, et repérant, à l'aide de flèches, les jalons décisionnels ayant accompagné les poussées de croissance successives du secteur. La croissance du secteur privé est également à l'œuvre dans les académies de Versailles et Créteil.

Un étudiant du supérieur sur 3 est inscrit dans un établissement privé à Paris. Ce taux est supérieur à la moyenne française, mais quelques académies dépassent ou tangentent ce niveau : Nantes (37 %), Lyon (35 %), Versailles (33 %) et Lille (31 %).

Dans certaines académies, l'évolution récente est très marquée. C'est le cas de Bordeaux, Nice, Toulouse.

La France en général et l'Île-de-France en particulier sont loin de constituer des exceptions dans la part prise par le secteur marchand dans l'enseignement supérieur. La Belgique, la Finlande, le Royaume-Uni présente une part de l'enseignement supérieur privé bien supérieure que celle de la France.

Plusieurs conditions semblent avoir favorisé la pénétration des réseaux privés de l'enseignement :

- Un espace d'enseignement de plus en plus concurrentiel, sanctionné par l'attribution de rangs dans les classements internationaux : la « vitrification » est devenue une clé, et l'implantation à Paris et en petite couronne d'écoles de commerce nées en province en est l'un des marqueurs forts (Grenoble, Lyon, Toulouse, Angers...).
- Des plateformes d'admission qui rendent plus qu'incertaine l'obtention de la filière de son choix, avec un résultat qui peut être décevant, ou une anticipation de résultats qui conduit à se ménager une issue en s'inscrivant

Un étudiant du supérieur sur 3 est inscrit dans un établissement privé à Paris.

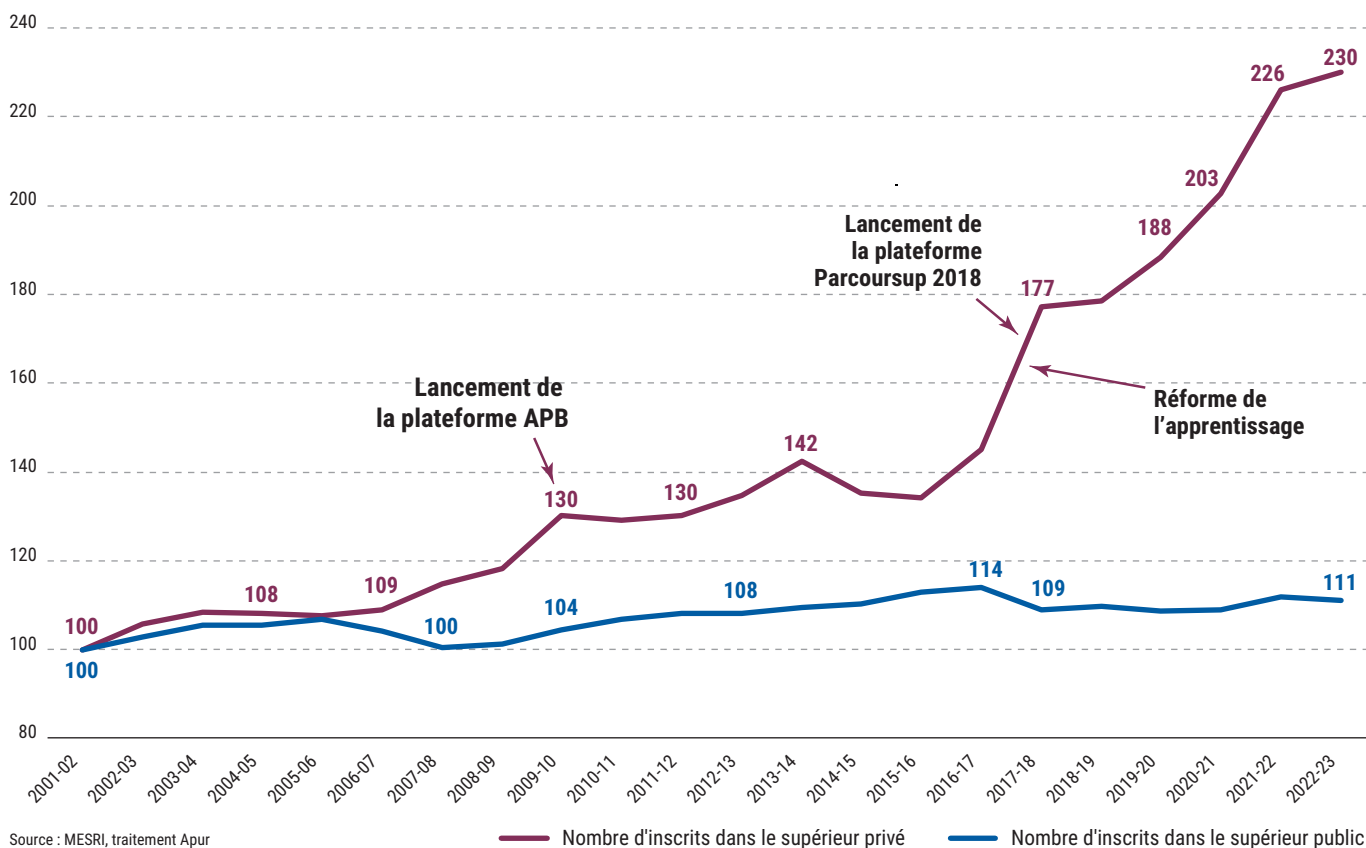
dans le secteur privé.

- Une réforme de l'apprentissage qui, en ouvrant la possibilité aux étudiants de disposer d'un revenu, soulage des frais d'inscription souvent très élevés.
- Des investisseurs qui sont rassurés par la présence d'écoles du supérieur dans leur portefeuille immobilier.
- De grands groupes qui disposent de capitaux solides et développent des

stratégies assez analogues à celles de grands groupes industriels, à travers des acquisitions, rachats et fusions.

L'effervescence du modèle se mesure aussi à travers les transactions immobilières. Knight Frank analyse, pour cette étude, les marchés immobiliers du secteur en Île-de-France depuis 2016 et en dépeint les principales caractéristiques.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INSCRITS DANS L'ACADÉMIE DE PARIS EN BASE 100 PAR STATUT D'ÉTABLISSEMENT



Source : MESRI, traitement Apur

COMPARAISON DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

Académies	Étudiants dans le supérieur privé en 2001-2002	Étudiants dans le supérieur privé 2022-2023	Étudiants du supérieur en 2001-2002	Étudiants du supérieur en 2022-2023	Évolution des effectifs du privé	Poids du privé en 2001-2002	Poids du privé en 2022-2023
Paris	61 500	141 500	287 600	392 200	+ 130 %	21 %	36 %
Créteil	7 000	34 400	120 000	164 600	+ 388 %	6 %	21 %
Versailles	22 200	78 000	157 700	237 000	+ 252 %	14 %	33 %
France métropolitaine	289 700	767 000	2 131 200	2 935 300	+ 165 %	14 %	26 %

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Contribution de Knight Frank sur l'immobilier d'enseignement supérieur : une classe d'actifs en plein essor

Par David Bourla, Directeur Études & Recherche /
Annabelle Vasseur, Chargée d'études senior

Assez marginal il y a quelques années, l'immobilier d'enseignement constitue aujourd'hui une classe d'actifs à part entière. Alors que le monde de l'enseignement privé se consolide autour de quelques grands groupes (GALILEO, IONIS, AD EDUCATION, EDUSERVICES, etc.), **ce marché monte en puissance au rythme des projets d'implantation d'écoles et des acquisitions menées pour le compte d'investisseurs institutionnels désireux de diversifier leur patrimoine.**

Forte dynamique transactionnelle

Alors que leur volume s'élevait en moyenne chaque année à 34 320 m² entre 2016 et 2018 en Île-de-France⁷, les locations ou acquisitions de locaux par des établissements d'enseignement supérieur privé ont réellement décollé en 2019 pour atteindre près de 80 000 m². Que ce décollage survienne quelques mois après l'adoption en 2018 de la loi n°2018-771 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » n'est pas un hasard, celle-ci ayant créé les conditions d'une explosion de l'apprentissage en France avec un bond de 128 % du nombre de contrats d'apprentissage entre 2018 et 2021 (source : Dares). Cette forte hausse a principalement concerné les établissements de l'enseignement supérieur, ainsi que des formations en lien avec le secteur tertiaire, qui représentaient 25,2 % des contrats d'apprentissage signés en France en 2021 contre 13 % en 2012.

La dynamique enclenchée en 2019 s'est maintenue depuis, les commercialisations de locaux d'enseigne-

ment totalisant 74 800 m² en moyenne chaque année entre 2020 et 2022 et culminant même à près de 90 000 m² l'an passé. En 2023, la demande des écoles ne faiblit pas, s'élevant à un peu plus de 80 000 m² à la fin du 3^e trimestre soit un niveau similaire à celui de 2022 à la même période mais supérieur de 51 % à la moyenne des cinq dernières années. Au total, les surfaces de plus de 1 000 m² consommées depuis 2016 en Île-de-France s'élèvent à près de 500 000 m². Ce chiffre peut sembler bien modeste au regard des 11,7 millions de m² de bureaux (> 1 000 m²) pris à bail par les entreprises sur la même période ; mais alors que la tendance est à la baisse des surfaces de bureaux prises à bail par les entreprises, les commercialisations de locaux d'enseignement restent quant à elles orientées à la hausse.

Des locaux plus grands et plus modernes

La poursuite de la croissance des effectifs étudiants dans le privé (+ 4 % en 2022 contre une baisse de 3 % dans le public) et la montée en puissance des groupes d'enseignement soutiennent la demande immobilière des écoles. Ce dynamisme explique aussi le rôle moteur des grandes transactions : six de plus de 5 000 m² ont été recensées en Île-de-France lors des neuf premiers mois de 2023 contre cinq en 2022 et trois en moyenne chaque année depuis 2016. De telles opérations répondent à la nécessité d'accompagner la croissance des effectifs grâce à la prise à bail de lieux « satellites » ou d'extensions, à l'image de la location récente par l'ESILV de l'immeuble « Bel Air » à

L'immobilier d'enseignement constitue aujourd'hui une classe d'actifs à part entière qui monte en puissance au rythme des projets d'implantation d'écoles et des acquisitions.

⁷ – Locaux > 1 000 m².

⁸ – Relogée depuis à Saclay.

87 % des transactions du secteur correspondent à de la location (par opposition à de la pleine propriété).

Nanterre (5 380 m²), ainsi qu'à la volonté de disposer de plus grands campus permettant de regrouper en un même lieu plusieurs écoles d'un même groupe. Cette stratégie est par exemple celle menée par GALILEO, qui a choisi de loger plusieurs de ses écoles sur l'ancien site d'AGROPARISTECH⁸ au 16 rue Claude Bernard dans le 5^e arrondissement, dont les 18 500 m² sont en cours de restructuration. Plus récemment, ACTUAL GROUP a regroupé à La Défense deux de ses écoles (l'ESUP et l'HOLBERTON SCHOOL) sur une surface de près de 4 000 m².

Les grands projets immobiliers de l'enseignement supérieur privé ont aussi pour but d'améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants et de faire de chaque campus une vitrine de l'école ou des grands groupes privés. À l'heure où ces derniers se livrent une concurrence féroce pour attirer les étudiants, la qualité des locaux est plus que jamais un critère de différenciation entre écoles. Leurs campus se doivent ainsi d'être modernes, d'intégrer les dernières innovations en matière d'outils et d'espaces pédagogiques et de faire la part belle aux « espaces de vie » (restauration, loisirs et culture, etc.). Les nouveaux projets de construction doivent aussi montrer l'engagement des écoles en matière d'environnement, par l'intégration des derniers standards de développement durable. Le Groupe IGS vient par exemple d'acquérir un immeuble de plus de 10 000 m² à Courbevoie (« Campus Seine ») qui, au terme de travaux de restructuration, cumulera les certifications (BREEAM, HQE Bâtiment durable, label BBC Effinergie, etc.). Cette logique d'amélioration de l'outil immobilier n'est pas propre aux groupes privés. Ainsi, **la modernisation de leurs locaux constitue également un levier important pour renforcer l'attractivité des universités**, à l'image du projet de transformation du campus de PARIS DAUPHINE-PSL dans le 16^e arrondissement.

Paris, cœur historique de l'immobilier d'enseignement

Les projets immobiliers des écoles répondent à d'autres critères que la modernisation des locaux. Ainsi, le « réenchâtement » de l'expérience étudiante passe aussi par la qualité de l'adresse, expliquant l'intérêt porté par les groupes privés et les écoles aux notions d'animation, de sécurité, d'image et d'accessibilité des quartiers dans lesquels ils installent. La proximité d'autres établissements d'enseignement supérieur est également recherchée. Au fil des ans, de grands clusters ont ainsi été renforcés par les projets d'extension ou de création de certains groupes privés.

Paris est le principal bénéficiaire de ce primat donné à la centralité et aux « clusters » existants. Malgré la rareté de son offre immobilière, la ville capte une part importante de la demande des écoles, soit 41 % des quelque 500 000 m² consommés en Île-de-France depuis 2016. Cœur historique de l'enseignement supérieur, la rive gauche est particulièrement prisée. Plusieurs formations de GALILEO y sont par exemple installées (comme LISAA dans les 5^e et 13^e arrondissements) et le groupe continue d'y renforcer sa présence, à l'exemple de son nouveau campus de la rue Claude Bernard dans le 5^e (ex Agro-ParisTech). Par ailleurs, le nouveau site de l'école de communication et de journalisme NARRATIIV (Ex IICP) est situé à quelques mètres des locaux occupés par plusieurs écoles de GALILEO au 59 rue Nationale et non loin d'autres projets en cours de développement dans le 13^e (rue Ponscarne, rue de Tolbiac, etc.). Véritable extension du quartier latin, cet arrondissement a également été privilégié par de grandes écoles consulaires ou de grandes universités étrangères pour leur implantation parisienne : NEOMA BUSINESS SCHOOL a inauguré en 2021 un campus de plus de 6 000 m² près de la place d'Italie, tandis que l'UNIVERSITE DE CHICAGO a prévu d'ouvrir en 2024 un bâtiment de 2 500 m² dans le

quartier de la Grande Bibliothèque, non loin des nombreuses implantations de l'UNIVERSITE PARIS CITE.

Les écoles d'OMNES EDUCATION, autre acteur phare de l'enseignement supérieur privé, sont quant à elles principalement installées dans le secteur de Beaugrenelle, dans le 15^e arrondissement. Sur la rive droite, les principaux secteurs d'implantation sont le Nord Est (10^e, 11^e et 19^e arrondissements), où quelques projets sont actuellement en cours de développement, ainsi que le 12^e. Ainsi, l'EM LYON dispose de près de 6000 m² près de la gare de Lyon, tandis que KEDGE BUSINESS SCHOOL a récemment inauguré l'extension de son campus parisien au sein du « Lumière », immeuble de bureaux situé dans le quartier de Bercy. Enfin, le quartier central des affaires ne paraît pas constituer un terreau favorable pour les écoles en raison de son offre immobilière encore plus rare que dans le reste de Paris et de ses loyers élevés ; pourtant, il a récemment été choisi par la RENNES SCHOOL OF BUSINESS pour y implanter son nouveau campus, sur près de 1500 m² au 9 rue d'Athènes, offrant à l'école de management bretonne une vitrine prestigieuse et une proximité immédiate avec les milieux d'affaires parisiens.

De plus en plus de projets dans les Hauts-de-Seine

Le resserrement des liens entre écoles et entreprises explique le poids croissant des Hauts-de-Seine sur le marché de l'immobilier d'enseignement. Près de la moitié du nombre total de transactions de plus de 5000 m² comptabilisées depuis 2016 ont ainsi été recensées dans ce département. L'activité est principalement concentrée à La Défense et dans ses environs immédiats. Comptant 70000 étudiants et 32 établissements d'enseignement supérieur (source : Paris La Défense), ce territoire constitue un « hub » étudiant majeur qui ne cesse de se renforcer au gré des arrivées et extensions de nombreuses écoles de

commerce (ICN BUSINESS SCHOOL, IESEG, etc.) et écoles d'ingénieurs (EPITA, EFREI, METAVERSE COLLEGE, etc.). Ceci s'explique par les nombreux atouts du premier quartier d'affaires européen (image positive, environnement calme, très bonne accessibilité, etc.), écosystème très riche sur lequel s'appuient les écoles pour accroître leurs liens avec les entreprises et valoriser leurs formations. Enfin, à l'heure où le taux de vacance des bureaux de La Défense et du secteur Péri-Défense atteint des niveaux élevés (respectivement 14,5 et 20,4 % à la fin du 3^e trimestre 2023 contre 8,2 % en moyenne en Île-de-France et 3,8 % dans Paris), ce territoire offre également de nombreuses opportunités immobilières de tailles et de qualités variées à des prix compétitifs. Alors que les Hauts-de-Seine disposent d'un très vaste parc tertiaire, le dynamisme de l'enseignement supérieur représente à cet égard un gisement d'opportunités pour les transformations de bureaux en locaux d'enseignement. Ces opportunités de conversion expliquent aussi l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels, souvent surexposés aux bureaux, pour l'enseignement. Ces derniers ciblent de plus en plus cette classe d'actifs, aux fondamentaux locatifs solides. Au total, près d'1,8 milliard d'euros ont été investis depuis 2016 sur le marché des locaux d'enseignement, dont 1,3 milliard en Ile-de-France répartis à 64 % à Paris, 29 % dans les Hauts-de-Seine (où AEW a notamment acheté le nouveau campus de l'EM NORMANDIE à Clichy en 2022) et 7 % dans les autres départements franciliens.

Le potentiel de développement de l'enseignement privé semble également important dans le nord de l'Île-de-France, même si cela ne s'est pas traduit par un essor aussi important qu'à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Quelques transactions et projets importants ont certes été recensés ces dernières années (EM GRENOBLE à Pantin sur près de 6000 m², AUDEN-

*Près de **500 000 m²**
de surfaces
transférés
vers un usage
d'enseignement
supérieur en Île-de-
France entre 2016
et 2023.*

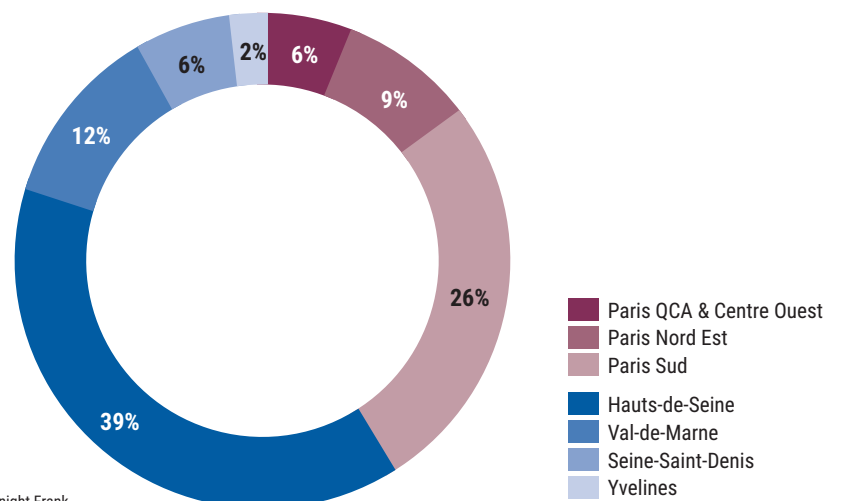
CIA BUSINESS SCHOOL sur 6 700 m² dans l'immeuble de bureaux « Le Spot » à Saint-Ouen, ECOLE 42 sur près de 2 500 m² dans « Made In Saint-Ouen », etc.), mais la Seine-Saint-Denis ne représente que 6 % des locaux d'enseignement consommés depuis 2016 en Île-de-France. Si l'image de ce territoire peut encore représenter un frein pour certaines écoles, la donne pourrait toutefois changer grâce aux nouvelles infrastructures et aménagements urbains liés aux Jeux Olympiques de 2024, à l'amélioration de la desserte due au Grand Paris Express ainsi qu'au potentiel de développement de l'offre résidentielle étudiante illustré par les nombreux projets récents et à venir des leaders de l'immobilier géré (nouvelle résidence UXCO/ECLA à Noisy-le-Grand, résidence KLEY à Bagnolet, etc.).

Dans les autres secteurs franciliens, le Val de Marne, territoire d'implantation traditionnel des écoles d'ingénieurs et de la santé, s'est récemment distingué grâce à la concrétisation des nouveaux projets de l'EFREI à Villejuif (6 800 m²) et de l'ESIEA à Ivry-sur-Seine (7 700 m²). En 2^e couronne, les mouvements de l'enseignement supérieur privé sont plus rares, malgré la présence historique de grandes écoles (ESSEC à

Cergy, HEC à Jouy-en-Josas, INSEAD à Fontainebleau, etc.). Si celles-ci attirent du seul fait de leur prestige, qui compense leur éloignement du cœur de l'agglomération, les groupes d'enseignement privés jouent quant à eux sur la centralité de leurs écoles et l'intensité de la vie urbaine des quartiers dans lesquels ils s'installent pour attirer étudiants français et étrangers.

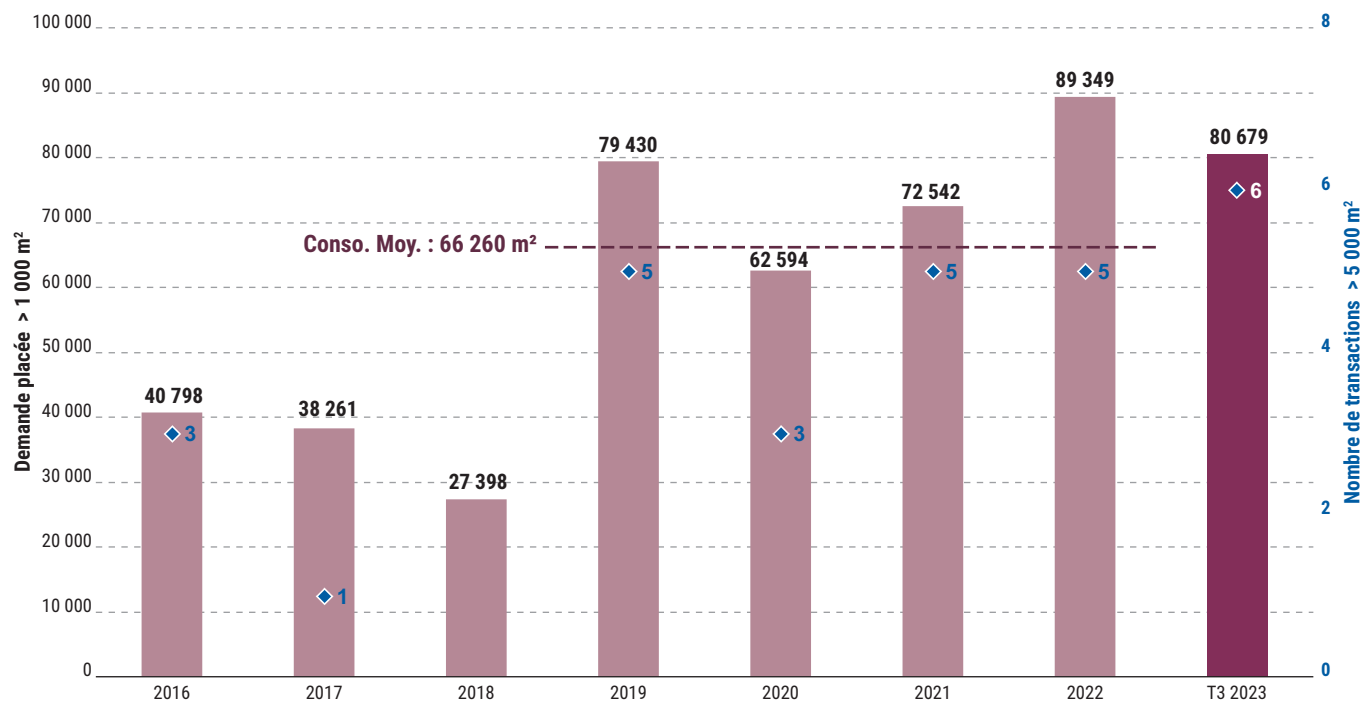
Enfin, mentionnons d'autres types d'acteurs : les grandes entreprises qui, dans des secteurs en tension, développent leurs propres écoles pour remédier aux difficultés de recrutement et faire monter en compétences leurs salariés. Ainsi, BNP PARIBAS a récemment lancé la « B-School by BNP PARIBAS », dont le site parisien se trouve dans le 19^e arrondissement. Dans le domaine du luxe, LVMH vient d'annoncer la création d'une « maison des métiers d'excellence », qui ouvrira ses portes en 2025 dans le 8^e. Les exemples, nombreux dans divers secteurs d'activité, concernent toute l'Île-de-France (l'ORÉAL, ORANGE, TOTAL, etc.). Sans appartenir stricto sensu au monde de l'enseignement supérieur, ces acteurs consomment également des m² dédiés à la formation et participent donc au dynamisme du marché de l'immobilier d'éducation.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA DEMANDE PLACÉE > 1 000 M² DEPUIS 2016, EN VOLUME, À FIN SEPTEMBRE 2023, EN ÎLE-DE-FRANCE



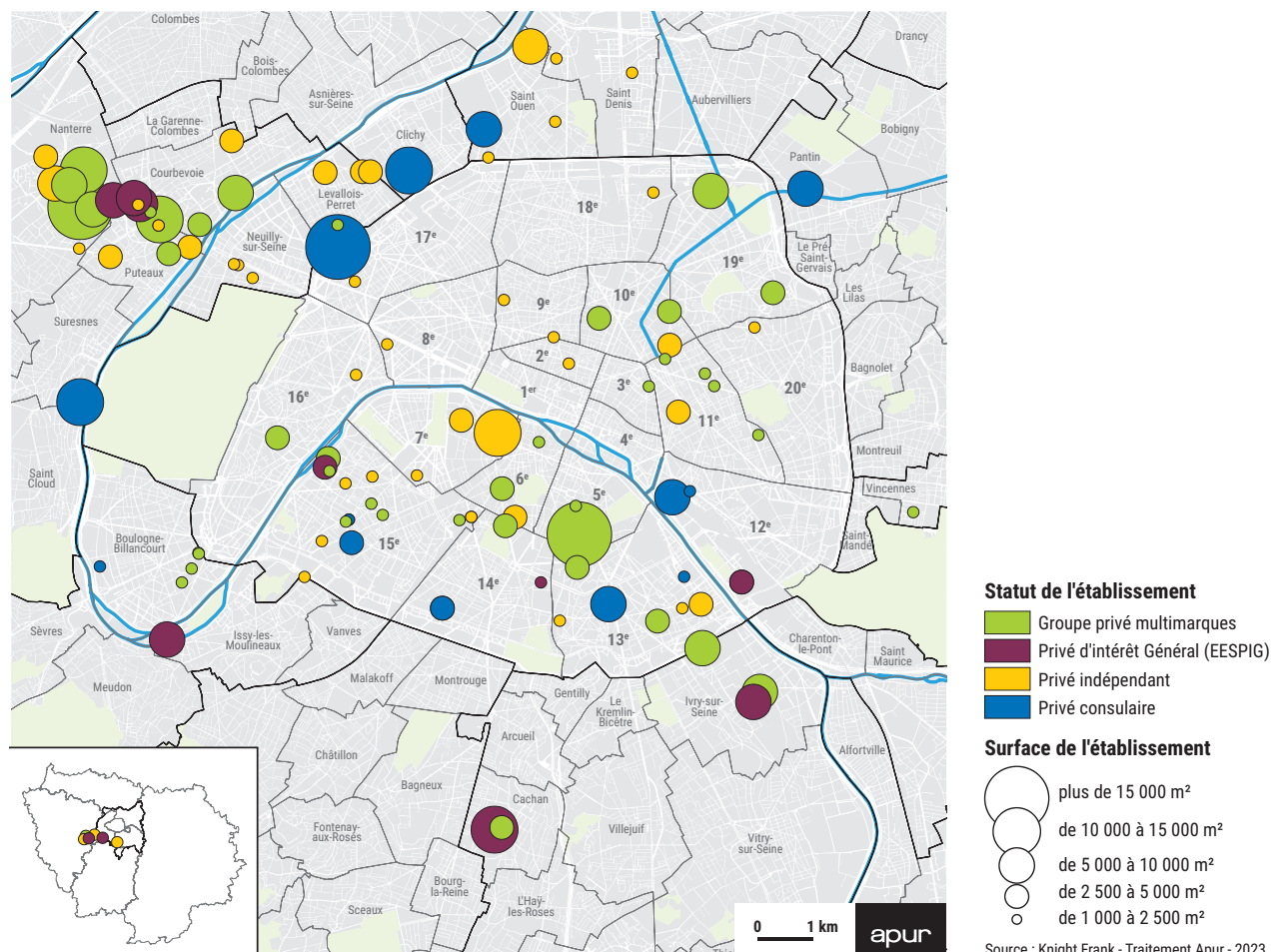
Source : Knight Frank

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE PLACÉE > 1 000 M² DEPUIS 2016, EN VOLUME, EN ÎLE-DE-FRANCE



Source : Knight Frank, traitement Apur

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES DE 2016 À SEPTEMBRE 2023



Des stratégies foncières et de localisation particulières

La majeure partie des transactions est pilotée par de grands groupes multi-marques avec 38 % des surfaces négociées. Chaque groupe se positionne différemment dans l'espace géographique francilien. C'est en tout cas ce qu'indiquent les éléments fournis par Knight Frank.

Galileo et ses écoles, existantes ou en projet, se positionne dans une logique de centralité forte, avec plusieurs développements intra-muros, et une prédilection pour la rive gauche et le grand quartier latin. À ce titre, les anciens bâtiments d'AgroParisTech, en plein cœur de Paris, constituent une « prise de guerre » majeure pour le groupe, qui va y installer son « vaisseau amiral » sur 18 000 m² de surfaces. Le groupe a racheté Studialis, un autre géant de l'enseignement privé, en 2016, et a pu ainsi s'arrimer au projet « Campus cluster Paris Innovation », situé dans le 13^e arrondissement, à deux pas des bâtiments de Tolbiac. Ce campus réunit 3 écoles : la Web School Factory, l'IICP, et Paris School of Business.

Le groupe Omnes a développé et continue de consolider ses activités d'enseignement supérieur au cœur de Paris, mais également à la Défense. Il dispose de plusieurs campus parisiens : son campus le plus emblématique se situe dans le 15^e arrondissement et se déploie sur 25 000 m² de surfaces, celui de la Villette compte 8 800 m² de surface. Un troisième campus, plus modeste, est implanté dans le 16^e arrondissement. À la Défense, le groupe vient de s'installer à Puteaux, louant une superficie de 13 000 m².

Le groupe IONIS, qui détient les marques ISG, ISEG, Epitech, ESME..., est présent plutôt dans la partie est/sud-est de Paris, en particulier dans le 11^e

arrondissement où est établi son campus numérique et créatif, ainsi qu'au Kremlin-Bicêtre, autre implantation majeure du groupe. Il est également présent sur le campus Fleurus, dans le 6^e arrondissement, où son école d'ingénieurs ESME, se déploie sur 4 000 m².

En termes de locaux, la stratégie immobilière est très diversifiée, l'usage « enseignement supérieur » permettant toutes les souplesses. La transformation de bureaux en locaux d'enseignement supérieur est facilitée par une trame assez semblable. Parmi les exemples récents ou à venir, on peut citer l'installation de Skema Business School, implantée à Suresnes dans l'immeuble Le Blériot (37 000 m²), autrefois utilisé pour les activités d'Airbus.

À Issy-les-Moulineaux, c'est l'immeuble Le Vaisseau (6 300 m²), imaginé par Jean Nouvel en 1992, qui accueillera l'Institut Catholique de Lille, dont la faculté de droit est à l'étroit dans ses locaux déjà situés à Issy-les-Moulineaux.

Le choix de la location assure aux preneurs une gestion déléguée de l'immobilier. Cette formule permet à l'utilisateur de dégager des liquidités pour développer des projets.

Les grands groupes peuvent également fixer leurs choix d'implantation sur des bâtiments publics ou des équipements très emblématiques :

- L'hôtel particulier Scipion, dans le 5^e arrondissement, acheté par le promoteur GDG à l'APHP, est également en cours de transformation. La transformation du site en campus et résidence étudiante est en cours, et la maîtrise d'œuvre en a été confiée à Wilmotte & Associés (3 000 m²).
- Les bâtiments historiques de l'école AgroParisTech sont de nature à fournir au groupe Galileo, une adresse et une



Galileo Global Education s'installera en 2025 au cœur du 5^e arrondissement de Paris dans les anciens bâtiments d'AgroParisTech (chantier du promoteur Hertel).

visibilité de premier ordre (18 000 m²).

- À Cachan, le départ de l'ENS vers Saclay en 2018, a laissé vacants des espaces d'enseignement. La SADEV94 est désignée par l'Établissement Public Grand Orly Seine Bièvre et la ville de Cachan, pour piloter le projet de transformation visant à accueillir de nouvelles écoles (Aivancity, Excelia, Ecam EPMI, EPF), tout en réalisant des espaces publics et en construisant des logements.
- À Nanterre, c'est l'ancienne école d'architecture, 18 000 m², qui va accueillir en 2025 le pôle Léonard de Vinci. Fermé depuis 2004, ce site a été désigné par la Métropole du Grand Paris dans le cadre de son appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

D'autres projets, annoncés par voie de presse, n'ont pas encore fait l'objet de transactions immobilières :

- Après les installations de l'EM Grenoble et d'Esmod, Pantin devrait accueillir, dans le cadre d'un projet lauréat de l'opération « Inventons la Métropole du Grand Paris », une école de cinéma, animation, jeux vidéo (ARTFX) dans un cinéma désaffecté depuis plus de 10 ans, et situé à Quatre-Chemins (2 400 m²).
- À Saint-Ouen, c'est la Tony Parker Academy qui projette de s'installer sur l'Île-des-Vannes après les JOP 2024. Il s'agira de proposer des formations, du secondaire aux niveaux post-bac, à des jeunes pratiquant une activité sportive à un régime intensif.



L'ancien Cinéma Météore, avenue Jean Jaurès à Pantin, accueillera une école de cinéma de rang international (agence d'architecture La Soda).

© Ailleurs.studio



2020 : l'ancienne école d'architecture de Nanterre va accueillir le pôle Léonard de Vinci

© Apur



2025 : perspective du futur pôle universitaire Léonard de Vinci à Nanterre

© IT'S, Marco Tripodi



Le Campus Grand Paris de Skema Business School, implanté en bord de Seine à Suresnes

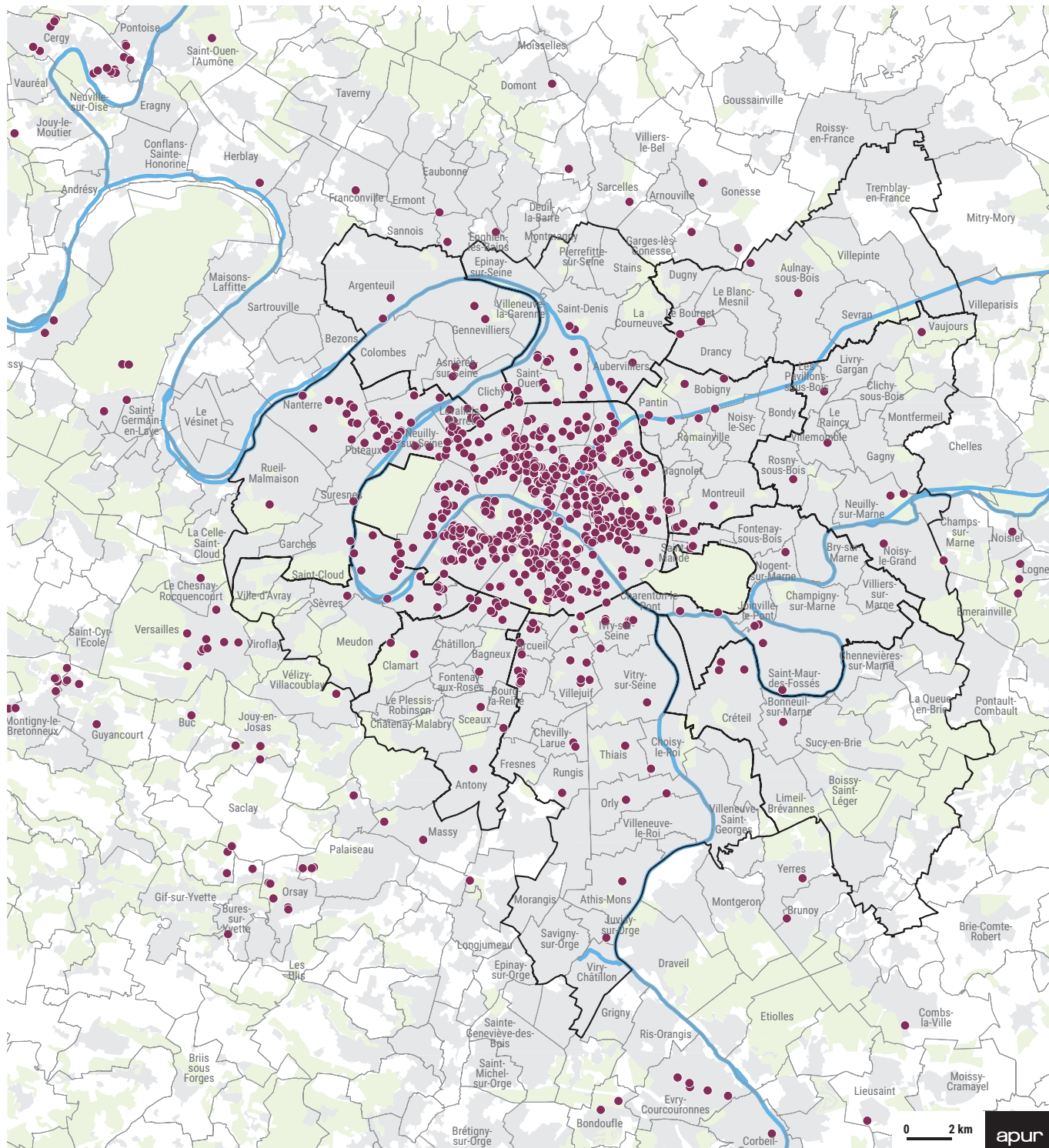
© SKEMA Business School



Kedge Business School, école de commerce d'enseignement supérieur privé, 40 avenue des Terroirs de France, Paris 13^e

© Apur

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ EN ÎLE-DE-FRANCE



Statut de l'établissement

- Privé
- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales



SciencesPo Paris cour de Gribeauval, rue Saint-Guillaume, Paris 7^e



3. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LOCALEMENT

La présence d'établissements de l'enseignement supérieur sur un territoire influe sur son environnement économique, social et culturel. Elle est considérée comme un facteur clé du développement local. Les acteurs peuvent accompagner et soutenir l'installation des établissements, d'où leur besoin de disposer d'une mesure de l'impact économique local de celle-ci sur leur territoire.

Ainsi, les démarches d'estimation de retombées économiques liées à la présence des établissements d'enseignement supérieur se sont multipliées en France au cours des 25 dernières années sur plusieurs territoires. Ces analyses cherchent à apporter une mesure du poids économique de l'enseignement supérieur en termes de masses financières et d'emplois. L'objectif est de mettre en évidence les relations entre l'ensemble de ces établissements d'enseignement avec le reste du tissu économique et d'illustrer leur contribution au rayonnement du territoire étudié.

Au-delà de leur fonction en termes de formation et de recherche, les établissements d'enseignement supérieur sont

aussi des acteurs économiques comme les entreprises ou acteurs institutionnels, générant de la valeur, des richesses et des emplois sur un territoire donné. À Paris, certains d'entre eux comptent parmi les plus gros employeurs parisiens.

Pour appréhender d'une façon aussi complète que possible l'impact de l'enseignement supérieur à Paris, l'estimation des retombées économiques s'est inspirée de travaux précédemment réalisés par d'autres agences d'urbanisme, laboratoires et universités¹. Selon cette approche, la génération de richesse et d'emplois résulte essentiellement de la consommation et de la présence du personnel et des étudiants. Bien que les méthodologies employées soient proches, elles nécessitent d'être adaptées en fonction des spécificités des situations locales et des périmètres propres à chaque territoire.

L'estimation des retombées économiques repose sur trois composantes, le personnel des établissements, les dépenses des établissements et les étudiants. Les résultats s'expriment quant à eux en termes d'emploi et en masses monétaires.



Étudiants au restaurant de l'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Cité du Cinéma, Saint-Denis

1 – « L'enseignement supérieur : quelles retombées économiques dans l'aire métropolitaine toulousaine ? » réalisée par l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine toulousaine – AUAT

« L'impact économique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la métropole lilloise » réalisée par l'agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole

« Analyse de l'impact socio-économique des Universités de Strasbourg » réalisée par le BETA (Laboratoire « Bureau d'Économie Théorique et Appliquée » - Université Louis Pasteur, CNRS).

« L'impact économique de l'enseignement et de la recherche publique sur l'agglomération de Rennes », Université de Rennes 1, Maurice BASLÉ et Jean-Luc LE BOULC'H - 1999.

PRINCIPE GÉNÉRAL D'ESTIMATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

2 INDICATEURS

Les résultats s'expriment à travers des retombées :



Monétaires



En emplois

3 COMPOSANTES

Différents paramètres servent à l'estimation des retombées :

Personnels des établissements

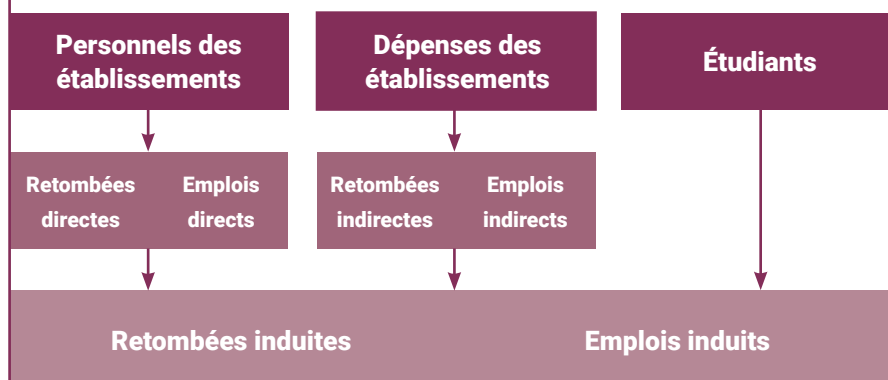
Les salariés, par leur statut, alimentent le contingent des emplois générés par la présence des établissements d'enseignement supérieur. Ils produisent et diffusent grâce à leurs dépenses sur leur territoire de résidence (loyer, transport, services, biens de consommation...) des richesses.

Dépenses des établissements

En mobilisant les entreprises locales pour satisfaire leurs besoins en fournitures, en services, en maintenance ou en charge courante (eau, électricité, télécommunications...), les établissements génèrent des revenus pour le territoire observé. Les dépenses de fonctionnement sur l'année retenue et les dépenses d'investissements pour une année « type » issues des bilans comptables des établissements sont prises en compte.

Étudiants

De la même manière que pour les personnels des établissements, les étudiants génèrent par leur présence et leur consommation sur un territoire des emplois et des revenus pour les actifs de ce même territoire.



Source: Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine toulousaine – AUAT
www.aua-toulouse.org/wp-content/uploads/2023/01/Retombees_Eco_Enseignement_Superieur_ADMT-1.pdf

3.1

Des retombées monétaires directes estimées à 594 millions d'euros par an

L'estimation des retombées directes repose sur la présence de personnel dans les établissements d'enseignement supérieur situés sur le territoire Parisien. Afin d'estimer le stock d'emplois directs, les ratios étudiants-enseignants/administratifs publiés dans les dernières publications de l'OCDE et du ministère (MESRI) ont été retenus. Selon ces sources, le ratio à retenir est de 15 étudiants par enseignant dans le secteur public et de 16 étudiants par enseignant dans le secteur privé. Dans les deux secteurs, le nombre d'étudiants par personnel administratif est de 12 pour 1. Ces résultats ont pu être vérifiés à l'échelle des principaux établissements publics d'enseignement parisiens, pour lesquels le nombre de salariés employés (par statut) et le nombre d'étudiants inscrits étaient disponibles.

En appliquant ces ratios au nombre total d'étudiants inscrits à Paris dans les secteurs public et privé (251 000 étudiants dans le secteur public et 141 000 dans le secteur privé en 2022/2023), **le nombre total d'emplois correspondant au personnel des établissements d'enseignement supérieur parisiens serait de 58 000 salariés**, répartis entre 25 000 enseignants et 33 000 salariés faisant partie du personnel administratif.

Ensuite, afin d'estimer les retombées directes des établissements, il faut s'appuyer sur la masse salariale des salariés et ne retenir que les salaires perçus par les personnels résidant à Paris. Pour établir la part du personnel des établissements

du supérieur qui habite à Paris, des hypothèses ont été faites à partir des données issues du recensement de la population concernant les cadres d'une part et les professions intermédiaires et employés d'autre part. Ainsi, **52 % des emplois « cadres » exercés à Paris seraient occupés par des Parisiens**. S'agissant des emplois « professions intermédiaires » ou « employés », ce taux atteindrait 36 %. En appliquant ces taux aux personnels enseignant et administratif, seuls 25 000 des 58 000 emplois seraient occupés par des personnes qui habitent à Paris.

Pour obtenir un revenu théorique annuel pour ces salariés, un salaire annuel brut moyen a été calculé pour chaque poste (et catégorie) duquel a été retranché le montant des cotisations salariales.

À partir de ce revenu, il faut ensuite déduire, la part qui n'est pas consommée sur le territoire étudié, à savoir celle qui est épargnée d'une part et celle consommée hors Paris d'autre part. Pour ce faire, le taux d'épargne national (17,40 %) a été appliqué de même qu'un taux d'évasion commerciale (20 %). Ce dernier vise à mesurer les dépenses effectuées hors Paris, c'est-à-dire dans d'autres départements, à l'étranger ou les achats effectués en ligne.

Le budget de consommation annuel théorique des actifs des établissements résidant à Paris, obtenu après application des coefficients susmentionnés, constitue les retombées directes. Elles représenteraient 594 millions d'euros par an.

Précautions de lecture

L'estimation des retombées économiques est un exercice basé sur un grand nombre de données quantitatives mais aussi sur des hypothèses qui peuvent être discutées et différentes en fonction du territoire étudié.

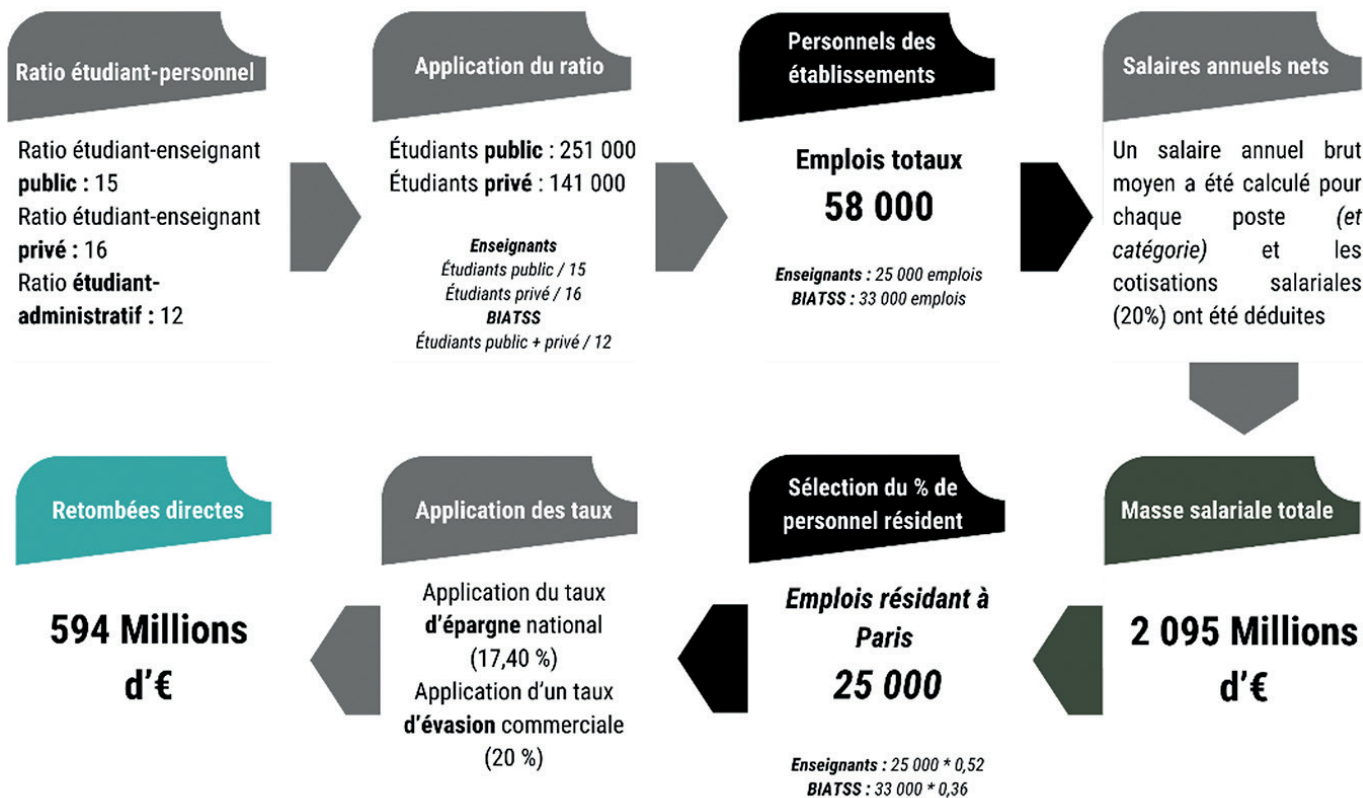
La méthodologie d'estimation des retombées économiques sur le territoire parisien s'appuie sur des travaux préalables réalisés par d'autres agences d'urbanismes, laboratoires et universités notamment sur l'étude récemment publiée par l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine.

Des adaptations ont été nécessaires compte tenu de la disponibilité des données et du périmètre étudié. En effet, contrairement à qui a été fait sur d'autres territoires, le recueil de certaines données n'a pas pu se faire directement auprès des établissements de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les autres exercices portent sur des périmètres plus étendus que la ville de Paris (aire métropolitaine de Toulouse, Métropole de Lille...).

La composante correspondant aux dépenses des établissements de l'enseignement supérieur et donc aux retombées indirectes a été estimée à partir des résultats observés sur les autres territoires. Elle repose sur les montants dépensés par les sites d'enseignement auprès d'établissements localisés sur le territoire. La collecte de ces données n'était pas possible sur l'ensemble du territoire parisien.

L'exercice réalisé sur Paris ne porte que sur l'enseignement supérieur public et privé. Le secteur de la recherche a été écarté faute de données finement localisées, en dehors des enseignants chercheurs salariés des établissements de l'enseignement supérieur. De même, les rémunérations perçues par les étudiants qui occupent un emploi en marge de leurs études et par ceux en alternance ou en stage n'ont pas été prises en compte dans les calculs d'estimations de retombées monétaires.

ESTIMATION DES RETOMBÉES DIRECTES LIÉES AU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS



3.2

Des retombées monétaires indirectes estimées à 146 millions d'euros par an

Le calcul des retombées indirectes s'appuie sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements d'enseignement supérieur auprès d'entreprises locales.

Deux types de dépenses sont pris en compte : les dépenses de fonctionnement qui comprennent les charges courantes, les achats de mobilier, d'équipements, de services et les travaux d'entretien et les dépenses d'investissement qui regroupent les achats de biens, de matériaux durables, de construction, d'aménagement des bâtiments ou de travaux d'infrastructure. Les dépenses des établissements génèrent de la richesse et la création d'emplois.

Les agences d'urbanisme ayant mené des exercices similaires à celui-ci ont pu récupérer auprès des établissements ou de groupements universitaires des données détaillées sur le montant de ces dépenses. Elles se sont appuyées, entre autres, sur les factures émises par les entreprises localisées dans le périmètre sur lequel portait l'exercice d'estima-

tion des retombées économiques.

Dans le cadre de cette étude, en raison de la multiplicité des sites d'enseignement à Paris et de l'absence d'informations publiques sur les dépenses des établissements, une autre méthode a été retenue. Une comparaison a été effectuée à partir des résultats obtenus sur les autres territoires métropolitains tels que Lille, Rennes et Toulouse.

Parmi les trois études analysées et prises comme références, le poids des retombées indirectes en termes d'emplois sur les métropoles est de l'ordre de 6%. Compte tenu du périmètre circonscrit de Paris, la probabilité que les établissements de l'enseignement supérieur fassent appel des entreprises localisées à Paris apparaît assez faible, aussi un taux de 3% pour les emplois a été fixé. Sur le même principe, un taux de 4% a été choisi pour la richesse générée.

Ainsi, ces dépenses estimées à 146 millions d'euros participeraient au maintien et à la création de 1 200 emplois par an à Paris.



Étudiants place de la Contrescarpe, Paris 5^e

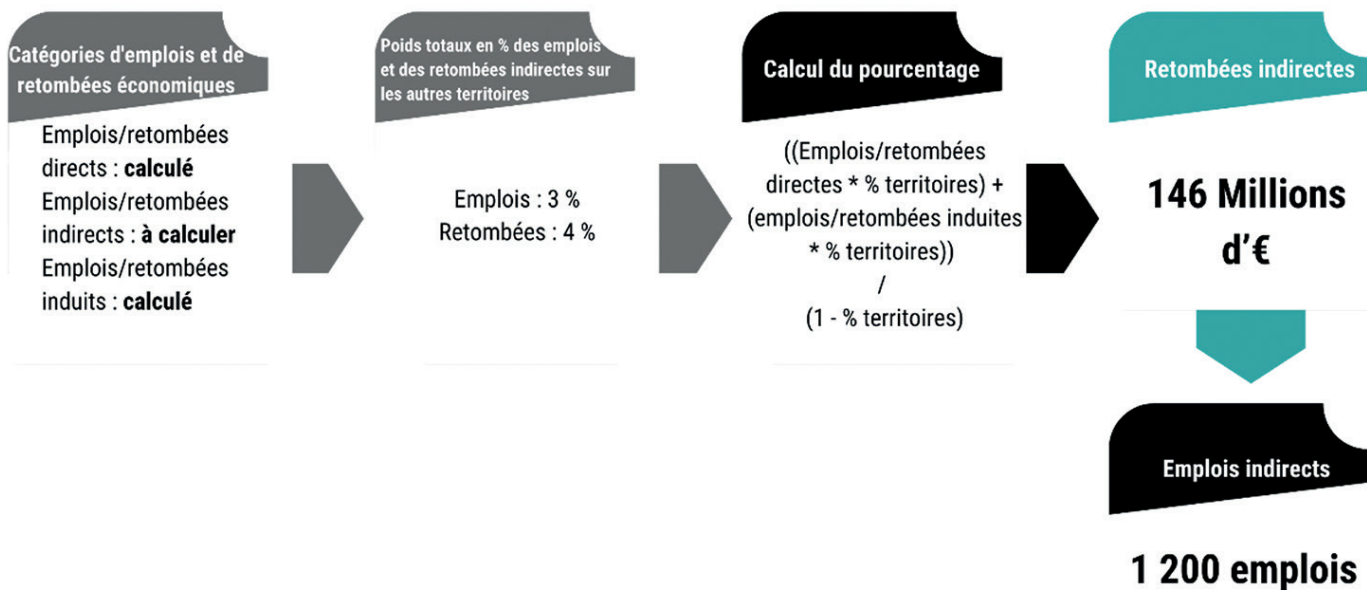
© Apur - David Boureau



Étudiants devant l'université Paris Cité, Paris 13^e

© Apur - JC Bonijol

ESTIMATION DES RETOMBÉES INDIRECTES



3.3

Des retombées induites par la présence des étudiants et salariés estimées à 2,9 milliards d'euros par an

L'estimation des retombées induites a pour objectif d'évaluer les richesses générées par un effet de diffusion au sein de l'économie locale. Elle repose sur la richesse et les emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses de consommation des salariés des établissements de l'enseignement supérieur et de celles des étudiants.

Tout comme le personnel, les étudiants prennent part à l'activité économique au travers des dépenses qu'ils réalisent sur le territoire. Si leur budget est plus faible que celui d'un salarié, leur nombre élevé fait qu'ils représentent une part majeure des dépenses localement dues à la présence de ces établissements.

Les retombées induites par la consommation des étudiants

Pour estimer le budget annuel théorique dépensé dans la capitale d'un étudiant, une première étape consiste à faire la distinction entre les étudiants habitant chez leurs parents de ceux vivant hors du domicile parental, ces derniers ayant un budget plus conséquent en raison du paiement d'un loyer. Parmi les 392 233 étudiants inscrits dans un établissement parisien, 14 % vivent chez leurs parents et 86 % vivent dans un logement autonome, dont 42 % à Paris. En s'appuyant sur

le classement des villes universitaires selon le coût de la vie étudiante 2022² et sur l'enquête du coût de la vie étudiante 2023 de l'Unef³, un budget mensuel de 1 333 euros est attribué pour les étudiants décohabitants vivant à Paris (comprenant un loyer d'un montant estimé à 862 euros en moyenne). Pour les étudiants vivant chez leurs parents ou ayant leur propre logement hors Paris, le budget alloué est seulement de 236 €. De manière générale, les dépenses des ménages sont généralement affectées sur leur lieu de résidence, cependant le cas de la population étudiante est spécifique. En effet, une part importante de leur budget est dépensée sur leur lieu de scolarisation, notamment pour les dépenses de loisirs et d'alimentation. Ainsi, un étudiant dépenserait environ 236 euros pour ses activités quotidiennes liées à l'emplacement de son établissement d'enseignement.

Le budget mensuel est transposé sur une année et un taux d'évasion commerciale est appliqué (20 %). En revanche, le taux d'épargne des étudiants a été considéré comme nul en raison de leurs modestes revenus, du coût élevé de la vie et de l'inflation. Une fois, ces différents taux appliqués, les dépenses des étudiants sur le territoire parisien peuvent être estimées à 2,6 milliards d'euros.

2 – « Classement des villes universitaires selon le coût de la vie étudiante 2022 » - Unef.

3 – « Enquête sur le coût de la vie étudiante 2023 » - Unef.

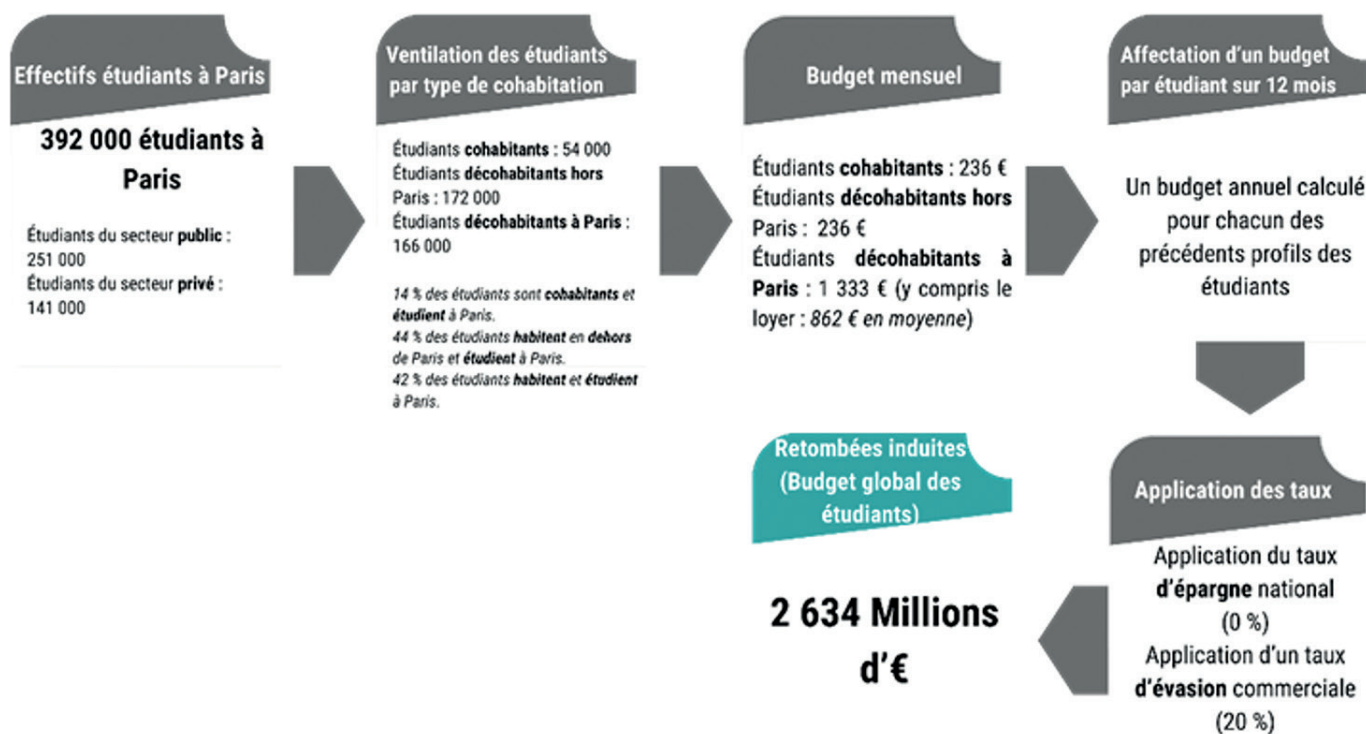


Étudiants en pause déjeuner à l'École nationale supérieure Louis-Lumière, rue Ampère à Saint-Denis



Étudiants rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11e

ESTIMATION DES RETOMBÉES INDIUITES DUES À LA CONSOMMATION DES ÉTUDIANTS



Les retombées induites par les emplois maintenus ou créés grâce à la consommation des étudiants

La méthode retenue pour le calcul des emplois induits par la présence des étudiants s'apparente à celle utilisée par Gagnol et Héraud (2001), Bouabdallah et Rochette (2003) ou encore Sabatier (2017). Elle consiste tout d'abord à calculer un rapport du PIB au nombre d'emplois nécessaires pour le produire, ce qui correspond à la productivité moyenne d'un emploi, un ratio qui, dans notre cas, a été calculé à l'échelle régionale (5,2). Les dépenses effectuées par les étudiants sur le territoire parisien sont ensuite divisées par le ratio obtenu. Ce calcul donne le nombre d'emplois qui a été nécessaire pour produire

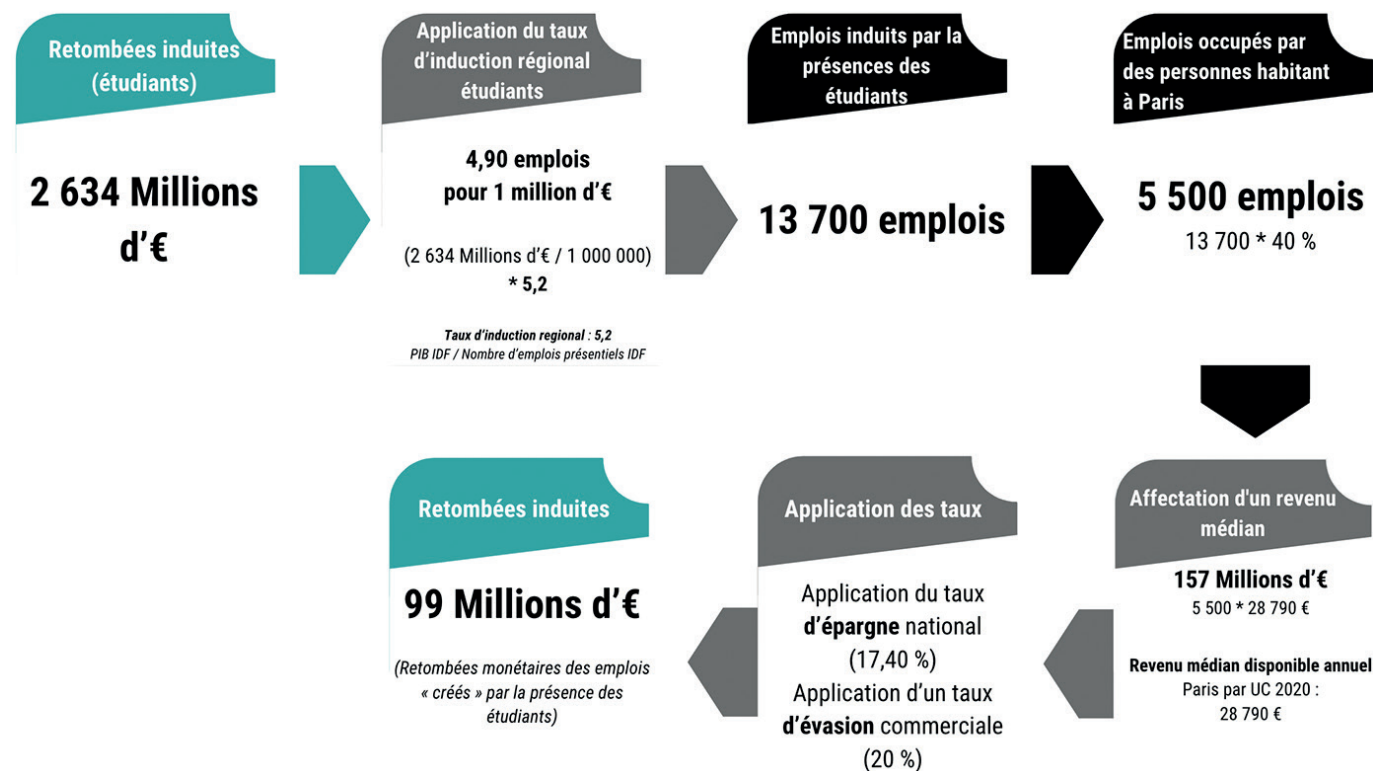
les biens et services qui ont été achetés, c'est-à-dire le nombre d'emplois induits par ces dépenses.

Ainsi, 13 700 emplois induits sont générés mais seulement 5 500 d'entre-deux sont occupés par des personnes qui habitent et travaillent dans le périmètre étudié, à savoir Paris.

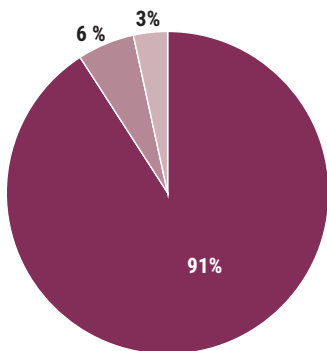
De la même manière que pour l'estimation des retombées directes, seuls les emplois induits occupés par des Parisiens sont retenus pour estimer la valeur consommée. En allouant un revenu médian disponible⁴ aux 5 500 emplois induits, puis en appliquant un taux d'épargne (17,4 %) et un taux d'évasion commerciale (20 %), il est possible d'estimer les retombées induites générées par la présence d'étudiants. Elles s'élèvent à 99 millions d'euros par an.

⁴ — « Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs ». Il s'élève à 28 790 par an et par unité de consommation à Paris en 2020 (Insee filosofi).

ESTIMATION DES RETOMBÉES INDUITES PAR LES EMPLOIS MAINTENUS OU CRÉÉS GRÂCE À LA CONSOMMATION DES ÉTUDIANTS



RÉPARTITION DES RETOMBÉES MONÉTAIRES INDUITES



- Par la consommation des étudiants
- Par les emplois maintenus ou créés grâce à la consommation du personnel des établissements de l'enseignement supérieur
- Par les emplois maintenus ou créés grâce à la consommation des étudiants

Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, UNEF Enquête sur le coût de la vie étudiante 2023, Insee recensement 2020, traitement Apur

Les retombées induites par les emplois maintenus ou créés grâce à la consommation du personnel des établissements de l'enseignement supérieur

Au même titre que les étudiants, les emplois directs et indirects participent à l'effet d'entraînement pour l'économie présenteielle des territoires sur lesquels les établissements d'enseignement supérieur sont implantés. Afin d'estimer les emplois induits qui résultent de cet effet, il est une nouvelle fois nécessaire de s'appuyer sur un coefficient « d'induction » mais différent de celui utilisé pour les étudiants. Il indique combien d'emplois présentsiels, un emploi direct génère sur le territoire. À Paris, dans la mesure où 60 % des emplois sont exercés par des non Parisiens, les emplois présentsiels ne bénéficient pas uniquement aux actifs parisiens et aux retraités, ils répondent également aux besoins des personnes qui viennent chaque jour travailler à Paris sans y habiter. Par conséquent, les emplois présentsiels localisés dans la capitale contribuent à également satisfaire leurs besoins et génèrent de

la richesse. Le mode de calcul du taux a donc été adapté en ce sens.

Parmi les 20 500 emplois induits issus des retombées directes, 8 200 sont occupés par des Parisiens et 12 328 bénéficient à des personnes ne vivant pas dans la capitale. Pour estimer les retombées induites générées par les emplois occupés par des Parisiens, la même méthode que décrite précédemment est appliquée. Pour les emplois induits exercés par les non Parisiens, les retombées monétaires induites correspondent à 5 % de leur revenu disponible annuel et atteignent 18 millions d'euros. Ces dépenses rendent compte des dépenses d'alimentation et de restauration réalisées par les salariés qui travaillent à Paris sans y habiter, il s'agit d'une estimation minimale.

Au global, le montant total des retombées induites s'élève à 2,9 milliards d'euros pour Paris. Les masses financières injectées par les dépenses des étudiants dans l'économie locale sont donc nettement plus importantes que celles liées aux salaires et à la consommation du personnel des établissements du supérieur.

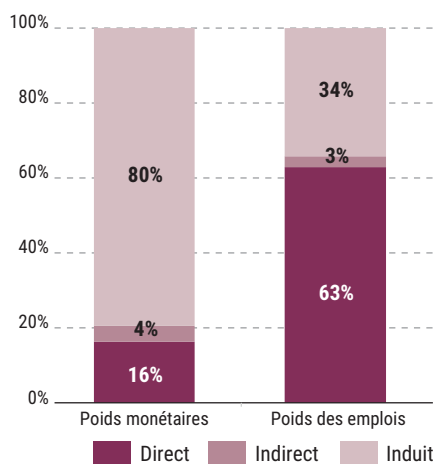
ESTIMATION DES RETOMBÉES INDUITES DUES À LA CONSOMMATION DES ÉTUDIANTS



3.4

Au total, les retombées monétaires liées à l'enseignement supérieur s'établiraient à 3,6 milliards d'euros par an

RÉPARTITION DES RETOMBÉES MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS PAR COMPOSANTE DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE



Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, UNEF Enquête sur le coût de la vie étudiante 2023, Insee recensement 2020, traitement Apur

La présence des personnels et des étudiants ainsi que les dépenses des établissements alimentent des retombées monétaires estimées à 3,6 milliards d'euros par an à Paris. Cette dynamique participerait au maintien et à la création de 93 400 emplois.

La participation des étudiants au dynamisme de l'économie locale est particulièrement importante. Leurs dépenses sur leur lieu de scolarisation représentent 80 % du montant global. S'agissant de la création d'emplois, ce sont les établissements d'enseignement supérieur qui maintiennent ou génèrent le plus grand nombre d'emplois.

En rapportant les retombées théoriques estimées au nombre total d'étudiants inscrits à Paris, elles s'élèveraient à 9276 euros par an et par personne en formation post-bac. En ce qui concerne l'emploi, un étudiant contribuerait au maintien ou à la création de 0,24 emploi sur le territoire. Les établissements d'enseignement supérieur créent directement ou indirectement 93 400 emplois (commerce, restaura-

tion, mais aussi BTP...). Plus de 60 % de ces emplois sont directement liés aux établissements d'enseignement. Ainsi, 1 emploi dans l'enseignement supérieur générerait 1,6 emploi direct, indirect et induit. Sur une perspective plus étendue, les retombées globales annuelles représentent 1,59 % du PIB du département.

À l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, selon l'étude menée par l'AUAT en 2023, par comparaison, un étudiant contribuerait au maintien ou à la création de 0,21 emploi et à la génération de 13 600 euros, soit un montant supérieur à celui calculé à Paris. Par ailleurs, un emploi dans l'enseignement supérieur créerait 2,8 emplois au total. Ces écarts s'expliquent principalement par le fait que l'analyse ait porté sur un territoire nettement plus vaste à savoir l'aire métropolitaine de Toulouse. En élargissant le périmètre, les retombées monétaires s'accroissent de manière significative car la part des personnes travaillant et résidant sur le territoire étudié augmente. Il en est de même pour les étudiants, la part de ceux qui résident et étudient au même endroit est plus élevée.

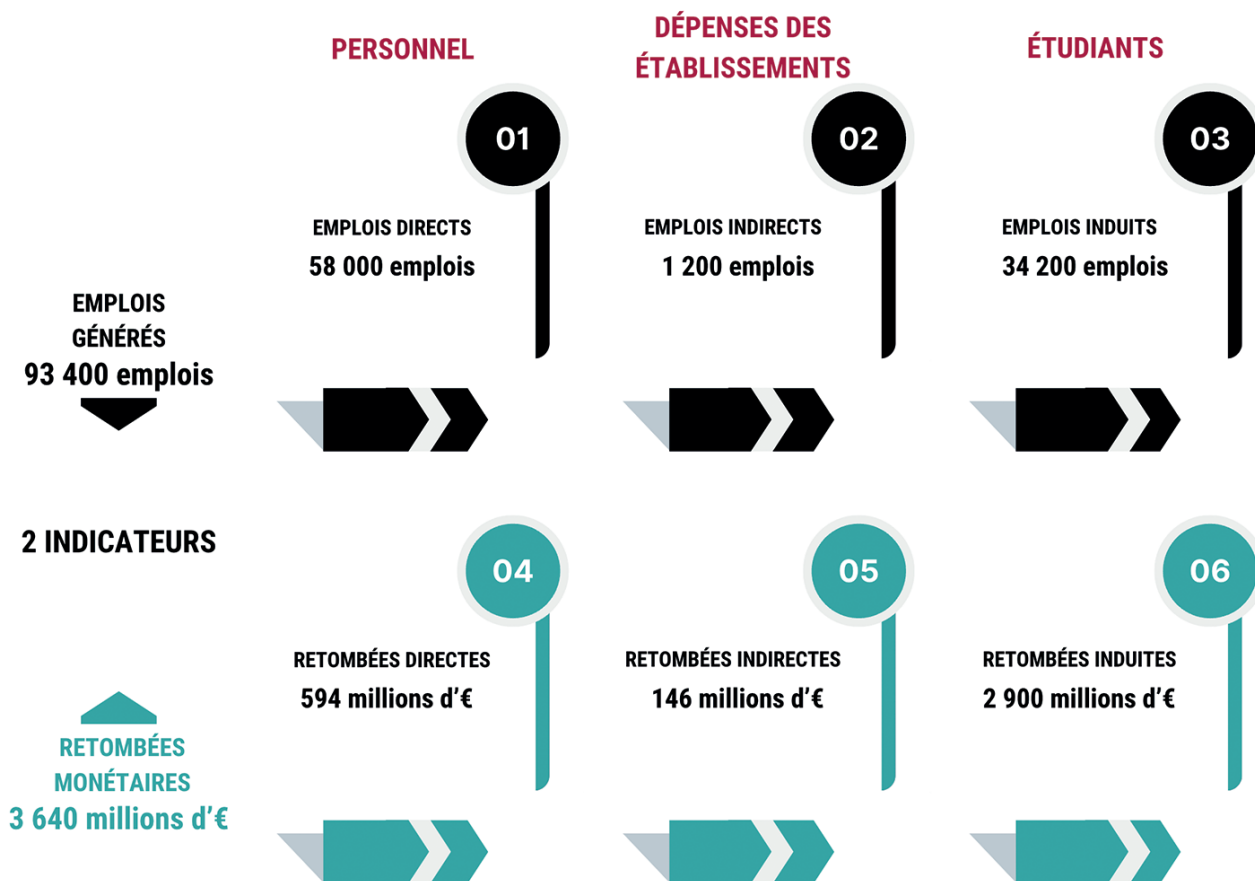
Au-delà de leur impact économique, les établissements de l'enseignement supérieur ont des effets d'entraînement bien supérieurs. Ils constituent de puissants moteurs de développement local, contribuant de façon déterminante au dynamisme, au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

La concentration d'établissements constitue un facteur d'attractivité pour les entreprises et les centres de recherche et de développement qui nécessitent une main-d'œuvre spécifique. Cela favorise entre autres les partenariats entre monde économique et monde académique. Ces relations se concrétisent au sein des pôles de compétitivité ou des pôles d'excellence ainsi que dans les incubateurs et développent une culture de l'entrepreneuriat auprès des étudiants. Outre la création d'entreprises innovantes issues de ses incubateurs, le monde universitaire influe sur l'évolu-

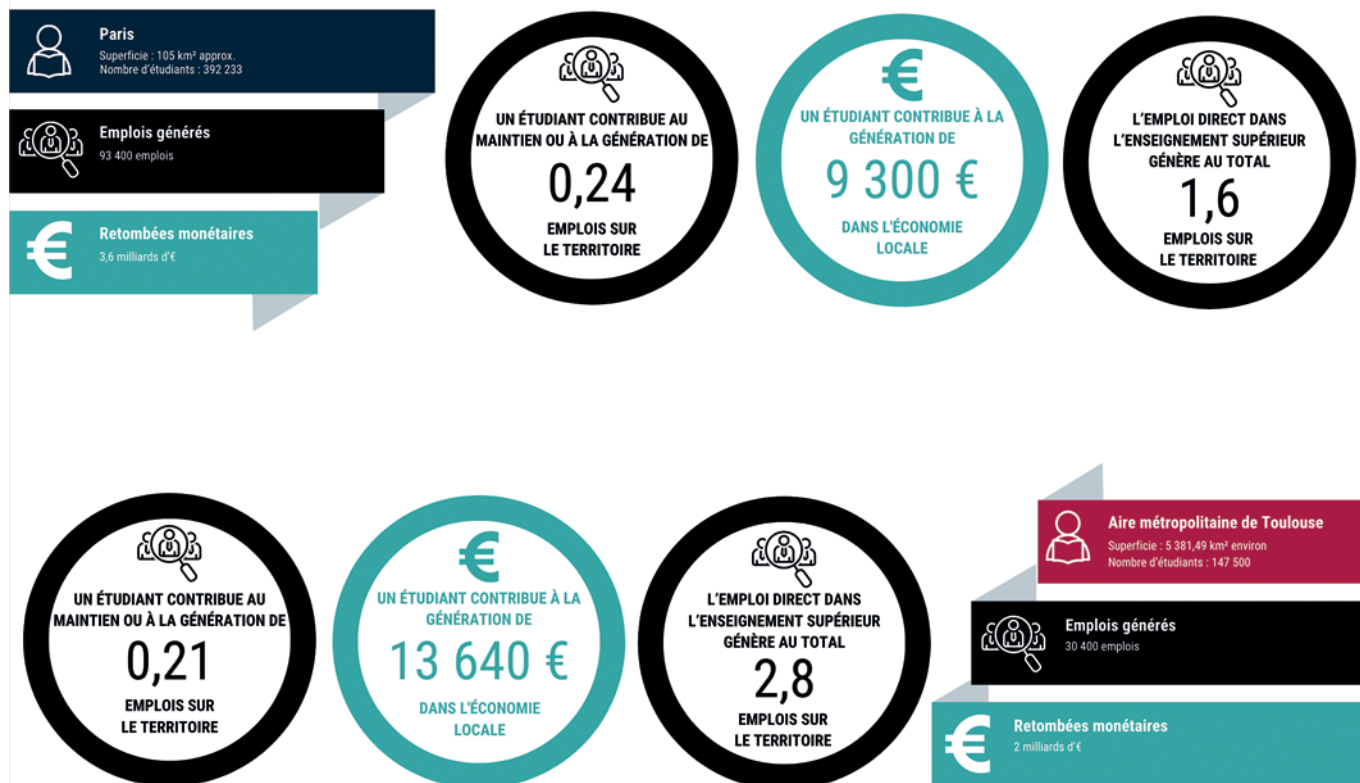
tion même du milieu économique local par la constitution d'un écosystème particulier et la qualification d'une main-d'œuvre répondant aux besoins des entreprises. La diffusion de cette culture de l'innovation au sein de toute la société locale constitue un enjeu fondamental. D'ailleurs, le déploiement de formations en lien avec l'appareil productif local, le développement de la formation continue et de l'apprentissage sont autant d'exemples d'actions qui facilitent l'ancrage local des établissements et la diffusion des connaissances et du « savoir ».

La présence des étudiants permet également de modifier l'image de certains quartiers. Ils exercent une influence importante dans l'offre de logements, l'implantation de commerces dédiés ou encore sur celle d'équipements spécifiques. Enfin, la vie étudiante influe aussi sur le rythme de la ville par le biais d'organisation d'événements culturels, sportifs ou festifs.

ESTIMATION GLOBALE DES RETOMBÉES MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS



NOMBRE D'EMPLOIS ET RETOMBÉES MONÉTAIRES GÉNÉRÉS PAR LA PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS





Le Campus Condorcet Paris Porte de La Chapelle, Paris 18^e, accueillera 3 500 étudiants en sciences humaines et sociales de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

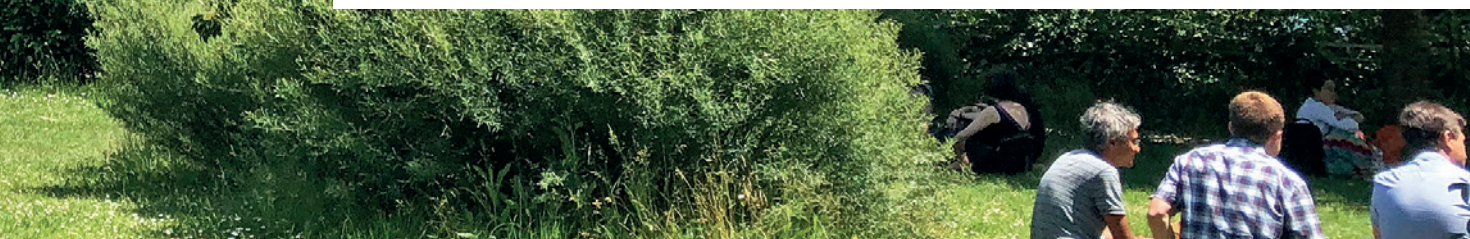
© ph. guignard@air-images.net



Grands Moulins de Paris, site de l'université Paris-Cité (Paris-VII), Paris 13^e



4. UNIVERSITÉ ET RECHERCHE : UN BINÔME FONDAMENTAL



4.1

La recherche publique et privée à Paris et en Île-de-France, éléments de cadrage

La recherche est très dynamique en Île-de-France et à Paris particulièrement. Cependant, appréhender le poids de Paris dans la dynamique régionale n'est pas aisé car les sources sont pour la plupart à l'échelle nationale et régionale uniquement.

Définitions

Selon les définitions et les sources fournies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) qui s'appuie sur les distinctions opérées par l'OCDE¹, la recherche comporte trois dimensions : fondamentale, appliquée ou expérimentale.

On distingue aussi la recherche privée de la recherche publique.

La recherche publique comprend les administrations publiques dans leur ensemble, réparties en Établissements Publics à Caractère Scientifique (EPST), Établissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et professionnel et les Établissements Publics à caractère Industriel (EPSCP) et Commercial (EPIC). Il s'agit des universités, grandes écoles, organismes de recherche publics.

La recherche publique est composée d'un ensemble de métiers de recherche : chercheurs, enseignants-chercheurs

dans les EPST, mais aussi des personnels de soutiens à la recherche.

Les enseignants-chercheurs comprennent eux-mêmes un ensemble d'intitulés de postes : Professeurs des Universités, Maîtres de conférences et assimilés, les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et les doctorants. Ils peuvent être titulaires ou en emploi non permanent.

La recherche privée comprend les activités recherche et développement (RetD) des entreprises, qu'ils s'agissent de petites, moyennes/intermédiaires ou grandes entreprises.

Selon le guide du Crédit Impôt Recherche/Crédit Impôt Innovation, une activité de RetD en entreprise se définit selon 5 critères : la créativité, la nouveauté, l'incertitude, l'aspect systématique et la transférabilité.

Les activités de recherche privées sont en partie soutenues par la puissance publique grâce aux crédits d'impôts-recherche et innovation.

Dans le cadre de cette étude, pour apprécier le nombre de chercheurs les personnels de soutien à la recherche publique (BIATSS et ITRF)² et les effectifs RetD de la recherche privée non chercheurs n'ont pas été pris en compte.

¹ – L'État de l'emploi scientifique en France - Rapport 2023, Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

² – BIATSS (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé) et ITRF (Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation).

³ – Idem.

Près de **128 000**
chercheurs dans
les secteurs publics
et privés en Île-de-
France en 2019.

En Île-de-France, 128 000 chercheurs dans les secteurs publics et privés

En France, l'emploi des chercheurs représente 327 834 ETP (équivalent temps plein) secteur public et privé confondus. L'emploi scientifique est très nettement concentré en Île-de-France, qui regroupe 38,1 % des effectifs nationaux. Les chiffres de 2019 font état de près de 128 000 chercheurs³. L'emploi scientifique en entreprise est particulièrement concentré en Île-de-France : la région regroupe 41 % des emplois scientifiques en entreprise à l'échelle nationale (en ETP recherche) et 45,3 % pour les seuls chercheurs (hors personnels de soutien). L'Île-de-France a aussi la particularité de concentrer beaucoup de sièges d'entreprises et d'organismes publics. C'est également la région qui accueille le plus de doctorants avec 37,1 % des effectifs nationaux en 2019-2020.

À l'échelle nationale, le rapport note une augmentation légère de + 0,7 % de l'emploi scientifique, avec une différence selon les domaines : les sciences de l'ingénieur et mathématiques ont des soldes positifs d'entrée-sortie alors que les sciences humaines ont des soldes négatifs.

L'étude recense aussi à l'échelle nationale une répartition par domaines scientifiques selon les organismes : la recherche privée est principalement concentrée sur les sciences de l'ingénieur alors que la recherche en sciences humaines se fait plus à l'université.

Ces chiffres émanent de l'enquête auprès des organismes de recherche et entreprises que le service statistique du Ministère réalise tous les deux ans. C'est la source de référence pour connaître le nombre de chercheurs en France et dans chaque région mais sans déclinaison départementale ou académique possible.

Pour isoler le poids de Paris dans cette dynamique régionale, deux approches sont proposées dans cette étude : l'une se base sur l'analyse de la géographie des établissements de recherche et l'autre sur celle des emplois estimés grâce à une exploitation de la Base tout salariés de l'Insee, en isolant les professions et catégories sociales explicitement liées à la recherche.

L'intérêt d'une approche par « lieux » est qu'elle permet de savoir si les lieux de la recherche se trouvent adossés à des lieux d'enseignement supérieur ou non. Le biais de cette approche est qu'un lieu comptera pour un, peu importe les effectifs qu'il regroupe.

4.2

Une analyse des lieux de la recherche

Paris concentre la moitié des lieux de la recherche francilienne (51%) et 55 % des lieux de la recherche publique.

La moitié des lieux de recherche franciliens sont situés à Paris

Il existe selon les sources exploitées 2657 lieux de recherche en Île-de-France⁴. Paris concentre la moitié des lieux de la recherche francilienne (51 %) et 55 % des lieux de la recherche publique. En termes d'équilibre général, en Île-de-France, 54 % des structures de recherche sont publiques et 46 % privées. À Paris 58 % des structures sont publiques et 42 % sont privées.

Les lieux de la recherche publique sont majoritairement adossés à des universités et grandes écoles

Les lieux de la recherche sont dans la majorité des cas adossés à des lieux d'enseignement : c'est le cas de 77 % des structures publiques recensées à Paris et 84 % de celles recensées en Île-de-France. Dans le privé, la recherche se fait dans sa très large majorité en entreprise sans activités d'enseignement associées.

Des domaines scientifiques propre à la recherche privée ou publique, à Paris comme en Île-de-France

En termes de domaines scientifiques, on voit que le domaine de recherche qui arrive en tête à Paris est la biologie, chimie et les sciences médicales. 39 % des structures de recherche parisiennes travaillent dans les domaines de la biologie, chimie et sciences médicales contre 32 % en Île-de-France

Il s'agit d'un domaine principalement exploré par des acteurs pu-

blics (78 % des structures). Viennent ensuite les sciences technologiques, de l'ingénieur, textiles et matériaux, domaine qui relève, lui, principalement du secteur privé (86 %). Ce domaine représente 29 % des structures parisiennes contre 35 % à l'échelle régionale.

Le domaine où la part de structures publiques est la plus importante correspond aux sciences humaines et sociales (83 % de structures publiques). À Paris, ce sont 19 % des structures et 18 % en Île-de-France.

En termes de distribution secteur public / secteur privé, on retrouve les mêmes dynamiques qu'à Paris : 84 % des structures faisant des sciences technologiques sont privées et 78 % des sciences humaines et sociales sont publiques.

Les domaines à forte valeur ajoutée économique sont ceux où le privé est le plus investi.

Dans les domaines à moins forte valeur ajoutée comme les sciences humaines politiques et sociales, la recherche publique joue un rôle structurant en raison de la très faible présence des entreprises privées.

Les structures publiques de recherche dans les sciences humaines et sociales se trouvent principalement à Paris et dans le grand quartier latin. On retrouve la géographie des lieux d'enseignement et des universités, avec les pôles de la Sorbonne notamment.

La recherche en entreprise privée dans le domaine des sciences technologiques et de l'ingénieur est particulièrement concentrée dans les arrondissements centraux ainsi que dans les communes périphériques du sud-ouest.

⁴ – Structures publiques de recherche et recherche en entreprises privées.

RÉPARTITION DES LIEUX DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE EN 2023

	Public	Privé	Total
Île-de-France	1 423	1 234	2 657
	54%	46%	100%
Paris	778	569	1 347
	58%	42%	100%
Part de Paris dans le total Île-de-France	55%	46%	51%

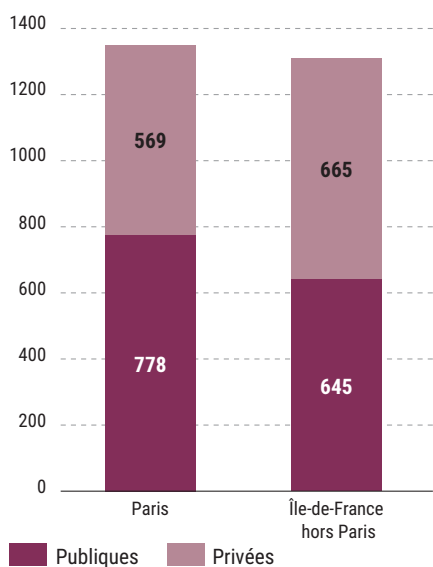
Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENTS ADOSÉS À DES LIEUX DE RECHERCHE

	Adossés à des lieux d'enseignement	En %	Non adossés à des lieux d'enseignement	Total général
Paris	598	77%	180	778
Île-de-France	1 198	84%	225	1 423

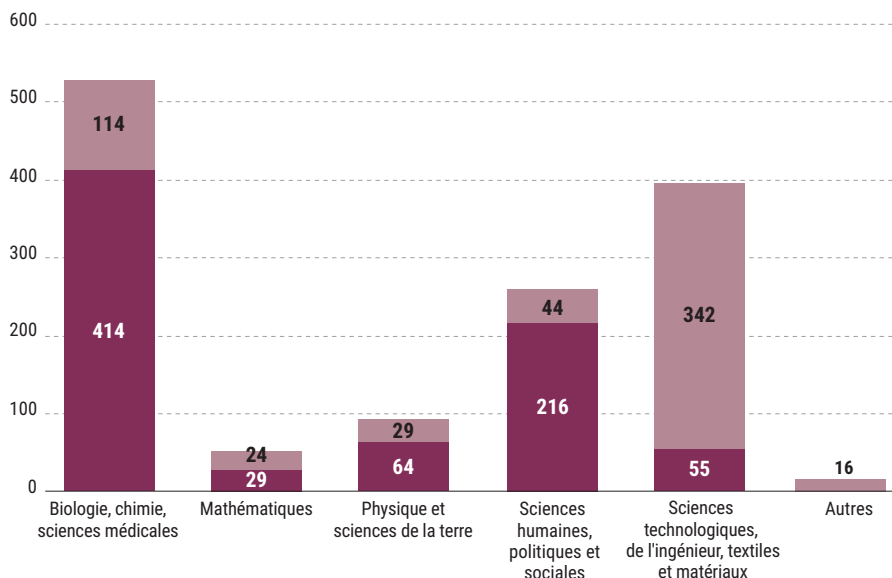
Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

RÉPARTITION DES STRUCTURES DE RECHERCHE PUBLIQUES ET PRIVÉES EN ÎLE-DE-FRANCE ET À PARIS

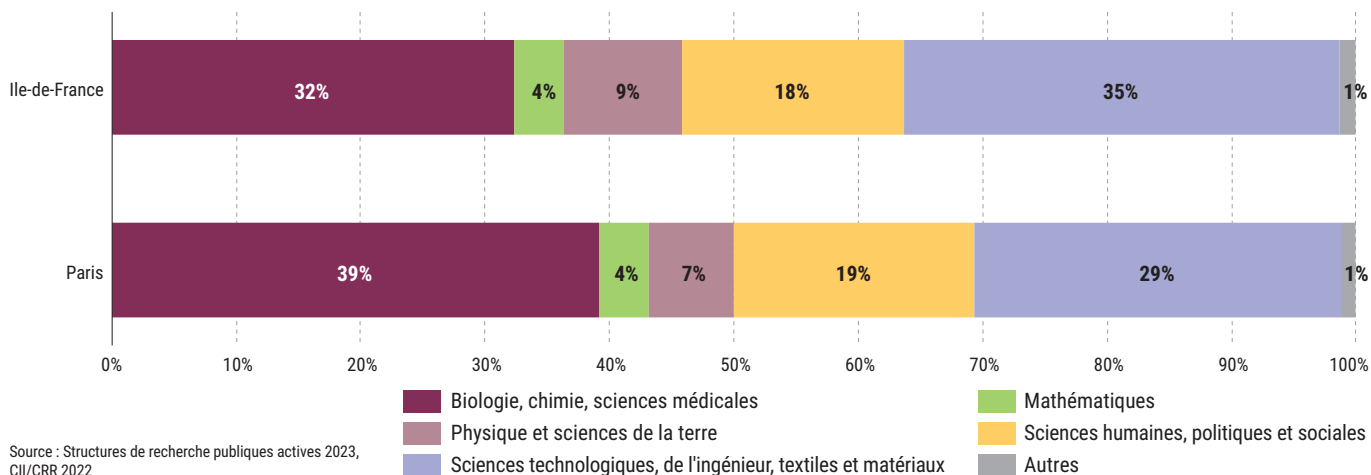


Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

RÉPARTITION DES STRUCTURES DE RECHERCHE PUBLIQUES ET PRIVÉES À PARIS PAR DOMAINES SCIENTIFIQUES

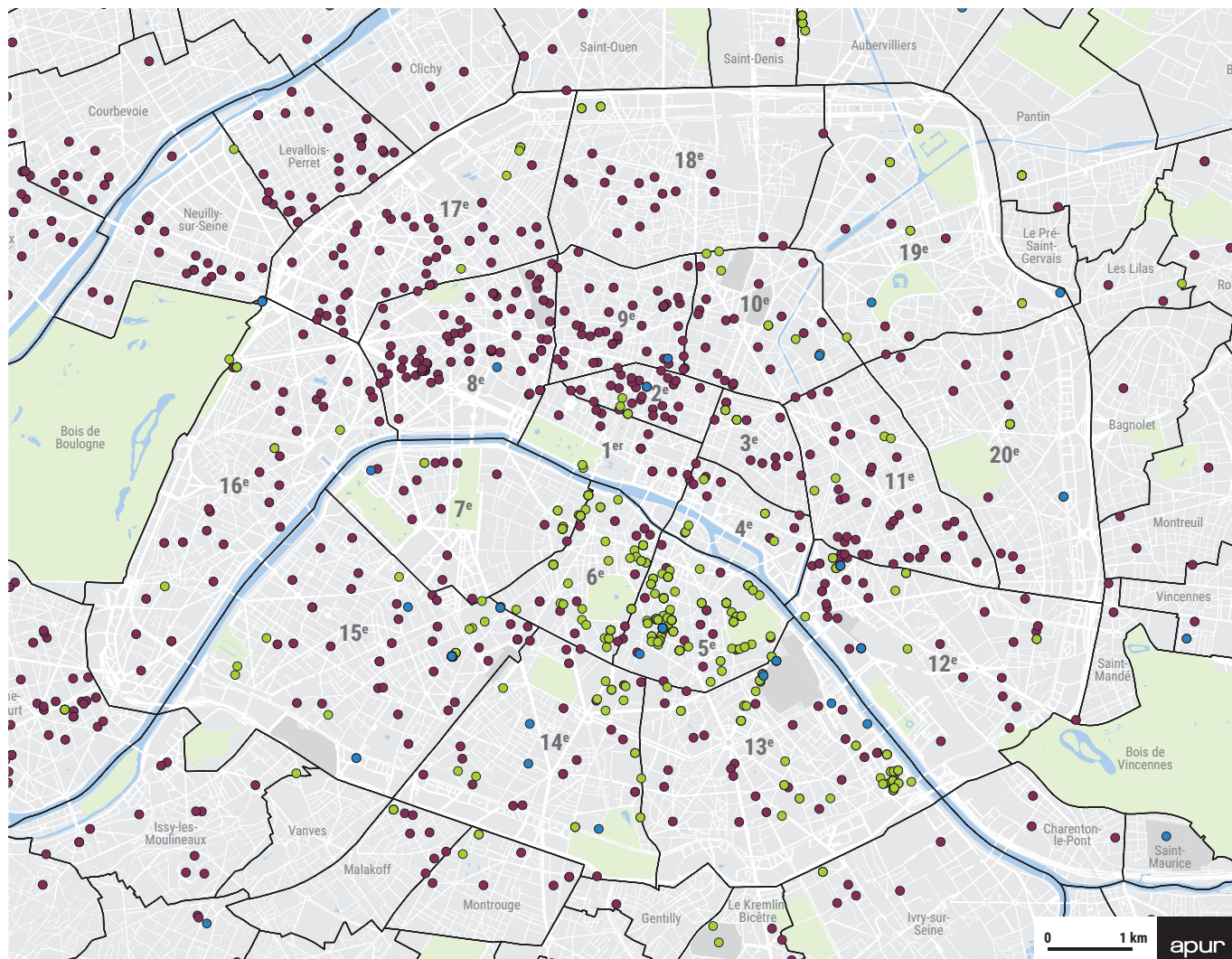


RÉPARTITION DES STRUCTURES DE RECHERCHE PUBLIQUES ET PRIVÉES PAR DOMAINES SCIENTIFIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE ET À PARIS



Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

LIEUX DE RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE À PARIS



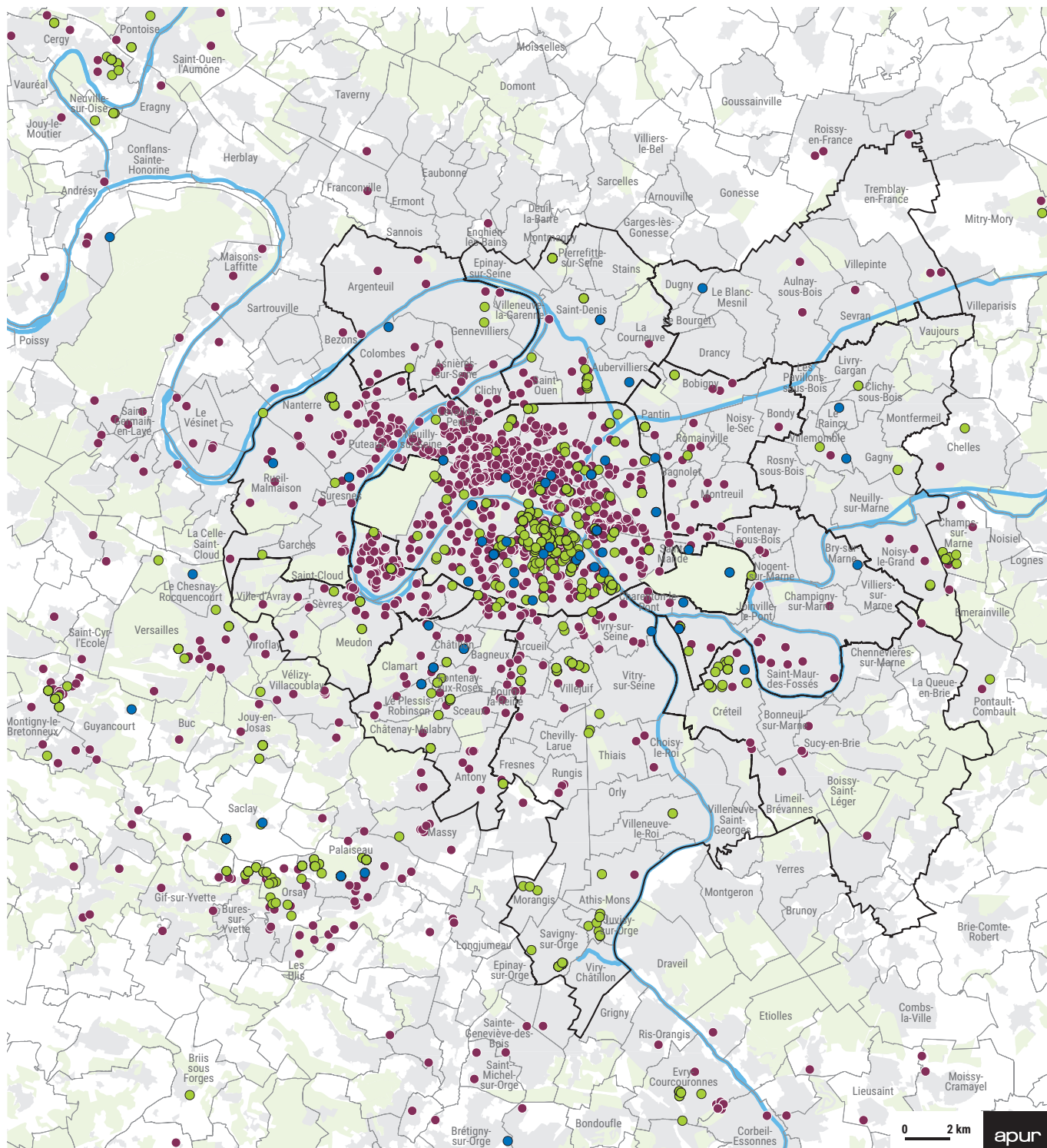
Type de lieu

- Structure de recherche publique
- Structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- Entreprise privée ayant une activité de recherche

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

LIEUX DE RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE EN ÎLE-DE-FRANCE



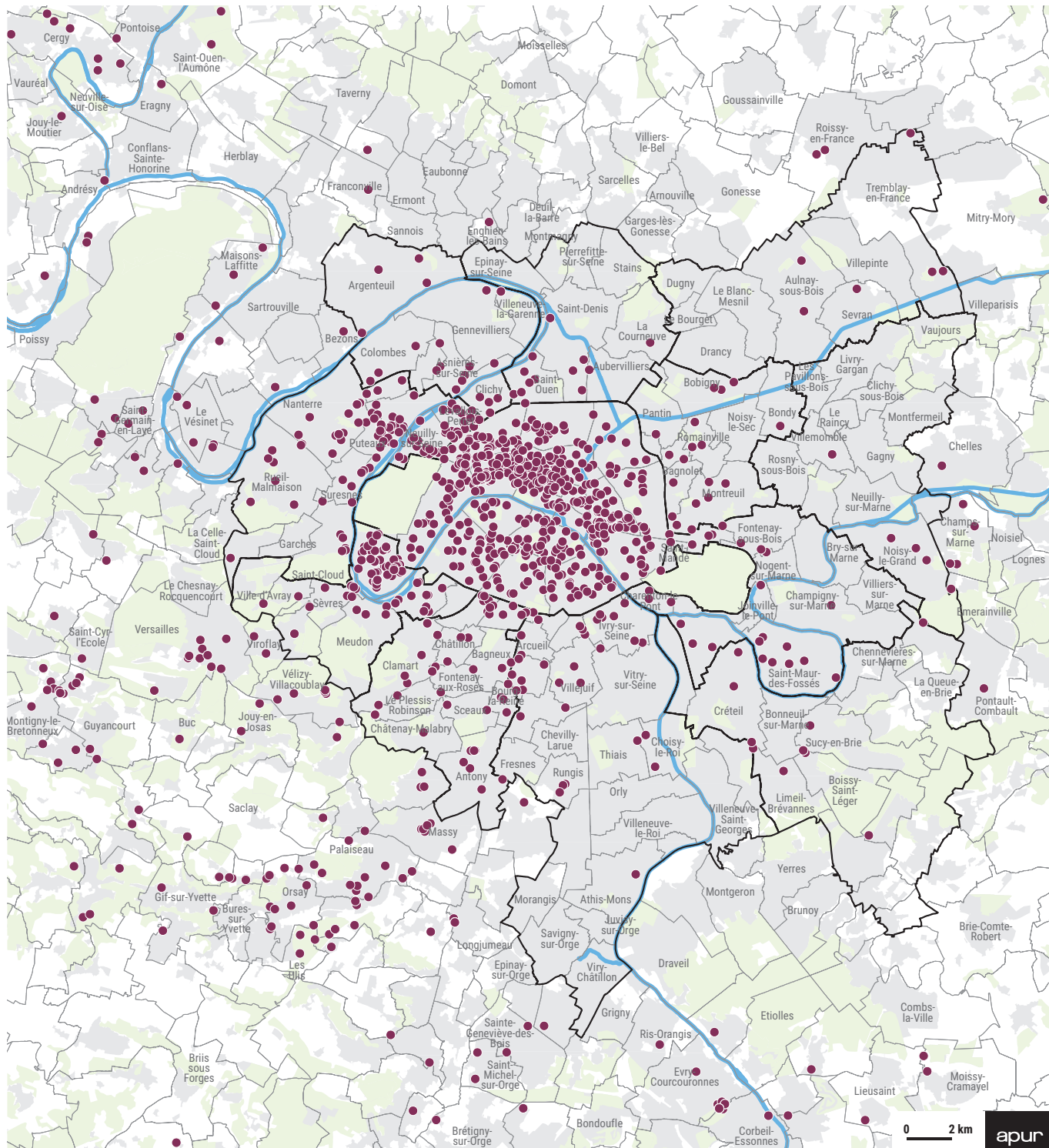
Type de lieu

- Structure de recherche publique
- Structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- Entreprise privée ayant une activité de recherche

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

LIEUX DE RECHERCHE EN ENTREPRISE PRIVÉE EN ÎLE-DE-FRANCE

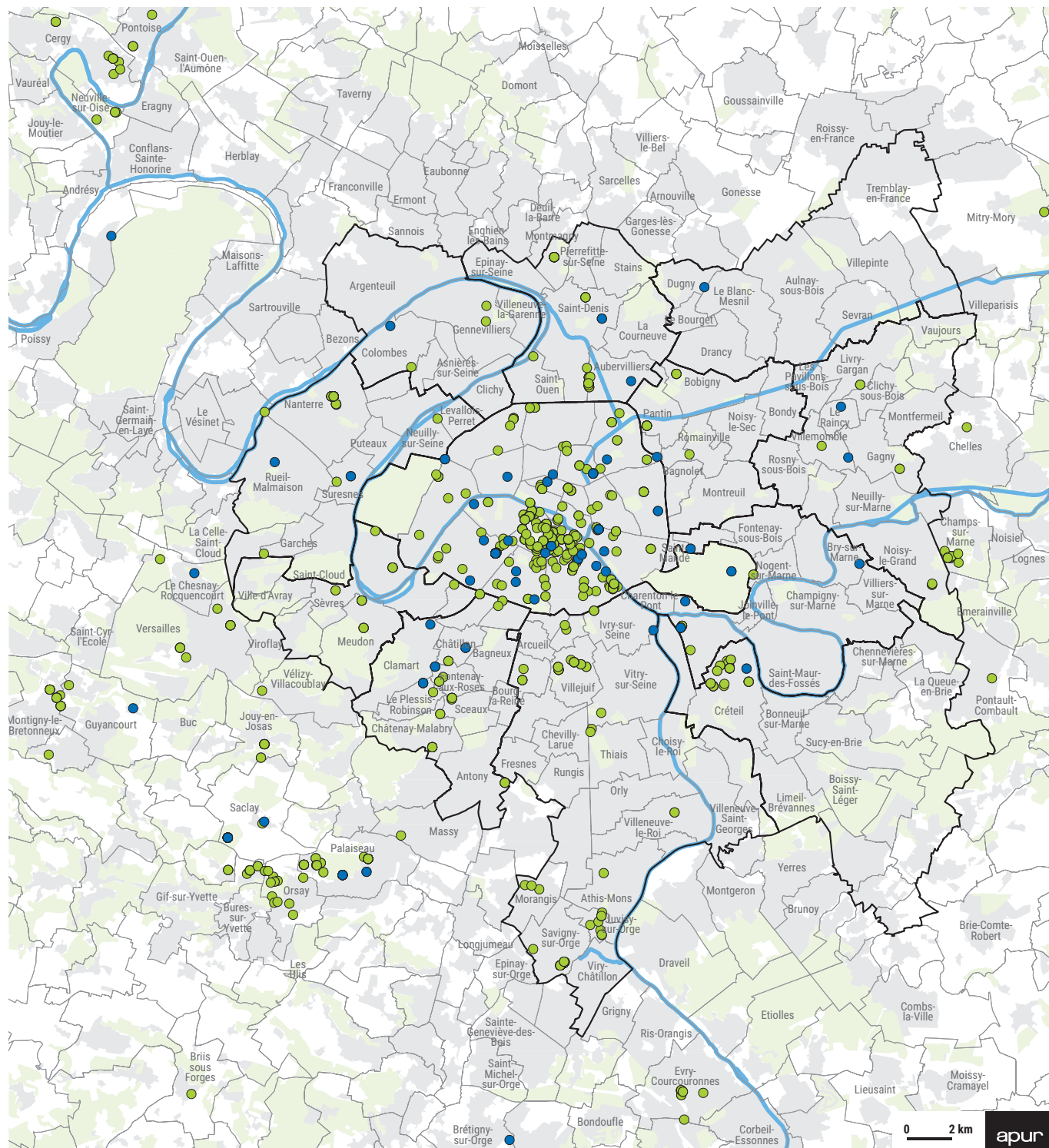


Type de lieu

- Entreprise privée ayant une activité de recherche
- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

LIEUX DE RECHERCHE PUBLIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



Type de lieu

- Structure de recherche publique
- Structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023,
Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

RÉPARTITION DES STRUCTURES DE RECHERCHE PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE À PARIS

En nombre de structures	Publiques	Privées	Total	En % du total des structures situées dans Paris
Biologie, chimie, sciences médicales	414	114	528	39%
Mathématiques	29	24	53	4%
Physique et sciences de la terre	64	29	93	7%
Sciences humaines, politiques et sociales	216	44	260	19%
Sciences technologiques, de l'ingénieur, textiles et matériaux	55	342	397	29%
Autres	0	16	16	1%
Total général	778	569	1 347	100%

Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

RÉPARTITION DES STRUCTURES DE RECHERCHE PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

En nombre de structures	Publiques	Privées	total	En % du total des structures situées en Île-de-France
Biologie, chimie, sciences médicales	599	260	859	32%
Mathématiques	70	36	106	4%
Physique et sciences de la terre	197	55	252	9%
Sciences humaines, politiques et sociales	407	68	475	18%
Sciences technologiques, de l'ingénieur, textiles et matériaux	150	779	929	35%
Autres	0	36	36	1%
Total général	1 423	1 234	2 657	100%

Source : Structures de recherche publiques actives 2023, CII/CRR 2022

Les sources mobilisées

Les lieux de recherche ont été identifiés à partir du Répertoire national des structures de recherche (RNSR) qui est mis à jour en continu par le service statistique du Ministère. Une version enrichie du fichier est accessible en opendata sous le nom de "structures de la recherche publique actives"⁵. Cette version en opendata, actualisée en continu, contient les domaines scientifiques et les tutelles des établissements recensés. Cette source renseigne sur la recherche publique.

Sur la recherche privée, les lieux ont été identifiés à partir du répertoire des agréments de crédits impôt-recherche (CIR) et crédits impôts-innovation (CII) de 2022. Il correspond aux organismes privés ayant des fonctions de RetD reconnues et financées par l'État⁶.

5 – <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-structures-recherche-publiques-actives>

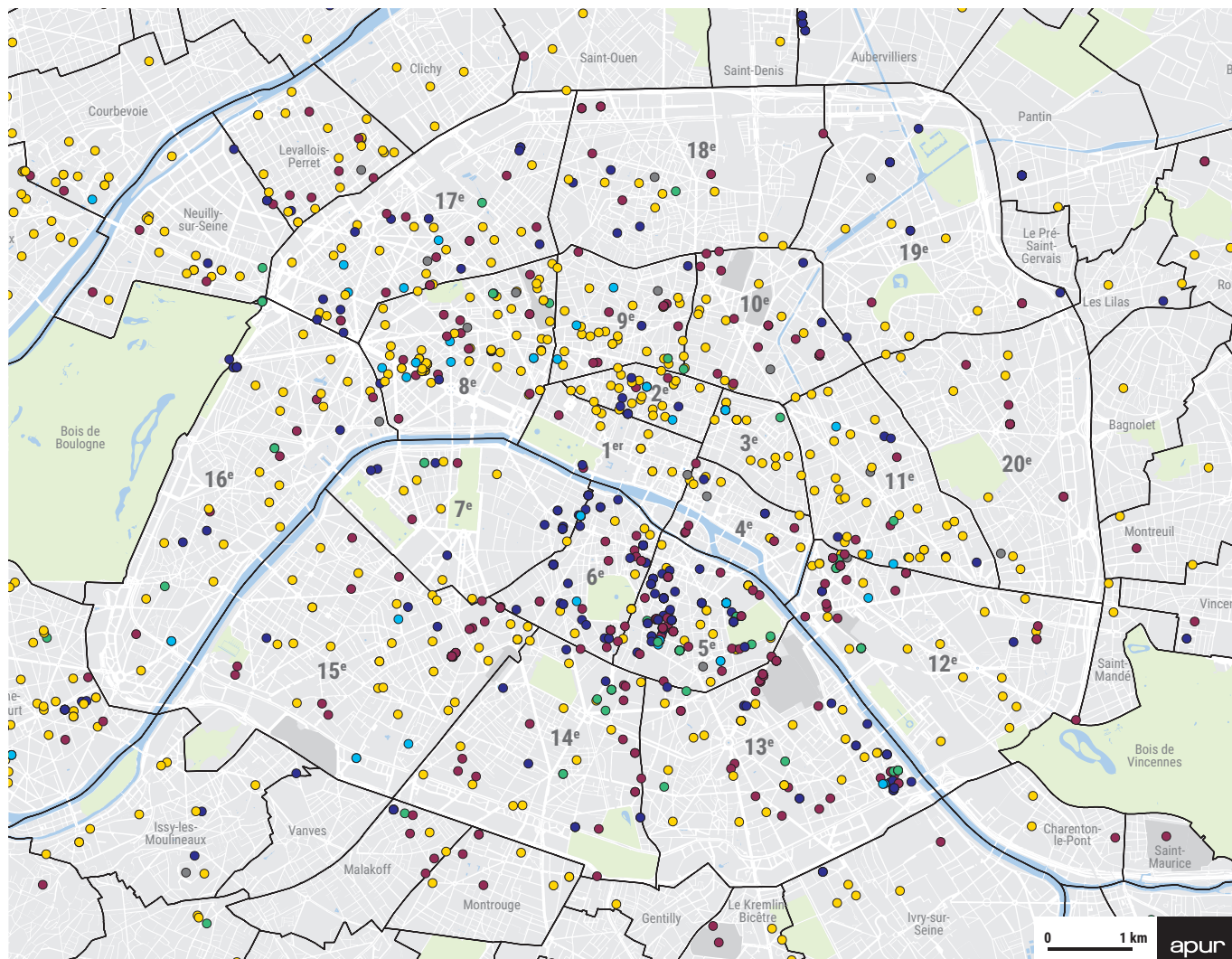
6 – <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-cir-et-cii-organismes-et-bureaux-de-style-agrees>



Place de la-Sorbonne, Paris 5^e

© Apur - JC Bonijol

DOMAINE DE RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE À PARIS



Type de domaine scientifique

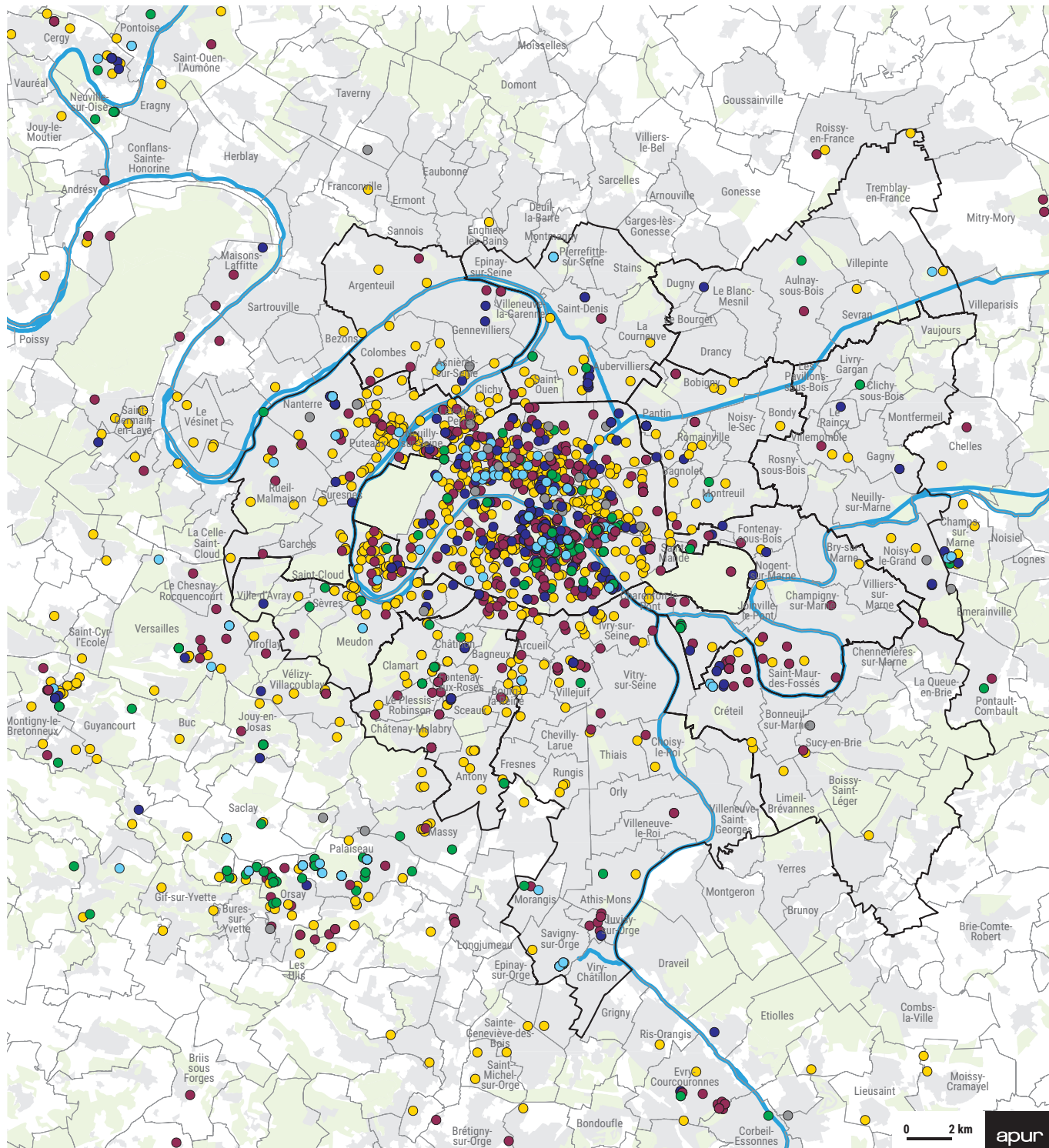
- Sciences technologiques, de l'ingénieur, textiles et matériaux
- Biologie, chimie, sciences médicales
- Sciences humaines, politiques et sociales
- Physique et sciences de la terre
- Mathématiques
- autre, non renseigné

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

À noter : Les structures publiques paraissent moins nombreuses que les privées sur la carte car de nombreuses structures se situent à la même adresse, notamment dans les universités, grandes écoles et organismes publics de recherche qui comprennent plusieurs laboratoires.

DOMAINE DE RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE EN ÎLE-DE-FRANCE



Type de domaine scientifique

- Sciences technologiques, de l'ingénieur, textiles et matériaux
- Biologie, chimie, sciences médicales
- Sciences humaines, politiques et sociales
- Physique et sciences de la terre
- Mathématiques
- autre, non renseigné

- Espace vert, forêt, cimetière
- Zone urbaine

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédit d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

À noter : Les structures publiques paraissent moins nombreuses sur la carte car de nombreuses structures se situent à la même adresse, notamment dans les universités, grandes écoles et organismes publics de recherche qui comprennent plusieurs laboratoires.

4.3

Une analyse des emplois dans la recherche

*Paris regroupe
53 % des chercheurs
présents en
Île-de-France.*

Près de 105 000 chercheurs en Île de France, dont 55 200 à Paris

La base tous salariés fait état de 104 760⁷ postes de chercheurs en Île-de-France, recherche publique et privée confondues. Ces emplois dans la recherche se répartissent entre 58 % de chercheurs rattachés au domaine public (60 530) et 42 % au privé (44 230) pour l'Île-de-France.

À Paris, cette répartition est similaire : sur 55 200 postes, 57 % sont dans le public (31 400), 43 % dans le privé (23 800). Dans d'autres départements de la région comme l'Essonne et le Val-de-Marne, les dynamiques sont comparables (56 % des emplois liés à la recherche dans le public). Dans d'autres, la proportion d'effectifs dans le public est considérablement supérieure au privé comme en Seine-Saint-Denis (92 % des effectifs sont dans le domaine public) ou dans en Seine-et-Marne (82 %). Les Hauts-de-Seine est le seul département où la part de privé est plus importante que le public (54 % de privé pour 46 % de public).

Paris compte pour 53 % du total des effectifs de la recherche, public et privé confondus. Paris représente 54 % des effectifs du privé et 52 % des effectifs du public.

Les poids de l'enseignement et de la recherche-développement scientifique sont écrasants dans l'emploi des chercheurs à Paris comme en Île-de-France. Mis en

semble, ces deux secteurs comptent pour 93 % des postes à Paris et 94 % des postes dans le reste de la région. À Paris, l'enseignement représente 60 % des postes et la recherche-développement 40 % alors qu'en Île-de-France c'est l'inverse : l'enseignement compte pour 40 % du total des emplois et la recherche-développement 60 %.

Les 7 % d'emplois de recherche restant à Paris sont répartis sur une diversité de secteurs qui comptent peu d'emplois de chercheurs chacun. Parmi eux, les administrations publiques sont le secteur qui compte le plus d'emplois de chercheurs. Viennent ensuite les arts et spectacles. L'automobile est représentée ainsi que les activités de gestion comptable et le médico-social mais de façon beaucoup plus marginale à Paris comme en Île-de-France.

Dans le public en Île-de-France, sur les 60 530 postes, l'enseignement compte pour 41 580 d'entre eux soit 69 %. Dans le privé, l'enseignement représente 64 % des postes.

Le poids de Paris est encore plus important en ce qui concerne les seuls enseignants-chercheurs

Deux fichiers en open data du service statistique du Ministère (SIES) ont été mobilisés, renseignant sur le nombre d'enseignants titulaires et non titu-

⁷ — Ce chiffre exprimé en poste et non en ETP est moins précis que celui du Ministère qui fait état des 128 000 chercheurs en Île-de-France grâce aux enquêtes réalisées directement auprès des organismes de recherche et des entreprises.

À Paris, l'enseignement représente **60 %** des postes et la recherche-développement **40 %** alors qu'en Île-de-France c'est l'inverse.

ENSEMBLE DES EFFECTIFS DE CHERCHEURS PUBLIC ET PRIVÉ

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Poids de Paris
Nombre de postes	55 200	2 676	5 100	15 432	10 308	3 684	9 300	3 060	104 760	53 %

Source : Base tous salariés 2021

Les sources mobilisées

Si des chiffres sur le nombre de chercheurs en France existent, avoir une vision à l'échelle régionale et académique est plus difficile. Pour ce faire, les sources suivantes ont été exploitées :

- **La base tous salariés de l'Insee 2021**

Elle permet de dénombrer les professions et catégories sociales (PCS) liées à la recherche dans les domaines privé et public. À noter qu'il s'agit de postes et non des équivalents temps-plein. Grâce à un croisement avec les codes NAF des entreprises, on peut affecter des secteurs d'activité aux postes dédiés à la recherche dans le public et dans le privé.

À noter que les codes NAF qualifient l'activité principale exercée par un établissement. Ainsi, la catégorie « recherche et développement scientifique » comprend les principaux organismes de recherche publics ainsi que des établissements privés centrés sur une activité de recherche. Si un établissement ou une entreprise a pour cœur d'activité un autre secteur, son code NAF sera celui dudit secteur bien qu'ils s'agissent de postes de chercheurs (par exemple, l'automobile).

Toutes les professions et catégories sociales de la base de données indiquant une activité explicite de recherche ont été choisies. Les ingénieurs et cadre d'étude n'ont pas été retenus, cette dénomination étant trop vague. En effet, si on les ajoute, les effectifs de l'emploi scientifique en Île-de-France sont multipliés par 4 et à Paris par 3 et la part de recherche privée explose.

Grâce à un croisement avec les codes NAF du fichier SIRENE, il est possible d'analyser les effectifs en nombre de postes par secteurs d'activité. L'enseignement comprend ici les enseignants-chercheurs augmentés de tous les autres postes liés à l'enseignement et la recherche, on a donc un compte plus large que le fichier enseignants-chercheurs du service statistique du Ministère.

- **Les fichiers opendata sur les enseignants-chercheurs** permanent et non permanent avec des données à la région et à l'académie. Il permet d'avoir une appréhension du poids de Paris dans l'emploi des enseignants-chercheurs de la recherche publique en Île-de-France.

lares. Ils permettent d'analyser les postes dans la recherche publique en fonction de leur domaine scientifique d'une part et de mesurer le poids de Paris en Île-de-France d'autre part.

Paris représente 57 % des effectifs d'enseignants-chercheurs de la région francilienne.

L'utilisation de cette source complète l'analyse des lieux de recherche par grands domaines présentée plus

haut dans l'étude. La répartition par domaines scientifiques révèle qu'en Île-de-France, le premier domaine en nombre d'effectifs d'enseignants-chercheurs sont les sciences dures, alors qu'à Paris il s'agit des lettres et sciences humaines.

Paris, du fait de l'implantation de laboratoires et d'universités historiques, domine la recherche en humanités et sciences sociales.

RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS-CERCHEURS PAR DOMAINES SCIENTIFIQUES À PARIS

	Permanents	Non permanents	Totaux	En % du total
Droit, économie et gestion	980	878	1 858	13%
Lettres et sciences humaines	2 291	1 162	3 453	25%
Médecine	1 204		1 204	9%
Odontologie	107		107	1%
Personnel des grands établissements	782		782	6%
Pharmacie	162	54	216	2%
Non spécifié		2 988	2 988	22%
Sciences	2 615	577	3 192	23%
Total général	8 141	5 659	13 800	100%

Source : enseignants-chercheurs titulaires et non permanents, fichiers open data du SIES, 2022

Paris représente **57 %** des effectifs d'enseignants-chercheurs de la région francilienne.

RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS-CERCHEURS PAR DOMAINES SCIENTIFIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

	Permanents	Non permanents	Totaux	En % du Total
Droit, économie et gestion	2 020	1 359	3 379	14%
Lettres et sciences humaines	4 116	1 967	6 083	25%
Médecine	2 181		2 181	9%
Odontologie	107		107	0%
Personnel des grands établissements	801		801	3%
Pharmacie	335	104	439	2%
Non spécifié		4 065	4 065	17%
Sciences	5 168	1 671	6 839	29%
Total général	14 728	9 166	23 894	100%

Source : enseignants-chercheurs titulaires et non permanents, fichiers open data du SIES, 2022

ANNEXE - FICHES PAR ARRONDISSEMENT

Paris Centre	122
5^e arrondissement	124
6^e arrondissement	126
7^e arrondissement	128
8^e arrondissement	130
9^e arrondissement	132
10^e arrondissement	134
11^e arrondissement	136
12^e arrondissement	138
13^e arrondissement	140
14^e arrondissement	142
15^e arrondissement	144
16^e arrondissement	146
17^e arrondissement	148
18^e arrondissement	150
19^e arrondissement	152
20^e arrondissement	154

Paris Centre

Etudiants

	année / période	Paris Centre	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	15 342	256 655	503 837
	2008	16 293	297 162	595 682
	2013	16 579	323 228	644 539
	2019	17 082	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,7%	1,6%	1,9%
	2008-2013	0,3%	1,7%	1,6%
	2013-2019	0,5%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 243	165 431	495 710
	2008	8 974	184 899	586 146
	2013	9 644	196 671	642 788
	2019	9 266	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	-0,3%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,5%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-0,7%	-0,1%	1,4%

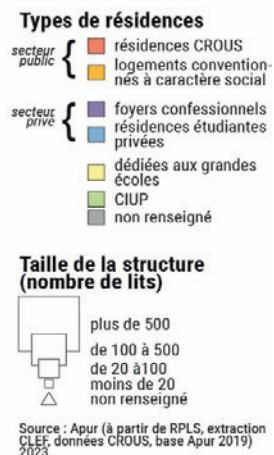
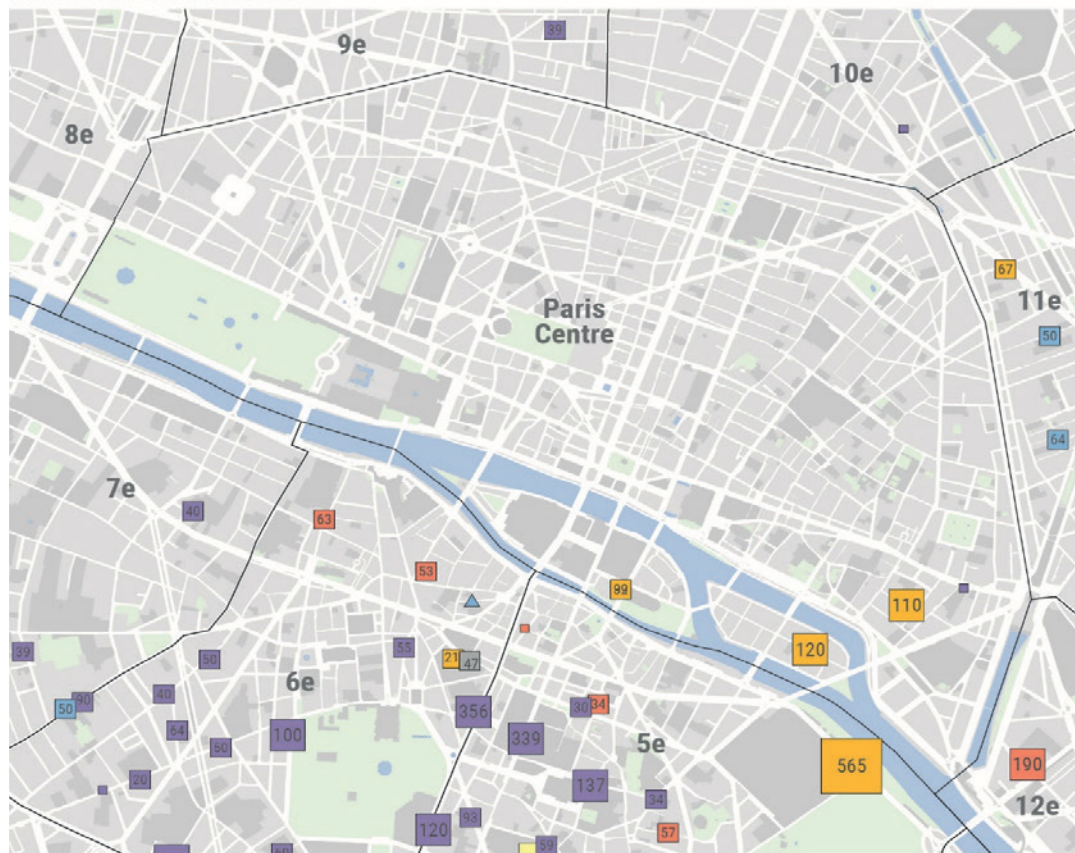
Logements étudiants

	année / période	Paris Centre	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	249	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,3%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0,0%	10,7%	9,8%

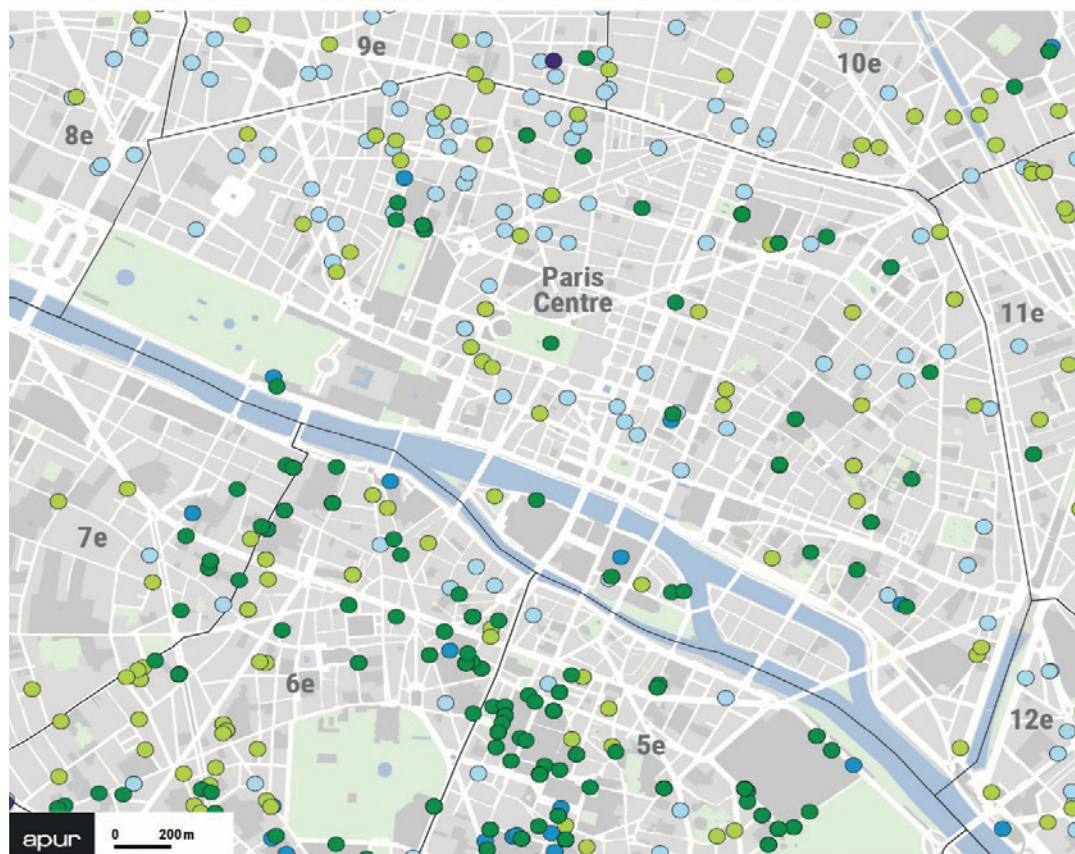
Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	Paris Centre	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	84	963	1 858
% public		42,9%	41,0%	47,7%
% privé		57,1%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	95	1 362	2 657
% public		32,6%	58,2%	53,6%
% privé		67,4%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



5^e arrondissement

Etudiants

	année / période	5e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	58 525	256 655	503 837
	2008	38 823	297 162	595 682
	2013	36 747	323 228	644 539
	2019	48 423	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	-4,5%	1,6%	1,9%
	2008-2013	-1,1%	1,7%	1,6%
	2013-2019	4,7%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 364	165 431	495 710
	2008	10 067	184 899	586 146
	2013	10 020	196 671	642 788
	2019	9 684	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,8%	1,2%	1,9%
	2008-2013	-0,1%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-0,6%	-0,1%	1,4%

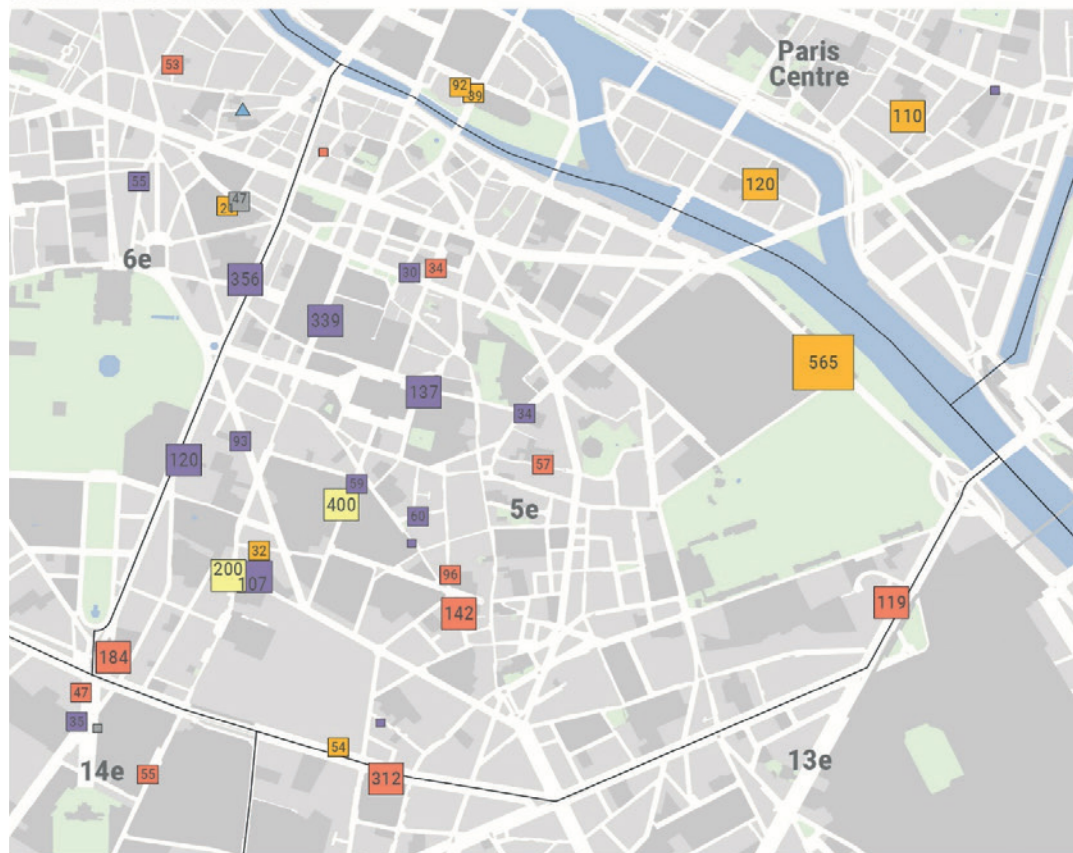
Logements étudiants

	année / période	5e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	2 715	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	6,8%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	603	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	101	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	77,7%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	5e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	118	963	1 858
% public		82,2%	41,0%	47,7%
% privé		17,8%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	236	1 362	2 657
% public		93,6%	58,2%	53,6%
% privé		6,4%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



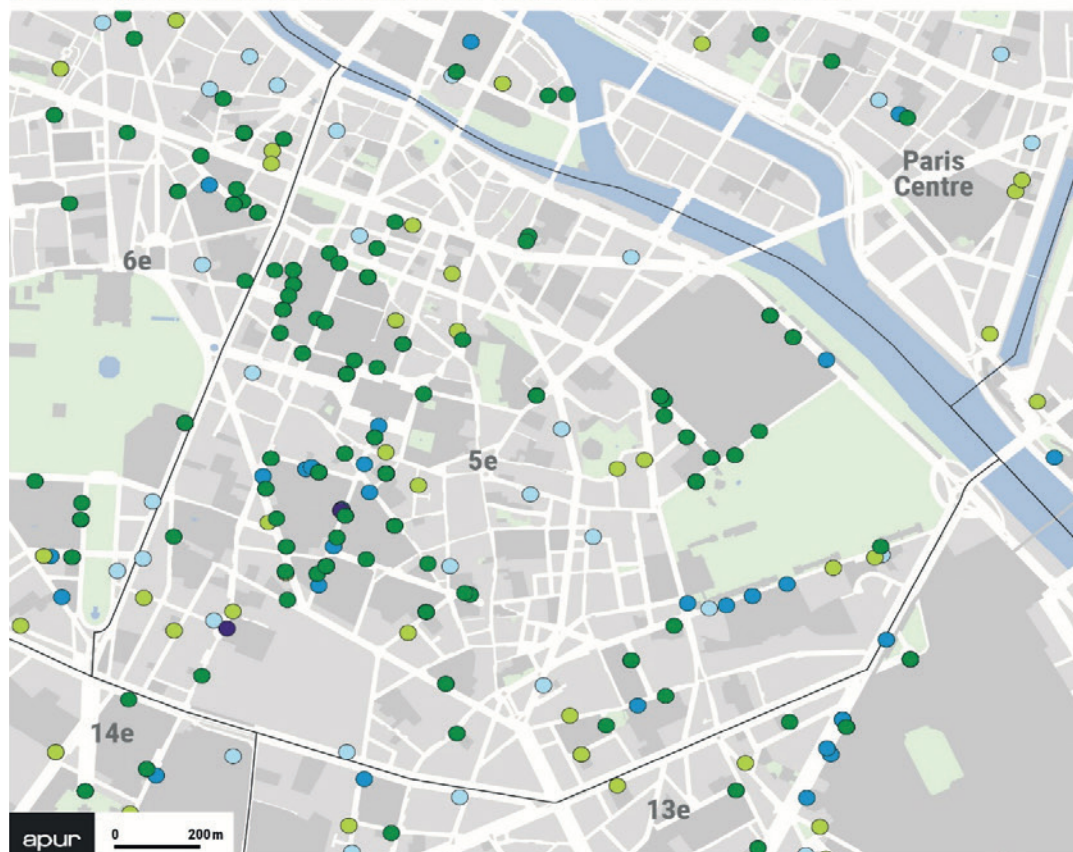
- Types de résidences**
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
 - secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BâCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

6^e arrondissement

Etudiants

	année / période	6e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	31 107	256 655	503 837
	2008	24 793	297 162	595 682
	2013	25 822	323 228	644 539
	2019	32 096	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	-2,5%	1,6%	1,9%
	2008-2013	0,8%	1,7%	1,6%
	2013-2019	3,7%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	7 120	165 431	495 710
	2008	6 575	184 899	586 146
	2013	6 542	196 671	642 788
	2019	6 241	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	-0,9%	1,2%	1,9%
	2008-2013	-0,1%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-0,8%	-0,1%	1,4%

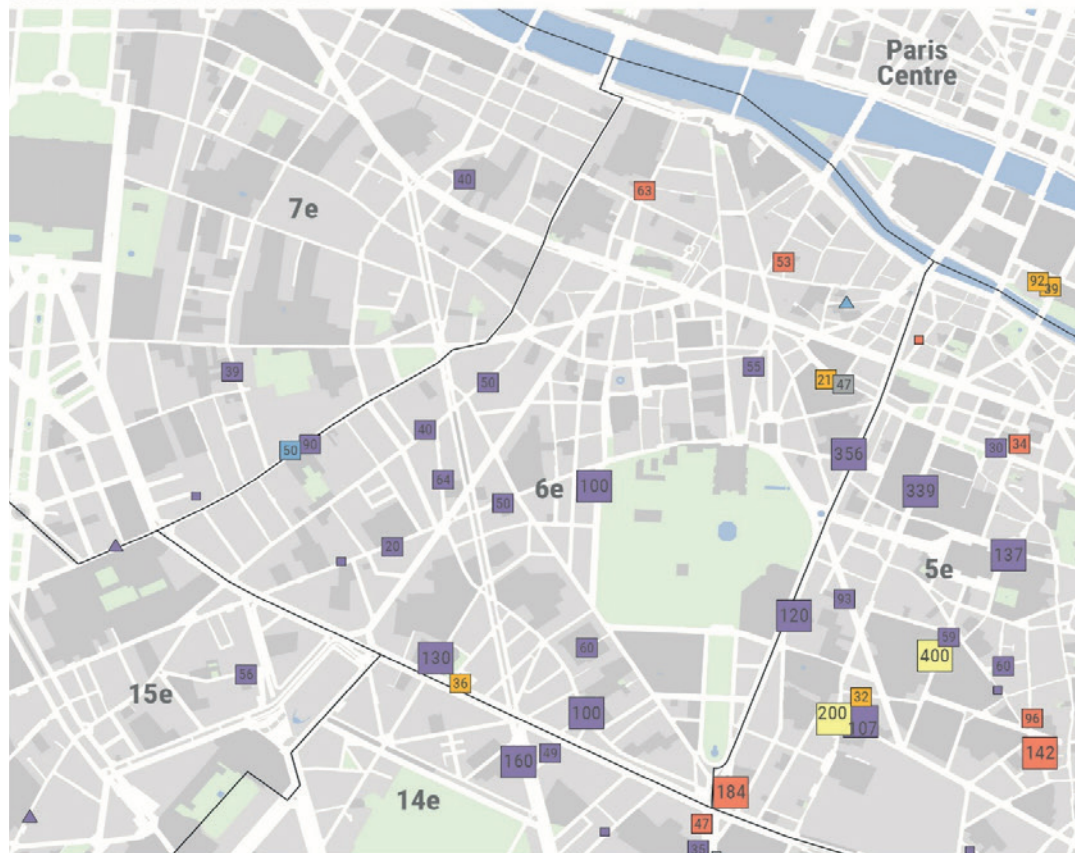
Logements étudiants

	année / période	6e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1 399	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	4,4%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	82	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	14	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	50,3%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	6e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	119	963	1 858
% public		63,9%	41,0%	47,7%
% privé		36,1%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	107	1 362	2 657
% public		84,1%	58,2%	53,6%
% privé		15,9%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public { résidences CROUS
logements conventionnés à caractère social

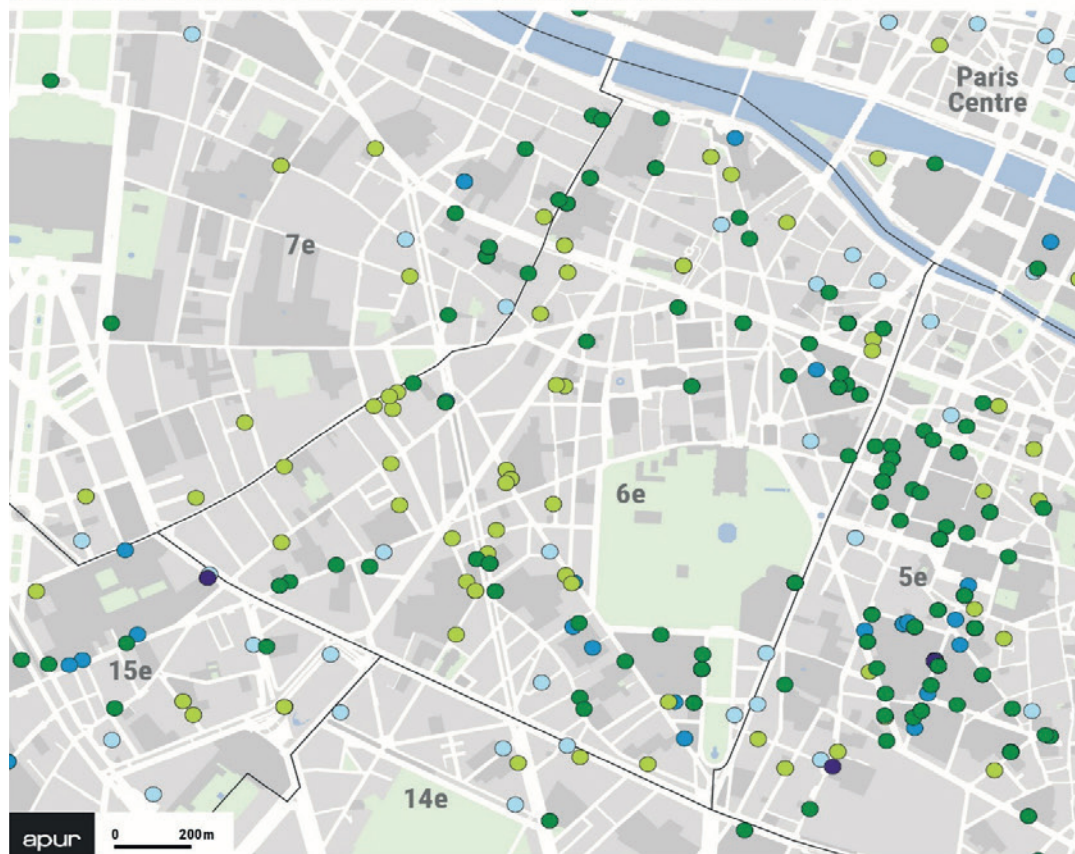
secteur privé { foyers confessionnels
résidences étudiantes privées
dédiées aux grandes écoles
CIUP
non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

plus de 500
de 100 à 500
de 20 à 100
moins de 20
non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

public
privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

structure de recherche publique
structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

7^e arrondissement

Etudiants

	année / période	7e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	8 741	256 655	503 837
	2008	10 044	297 162	595 682
	2013	10 341	323 228	644 539
	2019	10 326	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,6%	1,6%	1,9%
	2008-2013	0,6%	1,7%	1,6%
	2013-2019	0,0%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	5 624	165 431	495 710
	2008	5 868	184 899	586 146
	2013	6 102	196 671	642 788
	2019	5 517	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,5%	1,2%	1,9%
	2008-2013	0,8%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-1,7%	-0,1%	1,4%

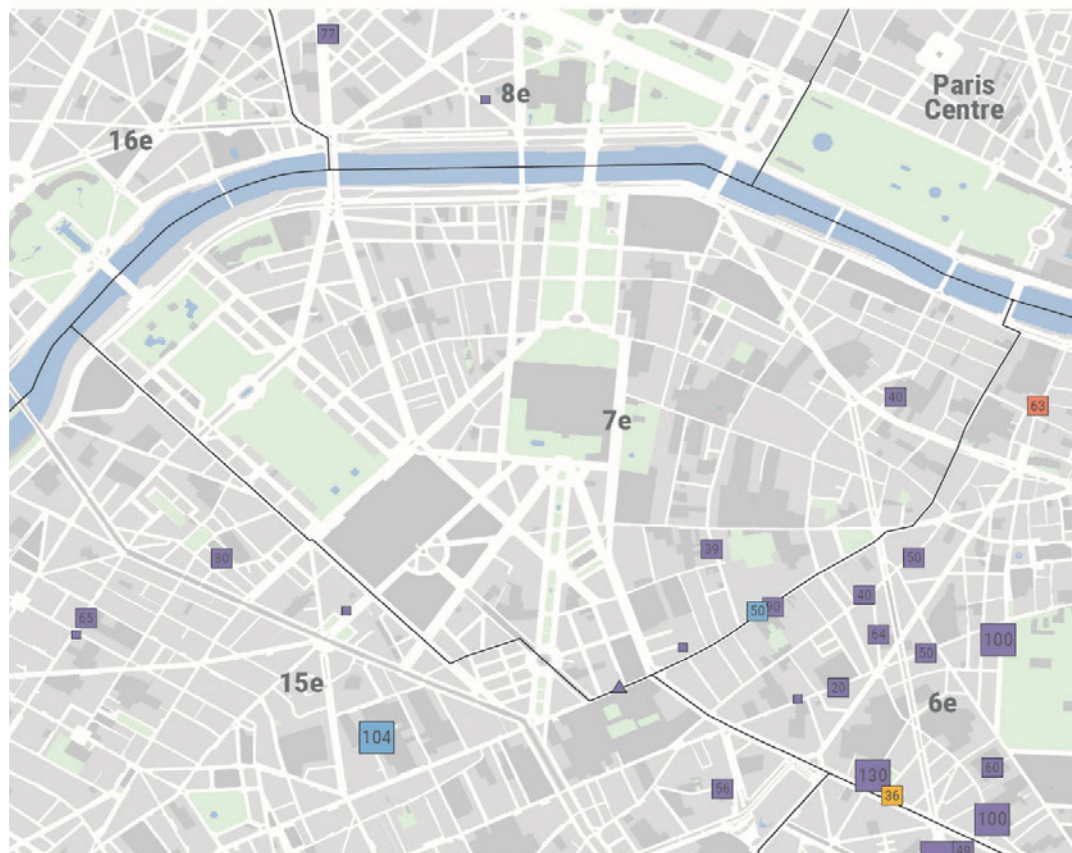
Logements étudiants

	année / période	7e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	137	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,3%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	115	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	19	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	27,8%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	7e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	33	963	1 858
% public		48,5%	41,0%	47,7%
% privé		51,5%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	35	1 362	2 657
% public		62,9%	58,2%	53,6%
% privé		37,1%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



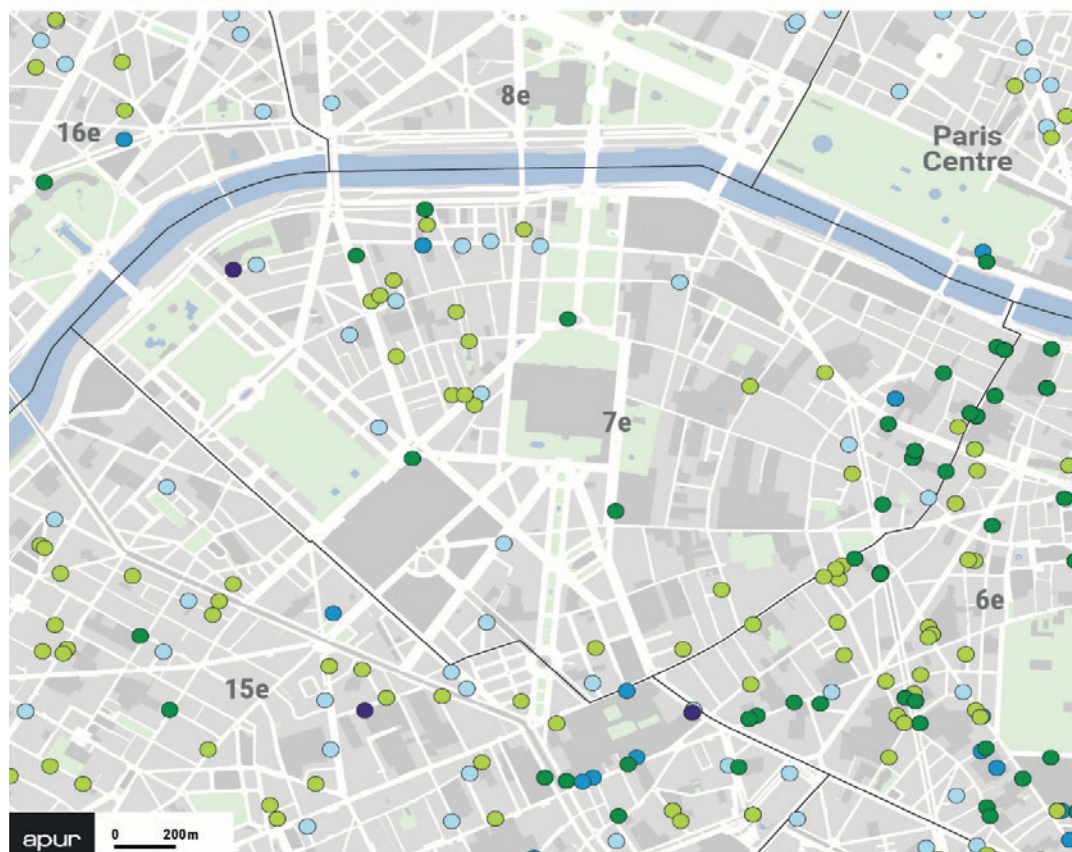
- Types de résidences**
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
 - secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)



Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

8^e arrondissement

Etudiants

	année / période	8e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	6 541	256 655	503 837
	2008	6 709	297 162	595 682
	2013	7 106	323 228	644 539
	2019	7 381	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,3%	1,6%	1,9%
	2008-2013	1,2%	1,7%	1,6%
	2013-2019	0,6%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	3 503	165 431	495 710
	2008	3 519	184 899	586 146
	2013	4 089	196 671	642 788
	2019	3 513	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,1%	1,2%	1,9%
	2008-2013	3,0%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-2,5%	-0,1%	1,4%

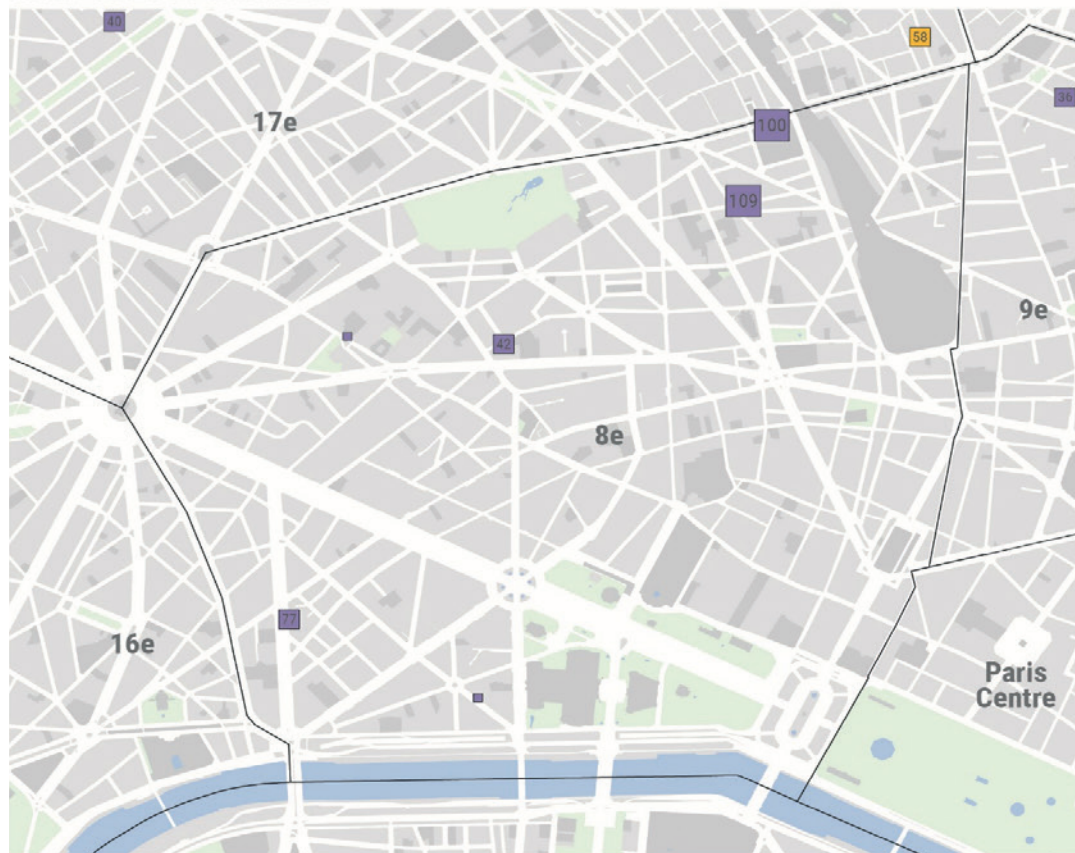
Logements étudiants

	année / période	8e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	345	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1,3%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0,0%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	8e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	30	963	1 858
% public		16,7%	41,0%	47,7%
% privé		83,3%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	109	1 362	2 657
% public		0,9%	58,2%	53,6%
% privé		99,1%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

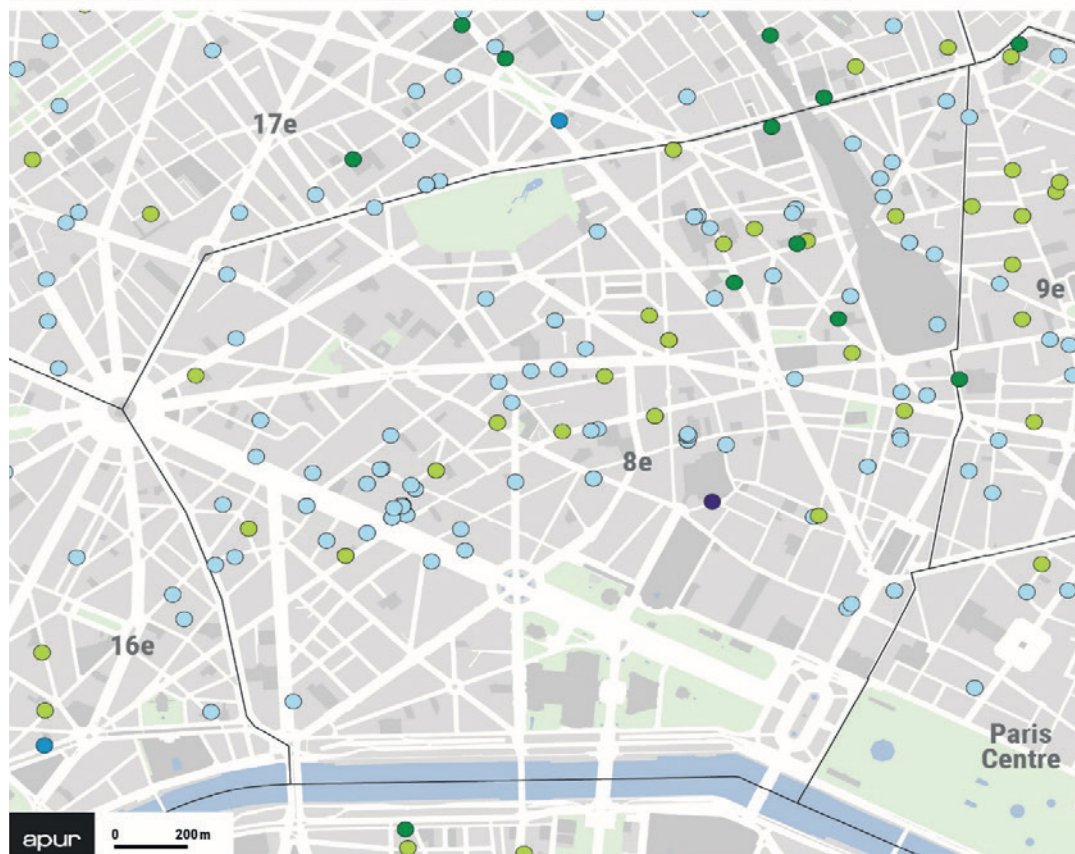
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
- secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

9^e arrondissement

Etudiants

	année / période	9e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	5 860	256 655	503 837
	2008	7 517	297 162	595 682
	2013	7 881	323 228	644 539
	2019	7 970	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,8%	1,6%	1,9%
	2008-2013	1,0%	1,7%	1,6%
	2013-2019	0,2%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	4 740	165 431	495 710
	2008	5 041	184 899	586 146
	2013	4 950	196 671	642 788
	2019	4 963	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,7%	1,2%	1,9%
	2008-2013	-0,4%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,0%	-0,1%	1,4%

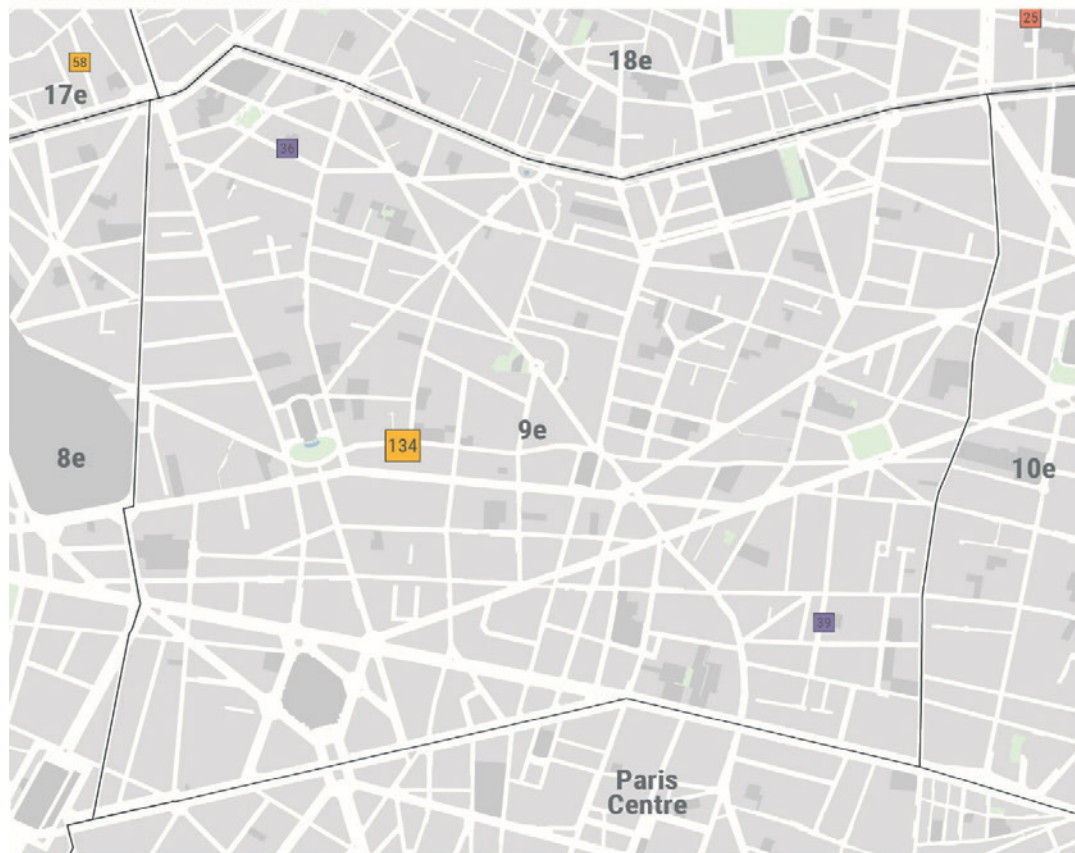
Logements étudiants

	année / période	9e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	209	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,5%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0,0%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	9e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	35	963	1 858
% public		20,0%	41,0%	47,7%
% privé		80,0%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	50	1 362	2 657
% public		2,0%	58,2%	53,6%
% privé		98,0%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public

- résidences CROUS
- logements conventionnés à caractère social

secteur privé

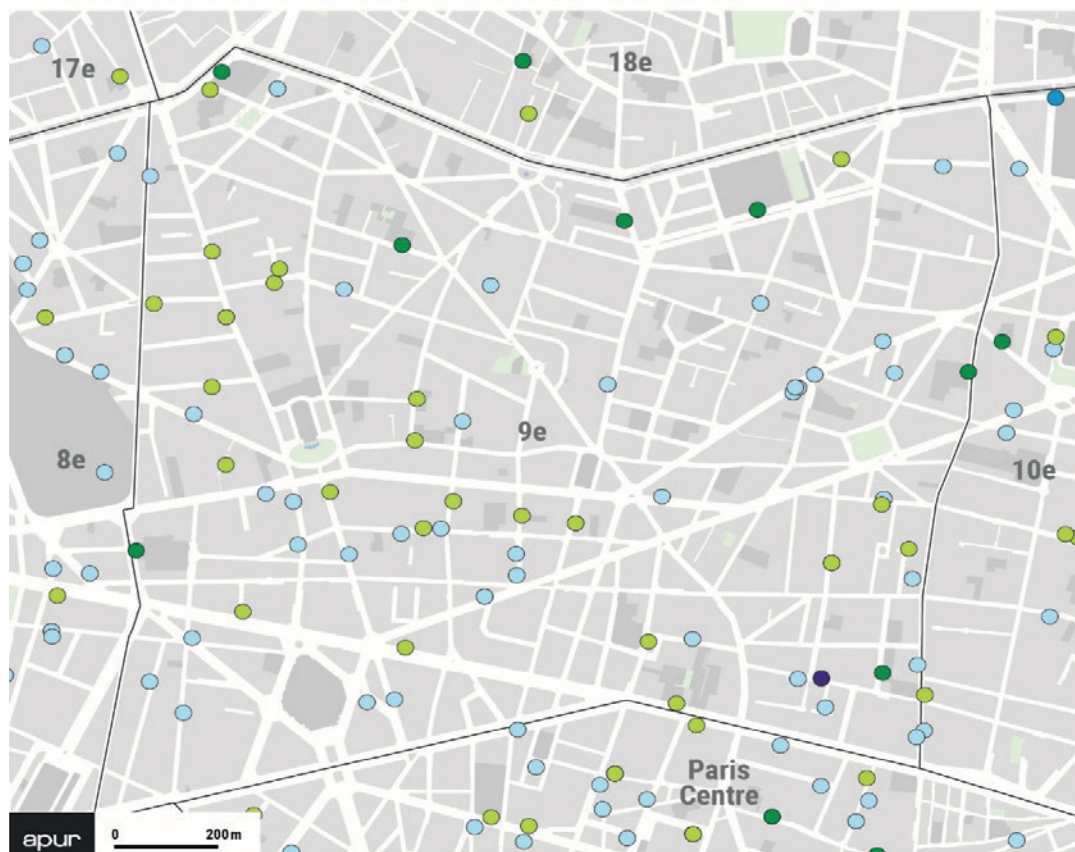
- foyers confessionnels
- résidences étudiantes privées
- dédiées aux grandes écoles
- CIUP
- non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

10^e arrondissement

Etudiants

	année / période	10e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 120	256 655	503 837
	2008	12 603	297 162	595 682
	2013	13 684	323 228	644 539
	2019	13 038	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	3,7%	1,6%	1,9%
	2008-2013	1,7%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-0,8%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	6 022	165 431	495 710
	2008	6 919	184 899	586 146
	2013	7 008	196 671	642 788
	2019	6 457	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,6%	1,2%	1,9%
	2008-2013	0,3%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-1,4%	-0,1%	1,4%

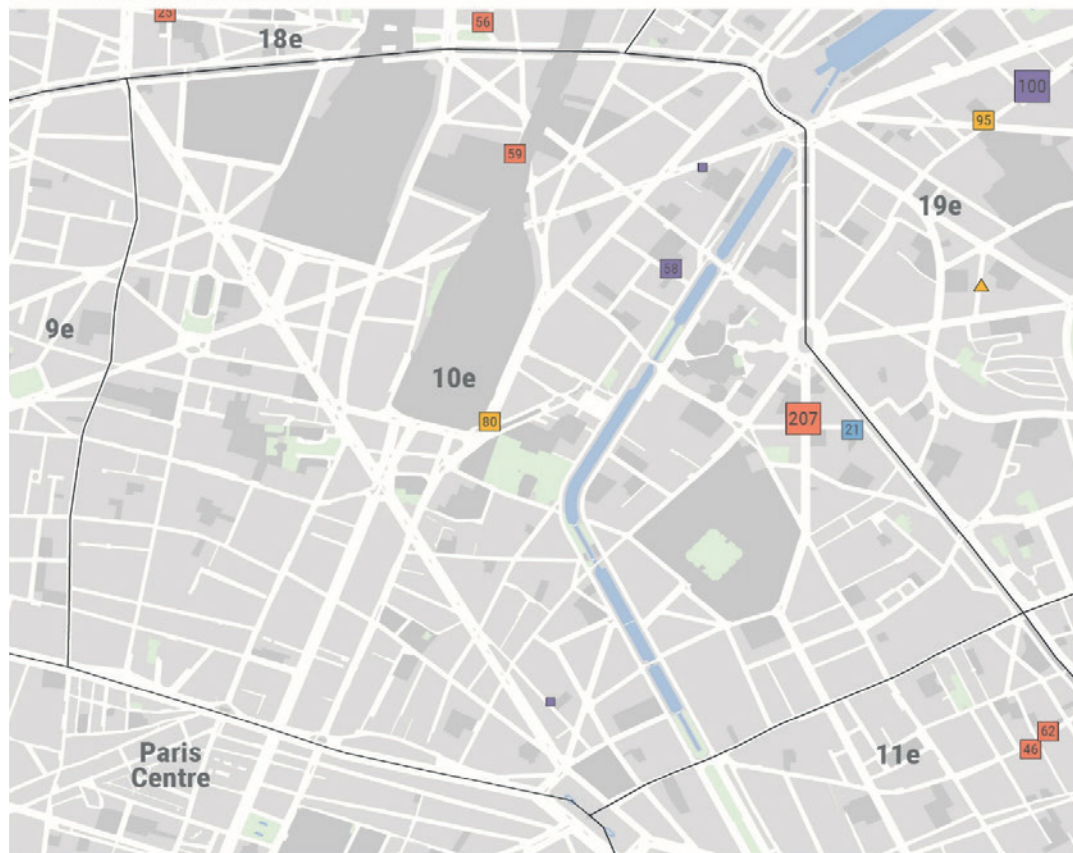
Logements étudiants

	année / période	10e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	233	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,4%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	24	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	4	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	2,8%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	10e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	55	963	1 858
% public		23,6%	41,0%	47,7%
% privé		76,4%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	31	1 362	2 657
% public		45,2%	58,2%	53,6%
% privé		54,8%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



- Types de résidences**
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
 - secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

11^e arrondissement

Etudiants

	année / période	11e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	8 541	256 655	503 837
	2008	15 661	297 162	595 682
	2013	19 257	323 228	644 539
	2019	17 541	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	7,0%	1,6%	1,9%
	2008-2013	4,2%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-1,5%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	11 282	165 431	495 710
	2008	12 977	184 899	586 146
	2013	13 536	196 671	642 788
	2019	12 101	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,6%	1,2%	1,9%
	2008-2013	0,8%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-1,8%	-0,1%	1,4%

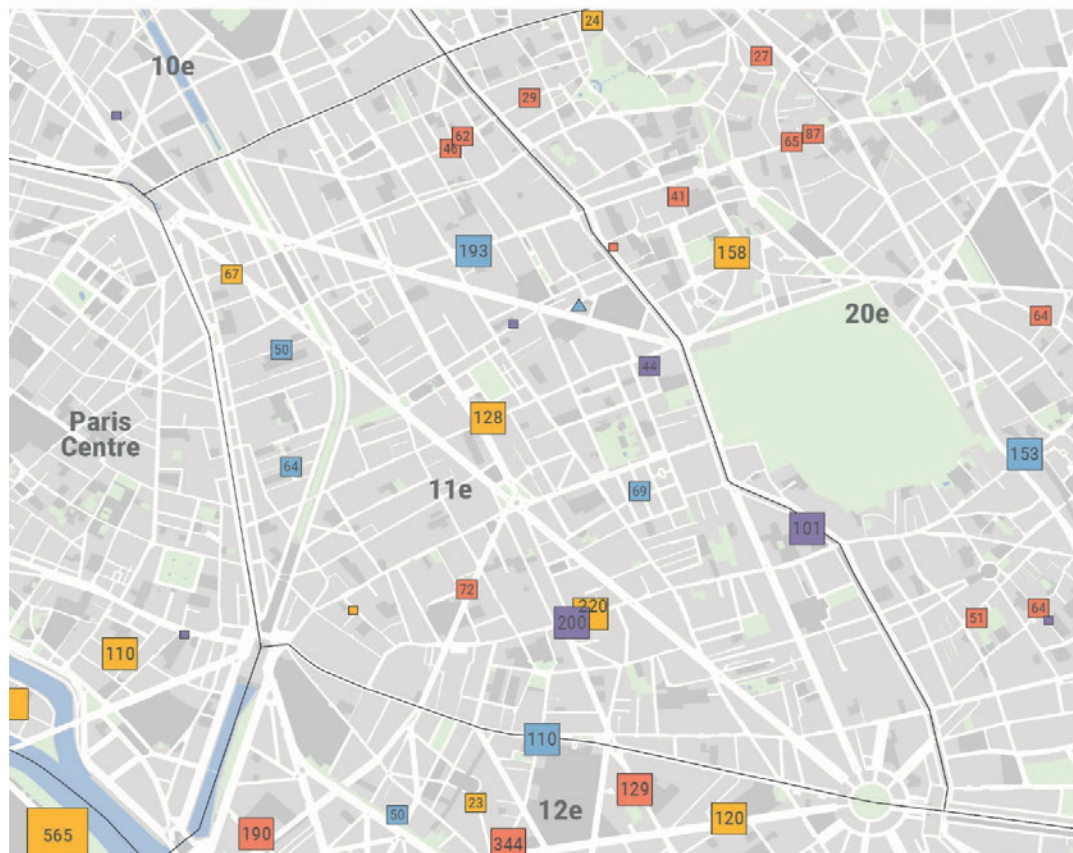
Logements étudiants

	année / période	11e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1 378	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1,4%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	49	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	8	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	3,2%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	11e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	62	963	1 858
% public		6,5%	41,0%	47,7%
% privé		93,5%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	40	1 362	2 657
% public		10,0%	58,2%	53,6%
% privé		90,0%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public { résidences CROUS
logements conventionnés à caractère social

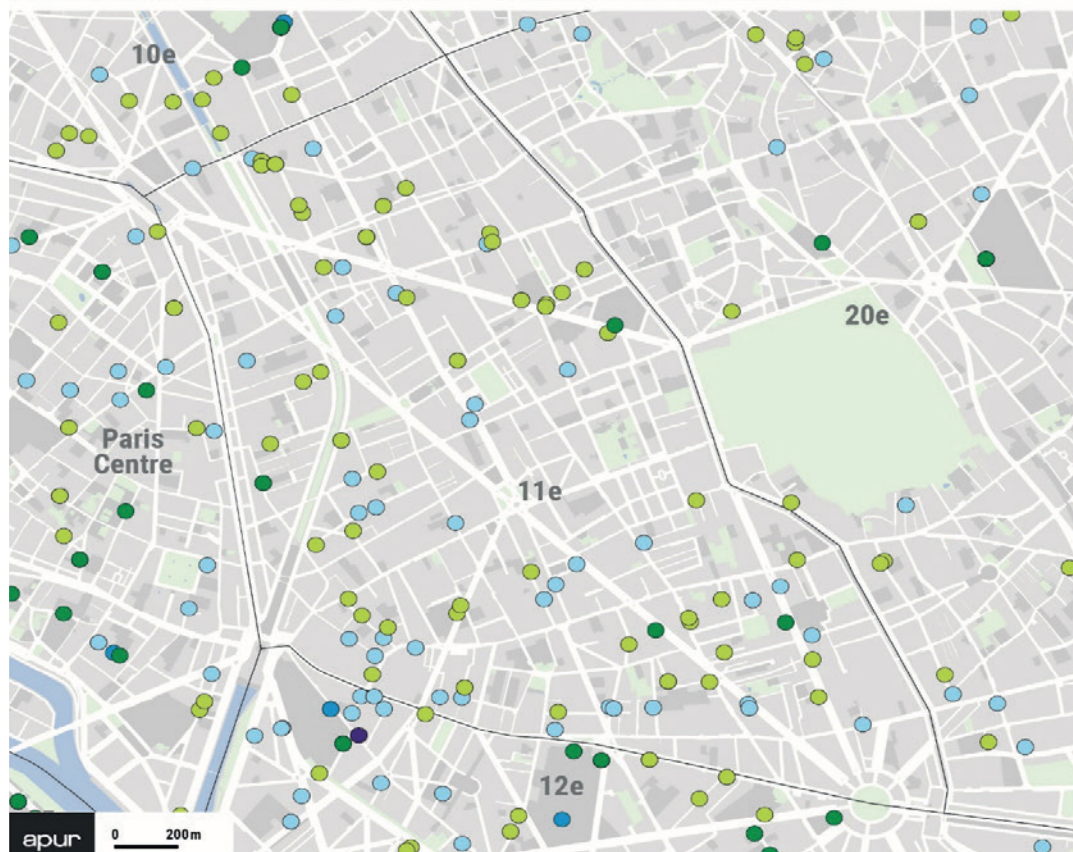
secteur privé { foyers confessionnels
résidences étudiantes privées
dédiées aux grandes écoles
CIUP
non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

plus de 500
de 100 à 500
de 20 à 100
moins de 20
non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

public
privé

Type de structure de recherche

structure de recherche publique
structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : Apur base ESR - 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom - 2023, Knight Frank

12^e arrondissement

Etudiants

	année / période	12e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 161	256 655	503 837
	2008	13 773	297 162	595 682
	2013	15 578	323 228	644 539
	2019	14 484	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	4,6%	1,6%	1,9%
	2008-2013	2,5%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-1,2%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 416	165 431	495 710
	2008	10 727	184 899	586 146
	2013	11 261	196 671	642 788
	2019	11 391	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,5%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,0%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,2%	-0,1%	1,4%

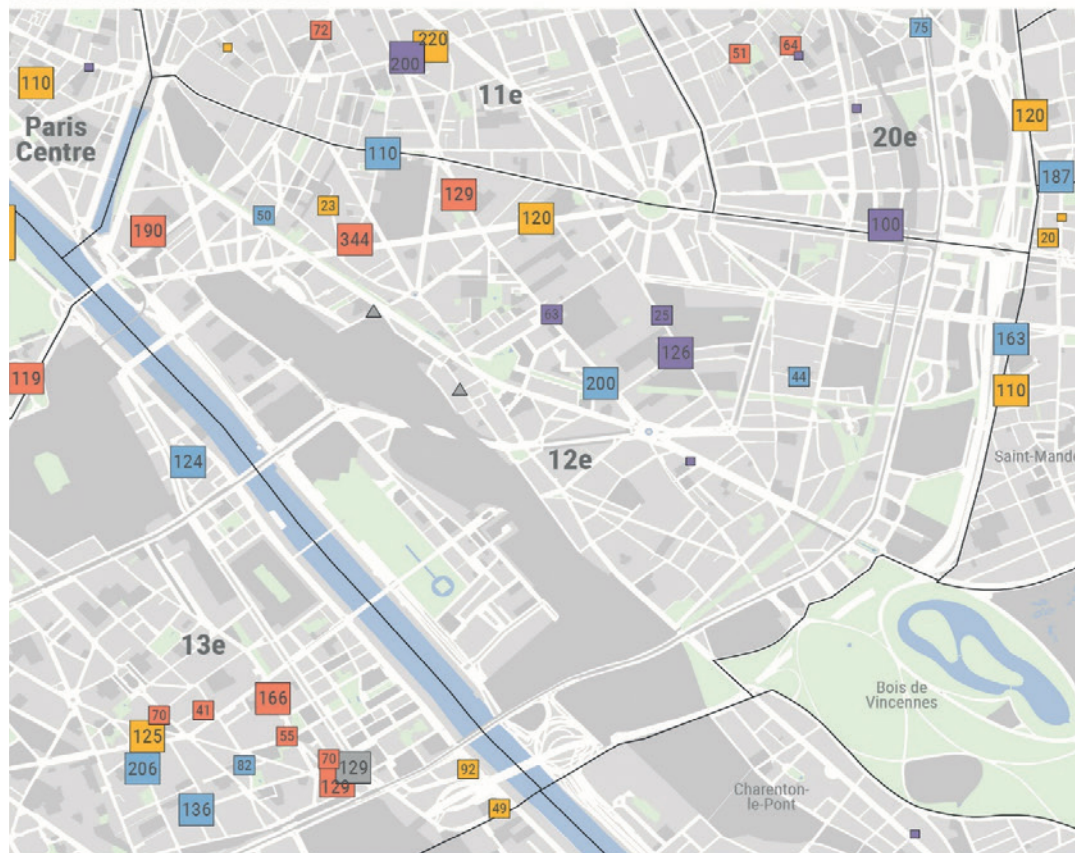
Logements étudiants

	année / période	12e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1 484	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1,7%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	246	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	41	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	10,5%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	12e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	44	963	1 858
% public		45,5%	41,0%	47,7%
% privé		54,5%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	81	1 362	2 657
% public		56,8%	58,2%	53,6%
% privé		43,2%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public

- résidences CROUS
- logements conventionnés à caractère social

secteur privé

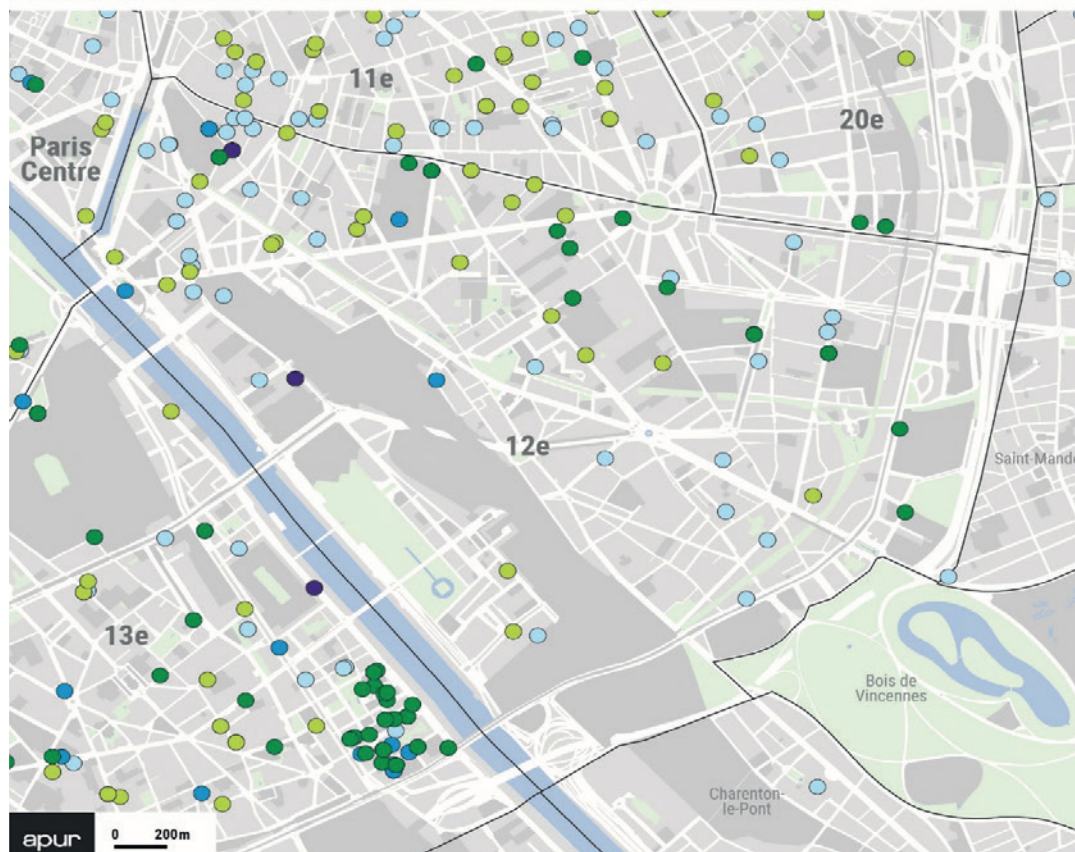
- foyers confessionnels
- résidences étudiantes privées
- dédiées aux grandes écoles
- CIUP
- non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

13^e arrondissement

Etudiants

	année / période	13e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	23 029	256 655	503 837
	2008	29 329	297 162	595 682
	2013	35 073	323 228	644 539
	2019	41 915	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,7%	1,6%	1,9%
	2008-2013	3,6%	1,7%	1,6%
	2013-2019	3,0%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	13 809	165 431	495 710
	2008	16 056	184 899	586 146
	2013	17 936	196 671	642 788
	2019	18 613	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,7%	1,2%	1,9%
	2008-2013	2,2%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,6%	-0,1%	1,4%

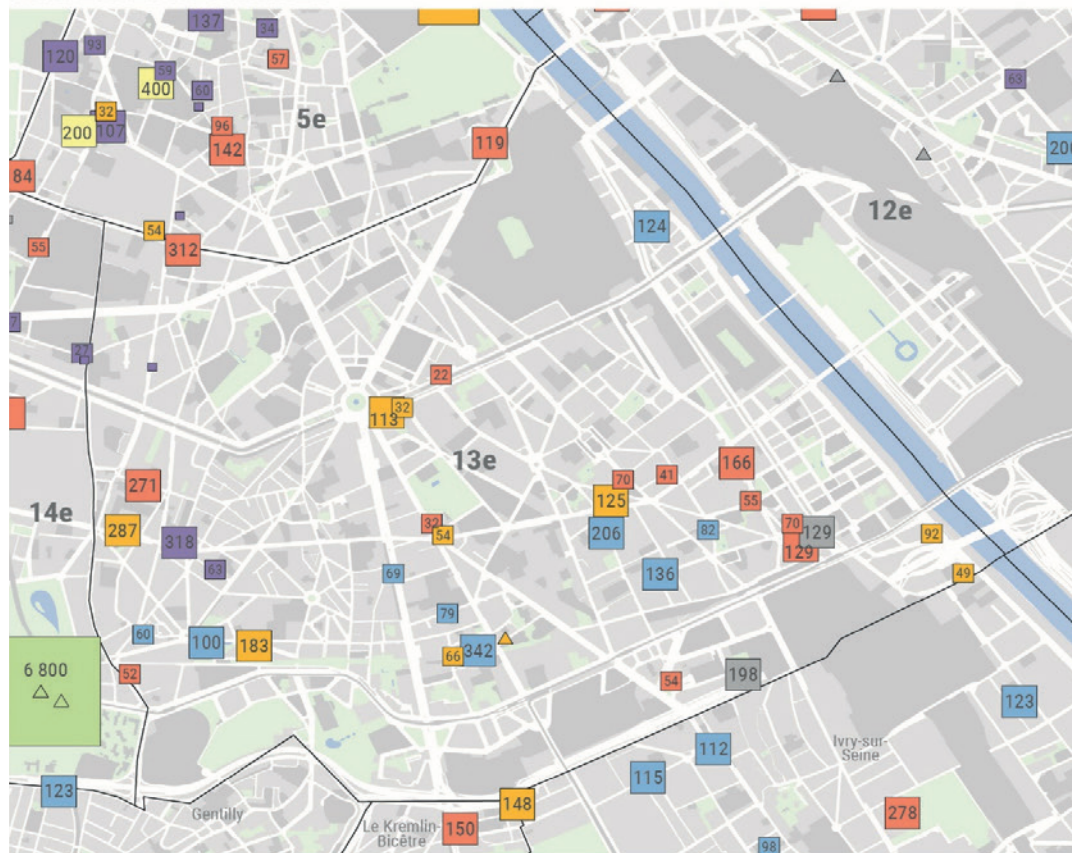
Logements étudiants

	année / période	13e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	4 662	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	4,4%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	365	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	61	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	9,7%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	13e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	94	963	1 858
% public		50,0%	41,0%	47,7%
% privé		50,0%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	112	1 362	2 657
% public		64,3%	58,2%	53,6%
% privé		35,7%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



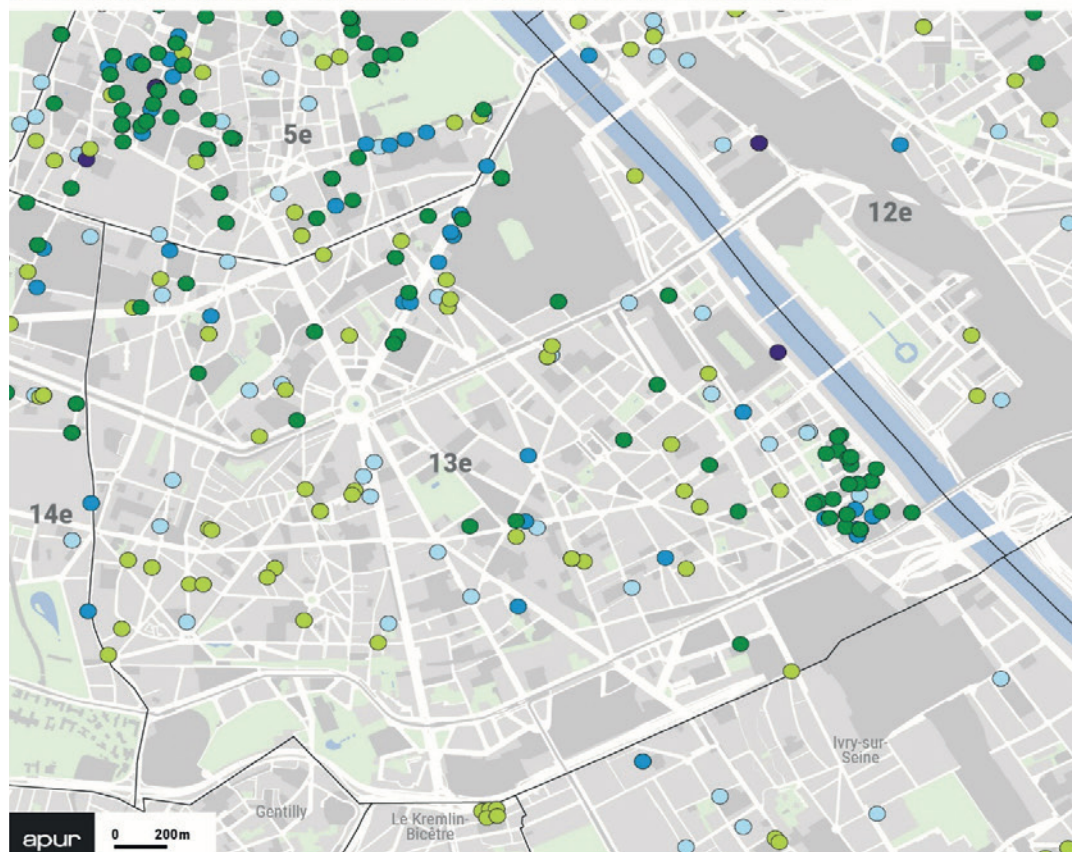
- Types de résidences**
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
 - secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

14^e arrondissement

Etudiants

	année / période	14e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	10 042	256 655	503 837
	2008	13 404	297 162	595 682
	2013	15 953	323 228	644 539
	2019	13 820	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	3,3%	1,6%	1,9%
	2008-2013	3,5%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-2,4%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	14 920	165 431	495 710
	2008	15 848	184 899	586 146
	2013	17 083	196 671	642 788
	2019	16 973	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	0,7%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,5%	1,2%	1,9%
	2013-2019	-0,1%	-0,1%	1,4%

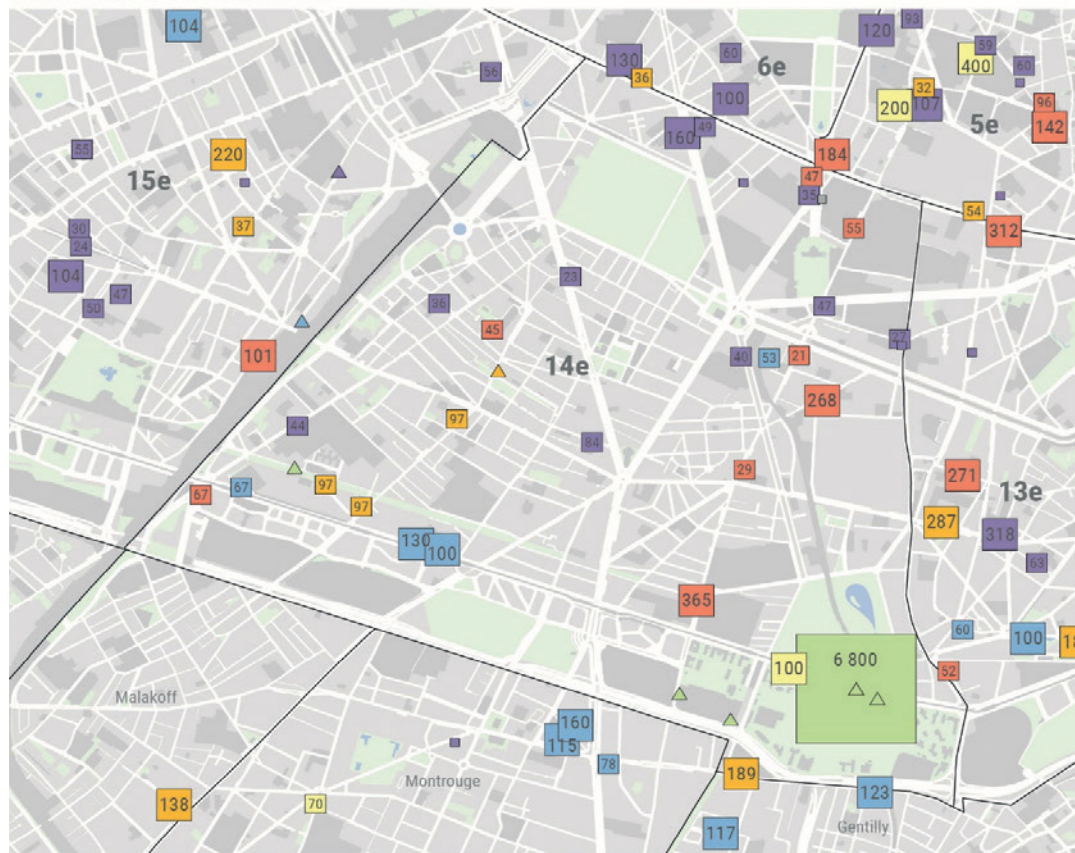
Logements étudiants

	année / période	14e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	9 194	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	10,8%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	833	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	139	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	33,7%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	14e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	39	963	1 858
% public		46,2%	41,0%	47,7%
% privé		53,8%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	50	1 362	2 657
% public		50,0%	58,2%	53,6%
% privé		50,0%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public

- résidences CROUS
- logements conventionnés à caractère social

secteur privé

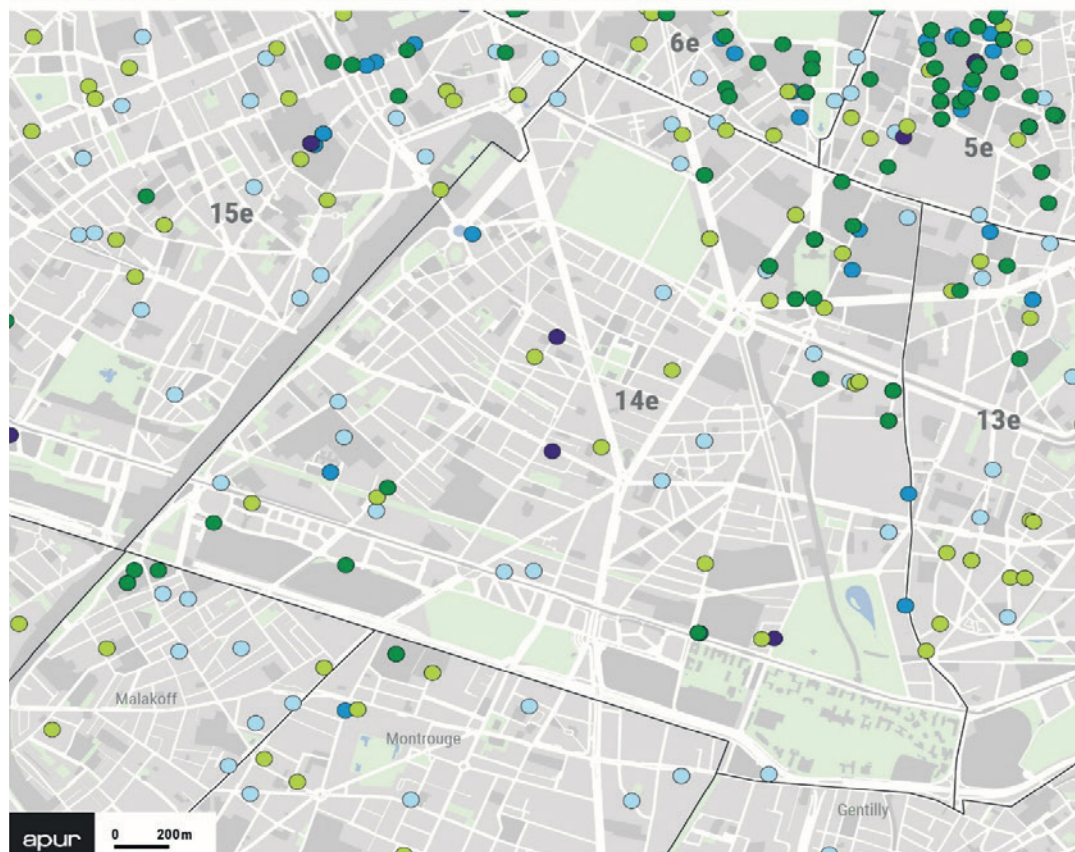
- foyers confessionnels
- résidences étudiantes privées
- dédiées aux grandes écoles
- CIUP
- non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Économiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

15^e arrondissement

Etudiants

	année / période	15e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	17 761	256 655	503 837
	2008	24 346	297 162	595 682
	2013	28 633	323 228	644 539
	2019	32 704	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	3,6%	1,6%	1,9%
	2008-2013	3,3%	1,7%	1,6%
	2013-2019	2,2%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	18 990	165 431	495 710
	2008	21 359	184 899	586 146
	2013	21 318	196 671	642 788
	2019	21 775	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,3%	1,2%	1,9%
	2008-2013	0,0%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,4%	-0,1%	1,4%

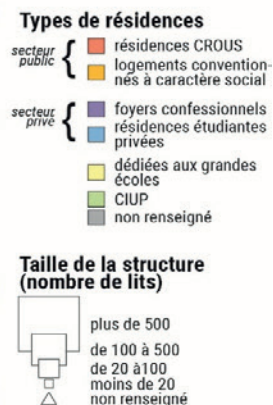
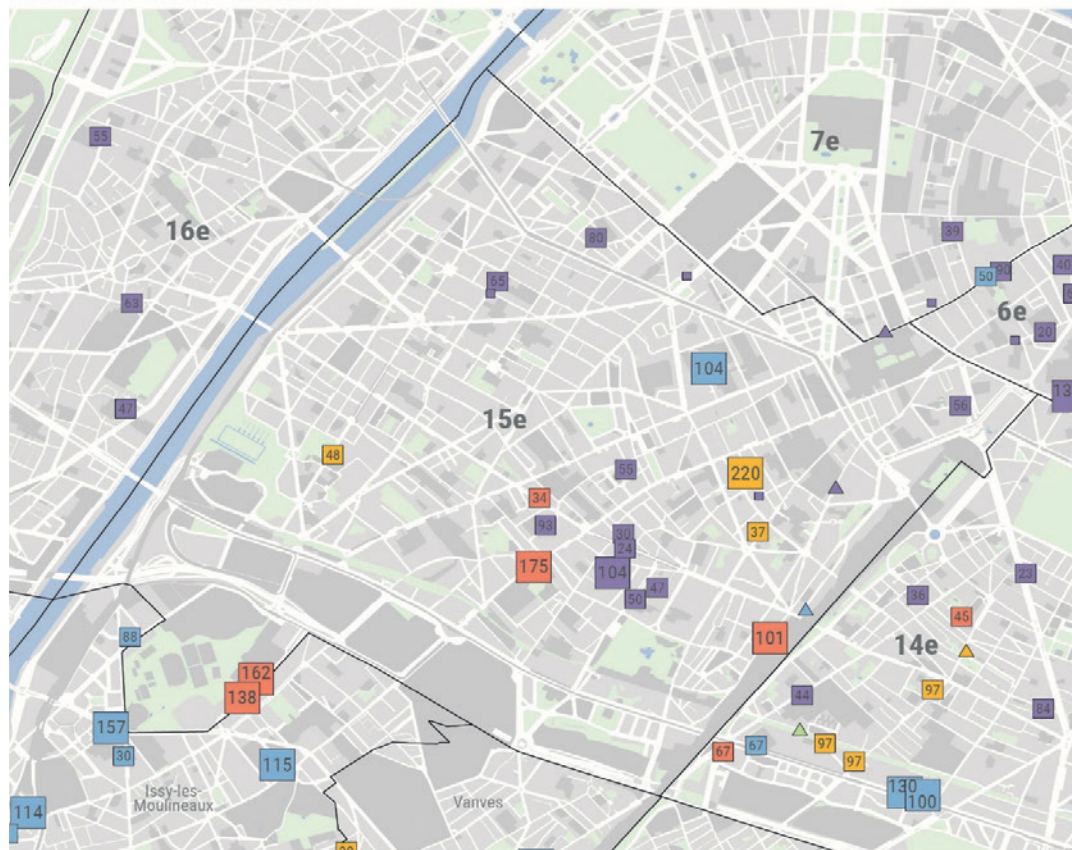
Logements étudiants

	année / période	15e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1 650	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1,1%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	140	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	23	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	3,4%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

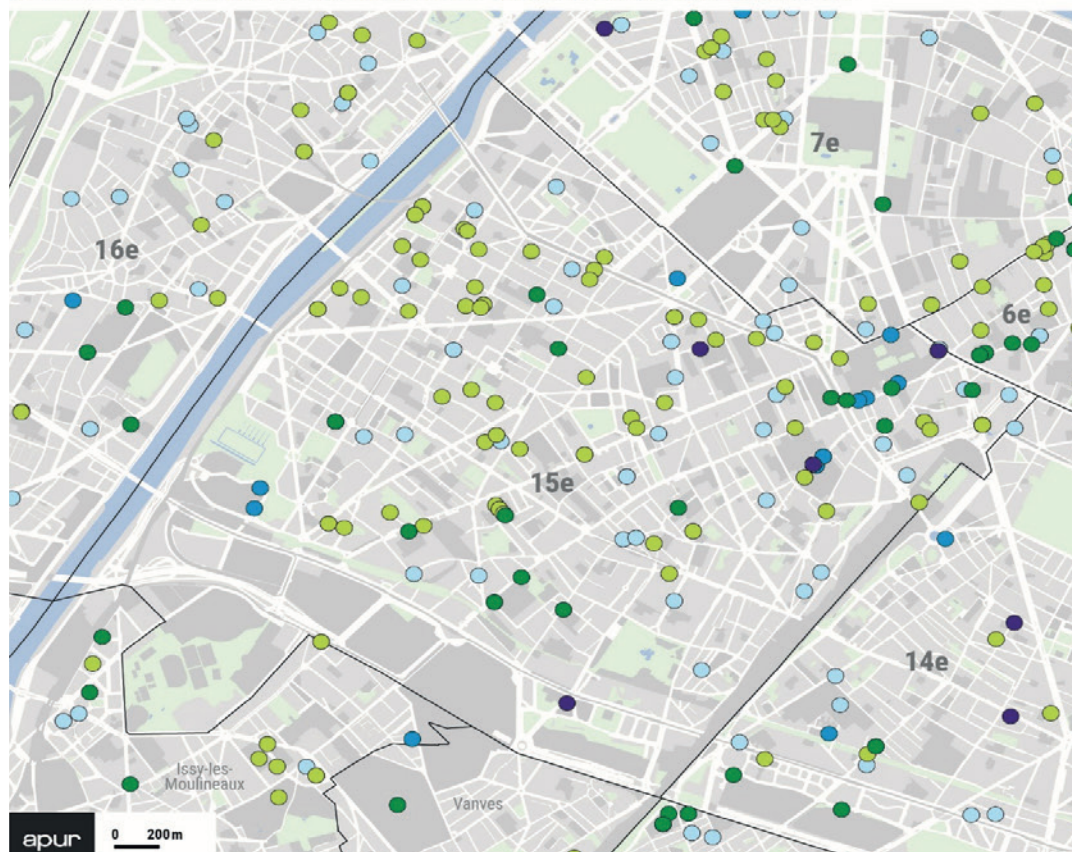
	année / période	15e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	87	963	1 858
% public		17,2%	41,0%	47,7%
% privé		82,8%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	253	1 362	2 657
% public		85,8%	58,2%	53,6%
% privé		14,2%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



apur 0 200m

16^e arrondissement

Etudiants

	année / période	16e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	18 142	256 655	503 837
	2008	23 094	297 162	595 682
	2013	23 342	323 228	644 539
	2019	22 095	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,7%	1,6%	1,9%
	2008-2013	0,2%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-0,9%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	12 363	165 431	495 710
	2008	14 453	184 899	586 146
	2013	15 519	196 671	642 788
	2019	15 908	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,8%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,4%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,4%	-0,1%	1,4%

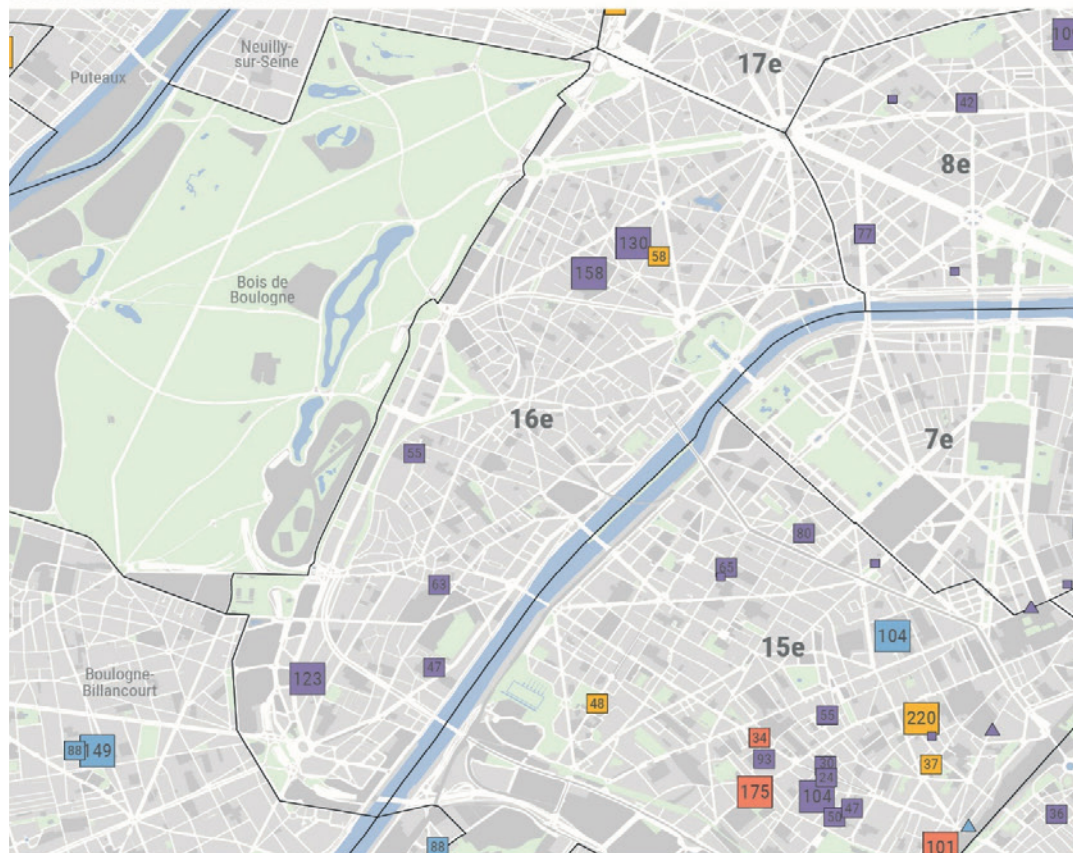
Logements étudiants

	année / période	16e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	634	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,6%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	1	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0,1%	10,7%	9,8%

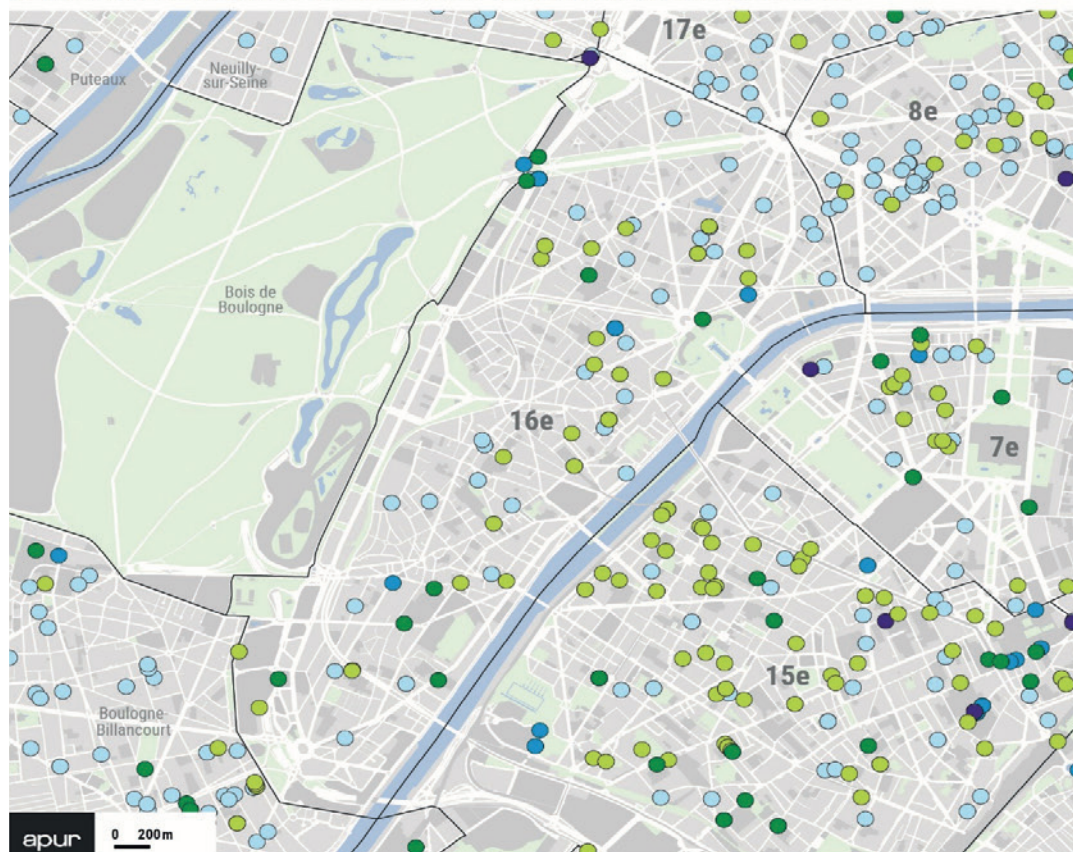
Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	16e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	35	963	1 858
% public		20,0%	41,0%	47,7%
% privé		80,0%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	50	1 362	2 657
% public		26,0%	58,2%	53,6%
% privé		74,0%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



17^e arrondissement

Etudiants

	année / période	17e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	11 322	256 655	503 837
	2008	17 091	297 162	595 682
	2013	18 096	323 228	644 539
	2019	14 775	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	4,7%	1,6%	1,9%
	2008-2013	1,1%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-3,3%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	11 541	165 431	495 710
	2008	12 638	184 899	586 146
	2013	13 556	196 671	642 788
	2019	13 628	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	1,0%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,4%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,1%	-0,1%	1,4%

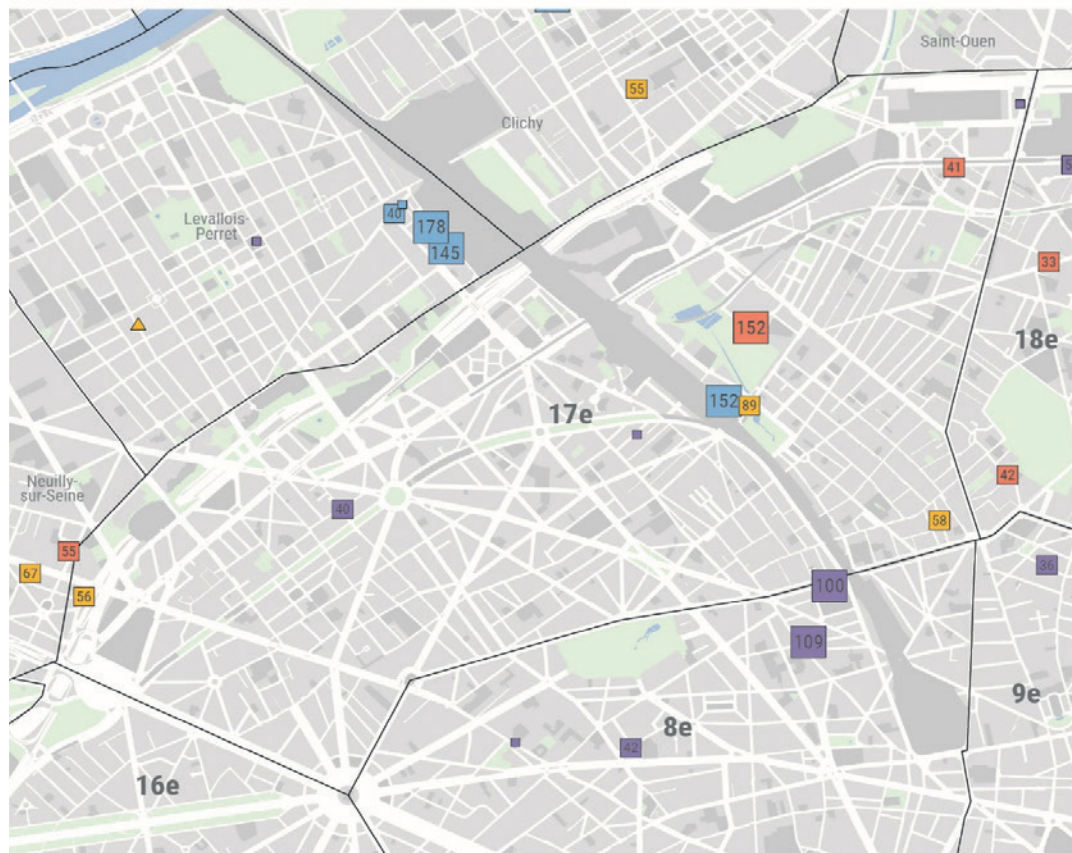
Logements étudiants

	année / période	17e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	606	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	0,6%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	0,0%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	17e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	35	963	1 858
% public		20,0%	41,0%	47,7%
% privé		80,0%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	49	1 362	2 657
% public		14,3%	58,2%	53,6%
% privé		85,7%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherche publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public

- résidences CROUS
- logements conventionnés à caractère social

secteur privé

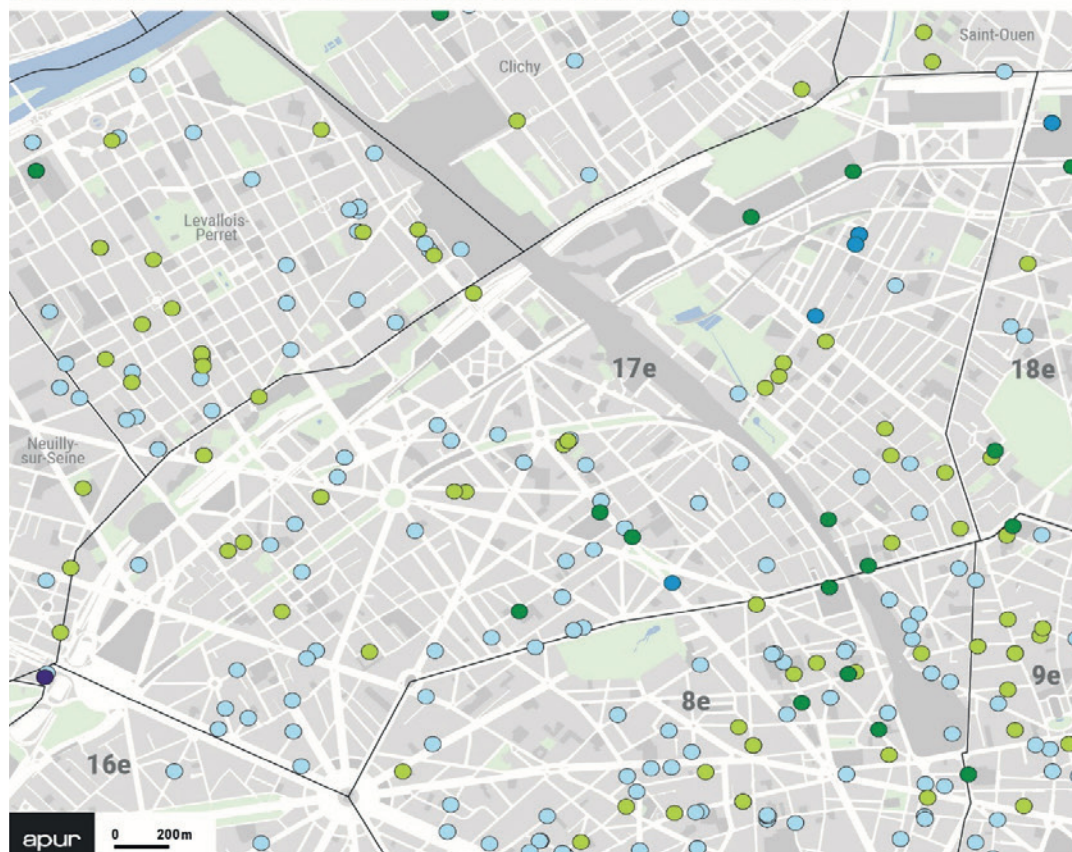
- foyers confessionnels
- résidences étudiantes privées
- dédiées aux grandes écoles
- CIUP
- non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

18^e arrondissement

Etudiants

	année / période	18e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	7 621	256 655	503 837
	2008	14 531	297 162	595 682
	2013	16 890	323 228	644 539
	2019	14 992	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	7,5%	1,6%	1,9%
	2008-2013	3,1%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-2,0%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 667	165 431	495 710
	2008	12 037	184 899	586 146
	2013	13 584	196 671	642 788
	2019	13 728	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,5%	1,2%	1,9%
	2008-2013	2,4%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,2%	-0,1%	1,4%

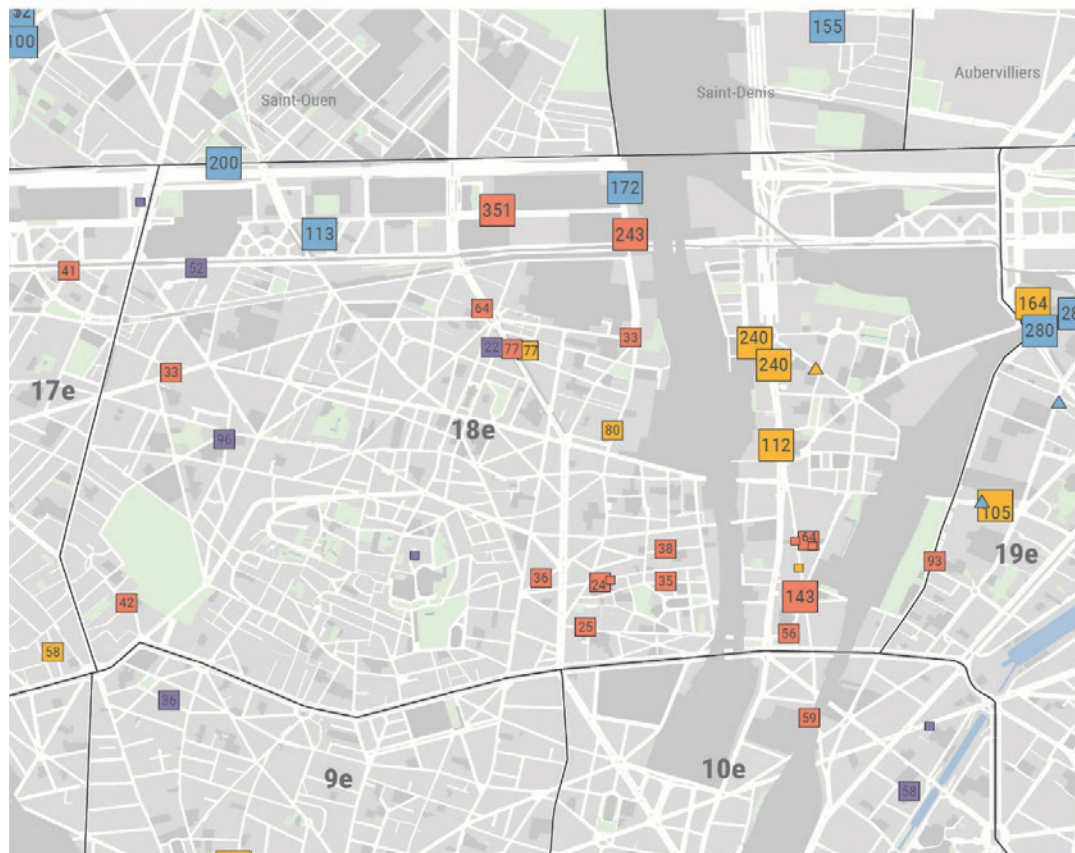
Logements étudiants

	année / période	18e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	2 746	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	2,2%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	207	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	35	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	5,9%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	18e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	27	963	1 858
% public		37,0%	41,0%	47,7%
% privé		63,0%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	22	1 362	2 657
% public		31,8%	58,2%	53,6%
% privé		68,2%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

secteur public

- résidences CROUS
- logements conventionnés à caractère social

secteur privé

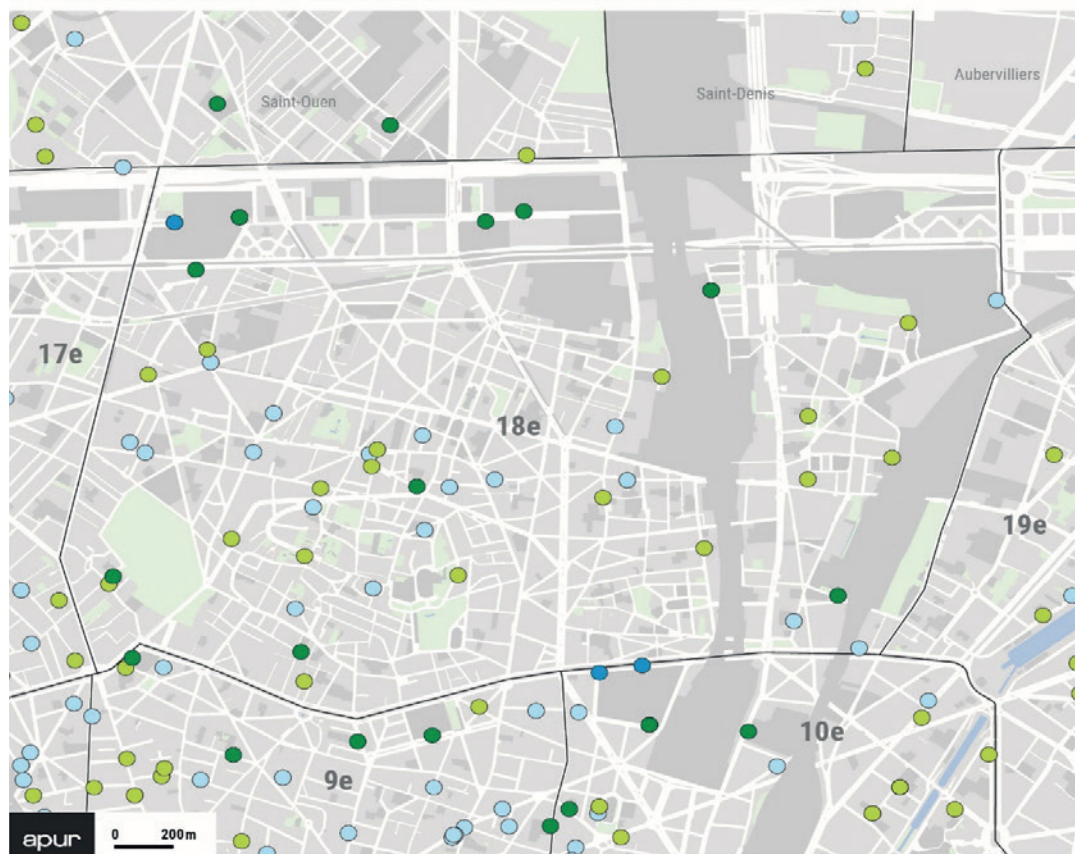
- foyers confessionnels
- résidences étudiantes privées
- dédiées aux grandes écoles
- CIUP
- non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

19^e arrondissement

Etudiants

	année / période	19e	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 240	256 655	503 837
	2008	15 922	297 162	595 682
	2013	17 510	323 228	644 539
	2019	14 418	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	6,2%	1,6%	1,9%
	2008-2013	1,9%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-3,2%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	8 703	165 431	495 710
	2008	10 617	184 899	586 146
	2013	12 227	196 671	642 788
	2019	13 114	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,2%	1,2%	1,9%
	2008-2013	2,9%	1,2%	1,9%
	2013-2019	1,2%	-0,1%	1,4%

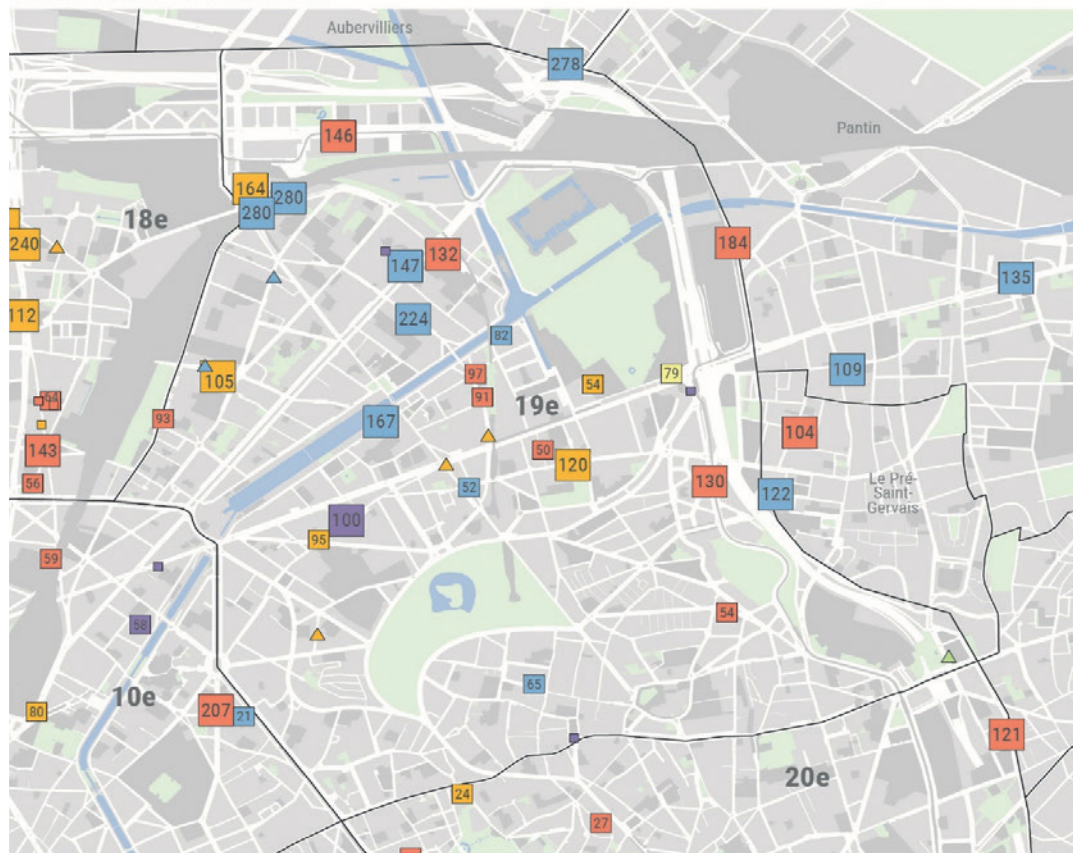
Logements étudiants

	année / période	19e	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	3 283	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	3,3%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	403	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	67	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	26,7%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	19e	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	40	963	1 858
% public		27,5%	41,0%	47,7%
% privé		72,5%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	21	1 362	2 657
% public		57,1%	58,2%	53,6%
% privé		42,9%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Types de résidences

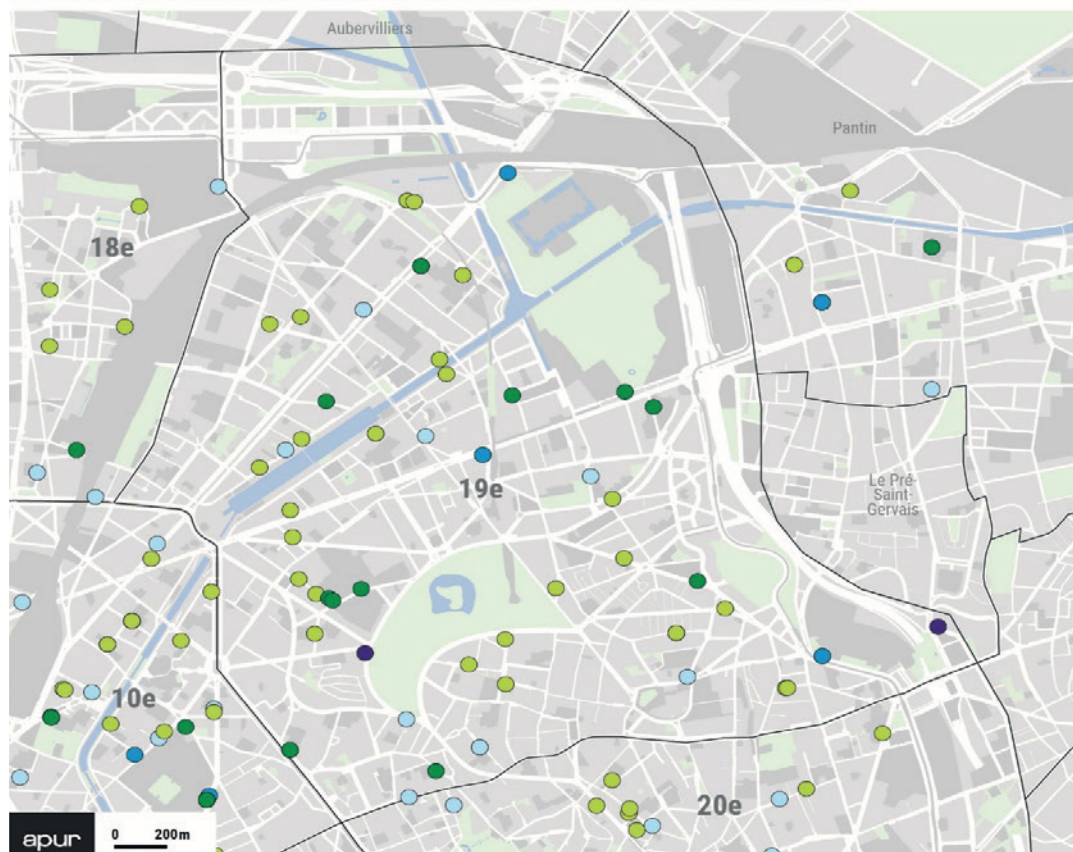
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
- secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)

- plus de 500
- de 100 à 500
- de 20 à 100
- moins de 20
- non renseigné

Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public
- privé

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur
- entreprise privée ayant une activité de recherche

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

20^e arrondissement

Etudiants

	année / période	20ème	Paris	IDF
Nb étudiants au lieu d'études <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	6 560	256 655	503 837
	2008	13 230	297 162	595 682
	2013	14 736	323 228	644 539
	2019	10 812	333 872	700 618
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	8,1%	1,6%	1,9%
	2008-2013	2,2%	1,7%	1,6%
	2013-2019	-5,0%	0,5%	1,4%
Nb étudiants au lieu de résidence <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999	9 124	165 431	495 710
	2008	11 226	184 899	586 146
	2013	12 295	196 671	642 788
	2019	12 446	195 320	700 227
Taux d'évolution annuelle <i>(source : Insee, recensements)</i>	1999-2008	2,3%	1,2%	1,9%
	2008-2013	1,8%	1,2%	1,9%
	2013-2019	0,2%	-0,1%	1,4%

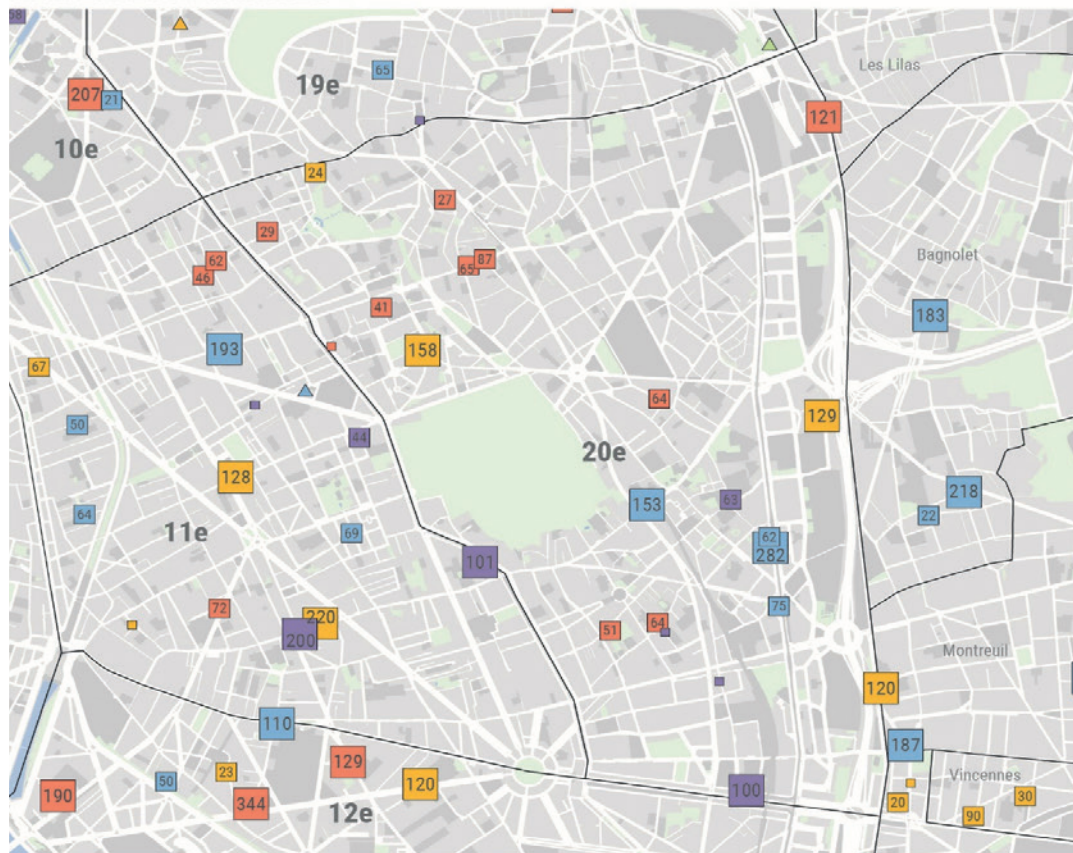
Logements étudiants

	année / période	20ème	Paris	IDF
Nb de logements étudiants existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1 639	32 563	114 856
% dans l'ensemble des logements existants <i>(source : Base APUR)</i>	2023	1,5%	2,3%	1,9%
Nb de logements sociaux étudiants financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	103	3 171	14 335
Moyenne annuelle <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	17	529	2 389
Part des logements sociaux étudiants financés dans le total des logements sociaux financés <i>(source : SISAL)</i>	2017-2022	2,1%	10,7%	9,8%

Lieux d'enseignement et recherche

	année / période	20ème	Paris	IDF
Nb lieux enseignement supérieur	2023	26	963	1 858
% public		23,1%	41,0%	47,7%
% privé		76,9%	59,0%	51,9%
<i>(source : Apur base ESR 2019, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Apur BdCom 2023, Knight Frank)</i>				
Nb lieux recherche	2023	21	1 362	2 657
% public		47,6%	58,2%	53,6%
% privé		52,4%	41,8%	46,4%
<i>(source : Structures des recherches publiques actives 2023, CII/CIR 2022)</i>				

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



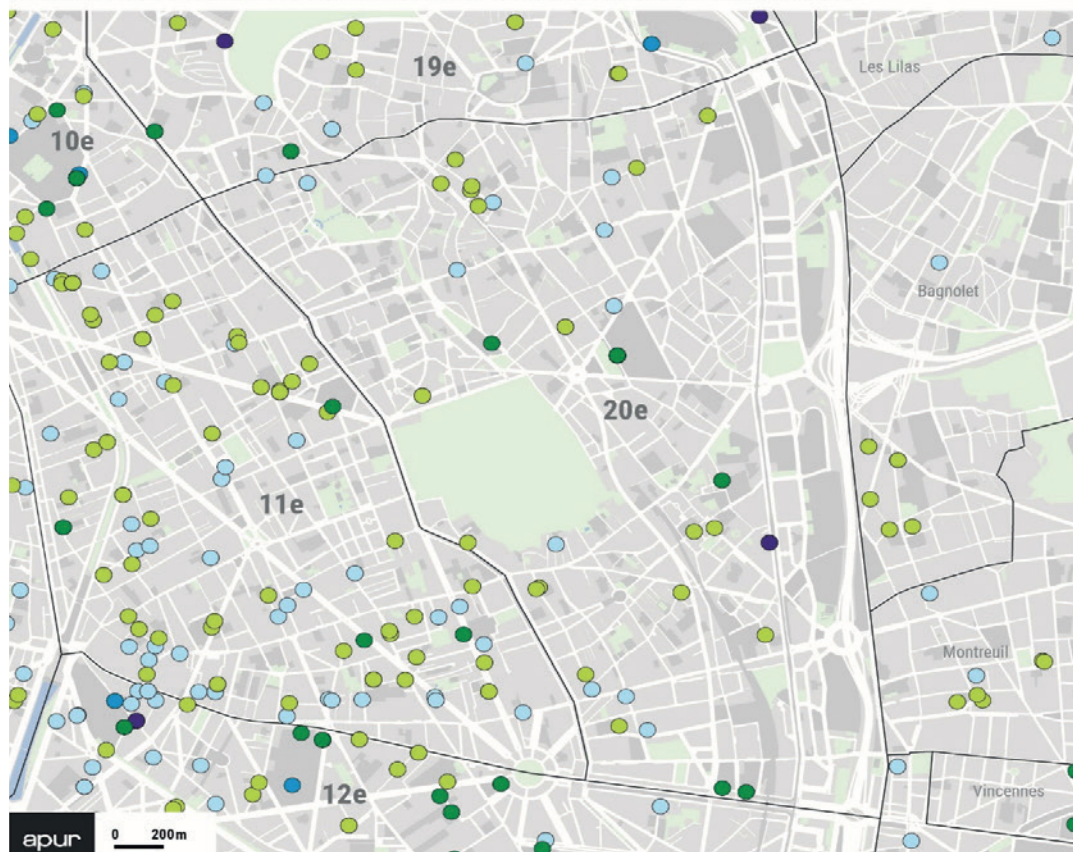
- Types de résidences**
- secteur public**
 - résidences CROUS
 - logements conventionnés à caractère social
 - secteur privé**
 - foyers confessionnels
 - résidences étudiantes privées
 - dédiées aux grandes écoles
 - CIUP
 - non renseigné

Taille de la structure (nombre de lits)



Source : Apur (à partir de RPLS, extraction CLEF, données CROUS, base Apur 2019) 2023

LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET STRUCTURES DE RECHERCHE



Statut de l'établissement d'enseignement supérieur

- public (green circle)
- privé (yellow circle)

Source : Apur - 2019, BdCom Apur - 2020, Knight Frank, Direction des Affaires Economiques de la Ville de Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recherches digitales

Type de structure de recherche

- structure de recherche publique (dark blue circle)
- structure de recherche publique adossée à un lieu d'enseignement supérieur (medium blue circle)
- entreprise privée ayant une activité de recherche (light blue circle)

Source : MESRI, Structures de recherches publiques actives - 2023, Crédits d'impôt Recherche et Crédit d'impôt Innovation 2023, traitement Apur

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

HUGREE Cédric, POULLAOUÉC Tristan, *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*, Paris, Raisons d'agir, 2022

BOURILLON, Florence, VADELORGE, Loïc, MARANTZ Éléonore, MECHINE Stéphanie, *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2016

INGALLINA Patricia, *Universités et enjeux territoriaux. Une comparaison internationale de l'économie de la connaissance*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012

LARROUTUROU Bernard, *Pour rénover l'enseignement supérieur parisien. Faire de Paris la plus belle métropole universitaire*, Paris, Ministère de l'enseignement et de la recherche, 2010

Revues

CHARLE Christophe, *Classer les universités et les universitaires, Regards sociologiques*, n° 56, 2020, p. 57-71

www.regards-sociologiques.fr/n56-2021-03

COLLECTIF, *Où va l'enseignement supérieur? Enjeux, continuité, ruptures, Diversité*. Revue d'actualité et de réflexion sur l'action éducative, n°202/ Volumes 1 & 2, 2023

publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=3669

publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=3946

DUMONT Gérard-François, *L'enseignement supérieur en France, Quelle évolution démographique ? Quelle nature économique ? Quels besoins futurs ?*, *Les analyses de Population & Avenir*, 2018/11 (n°1) p. 1-15

www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2018-11-page-1.htm

FONDU Quentin, WALTZING Aline, SARGEAC Mélanie, *Étudier les universités pour mieux les réformer. Le programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur de l'OCDE (1969-2016)*, *Savoir/Agir*, 2022/1 (N° 59-60), p. 7-15

www.cairn.info/revue-savoir-agir-2022-1-page-7.htm

HOTTIN Christian, *Les délices du campus ou le douloureux exil : Trois grandes écoles parisiennes face à leur transfert (ca. 1950 - ca. 1980)*, in : *L'architecture scolaire, essai d'historiographie internationale*, numéro spécial de la Revue d'histoire de l'éducation., INRP, 2004, n°102, mai 2004 p. 267-293.

shs.hal.science/halshs-00078749

QUIQUERET Guillaume, *Mesurer l'impact économique local des établissements d'enseignement supérieur français : une analyse critique*, Revue d'économie régionale et urbaine, 2023/3, juin 2023, p. 461-474

www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2023-3-page-461.htm

Études et rapports

BATSCH Laurent, *L'enseignement supérieur privé en France*, Fondation pour l'innovation politique, 2023

www.fondapol.org/app/uploads/2023/06/fondapol-etude-laurent-batsch-l-enseignement-superieur-privé-en-france-juin-2023-1.pdf

BEAUD Stéphane, MILLET Mathias, *La réforme Macron de l'université*, La vie des idées, 2018

laviedesidees.fr/La-reforme-Macron-de-l-universite

BECHICHI Nagui, GRENET Julien, THEBAULT Georgia, *Ségrégation à l'entrée des études supérieures en France et en région parisienne : quels effets du passage à Parcoursup ?*, 2021

hal.science/hal-03501119v1

BERROIR Sandrine, SAINT-JULIEN Thérèse, CATTAN, Nadine, *Partenariats scientifiques et mises en réseaux du Bassin parisien*, Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France, Géographie-Cités. UMR8504, 2007

BOURLA David, *L'immobilier d'enseignement. Bilan 2022 et perspectives*, Knight Frank, 2023

www.knightfrank.fr/research/immobilier-denseignement-bilan-2022-perspectives-2023-10050.aspx

BONNEAU, Cécile Bonneau, CHAROUSSET Pauline, GRENET Julien, THEBAULT Georgia, *Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000*, Institut des politiques publiques Rapport IPP n°30, 2021

www.ipp.eu/publication/janvier-2021-quelle-democratisation-grandes-ecoles-depuis-le-milieu-des-annees-2000/

BOURLA David, VAVASSEUR, Annabelle, *L'immobilier d'enseignement. Une classe d'actifs en plein essor*, Knight Frank, 2021

www.knightfrank.fr/blog/2021/12/02/immobilier-denseignement-une-classe-dactifs-en-plein-essor

CHARLE Christophe, *Crises universitaires et réformes en France*, extrait de l'ouvrage « *L'université pour quoi faire ?* », 2021

laviedesidees.fr/Crises-universitaires-et-reformes-en-France

COLLECTIF, *B.a.-ba de l'enseignement supérieur et de la recherche. Comprendre l'ESR pour agir en faveur de l'innovation et des étudiants sur son territoire*, FNAU, Villes de France, France Urbaine, AVUF, ADCF, 2020

www.fnau.org/fr/publication/b-a-ba-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche-comprendre-lesr-pour-agir-en-faveur-de-linnovation-et-des-etudiants-sur-son-territoire/

CORCEIRO David, LIOGER Richard, *Rapport d'information sur le logement et la précarité des étudiants, des apprentis et des jeunes actifs*, Assemblée Nationale, 2021

www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B4817.html

COUR DES COMPTES, *Universités et territoires*, Cour des Comptes, 2023

www.ccomptes.fr/fr/publications/universites-et-territoires

EPAURIF, *Rapport d'activité 2022*, 2023

www.calameo.com/read/006764130810d6c555979?trackersource=library

FACK Gabrielle, HUILLERY Elise, *Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace*, *Les notes du conseil d'analyse économique*, n°68, 2021

www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-pour-un-investissement-plus-juste-et-plus-efficace

HARARI-KERMADEC Hugo, SARGEAC Mélanie, *Polarisation interne et externe des universités et des grandes écoles franciliennes*, *Regards sociologiques*, n° 56, 2020

www.regards-sociologiques.fr/n56-2021-04

HERBAUT Estelle, *Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur français*, *Revue Française de Sociologie*, 2019

www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2019-4-page-535.htm

HUGREE Cédric, POULLAOUEC Tristan, *Les ratés de l'enseignement supérieur*, 2022

www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2022-3-page-177.htm

LAUWERIER Thibaut, *La privatisation de l'enseignement supérieur en France, tendances et impacts*, Université de Genève, 2022

archive-ouverte.unige.ch/unige:161048

QUINET Emile, *L'évaluation socioéconomique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche*, France stratégie, 2019

www.strategie.gouv.fr/publications/evaluation-socioeconomique-projets-immobiliers-de-lenseignement-superieur-de-recherche

Documents de planification

Contrat de Plan État-Région 2021-2027, Préfecture de la Région Île-de-France, Région Île-de-France, juillet 2022

www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/irecontenu/telechargement/96773/617842/file/CPER%202021-2027_avec_signature.pdf

Schéma régional de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation 2023-2028, Région Île-de-France, novembre 2022

www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/sresri-2023-2028-le-nouveau-schema-regional-de-lenseignement-superieur-la-recherche-et-linnovation

Travaux d'agences

DE BERNY RICHE Corinne, *Conditions de vie des étudiants franciliens. Exploitation des résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants en 2020*. Institut Paris Region, 2023

www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/conditions-de-vie-des-etudiants-franciliens/

DE BERNY RICHE Corinne, *La poursuite d'études supérieure. Une demande sociale très forte en Île-de-France*, Institut Paris Region, 2023

www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/evolution-de-loffre-de-formation-et-caracteristiques-des-candidats-a-la-poursuite-detudes-superieures/

DE BERNY RICHE Corinne, ALBE-TERSIGUEL Séverine, *Évolution de l'offre de formation et caractéristiques des candidats à la poursuite d'études supérieures. Analyse des données de Parcoursup 2021*, Institut Paris Region, 2023

www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/evolution-de-loffre-de-formation-et-caracteristiques-des-candidats-a-la-poursuite-detudes-superieures/

L'enseignement supérieur, quelles retombées économiques dans l'aire métropolitaine toulousaine ?, Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine, 2022

www.aua-toulouse.org/lenseignement-superieur-retombees-eco-emploi-admt/

EL ASRAOUI, Hassan, *L'impact économique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la métropole lilloise*, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2018

www.adu-lille-metropole.org/productions/limpact-economique-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche/

Le poids économique des universités Rennaises, Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise, 2016

www.audiar.org/publication/economie-et-cooperation/enseignement-superieur-et-recherche/le-poids-economique-des-universites-rennaises

Première approche du poids économique de l'enseignement supérieur et de la recherche sur Reims, Agence d'urbanisme, développement et prospective de la Région de Reims, 2012

www.audrr.fr/publications/observatoire-de-lenseignement-superieur-ndeg1

Publications de l'Apur

Lieux innovants dans les sites universitaires, 2020

www.apur.org/fr/nos-travaux/lieux-innovants-sites-universitaires?#

Enseignement supérieur et Grand Paris Express, 2019

www.apur.org/fr/nos-travaux/enseignement-superieur-grand-paris-express

Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3 - Analyse de l'environnement et des potentiels d'évolution en lien avec l'arrivée des étudiants, 2018

www.apur.org/fr/nos-travaux/universite-sorbonne-nouvelle-paris-3-analyse-environnement-potentiels-evolution-lien-arrivee-etudiants

La mobilité des étudiants à vélo à Paris et dans la Métropole du Grand Paris, 2018

www.apur.org/fr/nos-travaux/mobilite-etudiants-velo-paris-metropole-grand-paris

L'Ecole des Mines ParisTech et l'Observatoire de Paris-Meudon au sein de la stratégie PSL du Grand Quartier Latin, 2017

www.apur.org/etude/ecole-mines-paristech-observatoire-paris-meudon-sein-strategie-psl-grand-quartier-latin-0

Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris. Premiers éléments, note de 8 pages, n° 109, 2016

<http://www.apur.org/note/etudiants-metropole-grand-paris-premiers-elements>

Atlas immobilier Paris Sciences et Lettres (PSL), 2015

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/atlas-immobilier-paris-sciences-lettres-psl>
<https://www.apur.org/fr/geo-data/atlas-immobilier-paris-sciences-lettres>

Les 16-25 ans à Paris. Portrait social et démographique, 2015

www.apur.org/etude/16-25-ans-paris-portrait-social-demographique

Les équipements de l'enseignement supérieur dans le Grand Paris, 2012

www.apur.org/fr/nos-travaux/equipements-enseignement-superieur-grand-paris

L'accès au logement des étudiants étrangers en mobilité dans la vallée scientifique de la Bièvre, 2008

www.apur.org/fr/nos-travaux/acces-logement-etudiants-etrangers-mobilite-vallee-scientifique-bievre

L'accès au logement des chercheurs étrangers en mobilité dans la vallée scientifique de la Bièvre, 2008

www.apur.org/fr/nos-travaux/acces-logement-chercheurs-etrangers-mobilite-vallee-scientifique-bievre

Le logement étudiant à Paris, 2002

www.apur.org/fr/nos-travaux/logement-etudiant-paris

SOURCES MOBILISÉES

- Recensement de la population
- Données en open data du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Base de données sur le commerce 2023 (Apur)
- Base de données sur les équipements étudiants de 2019 (Apur)
- Données Knight Frank
- Données Fabert
- Fichier RNSR
- Fichier CNRS
- Fichier SIRENE
- Plateforme ScanR
- Plateforme Clef
- Plateforme Adele
- Base de données RPLS
- Données DRIHL
- Données CROUS
- Base de données DAE
- Données Sitadel sur les permis de construire
- BD Projets (Apur)
- Enquête Globale Transports
- Système d'information sur les données de validation
- Projets PLOC inscrits au PLU.

PERSONNALITÉS ET INSTITUTIONS RENCONTRÉES

- Région académique d'Île-de-France,
Service régional de l'immobilier
- EPAURIF
- Ministère de l'Enseignement et de la Recherche,
Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
- Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise
- Christine Musselin, enseignante chercheuse, Sciences Po Paris
- Jones Lang Lasalle
- Knight Frank
- CBRE
- David Marcovici, Hertel
- Sorbonne Université, Direction générale des Services
- Benjamin Brulebois, BNP Paribas Immobilier Résidences
Services
- Services statistiques des rectorats de Paris, Créteil, Versailles
- Crous de Versailles
- Crous de Paris
- Galileo Global Education.

Enseignement supérieur et recherche

DÉMOGRAPHIE ÉTUDIANTE, NOUVELLES GÉOGRAPHIES DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE ET POIDS ÉCONOMIQUE DE CE SECTEUR À PARIS

Chaque année depuis 20 ans, la Métropole du Grand Paris accueille 7 300 étudiants supplémentaires en moyenne. Qui sont ces étudiants ? D'où viennent-ils ? Où étudient-ils ? Dans quelles communes habitent-ils ? Quel est le poids économique de l'enseignement supérieur à Paris ?

L'étude « Enseignement supérieur et recherche » propose un état des lieux de la métropole étudiante du Grand Paris. Elle analyse la montée en puissance de cette population et dessine la nouvelle géographie universitaire fondée sur l'évolution des capacités d'accueil de certains établissements, la rénovation d'autres, l'impact des nouvelles polarités ainsi que l'augmentation de l'offre privée. À l'heure où les lycéens candidatent pour leur formation de demain, l'étude cartographie aussi l'évolution de cette population. Un Parisien sur 10 est un étudiant. 53 % des étudiants de la métropole ont moins de 22 ans. Et 54 % des étudiants sont des étudiantes. En vingt ans cette croissance de +146 400 étudiants (+ 36 %) à l'échelle métropolitaine est inédite. Si Paris concentre plus de la moitié de la hausse (+ 77 500, + 30 %) dans les établissements d'enseignement supérieur, deux territoires Paris Ouest La Défense (+ 12 200) et Grand Orly Seine Bièvre (+ 16 700) voient leurs effectifs augmenter largement. L'accroissement général des effectifs au lieu d'études se traduit par des mouvements géographiques et l'évolution des façons de se loger.

Sur les 470 000 étudiants résidant dans la Métropole du Grand Paris, près de 200 000 d'entre eux, soit 42 %, vivent à Paris. En parallèle de la production de logements sociaux étudiants qui connaît une montée en puissance (+ 9 000 à Paris et 24 800 logements sociaux étudiants financés au total dans la Métropole entre 2007 et 2022), le nombre d'étudiants résidant chez leurs parents a fortement augmenté : + 64 % pour la Métropole du Grand Paris (hors Paris) et + 36 % pour Paris. Le nombre d'étudiants vivant en colocation aussi. Il s'établit à 11 % dans la Métropole et 13 % à Paris.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

